Le Monde

Le Monde des livres
Cornelius Castoriadis
Un cahier de 10 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15957 – 7 F — VENDREDI 17 MAI 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

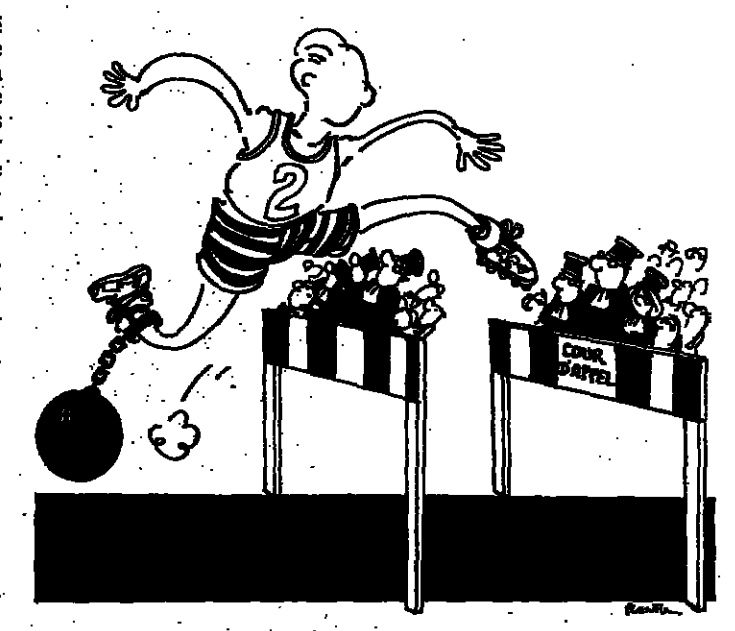
Les condamnés en cour d'assises pourraient faire appel

Le projet du garde des sceaux prévoit un jury réduit

LE PROJET de réforme dévoilé *mercredi 15 mai* par le ministre de la justice, Jacques Toubon, vise à permettre à toute personne condamnée par une cour d'assises de se pourvoir en appel. Le futur *« tribunal d'assises »* tel que le préconise le garde des sceaux permettra un droit à l'appel *« inconditionnel »*.

L'autre trait essentiel de ce projet, qui fait suite à des controverses parfois vives, concerne la composition du jury. Jusqu'alors, celui-ci comptait neuf jurés. Désormais, les affaires relevant des assises seront jugées par trois magistrats assistés de quatre jurés, dont l'âge minimum serait ramené de vingt-trois ans à dix-huit ans, en première instance. En cas d'appel, la composition du jury serait celle que l'on connaît actuellement, soit trois magistrats professionnels entourés de neuf jurés.

L'objectif de cette réforme, qui doit faire l'objet d'un projet de loi soumis début 1997 au Parlement, est également de permettre à chaque prévenu d'être jugé dans un délai de quatre mois après sa *mise en accusation*. Autre nouveauté : le jugement devra être motivé par un magistrat professionnel dans un délai de huit jours. Ce projet a tenu compte des recommandations du Haut *Comité consultatif créé en février*, qui proposait d'intégrer dans le *jury des échevins*, c'est-à-dire des magistrats professionnels.



Lire page 7

L'opposition s'indigne du discours de M. Juppé sur les fonctionnaires

« MAUVAISE graisse ». L'expression utilisée par Alain Juppé, à propos de la fonction publique, risque de rester attachée à l'image du premier ministre. Cette formule a provoqué, mercredi 15 mai, un tollé des syndicats et de l'opposition ainsi qu'un malaise dans la majorité. La droite, qui avait chaudement soutenu, mardi, le gouvernement dans sa volonté de faire des économies budgétaires *« draconiennes »*, a tempéré, mercredi, son enthousiasme. Les parlementaires craignent notamment que les risques politiques de ces réductions de dépenses ne soient considérables, en particulier dans la perspective des élections législatives de 1998.

Enfin, le gouvernement doit se *défendre contre l'accusation de « tour de passe-passe »* budgétaire à *l'occasion du changement de statut* de France Télécom.

Lire page 5

« Vache folle » : M. Chirac au secours de Londres

Paris veut assouplir l'embargo européen

LA FRANCE a pris position, mercredi 15 mai à Bruxelles, où était réuni le Comité vétérinaire permanent des Quinze, en faveur d'un assouplissement de l'embargo qui frappe les exportations de viandes et de produits dérivés des bovins britanniques. Elle s'est ralliée à la Commission, qui avait suggéré, afin de tenir compte des mesures prises en Grande-Bretagne pour enrayer l'épidémie de « vache folle », que soit levé l'interdit pesant sur les gélatines et le suif qui y sont fabriqués. Ce changement de position a été défendu par le président Chirac, en visite officielle à Londres.

La crise de la « vache folle » a occupé une partie importante de l'entretien qu'ont eu, mercredi, au 10 Downing Street le président français et le premier ministre John Major, qui s'est félicité du soutien de la France. *« Il n'y a aucune raison scientifique, absolument aucune, pour que l'embargo* [sur ces produits] *ne soit pas levé »*, a martelé M. Major aux côtés de son hôte, qui a estimé pour sa part que la Grande-Bretagne avait satisfait aux conditions de contrôle requises. La nouvelle attitude française, qui apparaît plus motivée par des raisons politiques que scientifiques, a suscité l'irritation de certains de ses partenaires, notamment allemands, rapporte-t-on de Bruxelles. Elle n'a pas suffi à rallier une majorité suffisante pour obtenir une décision immédiate de l'Union sur l'assouplissement de l'embargo. Mais les discussions vont maintenant se poursuivre et une nouvelle réunion du Comité vétérinaire est prévue le lundi 20 mai.

Plusieurs pays, dont l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne, qui disposent d'une minorité de blocage, ne sont pas encore satisfaits des garanties offertes par Londres. Le chancelier Kohl, qui a rencontré, mercredi à Bruxelles, les dirigeants de la Commission, a *cependant appelé à son tour* les Européens à aider les Britanniques et à *financer, sur les excédents communautaires attendus pour 1996, « un geste de solidarité »*.

Lire page 22

Les explosifs de l'IRA et la centrifugeuse contaminée

LONDRES
de notre correspondant

Après la « vache folle », le semtex ? Cette question, posée par le *Daily Telegraph* de Londres, peut paraître saugrenue. Et, pourtant, le redoutable explosif, fabriqué en Tchécoslovaquie et devenu depuis des années l'arme favorite des républicains irlandais, suscite aujourd'hui un énorme débat en Grande-Bretagne, mettant en cause l'*establishment* judiciaire et risquant de jeter une ombre sur les négociations sur l'avenir de l'Irlande du Nord.

Dans une réponse écrite à la Chambre des communes, le ministre de l'intérieur, John Howard, *a en effet reconnu avec une certaine* gêne, mardi 14 mai, que la centrifugeuse utili*sée par les enquêteurs pour analyser les traces* d'explosifs laissées par les bombes de l'IRA *était souillée. Bref, cet appareil a fort bien pu* contaminer des échantillons qui lui avaient été *soumis. La centrifugeuse, de la taille d'un four* à micro-ondes, est installée dans le laboratoire de Fort Halstead *dépendant* du ministère de la défense. Elle contenait des traces infinitésimales d'un composant du semtex, le RDX, qui n'auraient jamais dû s'y trouver. C'est le remplacement d'un joint qui a permis cette découverte embarrassante.

Les dépositions d'experts incriminant des terroristes ou supposés tels lors de leurs procès sont donc désormais sujettes à caution. Certes, M. Howard indique qu'*« au vu des informations disponibles il apparaît que le risque de contamination est faible »*. Il n'en a pas moins ordonné une enquête et admis qu'une douzaine de condamnations pourraient être affectées par cette révélation, sans compter les affaires en cours. *« Si c'est approprié, j'examinerai quels sont les cas qui pourront être transmis à la cour d'appel »*, a-t-il ajouté.

La *centrifugeuse a, semble-t-il, été utilisée* dans cinq cents cas depuis 1989. Et il apparaît *que trente-huit personnes ont été condamnées* sur la foi de cette machine. Certains sont *des terroristes avérés, d'autres clament leur* innocence. L'un d'eux, Nicholas Mullen, condamné à trente ans d'emprisonnement après la découverte d'une cache d'explosifs, a déjà demandé à son avocat de faire appel. Ce cafouillage, intervenant après plusieurs décisions cassant le jugement visant des nationalistes irlandais condamnés injustement sur la base de preuves qui se sont révélées sans fondement, n'en est que plus délicat pour les autorités britanniques.

Ce nouveau scandale intervient en plein milieu de la campagne pour les élections en Irlande du Nord – prévues pour le 30 mai –, qui doivent déboucher sur des négociations entre toutes les parties, dont le Sinn Féin, la branche politique de l'IRA, à condition que cette dernière proclame un nouveau cessez-le-feu. On imagine tout le parti que pourra tirer l'IRA de cette affaire. *« Le doute plane sur les dossiers terroristes de l'IRA »*, reconnaît ainsi à la « une » le conservateur *Daily Telegraph*. De *fait, une des principales armes du gouvernement* de M. Major, la sanction pénale contre le *crime, risque de perdre une grande partie de* sa crédibilité.

Patrice de Beer

Air France Europe en redressement

LE PRÉSIDENT d'Air France Europe, l'ex-Air Inter, Christian Blanc, a détaillé, mercredi 15 mai, le plan de redressement de la compagnie intérieure. Celui-ci devrait assurer en deux ans, selon lui, la survie de la société. Les principales mesures sont la création de navettes sur Marseille, Nice et Toulouse, la fermeture de lignes déficitaires, 950 suppressions d'emplois et une réduction de la masse salariale de 12 %. M. Blanc a donné jusqu'au 30 juin aux pilotes pour accepter de s'aligner sur les conditions de leurs homologues d'Air France ou partir. *« Si rien n'est fait*, affirme-t-il, *la compagnie est en cessation d'activité dans deux ans. »*

Lire page 12

La crise commerciale sino-américaine

Washington a décidé de relever de 100 % les droits de douane de certains produits chinois. Une manière de protester contre la contrefaçon. p. 4

L'Europe parie sur une reprise économique

La Commission de Bruxelles table sur un rebond de l'activité économique à partir de l'été pour aider à la mise en place de l'euro en 1999. p. 2 et notre éditorial page 11

Sida : test à domicile

Les Etats-Unis vont commercialiser un nouveau test de dépistage du sida. p. 8

L'identité écossaise

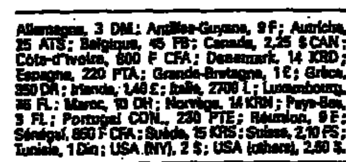
Une enquête sur la généalogie d'une nation à part au sein du Royaume-Uni. p. 9

La polémique sur France Télévision

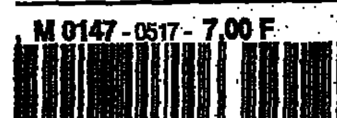
Le ministre chargé de la communication suggère que le cahier des charges de France Télévision soit modifié. p 14

Les émotions du canyoning

La saison de canyoning commence bientôt et avec elle l'occasion de découvrir de fabuleux décors naturels. p. 15



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0517 - 7,00 F

Les tentations de l'Inde nationaliste

NEW DELHI
de notre correspondant

Une page se tourne-t-elle en Inde, près d'un demi-siècle après la conquête de l'indépendance ? Symboliquement, oui : la percée irrésistible autant que prévisible du Bharatiya Janata Party (BJP) – ou Parti du peuple indien –, l'aile politique de la mouvance nationaliste hindoue, sonne le glas d'une certaine idée que l'on se faisait de la *« plus grande démocratie du monde »*. Assoiffée de recherche identitaire, l'Inde risque de devenir de plus en plus hindoue. L'arrivée au pouvoir du BJP confirme la réalité d'une dérive pro-hindoue perceptible depuis plusieurs années dans cette Union indienne multiethnique et pluriculturelle. La représentation du parti à la Chambre basse est passée de deux sièges en 1984 à... 160 à l'issue du dernier scrutin, ce qui lui vaut aujourd'hui d'être appelé à former le gouvernement.

Le mouvement nationaliste s'appuie sur une philosophie opposée à celle de ses prédécesseurs. Sa principale motivation est de prendre une revanche sur six siècles de règne musulman, ce « Moyen Age » au cours duquel les Afghans et les Turco-Mongols ont saccagé des milliers de temples et imposé l'islam au fil de l'épée. Il s'agit aussi d'effacer les séquelles d'un siècle et demi de *« British Raj »*, qui a inspiré le sécularisme nehruvien. Celui-ci, à en croire le BJP, n'aurait eu de cesse d'*« humilier »* ou d'amputer les droits de la majorité hindoue (80 % de la population) au profit de la minorité musulmane (11,35 % des 940 millions d'Indiens).

Une telle frustration se traduit par la volonté de privilégier une *« Inde aux hindous »*. C'est ce qu'un spécialiste français du nationalisme indien, Christophe Jaffrelot, qualifie paradoxalement de *« complexe d'infériorité majoritaire »*. Un complexe en effet largement fantasmatique puisque, précisément, la majorité est... majoritaire et que les droits des hindous n'ont jamais été battus en brèche par l'imposition d'une laïcité qui – en théorie – est le seul système susceptible de maintenir l'harmonie des diverses communautés religieuses dans cet Orient très compliqué, et donc peu propice aux idées simples.

Bruno Philip

Lire la suite page 11 et nos informations page 4

Un éloge filmé du mensonge



JACQUES AUDIARD

CANNES 1996. Mathieu Kassovitz incarne avec brio ce « Héros très discret » que Jacques Audiard a tiré du roman de Jean-François Deniau. Un homme qui, à la Libération, s'invente un passé de résistant. Le talent de Jacques Audiard fait de cet éloge du mensonge un des films-événements du Festival et un plaidoyer pour un cinéma qui préfère la virtuosité à la vérité.

Lire pages 17 et 18

UNION MONÉTAIRE Les Quinze *pourront-ils mettre en route la* monnaie unique dès le 1er janvier 1999 comme prévu ? La Commission de Bruxelles en fait le pari. Dans les prévisions qu'elle a publiées, mercredi *15 mai, elle prend en compte* le ralentissement de l'activité enregistré au premier semestre 1996, mais table sur un rebond dès l'été et sur l'efficacité des mesures décidées par les gouvernements *pour réduire* les déficits publics, conformément aux exigences du traité de Maastricht. ● LA GRANDE-BRETAGNE peut et doit faire partie des premiers élus de la monnaie unique, estiment notamment les Français. ● EN BELGIQUE, le gouvernement du social-chrétien Jean-Luc Dehaene vient d'obtenir du Parlement l'autorisation de mettre en œuvre des économies par loi-cadres. ● EN ALLEMAGNE, les projets du chancelier *Kohl se heurtent* à la résistance des syndicats et des Länder *(lire notre éditorial page 11).*

La Commission européenne parie sur une reprise dès l'été

Dans leurs prévisions pour 1996 et 1997, les commissaires de Bruxelles estiment que le rebond de l'activité attendu et les mesures de réduction des déficits publics devraient permettre la mise en route de la monnaie unique à la date prévue de janvier 1999

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'essentiel est d'y croire. « *Je suis convaincu qu'un nombre significatif d'Etats membres respecteront, le moment venu, les critères de convergence du traité de Maastricht. Il n'y a aucun doute dans notre esprit, il est réaliste de penser et il est même certain que le calendrier sera tenu* », a déclaré, mercredi 15 mai, Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, en présentant les prévisions européennes pour 1996 et 1997.

Selon lui, le chancelier Helmut Kohl, qui venait de rencontrer la Commission, « *s'était montré précis et engagé quant à la nécessité de réaliser l'Union économique et monétaire (UEM) dans les conditions prévues par le traité de Maastricht* ».

PREMIERS EFFETS

Les prévisions de la Commission prennent attentivement en compte le ralentissement conjoncturel survenu depuis le second semestre 1995, mais tablent sur un fort rebond de l'activité à partir de l'été 1996. Une reprise qui sauve tout et à laquelle la réussite du projet d'Union monétaire est entièrement subordonnée, du moins si l'on entend l'exécuter à l'échéance annoncée... Quelle angoisse en septembre, lorsqu'on guettera ses premiers effets ! Pour expliquer ce rebond, mieux, pour faire admettre son caractère quasi inéluctable, M. de Silguy jumelle les excellents fondamentaux économiques – commerce mondial dynamique, taux d'intérêt au plus bas, à court terme et à long terme, inflation maîtrisée et bonne rentabilité des investissements – et la détermination politique des gouvernements de l'Union à prendre les mesures nécessaires pour assainir les finances publiques. Compte tenu du ralentissement surprise de la fin 1995, la croissance en 1996 sera très inférieure à ce qui avait été prévu voici six mois (un point de moins !). Elle ne devrait pas dépasser 1,5 % en moyenne dans l'Union, tombant même à 0,5 % en Allemagne, 0,7 % en Autriche, 1 % en France et 1,1 % en Belgique. Un encéphalogramme presque plat.

Les économistes bruxellois tablent, en revanche, sur une année 1997 dynamique et prévoient une croissance moyenne de 2,4 %. Ce n'est pas le Pérou, mais tout de même 0,9 point de mieux qu'en 1996. L'Autriche (1,1 %), l'Allemagne (1,8 %), la France (2,1 %) resteraient au-dessous de la moyenne.

SEPT PAYS

La situation des déficits publics, le critère le plus sensible dans la « grille » de Maastricht pour passer à la monnaie unique, restera médiocre cette année, avec une moyenne communautaire de 4,4 % du produit intérieur brut. Trois pays seulement répondent à l'exigence du traité (pas plus de 3 % du PIB) : le Luxembourg, l'Irlande et le Danemark. La France, avec 4,2 %, se trouve encore loin de la cible, l'Allemagne fera moins bien en 1996 qu'en *1995 : 3,9 % au lieu de 3,5 %.*

Mais, divine surprise, grâce à la reprise, conjuguée avec les mesures d'assainissement déjà prises ou à venir, tout rentre dans l'ordre en 1997. Si bien qu'à la fin de l'année sept pays devraient connaître un déficit public ne dépassant pas les 3 % – Danemark, Allemagne (2,9 %), France (3 %), Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Finlande – et plusieurs autres être très proches du but. Les conditions seraient ainsi remplies pour que, début 1998, les chefs d'Etat et de gouvernement donnent le feu vert à la mise en route de la monnaie unique à la date prévue du 1er janvier 1999.

Que demande l'opinion, que demandent les marchés ? Discrètement, M. de Silguy ajoute que, vu *l'excellence des données* de base sur lesquelles va se bâtir la relance (fondamentaux en béton et politique de rigueur), il compte même sur une bonne surprise pour 1997.

« RÉSISTANCES SOCIALES »

Un grain de sable pourrait-il malencontreusement venir gripper la machine ? La Commission ne peut pas complètement ignorer l'élément humain, un ras-le-bol intervenant au mauvais moment, avant que la confiance soit rétablie et le moteur reparti. Elle l'explique dans deux paragraphes de précaution de ses « *recommandations* » sur « *les grandes orientations des politiques économiques* », publiées en même temps que les prévisions: « *Néanmoins, d'importantes incertitudes continuent à planer sur les perspectives économiques... Dans le contexte actuel, marqué par la frilosité des opérateurs et un taux de chômage élevé, la réaction positive des dépenses tant des entreprises que des consommateurs à l'amélioration de la situation monétaire et financière et à la réduction des déséquilibres budgétaires pourrait être plus faible ou plus tardive que normalement.* »

« *Bien plus,* poursuit la Commission, *si les progrès dans l'assainissement des finances publiques et dans le domaine des réformes structurelles devaient être freinés par des résistances sociales et politiques croissantes, la crédibilité des objectifs déclarés de politique économique s'en trouverait affaiblie, et les doutes que nourrissent certains observateurs sur la probabilité de voir un nombre suffisant d'Etats membres prêts à participer à l'UEM à la date de démarrage du 1er janvier 1999 en seraient renforcés.* »

Le grain de sable fatal, on pourrait le rechercher du côté d'éventuels impôts nouveaux, d'aides sociales rabotées, et surtout du côté de l'emploi.

Sur ce front, les perspectives sont des plus sombres : la Commission prévoit le maintien du taux de chômage à presque 11 % de la population active en 1996 et 1997, la France faisant particulièrement mal avec 11,7 % chacune de ces deux années. « *Le taux de chômage devrait augmenter sensiblement en 1996 en Allemagne et en Autriche, bien qu'il reste comparativement faible dans ce dernier pays,* indique la Commission. *La France, la Belgique et le Portugal pourraient également connaître une détérioration, tandis que la croissance lente de l'emploi serait tout juste suffisante pour stabiliser le chômage en Italie.* »

Philippe Lemaître

Les prévisions de la Commission

	Belgique	Danemark	Allemagne	Grèce	Espagne	France	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Autriche	Portugal	Finlande	Suède	G.-Bretagne
Croissance du PIB (variation annuelle en %)															
1996	1,1	1,3	0,5	2	2	1	5,6	1,8	2,6	1,8	0,7	2,3	3	1,2	2,4
(*) 1997	2,3	2,7	1,8	2,5	2,9	2,1	4,9	2,7	3	2,5	1,1	2,8	3,6	2	3
Déficits publics (-) ou excédents (+) (en % du PIB)															
1996	-3,2	-0,9	-3,9	-8,1	-4,8	-4,2	-2,0	-6,3	+0,7	-3,5	-4,6	-4,4	-3,3	-5,2	-4,4
(*) 1997	-3,7	-0,6	-2,9	-6,9	-3,7	-3	-1,6	-5,2	+0,3	-2,9	-3,1	-3,7	-1,6	-3,1	-3,7

(*) à politiques inchangées — Source : Commission européenne

Paris est convaincu que les Britanniques adopteront la monnaie unique dès sa création

LONDRES
de notre envoyé spécial

Les Britanniques sont, parmi les « grands » de l'Union européenne (UE), les mieux placés pour remplir les critères de convergence de Maastricht et seront, avec les Allemands et les Français, dans le « premier cercle » des pays choisissant la monnaie unique en 1999. Du moins est-ce le jugement que l'on porte dans les milieux officiels français, où l'on affiche la conviction que le Royaume-Uni, de bon ou de mauvais gré, ne restera pas en dehors de l'Union économique et monétaire.

C'est d'ailleurs une opinion qu'avance souvent un homme comme Kenneth Clarke, le chancelier de l'Echiquier. En clair, si une monnaie unique est bel et bien mise en place, la Grande-Bretagne s'y joindra, parce qu'il en ira de son rang de puissance industrielle et commerciale en Europe et de son statut de place financière internationale. Les milieux officiels français relèvent que le Royaume-Uni serait à l'heure actuelle en tête des pays capables de remplir les critères de Maastricht, notamment la fameuse limite de 3 % du produit intérieur brut imposé au déficit budgétaire 1997 : il serait mieux placé que la France, elle-même, de ce point de vue, en meilleure posture que l'Allemagne, assure-t-on dans l'entourage de Jacques Chirac.

Le président de la République a eu l'occasion d'en débattre, mercredi 15 mai, à Londres, bouclant la partie politique de sa visite d'Etat en Grande-Bretagne avec un discours devant le Parlement de Westminster (*Le Monde* daté 16 mai), une séance de travail avec John Major, des conversations à la Banque d'Angleterre avec des dirigeants des secteurs bancaire et financier du pays. Aux parlementaires, M. Chirac a redit que la France serait au rendez-vous de l'euro, en 1997 comme en 1999, et assuré que « *la monnaie unique serait demain l'autre grande monnaie* ». Il n'a pas convaincu les « eurosceptiques ». Sortant de son entretien à Downing Street, le président français a souligné que la cure d'austérité budgétaire imposée par le respect des critères de Maastricht ne valait pas que pour la création de la monnaie unique européenne. Elle relève d'un assainissement « *de bon sens* » des finances publiques, qui – notamment par la pression à la baisse sur les taux d'intérêt – se traduira positivement *sur l'emploi.*

Ces deux derniers jours à Londres, M. Chirac n'a pas manqué de rendre hommage à la politique budgétaire menée par la Grande-Bretagne. Les milieux officiels français attribuent une partie des bons résultats des Britanniques en matière d'emploi (un taux de chômage autour de 8,2 % de la population active) autant à la sagesse de leur conduite budgétaire qu'à la flexibilité de leur marché du travail.

QUATRE ACCORDS BILATÉRAUX

Les mêmes milieux jugent que les secteurs industriel, bancaire et financier du Royaume-Uni seraient globalement favorables à l'objectif de la monnaie, mais s'interrogeraient sur le réalisme des délais imposés par le traité de Maastricht. Côté français, on observe, peut-être à des fins essentiellement intérieures, que tout report serait un – mauvais – prétexte pour remettre à plus tard un effort budgétaire s'imposant en tout état de cause.

Bouclant les deux journées politiques de cette visite d'Etat, Britanniques et Français ont annoncé quatre accords bilatéraux : renforcement de la lutte contre la drogue ; développement des échanges scolaires ; édition et traduction de livres ; enfin, création d'un Haut Comité franco-britannique pour le maintien de la paix, destiné à mettre en valeur l'expérience acquise par les deux pays dans ce domaine.

Alain Frachon

Syndicats et Länder s'opposent aux projets de rigueur du chancelier Kohl

BONN
de notre correspondant

Les mesures de rigueur annoncées par l'Allemagne suffiront-elles à combler son déficit public à partir de 1997 ? On est en droit de s'interroger après l'annonce, mercredi 15 mai, des dernières prévi*sions de rentrées fiscales effec*tuées par le ministère des finances allemand. En raison de la morosité de la conjoncture et du coût du chômage, les rentrées fiscales de l'Etat fédéral et des Länder seront inférieures aux prévisions de 21,7 milliards de deutsche marks en 1996 (76 milliards de francs) et de 66,5 milliards en 1997 (226 milliards de francs).

Selon le ministre fédéral des finances, Theo Waigel, ces nouveaux chiffres ne modifieront en rien le cours annoncé par le gouvernement. Il est vrai que certaines rumeurs laissaient prévoir des chiffres encore plus catastrophiques. Mais, outre le plan d'économies de 50 milliards annoncé à la fin du mois d'avril, des réductions supplémentaires seront sans doute indispensables, à moins que le gouvernement ne décide de relever le niveau de la TVA de 15 % à 17 %, comme l'ont suggéré ces jours derniers plusieurs hauts responsables de la coalition au pouvoir.

Quoi qu'il en soit, en annonçant des mesures de rigueur exceptionnelles à la fin du mois d'avril dernier, le chancelier Kohl ne s'attendait peut-être pas à rencontrer une telle opposition auprès de deux des principaux interlocuteurs du gouvernement : les syndicats et les Länder. Les premiers sont en *train de mobiliser. Des grèves* éclatent dans tout le pays à l'initiative du syndicat OTV (regroupant les 3,2 millions de salariés de la fonction publique), qui cherche à obtenir une hausse des traitements de 4,5 % cette année, alors que l'Etat vise une « augmentation zéro » pour assainir ses finances. Au-delà de l'aspect catégoriel des revendications, il s'agit bien d'un mouvement dirigé contre l'ensemble des projets gouvernementaux.

UN « ÉTÉ CHAUD »

La fédération des syndicats allemands DGB, qui coiffe la quasi-totalité des organisations syndicales du pays (9 millions de membres), appelle ses membres à manifester leur détermination et promet un « *été chaud* ». Formule courante, mais qu'on aurait tort de ne pas prendre au sérieux.

Des grèves d'avertissement doivent culminer par une manifestation unitaire le 15 juin prochain à Bonn. Objectif principal des syndicats : bloquer le projet de réduction des indemnités salariales en cas de maladie, qui doit faire l'objet d'une loi dans les prochaines semaines, mais aussi obtenir la suppression des assouplissements de la législation sur les licenciements dans les PME. La dégradation du climat social était déjà per*ceptible depuis l'échec des* discussions sur un « pacte pour l'emploi » entre le gouvernement et les partenaires sociaux, le 23 avril à Bonn. L'atmosphère est désormais résolument à l'affrontement. Le chancelier Kohl a tenu à indiquer qu'il ne se laisserait pas impressionner.

C'est avec les Länder que les arbitrages devraient être les plus difficiles. Ces derniers ne sont pas prêts à accepter les sacrifices de*mandés. Ils l'ont fait savoir* lors d'une réunion des ministres-présidents au cours du week-end dernier et le répéteront au chancelier Kohl lors d'un sommet qui les réunira le 13 juin prochain. Les dirigeants des Länder estiment que les projets du gouvernement les priveront de ressources fiscales *importantes* (notamment à travers la suppression de l'impôt sur la fortune) et ils s'y opposeront avec toute l'influence dont ils disposent, notamment au Bundesrat, la Chambre des Länder.

Lucas Delattre

Le gouvernement belge obtient du Parlement des pouvoirs spéciaux pour imposer l'austérité

BRUXELLES
de notre correspondant

Aux grands maux les grands remèdes. Le premier ministre social-chrétien Jean-Luc Dehaene ayant posé la question de confiance, la Chambre des représentants l'a autorisé, lundi 13 mai, à recourir à la procédure des lois-cadres pour imposer les mesures *d'austérité indispensables* pour satisfaire aux critères de Maastricht. Majorité sociale-chrétienne et socialiste (81 voix) contre opposition (61 voix), le Parlement renonce apparemment à se faire entendre pour corriger le budget en cours, élaborer celui de 1997 et mettre en œuvre un plan de « *modernisation de la Sécurité sociale* ». Tout au plus s'est-il réservé le droit de « *confirmer* » ultérieurement des arrêtés royaux d'application de lois-cadres que le premier ministre fera adopter en bloc dans les prochains mois.

En mai 1995, les élections législatives avaient déjà été avancées de quelques mois afin de permettre au gouvernement de faire adopter à temps – après le scrutin – un budget d'austérité qu'il eût été difficile de faire passer en période pré-électorale. Ce budget de 1996 avait été établi en fonction d'une prévision de croissance de 2,2 %. Depuis avril, l'hypothèse retenue pour l'année en cours n'est plus que de 1,5 %. D'où la nécessité d'un correctif douloureux à adopter avant juillet.

« *Le contrôle budgétaire 1996 ne peut être isolé du budget 1997,* a dit M. Dehaene en demandant la confiance. *Les deux s'inscrivent dans un programme pluriannuel de diminution drastique du déficit. Celui-ci a été ramené de 7,1 % en 1992 à 4,3 % en 1995, pour aboutir à 3 % en 1996 et 1997.* »

PRESSION FISCALE ACCENTUÉE

« *Cet assainissement des finances publiques,* a poursuivi le premier ministre belge, *doit permettre de réduire davantage le poids de la dette dans l'économie nationale et de créer la marge budgétaire nécessaire pour sauver l'emploi et pour rencontrer les effets du vieillissement de la population [...] Le budget 1997 est l'un des plus importants de l'histoire de notre pays.* » Parmi les nouvelles mesures d'ores et déjà annoncées par le gouvernement, il y a une diminution des subventions aux entreprises et une réduction de 5 % en moyenne des frais de fonctionnement et des budgets d'investissement des ministères, avec un « *effort spécifique* » pour la défense nationale.

La pression fiscale devrait être accentuée par divers moyens, puisque le gouvernement table en 1996 sur des recettes presque in*changées malgré la chute du pro*duit intérieur brut : 3 444 milliards de francs belges dans le budget « *ajusté* », contre 3 465 milliards (577 milliards de francs français) dans le budget initial.

M. Dehaene veut « *adapter* » la Sécurité sociale « *à la nouvelle donne économique, technologique et sociale* ». Pour les allocations familiales et les soins de santé, on fera progressivement disparaître les disparités dues aux divers statuts professionnels. La lutte sera intensifiée contre la fraude et le travail au noir. La maîtrise des dépenses de retraite passera par une prise en compte de l'évolution démographique et de la croissance. Un « *financement alternatif* », apparemment par voie fiscale, sera *recherché pour que la sauvegarde* de la protection sociale dans son ensemble « *grève moins le coût du travail* ».

La partie est-elle gagnée pour M. Dehaene sur le plan politique ? Des surprises sont possibles. Les partis socialistes et sociaux-chrétiens francophones et néerlandophones doivent tenir compte des réactions des syndicats. Les deux principales centrales (unitaires à l'échelle fédérale, à l'inverse des partis), socialiste et sociale-chrétienne elles aussi, ne cachent pas leur crainte d'être débordées par la base.

Au stade actuel, seuls les commentateurs de la presse ont souligné l'importance du vote de lundi, pour déplorer que la crise économique conduise à un inquiétant renoncement du Parlement à ses traditionnelles fonctions de contrôle.

Jean de la Guérivière

Le « président » des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic a limogé son premier ministre

Rajko Kasagic était devenu l'interlocuteur des Occidentaux

Une réelle inquiétude était perceptible au sein des organisations internationales à Sarajevo, mercredi 15 mai, après la décision de Radovan Karadzic de limoger le premier ministre de la République serbe, Rajko Kasagic. Diplomates et militaires occidentaux craignent que la mise à l'écart de leur principal interlocuteur serbe ne se traduise par un blocage brutal du processus de paix.

SARAJEVO
de notre correspondant

Le « président » des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a annoncé la mise à l'écart de son premier ministre dans un bref communiqué. M. Kasagic *« n'a pas été à la hauteur de sa tâche, et il a porté un préjudice considérable qui aurait inéluctablement mis en péril les intérêts fondamentaux de l'Etat et du peuple serbe »*, a-t-il indiqué.

Depuis plusieurs semaines, Rajko Kasagic était devenu l'homme du dialogue au sein de la direction serbe bosniaque, s'opposant violemment à Radovan Karadzic et prenant souvent des décisions contraires à celles préconisées par Pale. Au mois d'avril, M. Karadzic avait déjà essayé d'écarter M. Kasagic lors d'une session du « Parlement » de la République serbe, mais les députés avaient alors refusé d'entériner son limogeage. Cette fois-ci, le « président » serbe bosniaque a pris sa décision seul.

Rajko Kasagic, bien que partisan à long terme du séparatisme serbe, prônait l'application de l'accord de paix de Dayton, le dialogue avec les diplomates occidentaux et la Fédération croato-musulmane, ainsi que le transfert du statut de « capitale » de Pale à Banja Luka, principale ville bosniaque sous contrôle serbe (*Le Monde* du 3 mai).

La semaine dernière, M. Kasagic avait reçu à Banja Luka les principaux diplomates chargés de suivre l'évolution du plan de paix, qui voyaient dans le premier ministre une alternative sérieuse au pouvoir des « durs » de Pale, opposés au processus de paix. Ces contacts directs auront probablement accéléré la décision de Radovan Karadzic d'en finir avec son ancien homme de confiance, devenu sans doute plus populaire que lui en territoire serbe.

AFFRONT

Carl Bildt, le haut représentant civil de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine, a immédiatement réagi en dénonçant un *« coup d'Etat »* que les Occidentaux *« ne pouvaient tolérer »*, et en appelant le président de Serbie, Slobodan Milosevic, à écarter définitivement Radovan Karadzic. *« Le limogeage de M. Kasagic ne servira pas les intérêts du peuple serbe. Il peut seulement faire obstruction aux progrès vers la stabilité »*, a déclaré pour sa part le porte-parole de l'ONU, Alexander Ivanko.

Radovan Karadzic, inculpé de *« génocide »* et de *« crimes contre l'humanité »* par le Tribunal pénal international de La Haye, isolé dans son fief de Pale, a comme d'habitude choisi le jusqu'au-boutisme. En limogeant le principal leader « modéré » de la direction serbe, il lance un nouveau défi à la communauté internationale. Carl Bildt et Javier Solana, le secrétaire général de l'OTAN, devaient se rendre dès jeudi à Banja Luka, pour rencontrer Rajko Kasagic. Des contacts devaient également être pris avec M. Milosevic à Belgrade, afin de déterminer une position commune face au nouvel affront de Pale.

Des diplomates occidentaux n'écartent pas l'hypothèse que Rajko Kasagic refuse purement et simplement son limogeage s'il obtient un fort soutien de Belgrade, des responsables serbes de la région de Banja Luka et des Occidentaux. L'inconnue demeure la position de l'armée serbe, traditionnellement fidèle au général Mladic, lui aussi inculpé de *« crimes contre l'humanité »*. Des généraux serbes de Banja Luka pourraient cependant défendre le premier ministre s'ils reçoivent l'assurance de Belgrade d'être protégés des éventuelles représailles de Pale.

La mise à l'écart de M. Kasagic va de toute façon servir de révélateur de l'attitude internationale, alors que le processus de paix est en panne. Radovan Karadzic, qui s'était conformé aux aspects militaires de l'accord de Dayton, refuse l'application du chapitre civil et politique (retour des réfugiés, organisation des élections, liberté d'expression et de la presse...). L'Ifor a récemment répété qu'elle n'avait pas pour mission d'arrêter les personnes inculpées de *« crimes de guerre »*, même lorsqu'elles représentaient un obstacle évident à la paix en Bosnie.

Des experts soulignaient toutefois que le limogeage de M. Kasagic pourrait forcer la communauté internationale à intervenir afin de briser le pouvoir du fief ultra-nationaliste de Pale, accélérant en fait la reprise du dialogue entre les entités de Bosnie-Herzégovine. A Sarajevo, mercredi, un diplomate européen se félicitait du *« formidable choc provoqué par la dernière pirouette de Karadzic »*. *« Nous sommes au pied du mur,* dit-il, *et cela va peut-être nous aider à résoudre définitivement l'épineux problème de Pale. »*

Rémy Ourdan

Bob Dole se mobilise pour la campagne présidentielle

Devancé dans les sondages par Bill Clinton, le candidat républicain à la Maison Blanche renonce à son mandat de sénateur

WASHINGTON
de notre correspondant

Robert Dole a fini par choisir, mercredi 15 mai, une solution dictée par l'urgence. Le sénateur du Kansas, chef de la majorité républicaine de la Haute Assemblée et candidat quasi certain du Parti républicain à l'élection présidentielle de novembre, a renoncé à sa double « casquette » : il démissionne de son mandat de sénateur et abandonne ses lourdes responsabilités au Congrès pour se concentrer sur sa campagne présidentielle, qui bat sérieusement de l'aile. Le dernier sondage Gallup indique que 58 % des Américains seraient prêts à voter pour Bill Clinton, contre 38 % pour Bob Dole. La plupart de ses conseillers, ainsi que les « barons » du Grand Old Party, ont conclu que le sénateur du Kansas s'épuisait dans des joutes législatives peu fécondes, tout en renforçant aux yeux des Américains son image d'« homme de Washington ».

Jusqu'à présent, Bob Dole avait poursuivi une stratégie consistant à faire campagne en utilisant la tribune du Sénat et le prestige conféré par sa position de chef de la majorité. Un tel raisonnement pouvait se concevoir si M. Dole était capable de traduire en actes législatifs les principales promesses du Contrat avec l'Amérique, le programme républicain. Or tel n'a pas été le cas. M. Clinton a habilement usé de son veto pour contrer certaines propositions républicaines, expliquant aux Américains que celles-ci allaient aggraver leur situation financière.

Vieux routier de la course présidentielle (il s'est présenté à l'investiture républicaine en 1980 et en 1988), M. Dole, soixante-douze ans, a choisi de faire de l'allégement de la pression fiscale l'un des chevaux de bataille de sa campagne. *« C'est la Maison Blanche ou la maison »*, a-t-il lancé, mercredi. Bob Dole a annoncé une série de déplacements dans le pays sur lesquels il compte, manifestement, pour corriger son image et trouver une « inspiration », en allant au-devant des Américains.

Laurent Zecchini

L'Allemagne normalise ses relations avec la Serbie

BONN
de notre correspondant

Pour la première fois depuis le début de la guerre en Yougoslavie, un ministre allemand des affaires étrangères s'est rendu, jeudi 16 mai, en Serbie. La normalisation des relations entre Bonn et Belgrade intervient après une longue période de froid, marquée par la défiance et le soupçon réciproques. *« L'Allemagne a provoqué la guerre »*, a répété le président serbe pendant quatre ans, en dénonçant la reconnaissance précoce de la Croatie par le gouvernement de Bonn à la fin de 1991. *« La Serbie doit être mise à genoux »*, avait dit, quant à lui, Klaus Kinkel au printemps de 1992, répondant à un journaliste qui l'interrogeait sur les moyens de mettre un terme au conflit.

Ces algarades sont désormais mises de côté. *« Nous n'avons jamais mené une politique antiserbe. La Serbie doit retrouver une place en Europe »*, déclare Klaus Kinkel dans un entretien publié le 15 mai à Bonn. Avec la mise en place des accords de Dayton, l'Allemagne, après ses autres partenaires occidentaux, notamment la France, normalise ses relations avec Belgrade. Bonn a reconnu, le 17 avril, la nouvelle République yougoslave (Serbie et Monténégro) et a changé le statut de son chargé d'affaires en ambassadeur. Le directeur politique du ministère des affaires étrangères, Wolfgang Ischinger, s'est rendu à Belgrade la semaine dernière. La Serbie, de son côté, a un besoin urgent de retrouver sa place dans la communauté internationale. Elle voit en l'Allemagne un partenaire important au sein de l'Union européenne, où elle souhaite un jour être accueillie.

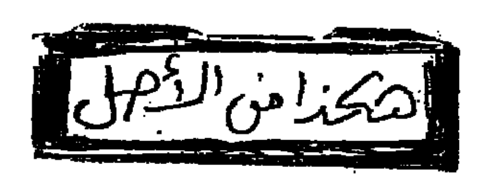
Perspective lointaine vue de Bonn : le ministre des affaires étrangères allemand entend avant tout parler avec ses interlocuteurs serbes de l'application des accords de paix. Il devait demander à Belgrade d'user de son influence pour que les dirigeants serbes de Bosnie isolent Radovan Karadzic et permettent la tenue d'élections avant septembre. Deuxième grand dossier de discussions avec Belgrade : le retour des réfugiés. D'une part, Bonn entend obtenir de Belgrade des assurances sur la sécurité des Bosniaques qui doivent retourner dans les régions serbes de Bosnie. D'autre part, le gouvernement allemand veut refouler vers l'actuelle République yougoslave 120 000 demandeurs d'asile, en majorité des Albanais du Kosovo. Belgrade réclame une compensation financière.

Le voyage du ministre allemand à Belgrade s'accompagne, enfin, d'une normalisation des relations économiques entre les deux pays. Les investisseurs allemands retrouvent le chemin de la Serbie. On apprenait, jeudi 9 mai, que Siemens venait d'obtenir un contrat portant sur un million de prises téléphoniques auprès des Postes et Télécommunications serbes. Tous les grands hôpitaux de Belgrade sont, par ailleurs, équipés de matériel Siemens, qui n'a jamais cessé, pendant la guerre, d'exporter le plus légalement du monde des pièces détachées afin de conserver ses positions sur le marché serbe.

Lucas Delattre

Le gouverneur de la Banque de Yougoslavie destitué

Le Parlement fédéral de Yougoslavie (RFY-Serbie et Monténégro) a limogé, mercredi 15 mai, le gouverneur de la Banque nationale de Yougoslavie, Dragoslav Avramovic, déjà désavoué par le conseil de la banque centrale. Le vote des deux Chambres intervient après des semaines de conflit entre le gouverneur et le conseil de la banque concernant l'adhésion au Fonds monétaire international, la politique fiscale et le processus de privatisation. M. Avramovic avait aussi dressé, mardi devant le Parlement, un sévère réquisitoire contre le gouvernement, dont la politique, selon lui, *« conduit le pays à sa perte »*. Le gouverneur déchu a annoncé qu'il porterait l'affaire en justice et prédit le retour rapide d'une inflation galopante. A l'annonce de son limogeage, la valeur du dinar sur le marché noir à Belgrade a aussitôt baissé de près de 10 %. En 1994, M. Avramovic avait délivré le pays de l'hyperinflation.



Les Etats-Unis et la Chine se lancent dans un nouvel affrontement commercial

Washington reproche à Pékin sa passivité sur le dossier des contrefaçons

Le contentieux commercial sino-américain a rebondi, mercredi 15 mai, avec la publication par les Etats-Unis d'une liste d'importations chinoises soumises à un relèvement de 100 % des droits de douane. Washington entend ainsi démontrer sa détermination à lutter contre la contrefaçon massive en Chine. Pékin a aussitôt riposté en menaçant de sanctions douanières une série de produits américains.

WASHINGTON
de notre correspondant

Une nouvelle fois, les Etats-Unis et la Chine s'engagent dans un affrontement susceptible de dégénérer en véritable « guerre commerciale ». Washington a confirmé, mercredi 15 mai, que si Pékin n'adopte pas, avant le 17 juin, des mesures significatives pour donner un coup d'arrêt à la véritable industrie de contrefaçons de produits américains qui prospère dans le sud de la Chine, les Etats-Unis feront passer à 100 % les droits de douane appliqués à un certain nombre d'importations chinoises. Le ministère chinois du commerce extérieur et de la coopération a aussitôt répliqué en rendant publique une série de mesures de représailles potentielles.

Cette apparente épreuve de force constitue en réalité une nouvelle étape des négociations bilatérales, même si, dorénavant, un compte à rebours est engagé. Celui-ci n'est pas nouveau : en février 1995, Washington avait déjà annoncé des sanctions commerciales dans le domaine de la propriété intellectuelle. Au cours de cette première « bataille des copyrights », la Chine avait attendu, le dernier moment, avant de se plier, du moins officiellement, aux exigences américaines. Ce sont les mêmes usines (on cite le chiffre de trente-quatre à Washington) de la province du Guangdong qui sont visées aujourd'hui.

Selon l'accord du 26 février 1995, les autorités chinoises s'étaient engagées à démanteler les ateliers qui fabriquent des contrefaçons de logiciels d'ordinateurs, de jeux et cassettes vidéo, enfin de disques compacts. Or ce piratage n'a fait qu'empirer, estime-t-on à Washington.

L'administration américaine est consciente des difficultés rencontrées par les Chinois pour interrompre cette production semi-clandestine. Mais le régime de Pékin, estime-t-on à Washington, a déjà montré sa capacité à fermer rapidement des usines qui fabriquaient des CD-ROM pornographiques. *« Notre décision ne devrait pas surprendre la Chine, nous avons donné à Pékin toutes les chances raisonnables – y compris lors de huit voyages –, de respecter les termes de l'accord conclu avec les Etats-Unis. Ce n'est pas une question de moyens mais de volonté et de responsabilité politique »*, a assuré Mme Charlene Barshefsky, secrétaire *ad interim* au commerce. Les sanctions américaines concerneraient essentiellement les produits textiles, ainsi que différents appareils électroniques (répondeurs téléphoniques, télécopieuses, téléphones portables, etc.). L'objectif est d'aboutir à un montant d'environ 2 milliards de dollars (10 milliards de francs), correspondant à peu près au manque à gagner que les contrefaçons chinoises font subir à l'industrie américaine.

De leur côté, les Chinois ont manifestement décidé – au cas où les choses tourneraient mal – de frapper fort : Pékin a dressé une liste impressionnante de produits américains qui, à leur tour, seraient taxés à 100 % : véhicules et pièces détachées, équipements de télécommunications, produits agricoles et d'élevage, huiles végétales, alcools, appareils photo, etc.

NÉGOCIATIONS DISCRÈTES

Ce n'est pas tout : Pékin se réserve la possibilité de suspendre toutes les procédures qui permettent l'implantation de sociétés commerciales et industrielles américaines dans le pays du Milieu. Le projet d'une usine d'assemblage de General Motors à Shanghaï serait particulièrement visé. La Chine dispose aussi d'un puissant moyen de pression dans le domaine de l'aéronautique : elle pourrait systématiquement privilégier le constructeur européen Airbus au détriment de Boeing, ce qu'elle a commencé à faire. A l'évidence, cet effet d'annonce, à Washington comme à Pékin, vise surtout à montrer à la partie adverse une détermination politique.

Il s'agit, en quelque sorte, du premier round d'une nouvelle phase de négociations plus discrètes. *« Nous n'avons pas encore fermé la porte »*, a souligné Leon Panetta, secrétaire général de la Maison Blanche. S'il est vrai que la Chine a plus à perdre que les Etats-Unis sur le plan économique, la position politique de Bill Clinton reste délicate. Bien que Robert Dole, chef de la majorité républicaine au Sénat, ait annoncé qu'il soutiendra le renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) à la Chine, les républicains continuent de critiquer le laxisme de l'attitude américaine à l'égard de Pékin, et surtout son incohérence.

Le gouvernement démocrate vient en effet de « passer l'éponge » sur la livraison au Pakistan de matériels pouvant entrer dans la production d'uranium militaire en raison des *« promesses »* chinoises de... ne pas recommencer. D'où la question que posent plusieurs responsables du *Grand Old Party* : est-il plus grave de pirater des disques compacts que de bafouer la non-prolifération nucléaire ?

Laurent Zecchini

Les nationalistes hindous appelés à former le gouvernement indien

NEW DELHI
de notre correspondant

A. B. Vajpayee, vice-président du Parti du peuple indien (BJP), arrivé en tête à l'issue des récentes élections législatives, a prêté serment, jeudi 16 mai, devant le président de la République, S.D. Sharma, en sa qualité de dixième premier ministre de l'Inde. Une coalition hétéroclite, composée des formations de gauche et de centre gauche, avait vainement essayé, ces dernières quarante-huit heures, de barrer la route du pouvoir au parti nationaliste hindou en s'appuyant sur le soutien du vaincu, le Parti du Congrès.

Le nouveau premier ministre a reconnu que sa formation *« n'a pu dégager une majorité absolue »*, tout en ajoutant que le *« mandat de l'électorat s'est, de manière générale, prononcé en notre faveur »*. *« C'est un mandat pour le changement, pour la décentralisation et contre la corruption »*, a indiqué un communiqué du BJP selon lequel un *« nouveau chapitre s'ouvre dans l'Histoire de l'Inde indépendante »*.

L'arrivée au pouvoir du BJP symbolise plus l'écrasante défaite du Parti du Congrès qu'une victoire claire pour la formation hindoue dont la marge de manœuvre est très étroite. Il n'est pas certain que les nationalistes hindous puissent se maintenir au-delà du 31 mai : si, d'ici à cette date imposée par le président de la République, le BJP ne peut prouver qu'il dispose d'une majorité à la Chambre, un autre parti sera appelé à former le gouvernement.

Le BJP n'a enlevé que 160 sièges (sur 545) et, avec le soutien de petits partis régionaux, il ne peut se prévaloir que de 195 députés. La majorité recquise est de 272 sièges. Le parti hindou va donc devoir gagner les faveurs d'indépendants ou de formations marginales qui hésitent encore à se rallier à lui.

L'image du nouveau premier ministre est un atout pour le BJP : cette « colombe » fait assaut de modération dans ses discours et donne l'impression de vouloir « gouverner au centre ». Mais s'il se maintient aux affaires on peut se demander comment il réussira à contrôler l'ardeur nationaliste des plus radicaux de ses supporteurs qui entendent imposer leur credo hindou dans une Inde pluriconfessionnelle. Car, pour nombre des 120 millions de musulmans, l'arrivée au pouvoir du BJP menace leurs intérêts. Ce parti avait joué un rôle central dans la destruction, en décembre 1992, de la mosquée d'Ayodhya, par des centaines de milliers de fanatiques hindous. Assaut qui avait provoqué les plus sanglantes émeutes intercommunautaires depuis la partition de 1947, et qui s'étaient soldées par la mort de milliers de personnes.

LA BOMBE ATOMIQUE

Le BJP assure pourtant qu'il protégera les disciples du Prophète. *« Il n'y aura aucune discrimination sur la base de la religion, de la région, de la caste ou de la classe*, a déclaré M. Vajpayee, mercredi, au cours d'une conférence de presse. *Dire que la structure démocratique du pays est en péril à cause de l'arrivée au pouvoir du BJP est une insulte pour le peuple indien. »*

Même si le BJP se maintient au-delà de la date fatidique du 31 mai, le parti hindou aura bien du mal à appliquer sa politique : s'il veut créer un code civil uniforme – il est opposé au *« statut personnel »* dont disposent les musulmans – ou abroger l'article 370 qui donne un certain statut d'autonomie au Cachemire, territoire disputé avec le Pakistan, il lui faut une majorité des deux tiers à l'Assemblée.

Le BJP a annoncé sa volonté de construire une bombe atomique que l'Inde possède vraisemblablement déjà – sans le dire –, mais les déclarations de M. Vajpayee à ce sujet restent vagues : *« Nous sommes en faveur d'un désarmement nucléaire global et ceux qui possèdent la bombe doivent nous écouter. Mais nous voulons une Inde forte et nous entendons garantir la sécurité de nos frontières. »* Il y a quelques semaines, il avait indiqué qu'il se gardait *« l'option de réviser la politique nucléaire »*. Faisant allusion à la querelle avec le Pakistan, il a répété que *« la partie occupée du Cachemire par les Pakistanais appartient de plein droit à l'Inde. »*

Le porte-parole du Parti du Congrès a annoncé que le *« gouvernement du BJP ne tiendra pas plus de huit jours »*. Le nouveau chef de l'alliance de gauche et de centre gauche, Deve Gowda, vient de rencontrer le président du Parti du Congrès et l'ex-premier ministre, Narasimha Rao, pour lui demander son soutien. Si le BJP ne réussit pas à dégager une majorité, cette alliance proposera donc de former un gouvernement.

Bruno Philip

L'ONU cherche le moyen de prévenir un génocide au Burundi

« Un coup d'Etat est de plus en plus probable »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les Etats membres des Nations unies s'inquiètent des risques de génocide au Burundi mais s'interrogent sur la meilleure manière de parer à cette menace. Les Européens estiment que la vision onusienne de la situation est *« trop apocalyptique »* et privilégient une *« solution politique »*. Les Américains ne veulent en aucun cas prendre la tête d'une opération militaire. Les Africains jugent que toute réponse militaire doit être collective et internationale. Résultat : aucun pays n'est prêt à jouer le rôle décisif que réclame l'ONU.

Pourtant, si le Burundi devait connaître la même tragédie qui a eu lieu, en 1994, au Rwanda, l'ONU n'aurait – cette fois – rien à se reprocher. Dans son rapport du 15 février, le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, avait proposé la création d'une *« force virtuelle »*, capable d'une *« réaction humanitaire rapide »*, illustration d'une sorte de *« diplomatie préventive »*.

Le secrétaire général estimait qu'un message ferme et crédible d'une communauté internationale déterminée à empêcher des massacres aurait un effet dissuasif. Mais, à l'époque, l'analyse française de la situation a prévalu. Paris jugeait que la moindre allusion à une opération militaire internationale pourrait susciter des réactions, *« par anticipation »*, des extrémistes. Attitude confortée par le gouvernement burundais et son armée majoritairement tutsie, qui refusent toute présence militaire internationale.

INTERVENTION MILITAIRE

Publié, au début de cette semaine, le nouveau rapport du secrétaire général est encore plus pessimiste. M. Boutros-Ghali est convaincu que la communauté internationale *« se doit de préparer des plans en prévision d'une intervention militaire au cas ou une catastrophe éclaterait au Burundi »*, intervention qui, toutefois, *« dépasserait les moyens de l'ONU »*. Ses conseillers prévoient même que la publication, en juin, du rapport de la commission d'enquête sur l'assassinat, en octobre 1993, de Melchior Ndadaye, premier président hutu du pays, pourrait déclencher un coup d'Etat contre l'actuel président, Sylvestre Ntibantuganya, lui-même hutu.

« Un coup d'Etat, non seulement ne peut pas être exclu, mais est de plus en plus probable », estime Chinmaya Gharakhan, membre du cabinet du secrétaire général. *« Il faut être prêt pour une intervention rapide et décisive pour étouffer le génocide dans l'œuf*, explique un diplomate, *mais les pays qui en sont capable n'en ont pas la volonté politique, et ceux qui veulent faire quelque chose n'en ont pas les moyens. »* Pourtant selon la même source, l'analyse onusienne de la situation est partagée par la plupart des pays membres : *« Ils reconnaissent que si une catastrophe venait à se produire, ils seraient obligés d'intervenir. Pourquoi ne pas prévenir ? »*

Washington, qui se dit prêt à fournir la logistique d'une intervention humanitaire, refuse d'y inclure des soldats. Les Européens, surtout la France, tout en admettant l'existence d'un *« génocide larvé »*, refusent de s'impliquer dans les efforts de l'ONU pour organiser une force militaire. Cependant, l'idée persiste, à New York, qu'en *« cas d'urgence »* la France serait le seul pays à avoir *« la volonté et la capacité militaire »* d'empêcher le génocide.

En essayant, mercredi 15 mai, de tirer les leçons du drame rwandais, les diplomates accrédités à l'ONU ont conclu qu'il était déterminant de *« pouvoir prévoir »*. Au sortir de cette réunion, Kofi Anan, sous-secrétaire général chargé des opérations de maintien de la paix, a affirmé que *« la performance de la communauté internationale et celle de l'ONU au Rwanda »* n'étaient *« en aucun cas défendables »*. *« L'Histoire nous jugera sévèrement*, a-t-il ajouté, *ne répétons pas les mêmes erreurs au Burundi. »*

Afsané Bassir Pour

Bouclage total de la Cisjordanie et de Gaza

ISRAËL a imposé, mercredi 15 mai, jusqu'à nouvel ordre, un bouclage total de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Selon la radio, ce bouclage vise à empêcher des attentats d'intégristes palestiniens avant les élections israéliennes du 29 mai. Les deux territoires font en fait l'objet d'un bouclage depuis le 25 février, à cause d'attentats qui ont causé la mort de 62 personnes en Israël, mais des allègements avaient été concédés, en vertu desquels quelque 10 000 Palestiniens avaient obtenu des autorisations de travail en Israël. Parmi ces derniers, seuls ceux qui sont employés dans les *« zones industrielles »* installées à la limite de la bande de Gaza sont désormais autorisés à continuer à s'y rendre et le transport de marchandises, ne sera pas interrompu. – *(AFP.)*

Le parquet de Milan fait arrêter sept dirigeants de la Fininvest

LES JUGES du pool *« Mani pulite »* ont ordonné, mercredi 15 mai, l'arrestion de sept hauts responsables de la Fininvest, le groupe de l'ancien président du Conseil italien Silvio Berlusconi, sous l'accusation de *« falsification aggravée de bilans »*, *« en concours avec Berlusconi Silvio »*. Le directeur financier, Livio Gironi, et l'ancien responsable de la trésorerie du groupe, Mario Moranzoni, ont été interpellés à Monaco, le premier en possession de documents compromettants, selon *La Repubblica*. Giuseppino Scabini, responsable de la caisse centrale de la Fininvest, Alfredo Zuccotti, directeur administratif, et Raffaele Maria Zenoni, directeur central, ont été arrêtés chez eux à Milan. Deux autres personnes sont introuvables, Giorgio Vanoni (chef du secteur international), en fuite depuis novembre 1995, et Candia Camaggi, responsable d'une filiale. Tous sont soupçonnés d'avoir falsifié les bilans de l'entreprise entre 1989 et 1995, et d'avoir constitué des sociétés-écrans permettant à la Fininvest de contourner les lois anti-trust. Silvio Berlusconi, actuellement jugé à Milan pour corruption, s'est dit victime d'un *« acharnement politique »*.

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : l'ancien ministre de la défense, le général-major Khaled Nezzar**, a estimé, dans un entretien publié, mercredi 15 mai, par la presse privée algéroise, que *« l'Etat et les institutions »* sortiraient *« renforcés »* de la crise. *« L'issue de cette tourmente se rapproche aujourd'hui »*, a-t-il ajouté. Par ailleurs, l'hebdomadaire satirique *Mesmar* a fait savoir, mercredi, que trois de ses journalistes venaient d'être arrêtés. Il leur serait reproché d'avoir publié des caricatures, ridiculisant le président Liamine Zeroual. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDONÉSIE : neuf des onze otages**, dont quatre Britanniques et deux Néerlandais, détenus depuis le 8 janvier par des maquisards papous indépendantistes en Irian Jaya, ont été libérés au cours d'une opération militaire, mercredi 15 mai. Ancienne colonie néerlandaise, l'Irian Jaya, partie occidentale de l'île de Nouvelle-Guinée, a été rattachée, en 1964, à l'Indonésie. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN : le premier ministre Lien Chan** et son gouvernement ont offert, jeudi 16 mai, leur démission, selon la Constitution. Le premier ministre, dont la nomination par le président doit être approuvée par le Parlement taïwanais, devait démissionner avant l'arrivée au pouvoir, le 20 mai, du nouveau chef de l'Etat, élu au suffrage universel direct. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : les septs Musulmans** remis vendredi 10 mai par les troupes de l'OTAN aux Serbes de Bosnie, qui les soupçonnent d'avoir commis *« plusieurs crimes contre des Serbes »*, pourraient être des rescapés de la colonne qui avaient fui l'enclave de Srebrenica lors de sa chute en juillet 1995. Le Comité international de la Croix-Rouge a indiqué, mercredi 15 mai, qu'ils figuraient tous sur la liste des 8 000 disparus de Srebrenica. – *(AP.)*

■ **HONGRIE/SLOVAQUIE : le traité de coopération hungaro-slovaque**, dont la ratification a été reportée à deux reprises par le Parlement de Bratislava, est entré en vigueur, mercredi 15 mai, à l'issue de l'échange des documents de ratification à Budapest. Six cent mille Hongrois de souche (11 % de la population) vivent en Slovaquie. – *(AFP.)*

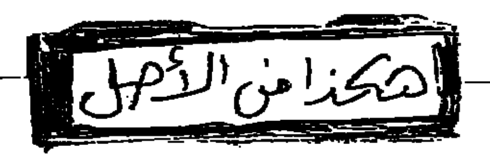
PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : les négociations avec l'ONU** à New York sur la formule *« pétrole contre nourriture »* ont été suspendues, mercredi 15 mai, jusqu'au retour de Moscou samedi du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. – *(AFP.)*

Taïwan reçoit son premier Mirage 2000-5 français

TAÏWAN vient de prendre possession de son premier avion de combat Mirage 2000-5 construit en France. Des pilotes taïwanais, chargés de la réception, ont officiellement procédé au vol de qualification, qui marque l'acceptation par le client du matériel produit, au cours d'une brève et discrète cérémonie à Bordeaux, où est installée la chaîne de fabrication. La préservation du secret a été spécialement demandée, par contrat, par Taïpeh. Au total, Taïwan a acheté soixante Mirage 2000-5 et mille deux cents missiles air-air Mica. Les livraisons devraient commencer en juin. Le contrat global est estimé à 30 milliards de francs. A ce jour, Taïwan a déjà versé quelque 70 % de la valeur de la commande, ce qui est, dit-on dans les milieux aéronautiques, une démarche assez exceptionnelle. Mais c'est, semble-t-il, la contre-partie à une exigence du client pour qui le fournisseur devra respecter les termes du contrat quoi qu'il survienne.





ÉCONOMIES Le débat d'orientation budgétaire, entamé mardi 14 mai à l'Assemblée nationale, s'est achevé mercredi. ● LES DÉPUTÉS de la majorité se sont montrés soucieux. Plusieurs orateurs UDF et RPR ont invité le gouvernement à faire preuve de *« pédagogie »* et de *« prudence »* dans son programme d'économies budgétaires. ● LAURENT FABIUS, président du groupe socialiste a interpellé, au cours du débat, le ministre de l'économie, Jean Arthuis, sur un projet prêté au gouvernement et qui consisterait à affecter aux recettes ordinaires du budget de 17 à 50 milliards de francs provenant de la contribution de France Télécom aux pensions de ses agents. ● LES SYNDICATS ont violemment réagi à l'expression *« mauvaise graisse »* employée mardi au Parlement par le premier ministre Alain Juppé au sujet de la fonction publique.

La majorité tempère son enthousiasme pour les coupes budgétaires

Mercredi 15 mai, les députés RPR et UDF ont fait preuve de circonspection à propos de la réduction des dépenses publiques envisagée par l'exécutif. En outre, ils ont jugé maladroite la formule employée la veille par M. Juppé sur les effectifs des fonctionnaires

VILIPENDÉE la veille par l'ensemble des orateurs de la majorité, soucieux d'afficher leur soutien aux *« drastiques »* orientations définies par le chef de l'Etat, la dépense publique a connu un net retour en grâce, mercredi 15 mai, à l'occasion de la fin du débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée nationale. Vingt-quatre heures s'étaient écoulées depuis que Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, avait ouvert les débats en affirmant avoir *« pris le parti de réduire les dépenses, toutes les dépenses »*. Vingt-quatre heures : autant dire une éternité.

Vingt-quatre heures, passées à soupeser les chiffres et à évaluer les risques, ont conduit les derniers orateurs de la majorité à afficher une beaucoup plus grande grande prudence. Porte-parole de l'UDF, Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges) a donné ce nouveau « la » : *« Il faut éviter de diaboliser la dépense publique en considérant qu'elle est toujours improductive »*, a souligné d'emblée celui qui fut, lors de l'examen de la loi de finances 1996, le principal défenseur d'un amendement visant à réduire le déficit budgétaire de 2 milliards. Dans cet exercice budgétaire, au long duquel il convient d'*« être à la fois prudent mais très volontaire »*, la fonction publique, a reconnu M. Thomas, est un *« épineux problème »* qui nécessite d'être *« sereins, courageux et mesurés »*. Tout en donnant lui-même quelques *« pistes »* de réductions de dépenses, l'ancien trésorier du PR a mis l'accent sur la nécessité de *« faire preuve de pédagogie »*.

Affirmant – sous les yeux de l'ancien premier ministre Raymond Barre (UDF-Rhône) – que *« les Français ne sont pas prêts à entendre parler d'un énième plan de rigueur »*, M. Thomas a invité le gouvernement à conclure un *« pacte fiscal »* qui aille *« dans le sens de la justice et de la simplification »*.

PLUIES DE DÉFICITS

Président du groupe RPR, ainsi que de la commission d'enquête sur les aides à l'emploi, Michel Péricard ne pouvait faire moins que de donner *« trois fois raison »* au gouvernement dans sa volonté affichée de *« tenir le cap de la réduction de ses déficits publics »*. Tout en affirmant que *« s'il y a plein accord entre nous sur ces objectifs, il y a également plein accord sur les moyens »*, M. Péricard a toutefois tenu à son tour à préciser les contours de la réduction des dépenses, en mettant l'accent, pour l'essentiel, sur ce qu'il convenait d'éviter : *« Ce n'est pas, comme je l'entends parfois, remettre en cause l'existence ou la qualité de nos services publics. [...] Ce n'est pas non plus [...] faire des coupes sombres au hasard, [...] n'oublions pas qu'il s'agit de faire des économies, non de jouer contre l'emploi, la cohésion sociale et la croissance ! » « Il serait totalement irresponsable de considérer que la dépense publique est par nature inefficace, et de faire comme si les services publics et les interventions de l'Etat n'avaient aucune utilité »*, a-t-il ajouté.

Cette prudence était d'autant plus de mise dans les rangs de la majorité que l'entrée en scène des chefs de file de l'opposition a contribué à faire basculer le débat de l'économie vers la politique, domaine dans lequel la perspective d'avoir à opérer des coupes budgétaires n'est guère souriante. *« Héritage »* contre *« mauvaise graisse »*, la polémique a vite repris le dessus.

Les déficits invoqués n'ont plus été seulement budgétaires. *« Il y en a trois autres*, a lancé Laurent Fabius, président du groupe socialiste, à l'adresse du ministre de l'économie et des finances, *le déficit d'emploi, le déficit de croissance et le déficit d'espérance. » « Nous avons souffert d'un déficit de transparence et de sincérité* [sous la précédente législature] », lui a répliqué M. Arthuis, avant d'ajouter à la liste, pour faire bonne mesure, le *« déficit de propositions »* de l'opposition. Ayant également évoqué la perspective d'un *« tour de passe-passe »*, d'un *« hold-up »* sur les retraites de France Télécom, M. Fabius n'a pas obtenu d'autre réponse que le rappel de précédentes *« cosmétiques comptables »* dans les entreprises publiques, sous les gouvernements socialistes : *« Pour France Télécom comme pour toute autre affaire, nous ne confondons pas recettes courantes et recettes résultant d'une modification du capital »*, a simplement précisé M. Arthuis.

« MESURE ET INTELLIGENCE »

L'ancien premier ministre socialiste n'a, toutefois, pas omis de passer à son tour en revue les chapitres susceptibles de faire l'objet de coupes : affirmant que *« l'objectif d'un service public est un fonctionnement efficace »*, M. Fabius a invité le gouvernement à trouver d'autres formes d'aide à l'emploi, en remplacement de celles qui *« semblent sans grande efficacité »*, et a condamné par avance toute éventuelle *« amputation sur l'éducation »* ainsi que sur le logement.

« Il faut une politique économique et sociale qui soutienne la demande, qui fasse toute sa place à la réduction de la durée du travail, qui comporte des programmes sectoriels », a-t-il ajouté.

Plus virulent, Jean-Pierre Chevènement (Territoire de Belfort), chef de file du Mouvement des citoyens, a affirmé, quant à lui, que ce débat *« participe d'une mise en condition systématique de l'opinion pour lui faire accepter une rigueur sans précédent et de nouvelles régressions sociales »*. *« La politique de réduction des déficits publics repose sur une vision libérale et dogmatique »*, a-t-il ajouté, en prédisant au pays *de nouvelles secousses sociales et monétaires »*. Dénonçant une *« course à la déflation sociale »*, Daniel Colliard (PCF, Seine-Maritime), a indiqué pour sa part que cette politique *« ne pourra que peser sur l'emploi et sur les rentrées fiscales et celles de la Sécurité sociale* [...] *en alimentant en définitive des déficits »*.

M. Arthuis ayant renvoyé toute proposition concrète sur les réductions de dépenses – hormis l'annulation d'un projet de construction de bureaux à Marne-la-Vallée – à la discussion du projet de loi de finances à l'automne, le chapitre économique pouvait être provisoirement clos. Au soir de ce premier débat d'orientation budgétaire, la politique avait donc pleinement repris ses droits. En marge de la discussion, Bernard Bosson (UDF-FD, Haute-Savoie), chef de file des députés centristes, soulignait également la nécessité de réduire les déficits publics, mais *« avec beaucoup de mesure et d'intelligence »* et *« pas à la hussarde »*. Avant de conclure, sous forme de boutade : *« Beaucoup de parlementaires ont compris qu'ils demandaient dès à présent leurs droits à la retraite à partir de 1998. »*

Jean-Baptiste de Montvalon

« Mauvaise graisse », une expression jugée unanimement malheureuse

QUELLE MOUCHE a piqué le premier ministre ? Mardi 14 mai à l'Assemblée nationale, Alain Juppé a affirmé, péremptoire, qu'il faut *« préférer une fonction publique moins nombreuse mais plus efficace [...] à une fonction publique qui fait de la mauvaise graisse »*. Nombre de députés de la majorité se demandaient, le lendemain, si cette assertion pour le moins péjorative était bien utile, tandis que la gauche, qui n'en réclamait pas tant, marquait son indignation.

Interrogation ironique chez Christian Bataille (PS, Nord). A qui pouvait bien penser le chef du gouvernement en faisant cette poussée de mauvais cholestérol ? *« Aux agents des impôts ? Bonne nouvelle pour ceux qui ne veulent pas payer leurs impôts ! Aux policiers ? Bonne nouvelle pour tous les délinquants ! Aux magistrats ? Bonne nouvelle pour les justiciables qui craignent une justice efficace ! Aux enseignants ? Bonne nouvelle pour ceux qui se sont toujours défiés de l'école de la République ! Aux infirmières ? Bonne nouvelle pour ceux qui remettent en cause un accès égal aux soins ! »*

Dans le même registre, Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, y est allé de son pamphlet. *« Ancien normalien, ancien inspecteur des finances, bref, ancien fonctionnaire lui-même, le jovial Juppé est trop averti des mots, des chiffres et des ravages de la démagogie pour lâcher pareille formule provocatrice comme cela, sans y avoir réfléchi. A moins qu'il juge inconvenant qu'on lui rappelle qu'il fut lui-même fonctionnaire. »* Et François Hollande, porte-parole du PS, a prédit que l'expression incriminée *« collerait à la peau »* de M. Juppé, avant d'ajouter que de tels propos n'étaient *« pas dignes d'un premier ministre »*, car ils reviennent à *« mettre à l'index une grande catégorie de Français, à les désigner comme boucs émissaires d'une mauvaise gestion des finances publiques »*.

JEAN ARTHUIS, BEAUCOUP PLUS PRUDENT

Côté majorité, on s'est demandé si la réduction du nombre de fonctionnaires n'était pas une opération trop sensible politiquement pour donner lieu à des dérapages verbaux. Monique Papon (RPR, Paris) n'avait qu'un mot pour qualifier cette graisse-là : *« Quel mot ! »* Bernard Bosson (UDF-FD, Haute-Savoie), chef de file des députés centristes et ancien ministre balladurien, a mis en garde contre *« les mots qui font mal »*. Jean-François Copé (RPR, Seine-et-Marne), proche du premier ministre, était l'un des rares à voler à son secours : *« Nos concitoyens ne nous critiqueront pas d'imaginer des fonctionnaires modernes. Si on présente bien ce discours, il passera bien. »*

A la fin du débat d'orientation, le ministre de l'économie, Jean Arthuis, est revenu prudemment sur la question. *« Les effectifs de la fonction publique sont, eux aussi, matière à interrogation »*, a-t-il rappelé, avant de préciser : *« Il faut sur ce sujet éviter d'offenser les fonctionnaires par une vision manichéenne. Nous avons tous un profond respect pour eux. Choisir de remettre en ordre les finances publiques, c'est aussi leur apporter une sécurité. Les accusations, les propos excessifs ne font que soulever les passions, quand nous avons besoin de lucidité et de courage. »*

Rafaële Rivais

Les syndicats crient au « saccage », à « l'insulte » et à la « provocation »

DEVANT LE CONSEIL SUPÉRIEUR de la fonction publique de l'Etat, réuni mercredi 15 mai pour examiner le projet de réforme du statut de France Telecom *(lire page 12)*, les représentants de cinq fédérations de fonctionnaires (UNSA, CFDT, CFTC, CGT et FO) ont exprimé leur indignation après les propos du premier ministre sur la *« mauvaise graisse »* de la fonction publique.

Le ministre de la fonction publique, Dominique Perben – qui a rendu hommage au *« dévouement »* des fonctionnaires –, a essayé de calmer les esprits en rappelant qu'Alain Juppé menait une *« véritable politique de concertation »* avec les syndicats de fonctionnaires, puisque le premier ministre l'a mandaté pour signer un important accord sur la résorption de la précarité (*Le Monde* du 14 mai), et pour transposer dans la fonction publique l'accord national interprofessionnel du 6 septembre 1995 sur la cessation anticipée d'activité.

Pendant que les représentants syndicaux montaient au créneau, leurs collaborateurs faisaient marcher les télécopieurs : avec sa petite phrase, M. Juppé leur a donné un formidable prétexte pour remobiliser les troupes à la veille de plusieurs manifestations.

TROIS MANIFESTATIONS

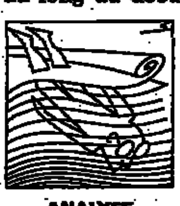
Ainsi, dans un communiqué diffusé mercredi, l'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilés estime que *« mettre à l'index les dépenses de fonction publique comme une* « mauvaise graisse » *de l'Etat relève de la provocation pure et simple, alors que leur part dans le budget n'a pas progressé ces dernières années et que leur poids a baissé par rapport au produit intérieur brut »*. L'UFFA-CFDT juge que M. Juppé remet en cause *« les engagements pris lors du sommet social de décembre 1995 d'ouvrir une négociation sur l'aménagement et la réduction du temps de travail dans les fonctions publiques, négociation qui, pour la CFDT, doit se traduire par des créations d'emplois »*. Elle invite donc les fonctionnaires à participer à la journée intersyndicale d'action du 23 mai, lancée à l'initiative de la CFDT *« pour l'emploi et la réduction du temps de travail »*.

L'Union nationale des syndicats autonomes, qui regroupe la FEN et la FGAF (UNSA), estime pour sa part que *« le gouvernement organise le saccage des services publics »*, en *« programmant des centaines de milliards de réduction de dépenses publiques, des dizaines de milliers de suppressions d'emplois d'éducateurs, de policiers, de postiers, d'infirmières »*. Elle appelle à une manifestation nationale pour la défense des services publics, le mercredi 29 mai.

L'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT juge que les propos d'Alain Juppé sont une *« véritable insulte à tous les fonctionnaires qui, dans des conditions de plus en plus difficiles, font le maximum afin de limiter les conséquences d'un manque criant de moyens en crédits* [et] *en effectifs »*. Elle les appelle à se joindre à la manifestation nationale des cheminots prévue pour le jeudi 6 juin à Paris par la CGT, la CFDT, FO et la CFTC. En marge du Conseil supérieur, la CGC a observé qu'*« après l'expérience de novembre et décembre 1995, le premier ministre aurait dû être amené à plus de prudence dans son propos »*.

L'Etat tenté d'être cigale avec les milliards de France Télécom

LE GOUVERNEMENT est-il réellement déterminé à jouer la carte de la sincérité budgétaire ? Officiellement, il le proclame. Tout au long du débat d'orientation budgétaire, il n'a cessé de répéter qu'il avait proposé aux députés ce nouveau rendez-vous précisément parce qu'il souhaitait mettre toutes les cartes sur la table et établir un diagnostic commun avec le Parlement, avant d'engager le douloureux redressement des comptes publics. Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a même parlé d'une *« opération vérité »*.


ANALYSE

Et pourtant, les mauvaises habitudes budgétaires ont visiblement la vie dure. Pour preuve, le projet auquel travaille secrètement le gouvernement, qui pourrait lui permettre de mettre la main sur plusieurs dizaines de milliards de francs provenant de France Télécom (*Le Monde* du 16 mai).

Le dispositif est le suivant. Une fois que France Télécom aura changé de statut, il est prévu que l'Etat reprenne à son compte le paiement des pensions des agents de l'entreprise. En contrepartie, celle-ci doit lui verser sur plusieurs années une somme considérable puisque, au total, elle devrait approcher 50 milliards de francs. C'est ce que les experts appellent une soulte.

En bonne orthodoxie budgétaire, l'usage de ces fonds ne souffre pas de discussion : les sommes doivent être mises en réserve, de sorte que l'Etat puisse faire face aux échéances prévues pour les retraites des agents. Or ce n'est pas le schéma sur lequel travaille le gouvernement. Même si aucun arbitrage n'est encore définitivement rendu, il étudie la possibilité d'affecter une grosse partie de ces fonds inespérés – de 17,5 à une trentaine de milliards de francs, selon des indications recueillies à Bercy – aux recettes ordinaires du projet de loi de finances pour 1997.

Si ce choix était retenu, il aurait évidemment de graves conséquences. D'abord, il brouillerait le message du gouvernement au moment précis où celui-ci tente de prouver qu'à la différence de ses prédécesseurs, il ne compte pas user d'expédients ni de tours de passe-passe pour redresser les comptes de l'Etat.

LE BON EXEMPLE DE LA SEITA

Ensuite, il poserait un très grave problème pour le financement de ces retraites à l'horizon 2010 ou 2015, les pensions devant approcher à cette époque une trentaine de milliards de francs l'an. Dans l'hypothèse d'une telle ponction, qui paierait ces sommes ? Le déficit budgétaire en sera-t-il aggravé d'autant ? Dans le cas de la Seita, privatisée au début de 1995, un problème identique s'était posé, mais une solution autrement plus vertueuse avait été trouvée. Un fonds de retraite avait été constitué avec la soulte versée par la société, et la gestion de celle-ci a été confiée à la Caisse des dépôts et consignations pour qu'elle la fasse fructifier.

La solution de la ponction au profit du budget de 1997 présenterait de plus pour le gouvernement un lourd risque politique. En d'autres circonstances, Pierre Bérégovoy avait suggéré que les recettes de privatisations soient mises en réserve, pour garantir l'avenir des régimes de retraite. En retenant une solution strictement opposée consistant à ponctionner un régime de retraite pour permettre à l'Etat d'assurer ses fins de mois, le gouvernement s'exposerait à de vives critiques.

« POLITIQUE DE GRIBOUILLE »

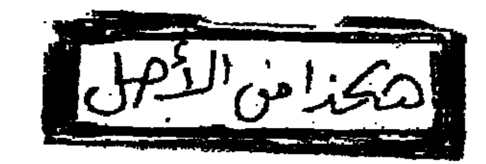
Enfin et surtout, de la part du gouvernement, cette décision viendrait accréditer l'idée que la rigueur affichée dans la réduction des crédits publics et dans celle du déficit budgétaire est largement factice. Alors quelle sera la décision finale ? La question fait l'objet d'une âpre lutte d'influence dans la majorité et aux sommets du pouvoir.

Alain Madelin, qui a encore ses entrées discrètes à Bercy, a eu vent du projet et se l'est approprié. Il a vendu la mèche lors d'un entretien aux *Echos* de mardi, en proposant que ce pactole soit utilisé de la manière suivante : *« Au lieu de dépenser cette enveloppe en dépenses courantes, mieux vaut l'affecter en gage de la réforme fiscale sur les deux prochaines années. Une baisse des impôts de l'ordre de 50 milliards sur les deux ans me paraît un bon ordre de grandeur. Cela dit, si le gouvernement a absolument besoin de cet apport de France Télécom pour boucler son budget 1997, faute d'économies suffisantes sur les dépenses, des opérations du même type peuvent être réalisées en valorisant le patrimoine d'autres entreprises publiques. »*

De son côté, le ministre des finances, Jean Arthuis, ne semble guère enthousiaste à l'idée d'avoir recours à une telle pratique. Tout juste admet-on à Bercy qu'il pourrait être envisageable d'utiliser 17,5 milliards de francs, déjà provisionnés par France Télécom, mais sûrement pas le complément. Ce serait, dit-on *« une politique de gribouille, sacrifiant le moyen terme au court terme »*. La polémique pourrait donc prendre de l'ampleur. Laurent Fabius ne s'est d'ailleurs pas privé d'interpeller le ministre à ce propos, mercredi à l'Assemblée, sans obtenir de réponse de M. Arthuis.

Le dernier risque du projet, s'il était retenu, est évidemment social. Comment les salariés de France Télécom réagiraient-il ? On le devine : à la veille du changement de statut de leur entreprise, qui a conduit les syndicats à appeler à une journée de grève le 4 juin, cette opération ne serait pas de nature à apaiser leurs inquiétudes.

Laurent Mauduit



REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE
PREFECTURE DE SEINE-SAINT-DENIS
PREFECTURE DU VAL-D'OISE

AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES

PROJET D'AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES AERONAUTIQUES DE L'AEROPORT CHARLES-DE-GAULLE COMPRENANT NOTAMMENT LA REALISATION DE DEUX NOUVELLES PISTES

Le public est informé de l'ouverture simultanée par arrêté interpréfectoral (Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis et *Seine-et-Marne) en date du 10 Mai 1996, d'enquêtes publiques relatives au projet d'aménagement des infrastructures* aéronautiques de l'aéroport Charles-de-Gaulle comprenant notamment la réalisation de deux nouvelles pistes, dont le maître d'ouvrage est Aéroports de Paris.

Les enquêtes publiques se dérouleront **DU LUNDI 3 JUIN 1996 AU MERCREDI 3 JUILLET 1996 INCLUS.**

OBJET DES ENQUETES

I - une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique

Cette enquête vaudra enquête publique au titre de la loi n° 83.630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, sur le territoires des 67 communes suivantes :

Arnouville-les-Gonesse, Bonneuil-en-France, Bouqueval, *Chennevières-les-Louvres*, Domont, Ecouen, Epiais-les-Louvres, Ezanville, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Groslay, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Le Thillay, Louvres, Marly-la-Ville, Montmagny, Montmorency, Piscop, Roissy-en-France, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Witz, Sarcelles, Soisy-sous-Montmorency, Survilliers, Vémars, Villeron, Villiers-le-Bel (Val-d'Oise),

Annet-sur-Marne, Charny, Chauconin-Neufmontiers, Claye-Soully, Compans, Dammartin-en-Goële, Fresnes-sur-Marne, Gressy, Jablines, Juilly, Le Pin, Le Plessis-aux-Bois, Le Plessis-l'Evêque, Longperrier, Marchemoret, Mauregard, Mesnil-Amelot, Messy, Mitry-Mory, Montge-en-Goële, Moussy-le-Vieux, Nantouillet, Saint-Mard, Saint-Mesmes, Thieux, *Villeneuve-sous-Dammartin, Villeparisis, Villeroy, Villevaudé, Vinantes (Seine-et-Marne),*

Aulnay-sous-Bois, Blanc-Mesnil, Pierrefitte, Sevran, Stains, Tremblay-en-France, Villepinte, Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

Elle portera également sur
- la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes :
  d'Epiais-les-Louvres, Louvres et Roissy-en-France (95),
  Mauregard, Mitry-Mory (77),
  Tremblay-en-France (93).

II - une enquête parcellaire

- *sur le territoire des 6 communes suivantes :*
  Epiais-les-Louvres, Louvres et Roissy-en-France (95),
  Mauregard, Mitry-Mory (77),
  Tremblay-en-France (93).

III - une enquête de déclassement

- de voies du domaine routier communal et départemental situées sur le territoire des communes de Tremblay-en-*France (93), Epiais-les-Louvres (95), Roissy-en-France (95) et Mauregard (77).*

IV - une enquête de déclassement

- du domaine public d'une partie des terrains acquis par le S.E.P.F.A. (Syndicat d'Equipement et d'Aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye) pour l'extension d'un cimetière intercommunal sur la commune de Tremblay-en-France.

CONSULTATION DES DOSSIERS

Pendant la durée des enquêtes DU LUNDI 3 JUIN 1996 AU MERCREDI 3 JUILLET 1996 INCLUS, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et de déclassement ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public dans les trois préfectures concernées, les sous-préfectures de Montmorency (95), Meaux (77), Le Raincy, Saint-Denis (93), et les 19 communes suivantes aux jours et heures habituels d'ouverture :

Epiais-les-Louvres, Louvres, Roissy-en-France, Domont, Ecouen, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Sarcelles, Soisy-sous-Montmorency, Villiers-le-Bel dans le Val-d'Oise, Mauregard, Mitry-Mory, Claye-Souilly, Dammartin-en-Goële en Seine-et-Marne, Tremblay-en-France, Pierrefitte, Stains et Villepinte en Seine-Saint-Denis.

En outre, un dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sera transmis aux maires et mis à la disposition du public dans les 48 communes suivantes :

Arnouville-les-Gonesse, Bonneuil-en-France, Bouqueval, Chennevières-les-Louvres, Ezanville, Groslay, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Le Thillay, Marly-la-Ville, Montmagny, Montmorency, Piscop, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Witz, Survilliers, Vémars, Villeron, dans le Val-d'Oise ;

Annet-sur-Marne, Charny, Chauconin-Neufmontiers, Compans, Fresnes-sur-Marne, Gressy, Jablines, Juilly, Le Pin, Le Plessis-aux-Bois, Le Plessis-l'Evêque, Longperrier, Marchemoret, Mesnil-Amelot, Messy, Montge-en-Goële, Moussy-le-Vieux, Nantouillet, Saint-Mard, Saint-Mesmes, Thieux, Villeneuve-sous-Dammartin, Villeparisis, Villeroy, Villevaudé, *Vinantes en Seine-et-Marne ;*

Aulnay-sous-Bois, Blanc-Mesnil, Sevran, Villetaneuse en Seine-Saint-Denis.

Le dossier de mise en compatibilité des plans d'occupation des sols et celui d'enquête parcellaire ainsi que des *registres seront mis à la disposition du public dans les trois préfectures concernées, les sous-préfectures de* Montmorency (95), Meaux (77), Le Raincy, Saint-Denis (93) et dans les 6 communes ci-après :

Epiais-les-Louvres, Louvres et Roissy-en-France (95),
Meauregard, Mitry-Mory (77),
Tremblay-en-France (93).

Les observations du public pourront être :
- consignées *par écrit sur les registres d'enquêtes prévus à cet effet aux lieux définis ci-dessus.*
- adressées au Président de la commission d'enquête au siège des enquêtes, la Préfecture du Val-d'Oise.

COMPOSITION ET SIEGE DE LA COMMISSION D'ENQUETE

Président : M. Maurice ROY, ingénieur général des Ponts et Chaussée honoraire

Membres titulaires : M. Daniel RUEZ, président de la compagnie nationale des commissaires-enquêteurs
M. André MONTSARRAT, ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire
M. André SALON, directeur de préfecture en retraite
M. Raymond JOSSE, urbaniste
Mme Marie-Françoise SEVRAIN, consultante en environnement
M. Claude PLOMION, directeur d'école en retraite

Membres suppléants : M. Jean-Claude REUILLE, géomètre-expert
M. Jean-Charles BAUVE, architecte D.P.L.G.

Le siège des enquêtes est fixé à la :
PREFECTURE DU VAL-D'OISE - Direction des Collectivités Locales, de l'Environnement et de l'Aménagement - Avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE.

PERMANENCES DE LA COMMISSION

Les membres de la commission d'enquête recevront le public en mairies de :

Epiais-les-Louvres samedi 8 juin 1996 de 9 H à 12 H samedi 22 juin 1996 de 9 H à 12 H	Louvres lundi 10 juin 1996 de 15 H à 18 H samedi 29 juin 1996 de 9 H à 12 H	*Roissy-en-France* jeudi 13 juin 1996 de 16 H à 19 H samedi 22 juin 1996 de 9 H à 12 H	*Domont* lundi 17 juin 1996 de 17 H à 20 H
Ecouen mardi 18 juin 1996 de 15 H à 18 H	Garges-les-Gonesse jeudi 13 juin 1996 de 16 H à 19 H mercredi 3 juillet 1996 de 9 H à 12 H	Gonesse samedi 15 juin 1996 de 9 H à 12 H mercredi 26 juin 1996 de 16 H à 19 H	Goussainville mercredi 12 juin 1996 de 16 H à 19 H samedi 22 juin 1996 de 9 H à 12 H
Sarcelles *jeudi 20 juin 1996* de 16 H à 19 H samedi 29 juin 1996 de 9 H à 12 H	Soisy-sous-Montmorency *vendredi 21 juin 1996* de 16 H à 19 H	Villiers-le-Bel *mercredi 12 juin 1996* de 16 H à 19 H lundi 1er juillet 1996 de 14 H 30 à 17 H 30	Mauregard *jeudi 13 juin 1996* de 16 H 30 à 19 H 30 mardi 25 juin 1996 de 14 H à 17 H
Mitry-Mory lundi 10 juin 1996 de 14 H à 17 H samedi 29 juin 1996 de 9 H à 12 H	Claye-Souilly samedi 8 juin 1996 de 9 H à 12 H vendredi 28 juin 1996 de 14 H à 17 H	Dammartin-en-Goële lundi 1er juillet 1996 de 16 H à 19 H	Tremblay-en-France mardi 11 juin 1996 de 9 H à 12 H samedi 29 juin 1996 de 9 H à 12 H
Pierrefitte samedi 22 juin 1996 de 9 H à 12 H	Stains mercredi 19 juin 1996 de 16 H à 19 H	Villepinte samedi 15 juin 1996 de 9 H à 12 H	

en sous-préfectures de :

Meaux lundi 24 juin 1996 de 16 H à 19 H	Montmorency mardi 2 juillet 1996 de 16 H à 19 H	Saint-Denis lundi 17 juin 1996 de 16 H à 19 H	Le Raincy lundi 1er juillet 1996 de 16 H à 19 H

Dans un délai d'un mois après la clôture des enquêtes, la commission d'enquête établira un rapport et présentera ses conclusions.

Ces documents seront tenus à la disposition du public et des personnes intéressées, en préfectures, sous-préfectures et dans les mairies des communes précitées pendant un an, à compter de la date de clôture des enquêtes.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication des rapports et des conclusions auprès des préfets concernés dans les conditions prévues au titre Ier de la loi du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public.

Le Préfet de la Seine-Saint-Denis
Jean-Pierre DUPORT

Le Préfet de la Seine-et-Marne
Didier CULTIAUX

Le Préfet du Val-d'Oise
Philippe DESLANDES

Service national : l'Assemblée favorable à un « rendez-vous citoyen »

La période de transition inquiète les députés

La mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'avenir du service national a terminé ses auditions, mercredi 15 mai, et doit remettre son rapport avant le débat, les 5 et 6 juin à l'Assemblée, du projet de loi de programmation. Les députés devraient préconiser le maintien d'un *« rendez-vous citoyen »*.

CHARLES MILLON avait inauguré, le 28 mars, la série de quelque quatre-vingts auditions de personnalités menées par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'avenir du service national. Le ministre de la défense est revenu en clôture, mercredi 15 mai, mesurer la *« besogne abattue »*, selon l'expression de Philippe Séguin, le président de l'Assemblée, qui a piloté l'affaire depuis deux mois. Même si la mission n'a pas encore formellement arrêté les conclusions qui seront présentées, dans quelques jours, par le rapporteur de la mission, Olivier Darrason (UDF-PR, Bouches-du-Rhône), les contours des recommandations des députés se sont clairement dessinées au fil du dialogue avec M. Millon.

M. Séguin a souligné, tout d'abord, que *« l'idée d'un rendez-vous citoyen obligatoire a fait son chemin »*, même si les avis restent très partagés entre, par exemple, Thérèse Aillaud (RPR, Bouches-du-Rhône), *« fondamentalement attachée »* à une telle période et Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) se moquant d'un tel « check-up *sanitaro-éducatif* ». M. Darrason a, d'ailleurs, précisé la nature de ce *« rendez-vous »* : constatant que les « trois jours » actuels se réduisent le plus souvent à une simple *« formalité »* de *« trois heures »*, il a déclaré que la mission avait réfléchi à *« quelque chose de plus intense, une période de deux, trois ou quatre semaines »* qui pourrait comprendre *« une initiation à la vie civique, aux problèmes de la défense, au maniement d'armes sommaire et à une remise à niveau physique »*. Bref, *« un moment un peu particulier et magique qui permettrait à ce creuset de se refaire »*.

Charles Millon a, bien sûr, invité les députés à ne *« pas re-proposer de façon discrète un service national court obligatoire »*. Mais il a fait une concession de taille au président de l'Assemblée. Comme celui-ci lui demandait s'il *« accepterait, juridiquement, le maintien de la conscription »* – autrement dit d'un système d'appel obligatoire de chaque classe d'âge de garçons, élargi, de façon volontaire, aux jeunes filles –, le ministre lui a répondu que c'est une question de *« sémantique »*, mais qu'il est possible de *« discuter »*.

APPEL AUX SURSITAIRES

Restait à évoquer le coût d'un tel dispositif, qui risque d'être sévèrement verrouillé après le vote par le Parlement, d'ici à la fin juin, de la loi de programmation militaire. M. Millon a indiqué, d'une part, que les crédits du bureau du service national (un milliard de francs) resteraient budgétés et seraient donc disponibles, et, d'autre part, qu'une *« petite somme supplémentaire »* pourrait être dégagée puisque la loi de programmation table, actuellement, sur l'hypothèse haute de 37 000 jeunes appelés sous les drapeaux (dans le cadre d'un service obligatoire), alors que tout indique que c'est l'hypothèse d'un service volontaire, ne mobilisant que 27 000 jeunes, qui sera retenue. M. Séguin ayant précisé que le coût d'une *« semaine monosexe »* de service national est de 500 millions, on semble s'orienter vers un *« rendez-vous »* d'au moins deux semaines. Et le président de l'Assemblée, qui semble avoir précisément calé les choses avec le président de la République, ajoutait, en aparté, que ce serait un bon moyen d'utiliser, à l'avenir, les quelque soixante-dix casernes menacées de fermeture.

Enfin les députés se sont montrés très inquiets des difficultés techniques, financières, mais également politiques de la période de transition entre le service actuel et ce futur *« rendez-vous citoyen »*. M. Séguin, appuyé, notamment, par Paul Quilès (PS) a soulevé le délicat *« problème de légitimité »* que rencontrerait le service national dès que le nouveau dispositif serait voté. *« On peut se demander si la pression ne conduira pas à une accélération de la mutation du service national »*, a-t-il ajouté. A Laurent Dominati (UDF-PR) qui lui demandait s'il ne serait pas possible d'utiliser les sursitaires pour *« nous dispenser plus vite, dès la première ou la deuxième année »* de l'appel des prochaines classes d'âge – c'est-à-dire des classes d'âge 1998 et 1999 –, le ministre de la défense a répondu : *« C'est possible. Nous allons utiliser les sursitaires pour répondre aux besoins. »* Exprimant le sentiment de nombreux députés, M. Séguin l'a nettement mis en garde : *« Si vous vous appuyez sur les sursitaires, donc sur un public beaucoup plus âgé et remuant, nous risquons d'être soumis à une pression formidable et de créer une situation politique qui ne sera pas évidente. »* Notamment en 1998...

La mission a également procédé, mercredi, à l'audition du général Hartmut Bagger, chef d'état-major des armées allemandes. Celui-ci a estimé que la dissolution d'unités françaises stationnées en Allemagne *« compliquerait »* la coopération entre Paris et Bonn et a précisé qu'il ne fallait pas toucher à la brigade franco-allemande de Mülheim et au 42e régiment de transmission français d'Achern, deux unités du Corps européen stationnées en Allemagne.

Gérard Courtois

L'amendement « buvette » finalement non retenu

LE PARLEMENT a définitivement adopté, mercredi 15 mai, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire (DMOSSS) qui, dans sa version finale, ne retient pas *« l'amendement buvette »*, conformément au souhait du gouvernement. Le Sénat, puis l'Assemblée nationale, ont adopté le texte issu de la commission mixte paritaire, après une *mobilisation contrainte de la majorité. L'amendement autorisant la vente* d'alcool dans les buvettes des clubs sportifs amateurs a donné lieu à de vifs débats à l'Assemblée, qui a connu une affluence exceptionnelle.

Plus d'une centaine de députés de la majorité a participé au vote final. De nombreux élus UDF et quelques RPR ont rejoint les communistes pour se prononcer contre le rejet de l'amendement, les socialistes étant absents. Le président du groupe RPR, Michel Péricard avait dû calmer ses troupes dont une partie protestait contre les consignes de rejet. Le gouvernement s'est engagé à rechercher un financement complémentaire pour les petits clubs.

PARLEMENT

■ **ENFANCE DÉLINQUANTE : le Sénat a adopté, mercredi 15 mai,** en première lecture, le projet de loi sur l'enfance délinquante défendu par le garde des Sceaux, Jacques Toubon. La majorité sénatoriale (RPR-UDF) a voté *pour, l'opposition (PS-PCF) s'est prononcée contre. Les sénateurs ont* repoussé un amendement présenté par Christian Demuynck (RPR, Seine-Saint-Denis) permettant l'incarcération de mineurs récidivistes âgés de plus de 13 ans et de moins de 16 ans.

■ **AIDE AUX ÉTRANGERS : les sénateurs ont adopté,** mercredi 15 mai, un amendement du gouvernement accordant une immunité familiale strictement délimitée en cas d'aide au séjour irrégulier d'un étranger, lors de l'examen, en deuxième lecture, du projet de loi sur la répression du terrorisme. Cette immunité, qui avait été rejetée par les députés, a été adoptée à l'unanimité au Sénat. L'opposition souhaitait appliquer au délit d'aide au séjour irrégulier d'un étranger, lorsqu'il est accompli en liaison avec une entreprise terroriste, les exemptions prévues en matière de recel de malfaiteurs. Elle s'est ralliée à la conception du gouvernement limitant l'immunité aux seuls ascendants ou descendants et conjoints, excluant à la *différence du recel de malfaiteurs, les frères et soeurs ainsi que les concubins.*

DÉPÊCHES

■ **FORMATION : le directeur général** de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), Didier Guibert a refusé, mercredi 15 mai, de commenter le *« rapport préliminaire »* de la Cour des comptes sur la gestion de cet organisme (*Le Monde* du 16 mai)et qui concerne une période où il n'était pas en fonction. Devant l'association des journalistes de l'information sociale (AJIS), il s'est félicité d'avoir engagé des réformes saluées par la Cour des comptes comme allant *« dans le bon sens »*, en particulier la mise en place définitive en janvier 1997 d'une comptabilité analytique.

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES : le ministre de l'économie et des finances,** Jean Arthuis, a indiqué, mercredi 15 mai, que le gouvernement *« a en projet d'ouvrir des discussions à l'automne »* sur la révision de l'évaluation des bases cadastrales *« pour appliquer au 1er janvier 1998 ces nouvelles bases »*, qui déterminent plusieurs impôts locaux. Il a confirmé avoir *« transmis le projet de révision des évaluations au comité des finances locales »*. Selon la loi Pasqua du 5 février 1995, cette révision aurait dû entrer en vigueur au plus tard le 1er janvier 1997.

■ **AMÉNAGEMENT : le ministre de l'économie a annoncé,** mercredi 15 mai, qu'il avait décidé d'annuler un projet de construction de bureaux du ministère de l'économie et des finances à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) intitulé *« Bercy 3 »*, qui représentait un investissement de 550 millions de francs *(lire page 5)*.

■ **PARIS : un projet de convention** entre la région Ile-de-France et la ville de Paris a été adopté, lundi 13 mai, au conseil de Paris, avec le soutien du groupe socialiste. Cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville, prévoit un apport de 50 millions de francs de la région aux actions en faveur des quartiers en difficulté de la capitale entre 1994 et 1998 dans les 10e, 11e, 17e, 18e, 19e et 20e *arrondissements. Le montant de la participation de l'Etat est identique.*

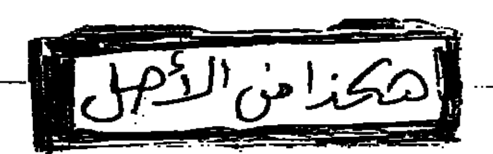
CORRESPONDANCE

Le coût du Rafale

Après la parution d'extraits, dans Le Monde *du 15 mai, du rapport parlementaire sur l'avion de combat Rafale, son auteur, Olivier Darrason, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, nous a fait parvenir une lettre dont nous publions ci-dessous un extrait.*

« Le coût de développement est de 47,25 milliards de francs. La part de l'Etat est de 36,5 milliards, le reste étant à la charge des industriels. Le devis de production (industrialisation, rechanges, simulateurs, achat des avions) est de 156,9 milliards pour 320 unités (air et marine). *Le coût total s'établit* donc, pour l'Etat, à 193,4 milliards de francs (valeur 1995). Si l'on ne réintègre *pas* le développement, le coût *fly away* (en état de vol) du Rafale varie de 304 à 315 millions de francs selon la version.

Par comparaison, le coût de développement de l'avion Eurofighter, pour 620 exemplaires, est de 76 milliards de francs et le prix de série est de 340 millions de francs à l'unité, mais l'Eurofighter est un intercepteur de défense aérienne, tandis que le Rafale est *multimissions* (attaque nucléaire et classique, appui, défense aérienne, reconnaissance, appareil navalisé, pouvant être catapulté et apponter sur un porte-avions). »



JUSTICE Jacques Toubon, ministre de la justice, a rendu public, mercredi 15 mai, le contenu de la réforme de la cour d'assises, qui faisait l'objet de controverses depuis plusieurs mois. ● CE PROJET, qui s'inspire des propositions formulées par le Haut Comité consultatif, consacre le droit de toute personne condamnée par une juridiction criminelle de faire appel, sans que celui-ci ne soit suspendu à *« un examen de sa recevabilité »* par la Cour de cassation. ● LE TRIBUNAL criminel, qui deviendra le *« tribunal d'assises »*, sera composé de trois magistrats assistés de quatre jurés recrutés par tirage au sort sur les listes électorales du département. ● LA LIMITE D'ÂGE inférieure ne sera plus de vingt-trois ans mais de dix-huit ans. L'objectif est que chaque accusé soit jugé dans un délai de quatre mois après sa mise en accusation.

La réforme de la cour d'assises renforcerait l'influence des magistrats

Le projet du garde des sceaux instaure un droit à l'appel « inconditionnel » pour toute personne condamnée en première instance. Le « tribunal d'assises » serait composé de trois juges professionnels qui encadreraient quatre jurés

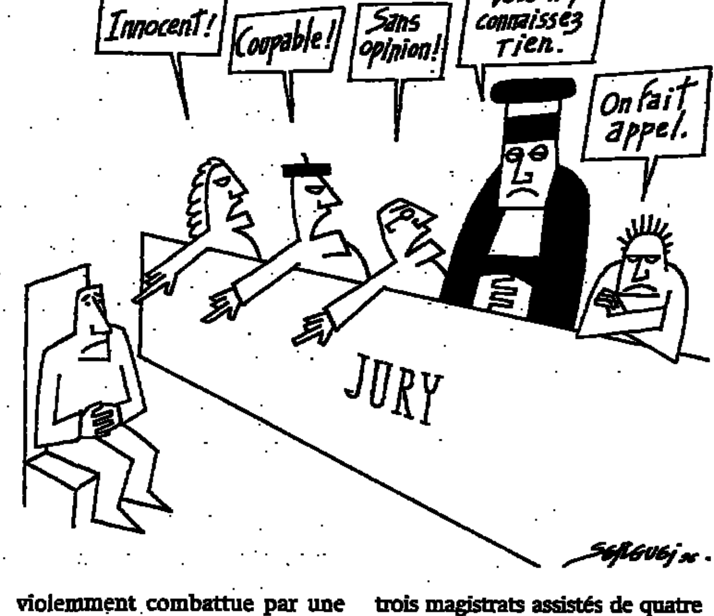
JACQUES TOUBON, ministre de la justice, a présenté, mercredi 15 mai, lors du journal de 13 heures de TF 1, les grandes lignes de son projet de réforme de la cour d'assises. Celui-ci contient deux éléments fondamentaux. Tout d'abord, on y trouve la consécration d'un droit à l'appel *« inconditionnel »*, dont disposera tout condamné par une juridiction criminelle. Ensuite, le garde des sceaux revient sur ses propositions antérieures en instaurant la présence du jury à chaque étape de la procédure criminelle.

● **Droit à l'appel.** Le droit à l'appel figurait déjà dans l'avant-projet présenté en septembre 1995. Mais le Haut Comité consultatif, créé le 6 février 1996 par Jacques Toubon, n'avait pas eu le même regard. Présidé par Jean-François Deniau et composé de juristes, d'écrivains, de personnalités et de journalistes, le Haut Comité proposait que l'appel soit subordonné à *« un examen de sa recevabilité »* par la Cour de cassation. Dans son rapport, parfois confus, publié le 30 avril 1996, le Haut Comité, manifestement partagé, justifiait l'instauration d'un « filtre » par le désir d'éviter les appels dilatoires et *« la paralysie de l'appareil de jugement »*.

Sur ce point, le ministre de la justice a opposé un refus catégorique et, selon un document de travail élaboré par la chancellerie, le projet maintient *« le droit inconditionnel de demander le réexamen au fond d'une affaire sans devoir se justifier des raisons pour lesquelles on le fait »*. Formulée aussi clairement, cette position satisfera un grand nombre de juristes qui avaient cru voir dans la procédure de filtrage un moyen pernicieux de détruire le principe de l'appel.

● **Composition du jury.** Le second élément fondamental, et sans doute le plus spectaculaire, est constitué par la mise en place d'un jury dans la juridiction qui sera chargée de juger en première instance.

Il s'agit d'un recul par rapport au premier projet présenté par M. Toubon, qui envisageait la création d'un tribunal criminel composé de trois magistrats et de deux « citoyens-assesseurs ». Sorte de juges semi-professionnels, ces derniers auraient été nommés pour trois ans par le ministre de la justice, sur proposition des magistrats de la cour d'appel. Cette composition, manifestement dictée par certains services de la chancellerie qui s'inquiétaient du coût de la réforme, a été violemment combattue par une majorité de juristes et mal reçue dans une opinion publique très attachée au jury.



Officiellement, il s'agissait, selon les mots de M. Toubon, de ne *« rien mettre au-dessus d'un jury »* qui aurait eu le dernier mot en appel. Mais l'intouchable souveraineté du jury est un mythe que le Haut Comité consultatif a renversé en insistant sur l'impérieuse nécessité de garder des jurés en première instance.

Selon le dernier projet, le tribunal criminel prendra le nom de tribunal d'assises et sera composé de trois magistrats assistés de quatre jurés recrutés par tirages au sort successifs sur les listes électorales du département. Autre changement, la limite d'âge inférieure pour être juré ne sera plus de vingt-trois ans mais de dix-huit ans. L'appel sera examiné par la cour d'assises telle qu'elle est actuellement composée, soit trois magistrats et neuf jurés. Mais le tirage au sort des jurés sera effectué sur les listes électorales de l'ensemble du ressort de la cour d'appel.

● **Motivation des décisions.** Le tribunal et la cour devront motiver leurs décisions. Cette disposition, souvent controversée, présente des difficultés pratiques dans la mesure où traduire les motivations de sept ou de douze personnes n'est pas chose aisée. Si le verdict sera rendu immédiatement après la délibération, la chancellerie précise seulement que la motivation devrait être rédigée par un magistrat professionnel unique, dans un délai de huit jours ou, exceptionnellement, de quinze jours.

Le Haut Comité consultatif, reprenant la suggestion de nombreux juristes et de praticiens de la cour d'assises, avait souhaité que les débats puissent faire l'objet d'une retranscription par sténotypie. Le projet de M. Toubon préfère l'enregistrement sonore intégral, qui ferait l'objet d'une retranscription seulement en cas de pourvoi en cassation ou de requête en révision. Mais cette disposition semble ne concerner que la cour d'assises, rien n'étant prévu pour le tribunal.

● **Délais de jugement.** Enfin, le projet prévoit plusieurs mesures destinées à raccourcir les délais de jugement. Il confirme la nécessité de supprimer l'étape obligatoire de la chambre d'accusation. Surchargée, cette juridiction est incapable de contrôler l'intégralité du dossier constitué par le magistrat instructeur. Ses arrêts, très critiqués, ne sont le plus souvent qu'une copie du réquisitoire définitif.

Désormais, le juge d'instruction aura la faculté de saisir directement le tribunal d'assises, mais son travail resterait contrôlé : la chambre d'accusation, qui prendrait le nom de chambre d'appel de l'instruction, pourrait toujours être saisie à tout moment par les parties au procès.

Le gain de temps sera appréciable, mais M. Toubon souhaite une plus grande célérité. Ainsi, le tribunal d'assises ne se réunirait pas par sessions trimestrielles, comme l'actuelle cour d'assises, mais *« chaque fois qu'une affaire devra être jugée dans les délais prévus par la loi »*. Le voeu du garde des sceaux est d'imposer que chaque accusé soit jugé dans un délai de quatre mois à compter de sa mise en accusation. Conscient de la surcharge que connaissent certaines juridictions, le projet envisage toutefois que le tribunal d'assises puisse, *« exceptionnellement »*, prolonger ce délai.

Depuis l'annonce de son projet d'instaurer une procédure d'appel des décisions rendues en matière criminelle, M. Toubon suit son dossier avec une assiduité remarquable. Jusqu'alors, son projet n'a subi aucun rertard. Selon la chancellerie, il devrait être transmis fin mai au Conseil d'Etat, avant d'être examiné par le conseil des ministres à la fin du mois de juin. Pour les membres de la commission des lois, il s'agira de refondre une partie fondamentale du code de procédure pénale avant que le projet ne soit soumis aux parlementaires au début de l'année 1997.

M. P.

La désignation des jurés à travers les âges

En 1790, il fallait avoir au moins vingt-cinq ans pour être juré. En 1793, cette limite fut ramenée à vingt et un ans, mais elle a été portée à trente ans par la Constitution de l'an VIII (1799). La situation resta figée jusqu'en 1972, où l'âge minimum requis fut fixé à vingt-trois ans. C'est cette règle qui est en vigueur aujourd'hui, même si une loi du 5 juillet 1974 a porté la majorité civile et électorale à dix-huit ans.

Il faut avoir au moins vingt et un ans pour etre élu d'une municipalité, d'un département ou d'une région, vingt-trois ans pour devenir député ou président de la République et trente-cinq ans pour être sénateur. Avant l'application, en 1980, d'une loi de 1978 instituant un véritable tirage au sort, une sélection des jurés par plusieurs commissions conduisait à ne faire siéger que des personnes d'âge mûr. Jusqu'en 1945, où les femmes ont été inscrites sur les listes électorales, le juré ne pouvait être qu'un homme...

Des propositions qui laissent planer quelques inquiétudes

LE 30 JANVIER 1993, au Sénat, lors d'un colloque sur le thème du « peuple magistrat », Jacques Toubon, venu en spectateur, déclarait : *« Ceux qui, comme moi, veulent défendre le jury doivent penser qu'il n'est pas infaillible et qu'il faut instituer un second degré de juridiction. »* Le propos n'était pas anodin, car on prêtait à M. Toubon, alors député RPR de Paris, l'intention de succéder à Michel Vauzelles, le garde des sceaux de l'époque. Malgré un passage au ministère de la culture, M. Toubon n'a pas perdu de temps. Son projet progresse tambour battant, même s'il a abandonné l'idée de créer un tribunal criminel composé de magistrats et d'échevins, ce qui constituait une curieuse façon de défendre le jury populaire. Avec les travaux du Haut Comité consultatif, présidé par Jean-François Deniau, le projet s'est nettement amélioré. Cependant, il comporte encore des aspects inquiétants.



ANALYSE

Quatre jurés devant le tribunal d'assises constituent un chiffre extrêmement faible. Si le rapport Deniau en proposait cinq, c'était déjà bien insuffisant pour permettre à ceux-ci de résister à l'influence incontestable des magistrats, qui parviennent, selon le propre aveu de certains d'entre eux, à emporter la décision même quand il y a neuf jurés. Une grande partie de cette influence se faisant pendant l'audience, la sténotypie des débats, proposée par le haut comité, limitait les dangers. Mais le dernier projet de M. Toubon ne retient l'enregistrement sonore que pour la cour d'assises. Rien ne permettra donc de contrôler *« la loyauté des débats »* en première instance.

Certes, il y a l'appel, mais l'effet modérateur de la sténotypie permettait d'en limiter le nombre. En cas de surcharge des cours d'assises statuant en appel, il est à craindre que se produise le phénomène observé en correctionnelle, où les magistrats ne cachent pas qu'ils condamnent plus sévèrement pour décourager les appels. Par ailleurs, la procédure de motivation des décisions fait frémir. Ainsi, sept personnes délibéreraient, la sentence serait prononcée sèchement et un seul magistrat rédigerait, *a posteriori*, une motivation qui ne serait communiquée que huit jours plus tard au condamné. Le fait que l'arrêt soit cosigné par le premier juré ne rassure pas. Ce compromis entre l'intime conviction et une décision raisonnée donne à la motivation des allures d'alibi juridique qui n'ont rien à voir avec l'idée première visant à donner un caractère rationnel au verdict.

SILENCE SUR LA FORMATION

Dans cet esprit, les juridictions internationales, comme la Cour européenne de justice et le tribunal de La Haye, disposent d'un superbe moyen de contrôle puisque les magistrats, minoritaires dans la décision, ont le droit de faire connaître, à côté de l'arrêt, l'*« opinion dissidente »*.

Ramener l'âge minimum des jurés à dix-huit ans est une proposition intéressante. Elle a le mérite de la logique puisqu'elle fait correspondre le droit d'être juré avec la majorité civile. Certains pays pratiquent inversement en exigeant que les jurés soient âgés d'au moins trente ans et l'Italie demande aux jurés d'appel un certificat de fin d'études primaires. Mais, en ce domaine, seul l'usage permettra de tirer une conclusion. Enfin, si le projet n'a été présenté que de manière lapidaire, certains silences sont alarmants. Le Haut Comité avait souhaité que les présidents de juridictions criminelles subissent obligatoirement une formation spécifique. Cette proposition paraît d'autant plus nécessaire que, selon le projet de M. Toubon, ce sont des magistrats du tribunal qui siégeront comme président en première instance. Leur expérience, limitée au tribunal correctionnel, mérite d'être enrichie.

Même si elle a dégagé quelques grands principes, la réforme de la cour d'assises est un grand chantier où l'on trouve encore de nombreuses insuffisances et qui mérite encore quelques mois de réflexion.

Maurice Peyrot

Mme Tissot, élue (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, entendue par le juge Halphen

LA VICE-PRÉSIDENTE (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, Mme Claude-Annick Tissot – qui a démissionné, le 11 mai, de la présidence de la commission des marchés – a été entendue, mercredi 15 mai, par le juge Eric Halphen, chargé du dossier des HLM de la Ville de Paris, lié au financement du RPR.

Mercredi 15 mai, on indiquait de source proche de l'enquête que Mme Tissot avait été entendue au titre de témoin à la suite de la publication par *Le Monde* et le *Canard enchaîné* de documents faisant état de multiples irrégularités dans la passation des marchés d'entretien et de rénovation des lycées de la région (plus de 25 milliards de francs depuis dix ans) et portant de graves accusations contre le président du conseil régional, Michel Giraud (RPR), et ses proches collaborateurs. Nommée, fin 1994, à la tête de la commission des marchés du conseil régional, Mme Tissot avait mis au jour toute une série d'irrégularités : opacité, non-respect des textes et des procédures, absence de contrôle juridique dans l'attribution des marchés concernant les lycées (*Le Monde* des 2 et 10 mai). Début 1996, une note interne établie sous son autorité et destinée à l'inspection des services en dressait la liste. Elle évoquait *« le recours excessif »* à la procédure des marchés négociés, aux appels d'offres restreints et aux procédures groupées et s'interrogeait sur le *« quasi-monopole »* donné par la région au bureau d'études Patrimoine Ingénierie *« sans la mise en place des contrôles adéquats »*.

PRESSIONS

En mars, dans une longue lettre adressée à M. Giraud, Mme Tissot avait violemment mis en cause le directeur-général adjoint des services, Xavier de La Gorce, accusé d'exercer des pressions sur la commission des marchés et de chercher à la déstabiliser. Elle affirmait, par ailleurs, que ses efforts pour contrer certaines dérives et imposer plus de transparence et de concurrence dans les procédures s'étaient heurtés à une forte résistance au sein du conseil.

Longtemps larvée, la crise ouverte par ces accusations et la décision de l'élue RPR de saisir la direction de la concurrence et des fraudes avait été portée sur la place publique, le 17 mars, par le conseiller régional des Verts, Jean-Jacques Porchez. Convaincu que l'affaire des lycées recoupait par certains côtés le dossier de fausses factures de la Ville de Paris, dans lequel le juge Halphen a mis en examen plusieurs responsables du RPR, il avait été entendu par le magistrat. A l'époque, Michel Giraud s'était publiquement félicité de voir la Commission *« remplir parfaitement sa mission »* et agir *« en parfaite conformité avec le code des marchés publics »*.

L'audition de Mme Tissot par le même magistrat intervient au moment où le président du conseil régional et la direction du RPR s'efforcent de calmer les remous suscités par cette affaire.

R-P. P.

Des membres de commandos anti-IVG condamnés à des peines de prison avec sursis

LYON
de notre bureau régional

La cour d'appel de Lyon a condamné, mercredi 15 mai, à des peines allant de six mois de prison avec sursis à dix-huit mois avec sursis une quarantaine de membres de commandos anti-IVG, condamnés en première instance à Lyon, Bourg-en-Bresse (Ain) et Roanne (Loire) pour entrave à interruption volontaire de grossesse lors d'actions qui ont été menées entre octobre 1994 et juin 1995.

Deux des prévenus se sont vu infliger une peine de dix-huit mois avec sursis et 20 000 francs d'amende pour leur participation à plusieurs actions. La peine de quatre membres du commando de Roanne, condamnés à trois mois de prison ferme en première instance, a été ramenée à dix mois de prison avec sursis.

La cour a accordé 3 000 francs de dommages et intérêts à chacun des syndicats CFDT et CGT des trois départements concernés, ainsi qu'au Planning familial, et 5 000 francs aux Hospices civils de Lyon.

Dans ses attendus, la cour a rappelé que *« quelque soit le sentiment que chacun peut avoir du bien fondé de ses idées, il ne saurait être toléré que, pour les faire prévaloir, soient employés des moyens illégaux »*.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

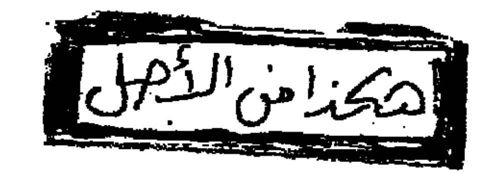
La cour d'appel n'a pas admis le caractère pacifique attribué à leur action par les militants anti-IVG, en relevant notamment que les manifestants avaient tenté de pénétrer dans les chambres de deux patientes, que des femmes hospitalisées avaient été *« nerveusement choquées au point de se voir administrer des calmants »* et que des membres du personnel avaient été bousculés.

« Dans un état démocratique, si chacun a la liberté d'exprimer ses opinions, il doit le faire dans un cadre légal » insistent la cour qui a également refusé, comme le demandaient les prévenus, de se prononcer sur le statut de l'embryon ou de l'enfant à naître, *« notions sur lesquelles les plus hautes autorités philosophiques, morales et scientifiques ne parviennent pas à se rassembler »*.

Les magistrats ont aussi rejeté les demandes de complément d'information présentées par les prévenus, qui avaient argué que la plupart des IVG pratiquées en France ne respectaient pas la loi Veil, au motif que les *« situations de détresse »* exigées par la loi ne sont pas forcément réelles. De telles vérifications *« contitueraient une violation (...)du droit de toute personne au respect de sa vie privée et familiale »*.

Alors que seuls sept des prévenus étaient présents lors du prononcé de l'arrêt, une centaine de personnes s'étaient rassemblés, dans le calme, à l'appel notamment du Mouvement français pour le planning familial, de la CFDT ou du PS, devant le palais de justice afin de *« défendre le droit des femmes »*.

Acacio Pereira



Les Etats-Unis vont commercialiser un test individuel de dépistage du sida

La portée de ce « kit », dont l'administration américaine a autorisé la distribution, est discutée

Un test individuel de dépistage du sida, vendu environ 200 francs, va être progressivement mis en circulation aux Etats-Unis. La réponse pourra être fournie par un laboratoire agréé dans un délai d'une semaine. Certains experts estiment que cette innovation risque de n'être guère utilisée par les personnes appartenant aux groupes « à risque » ; d'autres assurent qu'il s'agit d'un progrès susceptible de « sauver des vies ».

WASHINGTON
de notre correspondant

La décision de la Food and Drug Administration (FDA) d'autoriser la commercialisation du premier test individuel de dépistage du sida constitue à coup sûr une bonne nouvelle pour la firme Direct Access Diagnostics, une filiale du groupe Johnson & Johnson. Vendu 40 dollars (environ 200 francs) sous le nom de Confide HIV Testing Service, ce « kit » est probablement promis à un bel avenir industriel, surtout s'il fait l'objet d'une campagne de promotion adéquate. S'agissant, en revanche, de ses conséquences pratiques et psychologiques pour les clients et patients potentiels, les avis sont partagés.

En rendant public, mardi 14 mai, l'arbitrage de la FDA, Donna Shalala, secrétaire d'Etat à la santé, a souligné que « trop d'Américains ne savent pas quel est leur état s'agissant du sida. La connaissance, c'est la faculté de faire quelque chose, et celle-ci conduit à la prévention ». Selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC), plus de 60 % des Américains appartenant aux groupes « à risque » n'ont pas subi de dépistage. Le test proposé par Direct Access Diagnostics est d'un emploi simple : il consiste en une trousse contenant un petit bistouri servant à entailler le doigt. La goutte de sang récoltée devra être pressée sur un support absorbant, lequel comporte un numéro d'identification unique.

L'enveloppe du test doit ensuite être envoyée à un laboratoire agréé, qui rendra son avis une semaine plus tard. En cas de résultat positif, une double vérification sera effectuée. Pour le patient, qui téléphonera de manière anonyme – mais en mentionnant son numéro d'identification confidentiel – au « centre de résultats » de la société, deux cas de figure se présentent. Si le test est négatif, un simple message enregistré de six minutes rappelant les précautions à prendre pour éviter de contracter le sida sera diffusé. Le client pourra cependant, s'il le désire, parler à un conseiller médical. En cas de résultat positif ou douteux, l'appel téléphonique sera automatiquement transmis à un conseiller, qui dirigera son interlocuteur vers un service médical proche de son domicile.

La FDA assure que ce système de dépistage sera aussi efficace que celui utilisé par des médecins dans un cadre hospitalier. La commercialisation va cependant se faire progressivement. Dès le mois de juin, le « kit » sera disponible au Texas, dans les pharmacies, les infirmeries des écoles et les centres de soins. Il pourra, d'autre part, être adressé par poste.

Certaines organisations ont accueilli favorablement la décision de la FDA. Elles soulignent notamment que dans les communautés rurales, où la confidentialité est difficile à préserver, un test par correspondance représentera un indéniable progrès. D'autres, comme la National Association of People with AIDS, ont émis de sérieuses réserves. « *Sans conseils individuels attentifs, le risque de grave traumatisme émotionnel est réel pour les patients dont le test de dépistage est positif.* » Selon certains responsables, ce sont surtout les Américains qui ne font pas partie des catégories sociales dites « à risque », « *mais qui sont prêts à payer 40 dollars pour un sentiment de sécurité* », qui achèteront le test. L'administration ne méconnaît pas les inconvénients de ce nouveau système de dépistage, mais, selon Bob Hattoy, membre de la commission présidentielle sur le sida, les avantages l'emportent largement. « *Si vous êtes "positif", il vaut mieux le savoir le plus tôt possible* », estime-t-il. Selon lui, ce test individuel « *va sauver des vies* ».

Laurent Zecchini

Les maladies sexuellement transmissibles sont en recul chez les militaires

LA SYPHILIS, la gonococcie et les autres maladies sexuellement transmissibles (MST) sont de moins en moins fréquemment retrouvées chez les militaires français. Ces affections, conséquence de rapports sexuels à haut risque infectieux et non protégés, ont toujours été, en France comme à l'étranger, une préoccupation majeure des services de santé des armées. L'émergence, durant les années 80, de l'épidémie de sida a conduit les autorités militaires à renforcer les mesures d'information, de prévention et de surveillance. En France, ces efforts semblent avoir porté leurs fruits, comme en témoigne une publication signée d'un groupe de médecins militaires, publiée dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire de la direction générale de la santé.

Au terme d'une surveillance conduite sur douze années (de 1983 à 1994), les auteurs qualifient de « *flagrante* » la diminution de la fréquence de ces maladies. Leurs observations portent sur des effectifs annuels non négligeables : de 48 000 à 52 000 hommes pour les militaires cantonnés en métropole et de 30 000 à 35 000 pour ceux ayant effectué un séjour outre-mer. Cette surveillance épidémiologique portait sur la syphilis et sur la gonococcie, ainsi que sur différentes maladies dues à des germes transmis lors de relations sexuelles non – ou insuffisamment – protégées. Pour l'ensemble de ces affections, l'incidence annuelle est passée de 2 pour 1 000 en 1983 à 0,39 pour 1 000 en 1994. La courbe est parallèle chez les militaires d'outre-mer, chez lesquels la fréquence, nettement plus élevée, passe de 145 pour 1 000 en 1984 à 8,9 pour 1 000 en 1994.

« *Il est possible d'affirmer aujourd'hui l'existence d'une diminution de l'incidence annuelle des MST dans les armées françaises, diminution portant essentiellement sur la syphilis, sur la gonococcie,* écrivent les auteurs de cette étude dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire. *Cette baisse est en partie à mettre au crédit des actions menées pour la prévention du sida : grande campagne de sensibilisation en 1986, en 1988, en 1992 et en 1995 ; séances renforcées et répétées d'éducation pour la santé, distribution gratuite de préservatifs depuis 1986 pour les militaires affectés en zone tropicale et, depuis 1994, pour tous les appelés.* » Les militaires français sont ici aux avant-postes d'un mouvement beaucoup plus général. L'évolution observée chez eux est en effet superposable à celle constatée chez les civils.

En France, une diminution de l'incidence des gonococcies masculines a été notée dès 1986 et s'est poursuivie jusqu'en 1992, avant de se stabiliser. Reste le problème de l'infection par le virus du sida. Longtemps classée top secret, l'épidémiologie dans ce domaine commence aujourd'hui à être connue. Ainsi, entre 1986 et 1993, le nombre des cas de sida déclarés annuellement dans les armées françaises a oscillé entre 13 et 31 et celui de la séropositivité découverte sous les drapeaux entre 150 et 200. Tous les spécialistes médicaux militaires l'affirment : Djibouti et le Cambodge sont ici les lieux les plus dangereux, ce qui impose la mise en œuvre des mesures préventives les plus drastiques.

Jean-Yves Nau

Doutes sur l'identité d'un homme tué lors de la fusillade de Roubaix

LE SPRJ DE LILLE, qui mène l'enquête dans l'affaire de la fusillade de Roubaix, a lancé un message de recherche concernant Lionel Dumont. Les enquêteurs ne sont « *pas sûrs* » que ce Français de vingt-cinq ans converti à l'islam ait trouvé la mort lors de l'assaut des hommes du RAID, le 29 mars, révèle, jeudi 16 mai, *Nord-Eclair*. Selon le quotidien, Lionel Dumont « *aurait récemment passé un coup de fil à un ami dans la région. Il lui aurait indiqué qu'il se trouvait en Bosnie et il demandait à cette connaissance, un musulman, d'aller rassurer sa famille* ». Le procureur de la République de Lille, Olivier Guérin, n'a pas voulu confirmer ces informations.

Le 29 mars, les policiers du RAID avaient donné l'assaut contre une maison où étaient retranchés plusieurs hommes à l'origine de braquages sanglants dans la région. Quatre cadavres calcinés avaient été ensuite découverts dans les décombres. Trois d'entre eux avaient été rapidement identifiés, et ce n'est que quelques jours plus tard que le nom de Lionel Dumont avait été avancé pour le quatrième corps.

Les prothèses mammaires restent interdites jusqu'à évaluation

LE MINISTÈRE de la santé a annoncé, mercredi 15 mai, que la pose de prothèses mammaires à base de silicone, de plastique absorbant l'eau et d'huiles de soja ou d'arachide reste suspendue, à l'exception de celles contenant du sérum physiologique (eau distillée). Cette décision s'appuie sur les recommandations formulées lundi par l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem). Ces prothèses pourront être utilisées dans l'avenir si elles ont obtenu une autorisation sous forme d'homologation et après des évaluations qui vont être réalisées (*Le Monde* du 14 mai).

DÉPÊCHES

■ **FISC : le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise), réuni mercredi 15 mai, a mis en délibéré** au 9 août le jugement d'une affaire de fraude fiscale concernant Guy Lux, auquel l'administration fiscale reproche d'avoir dissimulé 6 millions de francs de bénéfices, ce que l'animateur de variétés, âgé de soixante-seize ans, conteste. L'avocat général a requis vingt mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende. L'avocat du fisc, partie civile, a estimé que la fraude était parfaitement établie mais a reconnu que « *la responsabilité de cet homme de spectacles et non de comptes est atténuée, ce qui n'exclut par l'infraction pénale* ».

■ **TRAFIC D'INFLUENCE : Yves Préault, adjoint au maire de Rennes**, trésorier de la fédération du PS d'Ille-et-Vilaine, et Albert Mercier, cadre supérieur de la filiale française de la société suédoise Flact, ont été mis en examen pour complicité de trafic d'influence et abus de biens sociaux, mardi 14 mai, par Pascal Lemoine, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Rennes. Ils sont soupçonnés d'être intervenus dans le versement d'un pot-de-vin de 300 000 francs au PS, en 1992, à l'occasion d'une sous-traitance à l'entreprise Balan industries de Dinan (Côtes-d'Armor). – *(Corresp.)*

■ **TAXIS : les cabs londoniens tentent de s'implanter à Paris.** Lors d'une réception à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, mardi 14 mai, la société Octobus a fait la promotion de ces fameux véhicules noirs. Les avantages du Fairway britannique, maintenant équipé d'une conduite à gauche, sont notamment sa solidité, sa maniabilité et son accès facile, notamment pour les handicapés, et la vitre de protection du chauffeur. Son prix (près de 200 000 francs hors taxes) est toutefois plus élevé que celui des modèles français comparables.

■ **LOTO : deux grilles comportant les six bons numéros, validées en Seine-Saint-Denis et dans la Somme**, rapporteront chacune plus de 50 millions de francs au titre du tirage exceptionnel du Loto doté de 100 millions de francs, marquant le 20e anniversaire de la création de ce jeu. L'une des grilles, pour une mise de 50 francs, a été validée à Montreuil (Seine-Saint-Denis), et l'autre, pour la même mise, à Bray-sur-Somme (Somme). Les gagnants entrent dans la liste des quinze plus gros gains de l'histoire du Loto, depuis sa création en 1976.

CARNET

PROMOTIONS

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Une liste de nominations, promotions et élévations dans l'ordre national du Mérite est parue au *Journal officiel* du 15 mai.

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

Jean Delannoy, président de l'Académie nationale du cinéma ; Pierre Racine, conseiller d'Etat honoraire ; André Turcat, président de l'Académie nationale de l'air et de l'espace.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

Henri Cartan, universitaire, membre de l'Institut ; Philippe Clément, président honoraire de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Paris ; Xavier Daufresne de la Chevalerie, ambassadeur de France ; Clémence Desroches, membre de l'Institut d'Egypte, inspecteur général honoraire des musées ; Pierre Douzou, membre de l'Institut, conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique ; Léon de Rosen, ancien haut conseiller du Programme des Nations unies pour l'environnement ; Philippe Rouvillois, inspecteur général des finances, membre du Conseil économique et social.

Parmi les promotions au grade de *commandeur*, on relève le nom de Pierre Tchernia, auteur, réalisateur et animateur d'émissions télévisées. Parmi les personnalités promues au grade d'*officier* figurent : Jean Amadou, chansonnier ; Hugues Gall, directeur de l'Opéra de Paris ; Jean-Paul Rappeneau, cinéaste ; Brigitte Deydier, ancienne championne du monde de judo ; Anne-Marie Famose, ancienne championne de ski ; Murielle Hermine, ancienne championne de natation ; Catherine Plewinski, ancienne championne de natation ; Jean-Claude Carrière, scénariste, réalisateur, écrivain ; Michel Sardou, auteur, compositeur et interprète ; Michel Bon, président de France Télécom.

Michel Boujenah, comédien ; Etienne Chatiliez, cinéaste ; Gilbert Montagné, chanteur et musicien ; Luc Alphand, double vainqueur de la Coupe du monde de descente en ski alpin, et Isabelle Autissier, navigatrice, figurent parmi les nommés au grade de *chevalier*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 15 mai 1996 sont publiés :

● **Mérite** : quatre décrets portant nominations, promotions et élévations dans l'ordre national du Mérite.

● **TGV-Est** : un décret déclarant d'utilité publique et urgents les travaux de construction d'une ligne nouvelle de chemin de fer à grande vitesse, dite « TGV-Est européen », entre Paris et Strasbourg, de création de gares nouvelles et d'aménagement des installations terminales de ladite ligne, ainsi que portant mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes concernées (*Le Monde* du 15 mai).

● **Agriculture** : un décret modifiant le livre VIII du code rural. Est annexée au *Journal officiel* la partie réglementaire du titre Ier du livre VIII, intitulé Enseignement et formation professionnelle agricoles

● **CNFPT** : un arrêté portant répartition des sièges attribués aux représentants des organisations syndicales de fonctionnaires territoriaux au conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) : CGT : 5, CFDT : 4, FO : 4, UNSA : 2, CFTC : 1, CGC : 1.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire

Ken,

nous t'aimons,

Arlette et Gérard.

Décès

– Sa femme,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard S. BENSON.

Une cérémonie de commémoration aura lieu le 1er juillet 1996, à 19 heures, en Dordogne, à la sonnerie Côte-de-Jor, 24290 Saint-Léon-sur-Vézère.

– La famille Steinweg Di Scanno,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Teresa DI SCANNO,

survenu à Gênes (Italie), le mardi 14 mai 1996, qui a mis son intelligence et sa passion au service de la diffusion du français en Italie.

– Le docteur Pierre-Louis Dufieux
et ses enfants,
Mme Louis Arnaud,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Suzy DUFIEUX,

survenu à Paris, le 5 mai 1996.

Les obsèques ont eu lieu à Ourouer-les-Bourdelins (Cher), le 10 mai.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Ses collègues et ses anciens étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André FORTIER,
professeur de mécanique,

survenu le 8 mai 1996.

– M. Dominique Nouvellet,
M. Gilles Brac de La Perrière,
Les présidents des conseils des sociétés du groupe Siparex,
Et l'ensemble des collaborateurs,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 13 mai 1996, de

M. Jean MONTET,
président fondateur de Siparex.

139, rue Vendôme,
69006 Lyon.
114, rue La Boétie,
75008 Paris.

Mme Gabriel MORAULT,
née Olga KENT,

s'est endormie dans la paix, le 11 mai 1996, à quatre-vingt-dix-huit ans. Toute une longue vie de tendresse pour tous, de gentillesse et d'humour. Elle a rejoint son mari, parti le premier, le 31 août 1993, après soixante-neuf ans d'amour.

De la part de ses enfants,
Françoise et Michel Decré,
Bernard et Jacqueline Morault,
Philippe et Françoise Morault,
De tous ses petits-enfants,
Et de tous ses arrière-petits-enfants.

11, rue Kervégan,
44000 Nantes.

– Marie-Pierre Poulain,
Et Thérèse de Luca,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette POULAIN,
docteur en médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile, le 15 mai 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 mai, à 12 heures, au cimetière du Montparnasse. Réunion à 11 h 45 devant la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

1, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Catherine Velly-Alfarroba,
Mlle Françoise Velly,
M. José Alfarroba,
ses filles et son gendre,
Pierre et Mathieu,
ses petits-enfants,
Les familles Jezequel, Velly, Alfarroba,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne VELLY,
née JEZEQUEL,

survenu le 14 mai 1996.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Brasparts (Finistère), le vendredi 17 mai, à 10 h 30.

21, rue Saint-Michel,
29190 Brasparts.
15, rue de Belfort,
92110 Clichy.

Remerciements

– Le personnel des établissements Froid et Machines Frigeant Service, La Lorraine du froid, Froid et Machines Alsace,
très touché par les témoignages de sympathie qui lui ont été manifestés lors du décès de son président-directeur général,

M. Yves DUBOURG,

remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

Anniversaires de décès

– Le 16 mai 1988, mon cher mari,

Axel GUIGUI,

partait.

Ne l'oubliez pas dans vos pensées.

– Il y a trente ans, le 16 mai 1966,

Yves MATHIEU,

né à Bône, engagé à dix-huit ans du côté de la France libre, avocat du FLN et militant anticolonialiste, était tué dans un accident de la route en Algérie.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Il y a huit ans, le 16 mai 1988,

Michel COTTÉ

nous quittait.

– Le 16 mai 1976,

Suzanne RACHLINE

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

De la part de ses fils Michel, Daniel, Jean-Claude et François.

André RAMOFF,
17 mai 1995.

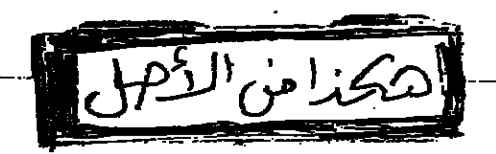
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et et aimé.

Expositions

– 1936-1945, Magnum avant Magnum, photographies de Cartier-Bresson, Capa, Rodger & Seymour. Jusqu'au 28 octobre, au CHRD, 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon.
Renseignements : 78-72-23-11.

Soutenances de thèse

– Mme **Elisabeth Cazenave** a soutenu sa thèse : « **La villa Abd el Tif et le mouvement artistique en Algérie 1907-1962.** »



Frondeuse Ecosse

Ecossais et Irlandais partagent un profond sentiment d'identité celte. Mais, contrairement au nationalisme irlandais, celui des Ecossais, récemment resurgi, est pacifique, tout en étant déterminé

IL était dans l'air du temps que Jacques Chirac pose le pied en Ecosse lors de sa visite officielle en Grande-Bretagne. Mais cette brève escapade à Glasgow, la capitale économique du Nord, n'est pas sans signification politique, car l'Ecosse est une nation à part au sein du Royaume-Uni, avec ses traditions et sa fierté nationale. Près de trois siècles après leur mariage plus ou moins forcé avec l'Angleterre en 1707, les Ecossais sont plus nationalistes que jamais et se sentent plus Européens que les politiciens londoniens. Surtout en ce 700e anniversaire du traité d'alliance franco-écossais, que le général de Gaulle qualifiait en 1942 de *« plus vieille alliance au monde »* et que les Ecossais appellent la *« Auld Alliance »*.

L'Ecosse commémore aussi un événement plus dramatique, le 250e anniversaire de la bataille de Culloden (16 avril 1746), qui mit fin à l'ultime révolte nationale et créa la légende de Bonnie Prince Charlie, le dernier des prétendants Stuart. Dans cette tourbière proche d'Inverness, les guerriers celtes et leurs familles furent massacrés par les troupes anglaises ; le pouvoir de l'aristocratie des Highlands fut anéanti et les populations déracinées. Le souvenir de Culloden est entré dans la mémoire collective. Au point qu'il est devenu un symbole de résistance à l'*« Auld Enemy »* anglais, y compris dans les Lowlands, plus riches et plus anglicisés, qui avaient pourtant applaudi le massacre de ces *« sauvages »* descendus des montagnes du septentrion.

Il flotte comme un air de fronde dans l'austère capitale de l'Ecosse en cet anniversaire de la « Vieille Alliance » qui rappelle les temps héroïques où le royaume des brumes était libre et où les couronnes d'Edimbourg et de Paris étaient cousines. Tout symbole est bon, désormais, pour exalter un nationalisme qui, s'il n'est réapparu que récemment, n'en est pas moins puissant, parce qu'il puise ses racines dans une longue histoire de victoires, mais surtout de défaites, face à l'« Ancien Ennemi ». Trois films viennent d'exalter la fierté des Ecossais : *Rob Roy*, tiré du roman de Walter Scott ; *Braveheart*, mélo hollywoodien sur Sir Robert Wallace, ce héros qui tint tête aux envahisseurs avant d'être écartelé et qui est devenu le film favori du leader nationaliste Alex Salmond ; enfin, *The Bruce*, qui relate la reconquête de l'indépendance lors de la bataille de Bannockburn (1314). La pluie d'Oscars qui s'est abattue sur *Braveheart* a fait fondre le coeur des Ecossais.

Comme chaque année, le match Angleterre-Ecosse du Tournoi de rugby des cinq nations est l'objet de surenchères nationalistes de la part de foules déchaînées ; plus encore cette année, où il déterminait le vainqueur du tournoi. Un mot approprié, car toute l'Ecosse était derrière ses champions qui allaient, c'était certain, venger les humiliations passées. Quand, une semaine avant le match, un petit feu éclata en pleine nuit dans l'hôtel d'Edimbourg où logeait l'équipe au chardon, les pompiers n'envoyèrent pas moins de six camions. L'exaltation était à son comble ; un journal consacra une page entière à l'*« Auld Enemy »*. On allait voir ce qu'on allait voir. Et on le vit : une équipe d'Ecosse paralysée, tétanisée par l'enjeu face à un adversaire déterminé et sans états d'âme, le même qui l'avait saignée à blanc pendant des siècles sur d'autres champs de bataille.

Nationalisme écossais comme irlandais partagent un profond sentiment d'identité celte. Mais, contrairement à un nationalisme irlandais enraciné dans des siècles de colonisation brutale et de persécutions religieuses, toujours à fleur de peau et parfois prêt à recourir au terrorisme contre l'Anglais honni, celui des Ecossais, récemment ressorti de la naphtaline victorienne, est pacifique et entend le rester – *« jamais on n'a tabassé un bobby »*. Mais il est aussi déterminé chez les cinq millions de « Scots » vivant au nord de la rivière Tweed. Longtemps brouillon et désordonné, chez un peuple divisé entre habitants des Lowlands et Highlanders gaéliques, il avait semblé mourir de ses querelles.

> Avec 33 % des voix aux élections européennes, le Parti nationaliste écossais est devenu la seconde formation locale

L'Ecosse a su profiter de l'Empire britannique. Ses colons – volontaires ou chassés de leurs terres par les *« évictions » (clearances)* – peuplèrent les colonies, dont l'Irlande du Nord, créant une diaspora de vingt millions d'âmes. Ses soldats se battirent pour le roi sur tous les champs de bataille, en Inde, dans la guerre des Boers, comme en témoignent drapeaux et plaques commémoratives dans la cathédrale Saint-Gilles. Ses marchands essaimèrent à travers le monde, les Jardine ou Swire créant les célèbres sociétés de commerce de Hongkong. Ses industriels rivalisèrent d'audace, ses savants d'ingéniosité, ses fonctionnaires aidèrent à gérer un Empire qui s'étendait sur tous les continents. L'ère des Lumières, l'*« Enlightenment »* écossais, donna au monde écrivains, philosophes et économistes comme Robert Burns, David Hume ou Adam Smith. Glasgow devint la seconde métropole britannique. Les « Scots » pouvaient déployer outre-mer leur énergie et leurs instincts guerriers pour le plus grand bénéfice de Londres. *« Nous étions les* butlers [majordomes] *de l'Empire »*, soupire, non sans fierté, Alex Salmond.

En échange, les Ecossais ont bénéficié d'une légende et d'une tradition toute prêtes, bien empaquetées et sans danger, avec kilts et tartans, dont les bardes furent Sir Walter Scott et surtout ce faussaire génial de James Macpherson, qui inventa de toutes pièces le poète Ossian, coqueluche des romantiques français. Après Culloden, les traditions des Highlands, notamment le costume, avaient été proscrites. L'historien Hugh Trevor-Roper raconte dans *L'Invention de la tradition* comment Thomas Rawlinson, un industriel quaker du Lancashire, inventa en 1727 un vêtement plus pratique pour ses ouvriers écossais.

Quelques décennies plus tard, ce *kilt* devint à la mode dans les milieux chics écossais, auquel il rappelait le « bon sauvage » de jadis. C'était le début du romantisme, et ce déguisement pour grands garçons ne représentait plus une menace pour l'Empire triomphant. Des filatures, qui s'étaient adjointes le soutien d'historiens, créèrent le *tartan* – un mot d'origine française – avant de définir elles-mêmes les motifs et les couleurs de chaque clan. Une mode était née ; le tissu écossais et le kilt devinrent les symboles de l'Ecosse, qu'aida à propager la reine Victoria, un ersatz d'identité qui est devenu une identité réelle, dit le journaliste et historien Alan Massie. La reine raffolait de son château de Balmoral, et John Brown, son valet de pied, portait la fameuse jupe plissée à carreaux.

AUJOURD'HUI, le kilt fait tellement partie de la tradition que son origine récente importe peu. Car, remarque l'un des rares hommes d'affaires à avoir épousé la cause nationaliste, le banquier Robin Angus, *« l'Ecosse du XIXe siècle était rien moins que romantique ; elle était urbaine, bourgeoise et industrielle »*. Pourtant, les jeunes portent à nouveau le kilt dans les grandes occasions. Le folklore qui avait occulté le sentiment national s'est remis à son service. Et le Parti nationaliste écossais (SNP), longtemps dormant et marginal, est devenu la seconde formation locale derrière le Labour : il a obtenu 21 % des voix aux élections de 1992 et 33 % aux dernières européennes. Son chef n'a rien d'un illuminé : ancien économiste à la Royal Bank of Scotland, Alex Salmond a redonné du sérieux à son mouvement et séduit un nouvel électorat peu désireux de sacrifier ses affaires au nom d'idéaux brumeux.

Car, si le nationalisme culturel écossais est largement partagé – sauf par une petite couche parfaitement anglicisée –, il n'en est pas de même du nationalisme politique. Tout d'abord, le Parti conservateur (et unioniste) au pouvoir à Londres rejette farouchement toute tentation de séparatisme, de décentralisation ou de dévolution dans lesquels il voit l'éclatement de la Grande-Bretagne ancestrale.

Le terme de « dévolution » est pourtant à la mode. Il est devenu le mot d'ordre du Labour, dont beaucoup de chefs, y compris l'actuel – Tony Blair – ont du sang écossais. Une convention constitutionnelle regroupant travaillistes, libéraux-démocrates, représentants du clergé et de la société civile, a adopté un projet de création d'un Parlement national qui reprendrait les pouvoirs exercés par le Scottish Office, branche écossaise de Westminster.

> « Les Anglais ne comprennent pas que Grande-Bretagne n'est pas synonyme d'Angleterre»

Il ne s'agit, en fait, guère plus que d'une régionalisation à la française, même si les optimistes préfèrent regarder vers le Québec, la Catalogne ou les Länder allemands. L'Assemblée, composée des députés écossais aux Communes et de représentants élus, gérerait les affaires courantes. Elle aurait le droit de percevoir des impôts, mais la pression fiscale supplémentaire ne pourrait dépasser les 3 %. C'est peu, par rapport à l'évolution en Europe, mais c'est beaucoup pour le Royaume-Uni, *« l'Etat le plus centralisé du continent »*, selon Robin Angus, qui voit dans l'Ecosse *« la plus importante nation privée d'Etat »*. D'où la difficulté qu'a rencontrée le Labour pour faire adopter cette réforme et l'opposition qu'elle rencontre chez les tories.

Pratiquement laminés de la vie politique locale, les tories mènent un combat d'arrière-garde, au nom de *« l'union »*, menaçant les Ecossais d'une catastrophe politique et économique en cas de sécession, affirmant que la *« Tartan Tax »*, qui découlerait d'une dévolution, les ruinerait et ferait fuir les investisseurs. Mais, pour le moment, ce sont surtout les électeurs qui fuient le parti de M. Major. Alan Massie, lui-même conservateur et anti-dévolution, l'explique ainsi : *« Le Royaume-Uni avait un establishment britannique, mais ce n'est plus le cas. La composition du parti tory a changé ; il est devenu plus anglais que britannique »*, et les Ecossais, même conservateurs, ne s'y retrouvent plus. Il explique aussi ce renouveau nationaliste par un *« affaiblissement continu du sentiment britannique. Les Ecossais ont bénéficié de la création de l'Empire, mais celui-ci a disparu et, avec lui, les perspectives qui leur étaient offertes. Le souvenir des deux guerres mondiales, autre facteur d'unification, est trop lointain pour les jeunes. Enfin, l'arrivée des mass media, en développant les contacts avec les Anglais, en particulier sportifs, a entraîné une hostilité anti-anglaise rampante qui n'existait pas quand j'étais jeune. L'identité britannique s'est affaiblie, l'identité écossaise s'est affirmée »*. Et M. Angus ajoute : *« Les Anglais ne comprennent pas que Grande-Bretagne n'est pas synonyme d'Angleterre. »*

TONY Blair en a tenu compte en promettant que la première réforme sur son agenda, une fois devenu premier ministre, serait d'assurer la dévolution. Alex Salmond n'y croit pas, mais il entend prendre le Labour au mot. Si la dévolution se fait attendre, le SNP ne pourra qu'être renforcé par la trahison du Labour. Mais si ce dernier tient parole, M. Salmond est persuadé que le mouvement qui aura été enclenché conduira irrémédiablement vers cette indépendance dont il rêve et qu'il prépare dans la respectabilité, ayant abandonné au coin du *glen* ses anciens oripeaux gauchistes. Le SNP a publié un programme chiffré – avec l'aide d'une société d'audit indépendante – pour prouver qu'une Ecosse séparée serait viable, surtout si elle récupère le pétrole de la mer du Nord. Un autre nationaliste est moins diplomate : *« Auriez-vous préféré être riches sous Vichy ou indépendants et pauvres ? »*, nous lance-t-il.

M. Salmond affirme que, si l'Ecosse avait été indépendante, elle n'aurait pas été frappée par l'embargo sur le bœuf britannique, car elle est moins atteinte que l'Angleterre par la maladie de la « vache folle ». Il ne conçoit l'indépendance que dans un cadre européen : *« Nous sommes plus ouverts au monde, plus européens que les Anglais car nous réalisons que la dimension européenne nous assure protection et liberté. »* L'Europe n'a-t-elle pas fort bien réussi à l'Irlande voisine ? Et *« ne pourra-t-elle pas remplacer l'Empire disparu comme champ d'action pour notre énergie et nos compétences ? » « Nous proposons, une fois secouée la domination de Westminster,* ajoute M. Salmond, *une sorte de confédération qui regrouperait tous les Etats et nations des îles Britanniques »* sous l'égide de la reine.

Le poète national Robert Burns écrivait, il y a deux siècles : *« Liberté et whisky vont de pair, amis levez vos verres ! »* S'il fallait prendre ce vers au pied de la lettre, force serait de constater que l'abondante consommation par les Ecossais de cet or brun n'a toujours pas entraîné leur indépendance. Reste que quand ils disent *« scotch »*, ils parlent des Écossais et de ce symbole national au parfum de tourbe et à la couleur de bruyère d'automne que les Anglais sont toujours incapables de distiller.

Patrice de Beer
Dessin : Alain Le Quernec



La Nouvelle-Calédonie, riche et sous-développée *par Jean Freyss*

JACQUES LAFLEUR et le gouvernement ont tenté de brusquer le processus de négociation pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. L'opération a tourné court et une nouvelle approche va devoir être trouvée.

Lors du référendum de 1988, les Français ont pris l'engagement que l'avenir institutionnel du territoire soit enfin fixé de façon irréversible en 1998. On parle beaucoup aujourd'hui du statut futur : Territoire ou Etat ? Autonome ou indépendant ? Selon quel mode d'association avec la France ? Une perspective politique claire et stable est indispensable pour préparer l'avenir.

Mais un changement de statut n'est pas suffisant. Décoloniser ce pays n'est pas simplement affaire de symbolique ou de cadre institutionnel. C'est bien la réalité sociale, économique et politique qui, depuis bientôt vingt ans, y est en attente de réformes.

Les accords de Matignon ont redistribué les pouvoirs. La décentralisation provinciale a permis à des Kanaks de gérer les affaires publiques sur une partie du territoire. D'importants moyens ont été mis en oeuvre pour « *rééquilibrer* » et « *développer* » le pays. Si beaucoup a été fait, aucun problème de fond n'a été réglé. Les déséquilibres majeurs subsistent ; le développement reste une incantation qui ne se traduit guère dans la réalité.

Il est facile de désigner le coupable : le comportement d'assistés des Kanaks. Il est vrai que le changement exige l'initiative et la responsabilité. C'est ce que disait bien Michel Rocard en 1988 à Poindimié : « *Vous aspirez à des responsabilités ? Bravo ! Mais il faut que vous soyez responsables (...). On n'achète pas la dignité avec des subventions.* »

Le monde kanak doit effectivement trouver les réponses aux nécessaires adaptations au « monde moderne ». Mais se contenter d'appeler au changement des mentalités élude le fond du problème : ce n'est que la face visible de l'économie assistée qui domine tout le territoire, le monde kanak et plus encore l'économie de Nouméa. C'est l'adaptation des gens à un système qui favorise la course à l'argent facile, entretenue par les transferts financiers de la métropole. Les premiers bénéficiaires de cet assistanat ne sont pas les Kanaks mais les grandes fortunes de Nouméa et leurs clientèles.

Chaque année, 4 milliards de francs (plus du tiers du PIB calédonien ; plus que la totalité du budget *du Mali qui a huit millions d'habitants*) sont versés par la France pour maintenir artificiellement la richesse du Caillou.

Cette générosité a malheureusement un effet pervers. Les mécanismes économiques privilégient l'administration et le commerce et stérilisent toute incitation à la production. Un seul indice : chaque année, une part importante de l'épargne locale (équivalant au tiers du montant des transferts publics) ne trouve pas à s'investir localement et alimente une fuite massive de capitaux privés.

Chaque année, 4 milliards de francs – plus que la totalité du budget du Mali – sont versés par la France pour maintenir artificiellement la richesse de ce territoire

Mis en place au moment du boom du nickel (1970), ce système s'est peu à peu enfoncé dans le cercle vicieux d'une dépendance et de distorsions économiques croissantes. Il se résume à une contradiction : un pays riche, une économie sous-développée.

Les multiples actions pour le développement veulent faciliter, par des subventions, les initiatives productives. Mais dans le contexte de l'économie assistée, c'est comme si l'on se contentait d'ajouter de l'essence dans le réservoir d'une voiture qui n'avance pas, sans s'apercevoir (ou en feignant d'ignorer) que c'est le moteur qui est en panne... Comment s'étonner alors que la voiture ne bouge pas, que le développement ne soit jamais au rendez-vous fixé par les plans et les programmes ?

L'appel à l'esprit de responsabilité aurait plus de chance d'être entendu si le développement n'était pas contrecarré par les mécanismes pervers de cette économie assistée. La stagnation de la production (en dehors des poussées conjoncturelles du nickel), la montée du chômage, les extraordinaires inégalités sociales, la dépendance croissante vis-à-vis de la France annoncent un avenir lourd de menaces. De retour d'une tournée de conférences-débats sur le *Caillou, je peux témoigner d'une* chose : les Calédoniens, dans toutes les communautés, sont de plus en plus nombreux à dire que le pays « *va droit dans le mur* », même si la métropole continue d'être généreuse.

Le rééquilibrage géographique ne fait que redistribuer la richesse existante. Il faut maintenant engager un rééquilibrage économique, couplé avec un rééquilibrage social.

Le rééquilibrage économique répond à un objectif simple : rendre attractif l'effort productif. Cela suppose une restructuration profonde de la répartition de la richesse qui s'accumule aujourd'hui anormalement dans les hauts revenus de la fonction publique et dans les marges du commerce d'importation. C'est aussi rétablir la compétitivité des productions locales par un réajustement des systèmes de prix. C'est transformer la fiscalité pour plus de justice et d'efficacité économique. C'est mettre l'épargne locale au service du développement.

On objecte souvent que si la Calédonie ne produit pas, c'est qu'elle est trop petite, trop éloignée de tout. Bien sûr, il n'est pas possible d'implanter de grandes industries traditionnelles. Mais le handicap de sa petitesse a sa contrepartie : les besoins sont à sa mesure. On peut trouver des petites « niches » de marché adaptées à ses caractéristiques, aux atouts que constitue un bon niveau d'infrastructures et de formation d'une partie de la population.

La mise en oeuvre de ces réformes économiques peut aussi induire un vrai rééquilibrage social que les mesures d'assistance pratiquées actuellement ne permettent pas. Un exemple : le SMIG local est 30 % plus faible qu'en France, alors que les hauts salaires publics sont deux fois plus élevés. Il faut profiter *des réformes pour réduire cette* échelle des revenus en agissant par les deux bouts.

Un ensemble cohérent de réformes est aujourd'hui indispensable pour que le développement cesse d'être un alibi. J'ai souvent entendu dire : « *Il faut changer, mais c'est impossible.* »

Impossible, parce que ce serait la misère. Faux, car c'est au contraire le système actuel qui gaspille les richesses. Le réformer, c'est mieux utiliser les potentialités du pays, mieux utiliser les transferts métropolitains, développer la richesse locale, réduire les poches de misère qui coexistent avec les grandes fortunes.

Impossible, parce que, politiquement, il ne peut pas y avoir de consensus sur des réformes qui remettraient en question les privilèges que les loyalistes protègent en défendant le *statu quo*.

L'objection est plus sérieuse. Il y a toujours eu de grandes résistances au changement, par exemple dans les domaines de la fiscalité ou des revenus de la fonction publique. Mais la recherche d'un consensus ne concerne pas seulement deux partenaires, le RPCR et le FLNKS. L'Etat, s'il cesse de prétendre être un simple arbitre, a non seulement la possibilité, mais aussi le devoir, d'être acteur dans ce changement. C'est lui qui porte la responsabilité de la colonisation et de cette société assistée qu'il a délibérément façonnée après le boom du nickel au début des années 70. C'est lui qui entretient ce système par les transferts publics.

L'Etat français saura-t-il enfin réussir une décolonisation ? Attendra-t-il encore qu'il soit trop tard pour opérer les changements indispensables ?

Jean Freyss est maître de conférences en économie à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

Que faire du siège du « Lyonnais » ?

par Jean-Marc Delaunay

L'INCENDIE du siège « second » du Crédit lyonnais, à Paris – le premier était là où le nom de la banque l'indiquait – a peiné tous ceux qui ont vécu non loin de ce site remarquable des Grands Boulevards. Les causes de ce sinistre sont à déterminer. Elles ne peuvent nous empêcher de réfléchir au devenir de cet énorme bâtiment que certains parlent d'« *abandonner* », au moment où le métier de banque subit une désincarnation massive autant que brutale. Messagerie riche après messagerie rose !

Les dettes du Crédit lyonnais envers la nation française sont parvenues à une telle altitude qu'il n'est plus possible d'envisager un transfert « tranquille » vers un autre site, sans contrepartie. La banque devrait à l'amiable céder pour une somme symbolique – je suggère 1 franc – ce bâtiment à l'Etat, qui pourrait en faire usage, selon des critères à déterminer.

L'auteur de ces lignes, qui a eu le loisir de pouvoir consulter les archives historiques du Crédit lyonnais – parmi les mieux organisées de France – et celles d'autres entités, où il fut toujours bien accueilli, ne peut que se lamenter des difficultés souvent rencontrées par les chercheurs pour la libre consultation des archives économiques – notamment bancaires – de France. Il en est de même, de plus en plus, des archives nationales et diplomatiques, « *éclatées* » entre de multiples sites aussi mal accessibles les uns que les autres.

C'est pourquoi ce splendide édifice pourrait être transformé, soit :

1) En centre national des archives bancaires et économiques, par l'intégration des fonds issus des grandes banques actuelles et défuntes. On peut citer – en compagnie des papiers du Crédit lyonnais – les archives de la Banque de France, du Crédit agricole, du Crédit foncier, de la Caisse des dépôts et consignations, de la Société générale, de la Banque nationale de Paris, de Paribas, etc.

Les fonds des grandes – et moins grandes – sociétés d'assurances trouveraient aussi leur place, sans oublier bien d'autres entreprises. Cette fondation rendrait inutile pour de nombreuses décennies le Centre des archives (nationales ?) du monde du travail, sis à Roubaix, lieu incommode pour la quasi-totalité des chercheurs.

2) En centre des archives diplomatiques, c'est-à-dire en rassemblant – *enfin en un lieu unique* – les dépôts de Paris (Quai d'Orsay, archives politiques), de Colmar (occupation française en Allemagne) et de Nantes (archives des postes et divers).

Il y a là un enjeu international majeur. *Les archives diplomatiques* d'une nation sont le point d'ancrage essentiel des chercheurs étrangers. Leur accès et les commodités de consultation symbolisent en fait le niveau de développement d'un pays. Jamais les archives diplomatiques de ce grand et vieux pays qu'est la France n'ont reçu le traitement qu'elles méritent pleinement. Elles ont toujours été à l'étroit.

Les moyens manquent nettement. Ils conditionnent les réflexes de rétention – par manque de classement plus que par mauvaise volonté – qui frappent encore régulièrement les équipes de conservateurs professionnels de haut niveau qui *en ont la charge*. Cela doit cesser. La « balkanisation » des archives d'Etat – dénoncée par Mme Carrère d'Encausse et d'autres personnalités – devrait être combattue avec vigueur. Le bâtiment du boulevard des Italiens y pourvoirait pour très longtemps, sans effort financier *démesuré*.

3) Enfin, les Archives nationales elles-mêmes, trop à l'étroit dans le Marais, pourraient envisager de rapatrier sur Paris les centres de Roubaix mais aussi d'Aix-en-Provence, voire de Fontainebleau. *Certes, les élus et les employés* locaux de ces provinces lointaines – les seuls à bénéficier de l'actuelle situation – pourraient s'interroger sur cette « recentralisation » des archives de la nation. Qu'ils n'oublient pas que la recherche *devient aujourd'hui* de plus en plus difficile pour les personnes qui n'ont pas la chance d'avoir des revenus substantiels ou des bourses élevées.

La banque devrait à l'amiable céder pour 1 franc symbolique à l'Etat ce bâtiment qui pourrait être transformé en centre d'archives ou en musée

Leur emploi ne serait pas remis en cause, bien au contraire. Peut-être leur confort et quelques réélections... Un petit nombre doit-il commander à tant de désagréments ? L'intérêt national existe, comme il aurait dû exister à propos des plans-reliefs, ces maquettes de places fortes du temps du *Roi-Soleil*, longtemps aux Invalides, partiellement éparpillés par *les dirigeants antérieurs de ce* pays.

Les archives de Bordeaux doivent être à Bordeaux, celles de la Corrèze doivent être en Corrèze (capitale : Brive), les plans-reliefs et les archives de la nation à Paris !

Mais, boulevard des Italiens, il reste la solution d'un musée (d'archéologie nationale ? de la gastronomie nationale ? une annexe du Musée d'Orsay ou du Louvre ?). Il serait bien situé, dans un quartier en pleine décadence, mais toujours actif, où l'obésité du marché des bureaux a *paradoxalement* entraîné une désertification fâcheuse.

Bienheureuses flammes qui nous vaudraient une si belle récompense ! Jeanne et le Crédit lyonnais, même destinée, qui l'eût cru, en ce bon *mois de mai* ?

Jean-Marc Delaunay est maître de conférences (histoire contemporaine) à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

L'indépendance, horizon indépassable

par Michel Levallois

« NUAGES sur la Nouvelle-Calédonie », « Mauvaise humeur », « Le gouvernement reste serein », ces titres relevés dans la presse après la suspension des négociations engagées entre le gouvernement, le FLNKS et le RPCR sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ne donnent pas l'exacte mesure de la gravité de la situation.

Les accords de Matignon ont ramené le calme en Nouvelle-Calédonie. C'est vrai. Mais il ne faut pas oublier qu'ils ont suscité un trouble dont Jean-Marie Tjibaou et Yeweiné Yeweiné ont été les victimes. La discussion a repris entre le FLNKS, le RPCR et le gouvernement français pour rechercher une « *solution consensuelle* » sur l'avenir du Territoire avant l'échéance de 1998. C'est une démarche prometteuse. Mais l'accord sera difficile à trouver parce que le FLNKS ne peut pas renoncer à l'indépendance, parce que s'il peut discuter des modalités et des délais de l'accession d'un Etat kanak à la pleine souveraineté, il ne peut pas renoncer à la création de cet Etat.

L'indépendance : ce mot est encombrant, *car chargé de symboles*, mais il contient toute la résistance et la revendication kanakes depuis la prise de possession du Territoire par la France en 1853. Relisant le discours que fit le regretté Rock Pidjot, qui fut député de la Nouvelle-Calédonie pendant vingt-trois ans, j'ai été frappé par la façon dont *il* rappelait, en 1986, lors de la célébration à Paris de ses quarante ans de vie politique, la permanence et la force de la revendication kanake, jalonnée par les drames de 1857, 1877, 1917, 1984, 1988, 1989. La constance de cette revendication, la récurrence de ces drames devraient nous faire réfléchir, car ils sont imputables à notre incapacité à entendre les Kanaks, à les comprendre. Parce qu'ils sont peu nombreux – 70 000 –, nous oublions qu'ils sont la première ethnie du Territoire par l'ancienneté et par le nombre, et qu'ils ne sont minoritaires dans leur pays que par l'effet d'une immigration métropolitaine récente. Parce qu'ils se sont battus depuis 1945 pour être reconnus comme citoyens français pour bénéficier de tous les droits attachés à cette qualité, nous voulons ignorer qu'ils revendiquent d'abord leur dignité d'homme et leur droit à exister. N'oublions pas qu'ils avaient été « condamnés » à disparaître comme les Tasmaniens par les autorités du Territoire sous la IIIème République. Parce qu'ils veulent que leur peuple retrouve sa terre et puisse assurer son avenir à travers un Etat – un Etat kanak et non plus français –, nous les accusons de racisme et d'intolérance.

« *Reconnaissez-nous pour que nous vous reconnaissions* » : était pourtant une des paroles fortes de Jean-Marie Tjibaou. Au lieu d'entendre cette demande lancinante, angoissée, pour laquelle déjà tant de Kanaks et de Calédoniens sont morts, nous continuons à proposer des solutions d'autonomie qui ne sont et ne peuvent pas être autre chose – qu'on le veuille ou non – que des formules qui accentuent et accélèrent la marginalisation des Kanaks. C'est l'enseignement de ces cinquante dernières années.

Quand comprendra-t-on que le FLNKS ne demande pas à jeter les Français à la mer, ni à rompre avec la France ? Le FLNKS nous demande de l'aider à construire un *Etat kanak, démocratique, francophone*, accueillant aux non-kanaks, associé à la France par des accords de coopération. Mais, pour cela, il faut partir d'une situation juridique nouvelle, consacrant un nouveau type de lien avec la *France, pour rendre possible, sur* dix ans ou plus, les transferts progressifs de souveraineté. Voilà ce qui devrait être proposé aux populations intéressées de Nouvelle-Calédonie en 1996. Nous en sommes encore loin, malheureusement, et c'est *pourquoi la suspension des* négociations du 19 avril est grave.

Le 19 avril, la délégation du FNLKS diffusait un communiqué pour annoncer sa décision de suspendre les discussions avec le gouvernement français sur l'évolution statutaire du Territoire de la Nouvelle-Calédonie et la préparation du référendum de 1998. La veille, *Le Figaro* avait publié un texte qu'il avait présenté comme un projet de contribution du FLNKS et du RPCR à la recherche d'une solution consensuelle. Il était question d'un accord sur la « *reconnaissance à la Nouvelle-Calédonie d'une identité propre au sein de l'ensemble français* » et du report à un avenir lointain *du vote sur l'autodétermination*. Ce projet était assorti d'un éditorial d'Alain Peyrefitte le présentant comme une étape capitale dans l'évolution du Territoire, puisqu'il l'interprétait comme le renoncement du FLNKS à toute revendication d'indépendance et comme l'acceptation d'une « *Nouvelle-Calédonie à la fois décolonisée, autonome et française* ».

Le communiqué que le FLNKS publia le lendemain pour annoncer la suspension des discussions n'a surpris que ceux qui, prenant leur désir pour la réalité, croient que la recherche d'une *solution consensuelle* sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, dont le principe avait été proposé par le premier ministre dans son allocution du 16 octobre 1995 à l'ouverture des discussions, peut comporter pour le FLNKS la *renonciation à l'indépendance* ou son report à une date très éloignée, bien au-delà de 1998.

Nous disons : « *danger !* ». La suspension des négociations est beaucoup plus qu'un épisode normal dans le déroulement d'une discussion. *Les conditions* dans lesquelles il s'est produit révèlent au contraire que le désaccord est profond et qu'à ne pas en prendre la mesure, le risque est grand de se trouver à nouveau dans une impasse.

N'ayons pas la *mémoire courte*. La recherche d'une solution consensuelle devra se faire à partir de l'indépendance, c'est-à-dire de la reconnaissance de la Nouvelle-Calédonie comme le pays des Kanaks, et non à partir du maintien dans la République. L'histoire longue du peuple kanak, mais aussi son histoire de ces dernières années, rendent illusoire toute velléité de différer cette échéance.

Ne cédons pas non plus à l'illusion que des déclarations solennelles ou des habillages juridiques assortis d'avantages financiers pourraient sceller une renonciation à ce que les Kanaks attendent avec espoir et anxiété depuis la prise de position de l'Union calédonienne pour l'indépendance, il y a vingt ans.

Michel Levallois est préfet honoraire, ancien secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie.

Que faire du siège du Lyonnais ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

L'optimisme de Bruxelles

LES prévisions économiques rendues publiques mercredi 15 mai par la Commission de Bruxelles peuvent susciter l'optimisme et restaurer la confiance, considérée elle-même comme un ingrédient important de la reprise. Instrument d'action psychologique au moins autant que d'information, c'est là leur principale raison d'être.

Le lecteur y découvre, rasséréné, qu'après une petite année de calme plat (fin 1995/début 1996) – *« survenue contre toute attente »*, précise le chancelier Kohl, qui se trouvait en visite officielle à Bruxelles le jour où ces données statistiques étaient publiées –, l'activité va reprendre avec vigueur, dopée par un environnement économique et politique particulièrement favorable.

L'envol serait tel que, début 1998, au moment de faire les comptes précédant le passage à l'euro, il y a tout lieu de penser – *« il est même certain »*, estime avec audace le commissaire Yves-Thibaut de Silguy – qu'au moins sept pays, davantage sans doute, rempliront les critères de Maastricht et pourront donc accéder à l'Eldorado de la monnaie unique. Cet objectif, auquel aujourd'hui tout est subordonné, étant ainsi atteint et l'Union consolidée, la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réformer les institutions communautaires dans la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale pourrait, alors seulement, sortir des limbes.

L'optimisme manifesté par la Commission n'est pas artificiel, même s'il est difficile d'y souscrire sans restriction. Il est vrai que sur le papier, compte tenu de conditions particulièrement favorables (taux d'intérêt très bas, dynamisme des partenaires commerciaux de l'Union), compte tenu aussi de la volonté affichée par les gouvernements de réduire les déficits budgétaires, on pourrait s'attendre à une reprise non-inflationniste. A condition cependant que la purge imposée aux finances publiques ne tue pas le malade avant de le guérir. A condition surtout que ledit malade ne se révolte pas.

Il serait dangereux d'oublier l'avertissement donné en France par les grèves de décembre. Des convulsions du même genre peuvent survenir ailleurs, y compris en Allemagne, où le fameux consensus social donne l'impression de s'effriter vite et gravement. Mercredi, à Bruxelles, Helmut Kohl a paru plus déterminé qu'optimiste : *« Il faut résister aux tempêtes »*. Le chancelier s'est dit opposé à tout assouplissement des critères de convergence, décidé à mettre en œuvre *« jusqu'au bout »* les mesures d'assainissement annoncées. Il est revenu à plusieurs reprises sur le drame du chômage.

Sur ce terrain, les prévisions sont mauvaises. La Commission avait bien conscience qu'il fallait y réfléchir, malgré les difficultés de l'exercice. C'était l'objet du « pacte pour l'emploi » proposé par Jacques Santer, son président. L'accueil glacé réservé par le patronat à son initiative l'aurait-il découragé ? Là réside pourtant la meilleure assurance contre de sérieux désagréments.

Les tentations de l'Inde nationaliste

Suite de la première page

Un nombre croissant d'hindous – surtout des membres des hautes castes et des milieux urbains – ont, il est vrai, souvent eu le sentiment d'avoir été trompés sinon « trahis » sous le règne des Nehru-Gandhi. En effet, le système nehruvien n'a cessé, par opportunisme, d'utiliser le poids électoral de la forte minorité de confession islamique. Même si le Congrès n'a jamais vraiment donné les moyens aux musulmans – qui sont restés les Indiens les plus pauvres et les moins éduqués – de s'affranchir du contrôle des mollahs les plus réactionnaires, il leur a accordé certains privilèges.

Ce fut par exemple le cas dans l'« affaire » Shah Bano. En 1985, cette musulmane avait fait valoir ses droits au divorce, et sa lutte avait été récompensée par un jugement de la Cour suprême en sa faveur et donc au détriment d'un mari peu enclin à lui verser une pension. Pour apaiser la colère de certains musulmans, furieux de ce jugement par trop libéral, Rajiv Gandhi avait fait adopter une loi contredisant le jugement de la Cour et permettant aux disciples du prophète de disposer d'un statut personnel en matière de divorce. Cette affaire avait choqué beaucoup d'hindous.

La volonté du BJP d'en revenir à un code civil uniforme, où toutes les communautés religieuses jouiraient des mêmes droits et des mêmes devoirs, s'inscrit dans un tel contexte. Pour ce faire, le parti doit disposer d'une majorité des deux tiers à l'Assemblée, ce qui est loin d'être le cas. Si une telle loi devait être adoptée, elle creuserait un peu plus la tombe du « sécularisme » nehruvien.

PAS DE DÉRIVE THÉOCRATIQUE

Au-delà des frustrations de la majorité hindoue, la victoire du BJP s'explique cependant plus par une « certaine idée » que se font les Indiens de leur pays que par des motifs religieux. Religion sans livre, au sens judéo-chrétien du terme, l'hindouisme ne peut s'accommoder d'un fondamentalisme. La mouvance du nationalisme hindou, dont l'organisation mère est le Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS) ou Corps national des volontaires, qui possède deux millions de membres et chapeaute une soixantaine d'organisations, ne mène ainsi à aucune dérive théocratique. *« Notre religion, c'est la nation. La religiosité n'est pas notre problème. D'ailleurs, l'hindouisme est plus une philosophie qu'une religion »*, assure Ravi, responsable d'un « district » du RSS à New Delhi.

« J'ai voté pour le BJP car je veux une Inde plus forte, moins corrompue ; une Inde où les hindous pourraient de nouveau être fiers d'eux-mêmes », explique Aruna Prasad, réalisatrice de films. Cette remarque explique en partie le succès du parti hindou, dont la philosophie de l'*hindutva* – cette hindouité aux contours mal définis – entend construire une Inde moderne, soucieuse de profiter des acquis de la technologie occidentale, mais décidée à protéger ses valeurs dans un monde en pleine évolution.

Construire la bombe atomique – tout en se prononçant pour une dénucléarisation globale, comme vient de le répéter le nouveau premier ministre A. B. Vajpayee – et défendre les valeurs culturelles de l'Inde, *« pays aux racines millénaires »*, comme le disent les supporteurs du BJP : tels sont les objectifs de ce parti fier de sa discipline et décidé à éradiquer la corruption des élites.

Une page se tourne peut-être dans l'histoire de l'Inde, mais la percée de l'ultra-nationalisme est sans doute moins dangereuse – à terme tout du moins – qu'on ne pourrait le penser. *« L'arrivée au pouvoir du BJP symbolise avant tout la fin du "socialisme bureaucratique"*, explique le sociologue Ashish Nandy, *mais n'a rien d'effrayant pour ce qui concerne le sort de la minorité musulmane : en fait, le BJP ne va sans doute avoir de cesse, comme les gens du Parti du Congrès avant eux, de « recruter » des musulmans et de se gagner leurs faveurs : ils doivent en effet se gagner la confiance de ceux qui les craignent le plus. En revanche, ce qui m'inquiète à plus long terme, c'est leur volonté de réécrire l'histoire et de montrer, à travers les livres pour écoliers, que le passé de l'Inde est hindou avant tout »*.

DÉCLARATIONS MODÉRÉES

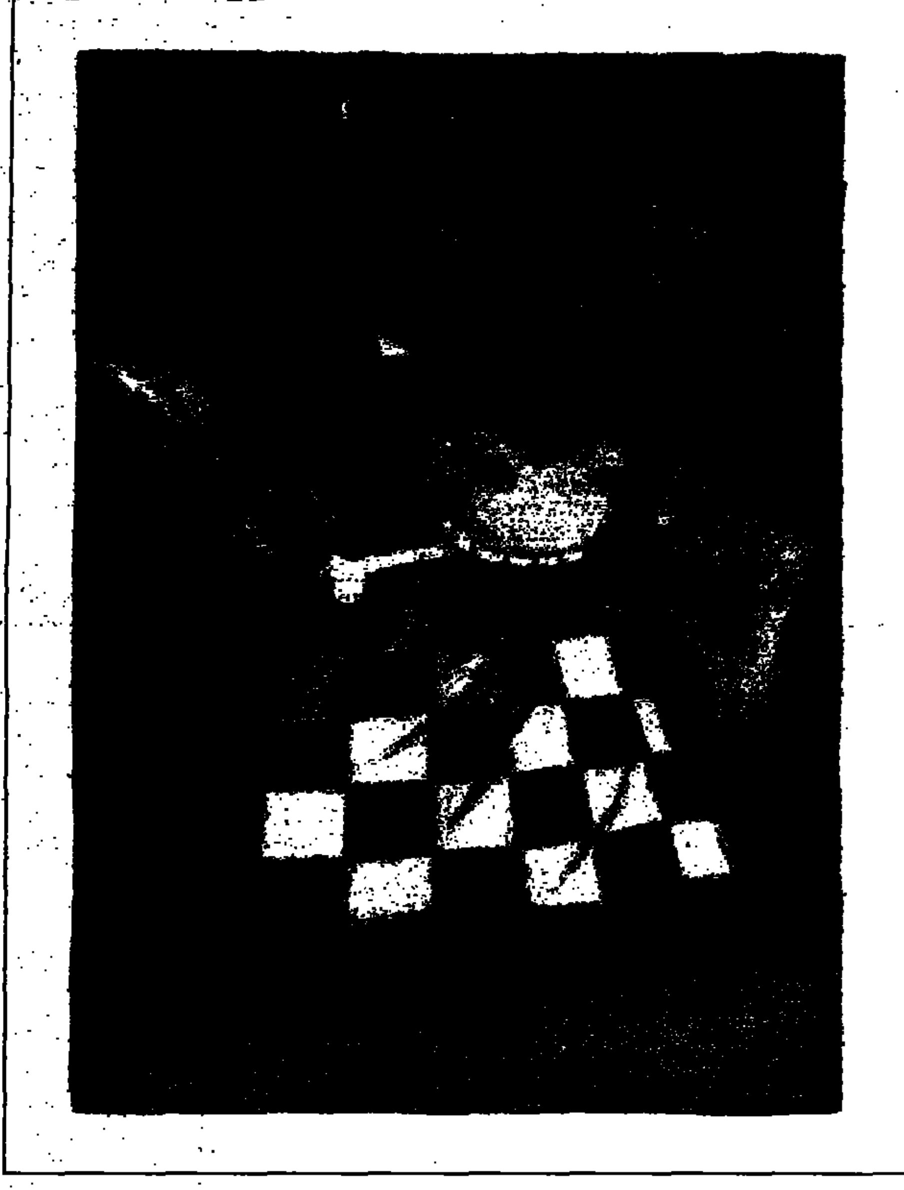
Pour incontestable qu'elle soit, la percée du BJP marque cependant plus la défaite du Parti du Congrès qu'une victoire pleine et entière du parti hindou. Incapable d'avoir pu dégager une majorité absolue, la formation nationaliste va devoir gouverner au centre et, déjà, multiplie les déclarations modérées visant à rassurer ses opposants et les chancelleries occidentales. Sur le chapitre de l'économie, les dirigeants du parti, même s'ils restent hostiles à l'arrivée sur le marché des biens de consommation occidentaux, assurent que la politique des réformes d'inspiration libérale se poursuivra et que lbes investisseurs étrangers restent les bienvenus.

L'ère nehruvienne avait déjà été mise à mal par le gouvernement du premier ministre sortant Narasimha Rao. Le réveil des hindous était perceptible depuis des années, et l'ancien chef du gouvernement lui-même avait dû à plusieurs reprises tenir compte de cette évolution. L'arrivée au pouvoir du BJP, dont on peut cependant se demander s'il restera longtemps aux affaires, compte tenu de l'étroitesse de sa marge de manœuvre parlementaire, ne fait qu'entériner le fait accompli de la percée nationaliste.

Bruno Philip

L'observateur impartial

par Philippe Bertrand



DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ Le chaud et le froid soufflent alternativement avec une fréquence alarmante sur les relations franco-britanniques en matière de défense. Il y a dix-huit mois, les deux pays s'étaient mis d'accord pour coordonner leurs forces aériennes au très convivial sommet de Chartres. Neuf mois plus tard, il y eut des éclats de voix lorsque Londres décida de consacrer 2,5 milliards de livres sterling à l'achat d'hélicoptères antichars américains de préférence à leurs homologues français. Maintenant, on est à nouveau tout sourire, les deux pays insistant sur leurs objectifs communs. Une impulsion symbolique a été donnée par British Aerospace et Matra, qui fusionnent leurs activités de missiles après trois ans de négociations (...). La Grande-Bretagne aurait intérêt à réfléchir de manière plus approfondie sur les conséquences pour son tissu industriel d'une libre concurrence totale dans ce domaine, et la France pourrait tirer bénéfice des disciplines imposées par une économie de marché. L'agence franco-allemande pour l'approvisionnement en armement qui est en train de naître, à laquelle Londres semble vouloir se joindre, pourrait être un forum où ces sujets pourraient être débattus. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de plus de constance, et que le mouvement s'accélère des deux côtés, si l'on ne veut pas voir l'industrie européenne d'armement devenir une pièce de musée.

THE GUARDIAN
Jon Snow

■ La visite du président Chirac a donné l'occasion aux Britanniques de constater combien remarquablement similaires sont les deux nations : dans la taille, les performances économique et même dans le goût pour l'apparat. Mais alors que la politique britannique vise des gains à court terme et des économies à long terme, la France se glorifie de ses options stratégiques : le réseau TGV, le système d'éducation pour tous de 3 à 18 ans ne sont pas négociables. Ce sont les éléments essentiels de cette égalité et fraternité inscrites dans la Constitution. Ce n'est pas Chirac qui s'écriera « Quel gâchis ! » lorsqu'il viendra inaugurer le mois prochain le dernier tronçon de ce TGV-Nord décidé par François Mitterrand. Au contraire, il viendra confirmer le lancement de la prochaine phase de cette entreprise.

Craquements dans les vieilles nations d'Europe

LA NOTION de divorce par consentement mutuel est en train de s'insinuer au cœur des Etats d'Europe, non pas entre conjoints mais entre régions. Un mouvement ouvertement séparatiste, la Ligue du Nord, a séduit près du tiers de l'électorat dans certaines zones de l'Italie septentrionale : en Vénétie mais aussi au Piémont, qui avait été le centre nerveux de l'unification italienne. Umberto Bossi, inspirateur inclassable de la Ligue du Nord, en appelle depuis son score du 21 avril dernier à une séparation *« à la tchécoslovaque »* entre ce qu'il nomme la *« Padanie »* – le bassin du Pô – et le reste de l'Italie. La raillerie, peu à peu, fait place à l'inquiétude : la nation italienne, constituée depuis moins d'un siècle et demi, serait-elle menacée ?

Les pays européens, puzzles assemblés par l'Histoire, n'en sont pas à découvrir les tensions autonomistes ou séparatistes. Mais des phénomènes d'un type nouveau apparaissent ces derniers temps, et pas seulement dans des Etats récents. L'un des plus vieux d'Europe, la Confédération helvétique, parangon du respect des différences identitaires, connaît une intolérance croissante entre Alémaniques et Romands. Couvant depuis les référendums sur l'entrée de la Suisse dans les institutions européennes, qui avaient révélé une césure entre la Romandie pro-européenne et les cantons germanophones repliés sur l'identité suisse, les rancœurs se sont récemment cristallisées sur la décision de la Swissair de faire partir quinze vols internationaux de Zurich et non plus de Genève. Il n'en a pas fallu davantage pour que des Genevois indignés demandent que leur canton quitte la Confédération.

Cette incompatibilité d'humeur s'observe aussi en Belgique, où, depuis longtemps, Flamands et francophones se demandent ce qui les rassemble encore, ou en Allemagne, où le récent rejet par les électeurs de la proposition de fusion entre le Land de Brandebourg et Berlin, projet économiquement rationnel, a surtout été le fait de « ceux de l'Est », qui ont trouvé là l'occasion d'exprimer leur méfiance persistante envers « ceux de l'Ouest ». Mais elle n'épargne pas davantage les vieux Etats-nations.

L'AGITATION ÉCOSSAISE

En Espagne, l'étroitesse de la victoire électorale du Parti populaire de José Maria Aznar l'a obligé à négocier en position de faiblesse avec les élus nationalistes basques, canariens et surtout catalans. L'habile Jordi Pujol, président de la généralité de Catalogne, a ainsi renforcé son emprise sur la politique nationale, tout en accroissant encore l'autonomie de sa région. En Grande-Bretagne, la sempiternelle affaire irlandaise a tendance à dissimuler une autre agitation nationale, celle des Ecossais, qui réclament une *« dévolution »*, c'est-à-dire l'instauration d'un Parlement local. Certains n'hésitent pas à attribuer à une revanche écossaise le déclenchement de l'affaire de la « vache folle » : les révélations sur la transmission possible de la maladie à l'homme ne viennent-elles pas d'un laboratoire de Glasgow ?

En France, les mouvements séparatistes ont été et restent marginaux. Toutefois, la trêve en Corse reste fragile. Et, en dehors même des fraternisations transfrontalières entre Basques, Celtes, Flamands, voire Savoyards, qui révèlent une recherche plus ou moins confuse de racines *« prénationales »*, l'échelon local, avec la décentralisation, n'en a pas moins gagné en autonomie financière et en identité.

Les tendances centrifuges apparaissent aussi bien dans des Etats fédéraux que centralisés. Touchant des démocraties bien établies, elles se manifestent pacifiquement, au moyen du vote et du débat public, ce qui les distingue des séparatismes violents qui continuent d'ensanglanter plusieurs points d'Europe occidentale. La nouveauté est du côté de ces mouvements identitaires « décrispés » – minoritaires pour l'instant – qui se construisent dans l'opposition au frère d'hier, ce concitoyen soudain perçu comme « foncièrement » étranger. L'histoire nationale est « relue » avec une nouvelle optique : au lieu de choisir comme référence les périodes du passé qui unissent, on s'appesantit sur celles qui divisent.

« RICHES » CONTRE « PAUVRES »

Naguère, les clivages ou les connivences étaient fondés sur la langue, la religion, la culture. Ces critères ont moins d'importance, désormais, que les intérêts économiques. Les « riches » contre les « pauvres », telle est la nouvelle division. La solidarité nationale, raison d'être de l'Etat-providence, est de plus en plus remise en cause. Quand le ciment traditionnel des Etats-nations commence à s'effriter, sur fond d'austérité budgétaire généralisée, les enjeux financiers enveniment les bisbilles, voire remplacent les querelles traditionnelles.

Aujourd'hui, ce n'est plus tellement sur le statut de leur capitale, Bruxelles, que se disputent Flamands et francophones, mais sur le financement de la sécurité sociale. Voilà que celle-ci remplace maintenant le roi, les Diables rouges – l'équipe nationale de football – ou Jacques Brel comme dernier symbole de l'unité nationale. *« Nous ne voulons plus payer pour les Wallons »*, disent les Flamands, et cette menace porte en elle les germes d'un divorce plus radical que toutes les anciennes querelles. Même fracture entre Allemands de l'Ouest lourdement taxés et Allemands de l'Est dévoreurs de subventions, entre Italiens du Nord productifs et Italiens du Sud soupçonnés de parasitisme...

Paradoxalement, la construction européenne, qui a toujours insisté sur la solidarité entre régions riches et régions pauvres, joue le rôle d'un ferment des séparatismes. Les critères de Maastricht pour le passage à la monnaie unique exigent un assainissement très vigoureux des budgets nationaux. Les régions les plus riches, qui sont aussi, souvent, les plus « *centrales* » par rapport à l'Europe, sont appelées à payer plus d'impôts. Elle ressentent dès lors les régions faibles et périphériques comme une charge.

En Italie, le danger d'éclatement paraît aujourd'hui suffisamment réel pour que le pape Jean Paul II, oubliant les réticences de ses prédécesseurs envers l'unification du pays, appelle solennellement, jeudi 9 mai, à défendre *« le bien commun et le progrès toujours solidaire de notre chère nation italienne »*.

Sophie Gherardi

TRANSPORT AÉRIEN Christian Blanc, président d'Air France Europe, l'ex-Air Inter, a présenté, le 15 mai, le plan de redressement qui doit assurer en deux ans, selon lui, la survie de la compagnie intérieure. Ce plan comprend un volet social, avec 950 suppressions d'emplois sans licenciements secs, une réduction de 12 % de la masse salariale, un volet commercial avec la création de navettes sur Marseille, Nice et Toulouse, et la fermeture de lignes déficitaires. ● *LES PILOTES* d'Air France Europe ont jusqu'au 30 juin pour accepter d'aligner leurs rémunérations sur celles de leurs homologues d'Air France. ● KLM a déposé une plainte contre Air France pour *dumping* sur les tarifs. ● ALITALIA, dont le plan de redressement devait être présenté le 16 mai, envisage 3 000 suppressions d'emplois sur cinq ans et une recapitalisation par l'Etat italien d'environ 3 000 milliards de lires (9,9 milliards de francs).

Suppressions d'emplois et navettes pour redresser Air France Europe

Christian Blanc, président de la compagnie, a présenté, le 15 mai, son plan sur deux ans pour assurer la survie de l'entreprise. Il a donné jusqu'au 30 juin aux pilotes de l'ancienne Air Inter pour s'aligner sur les rémunérations de leurs homologues d'Air France

IL Y A trois semaines, le président de l'ancienne Air Inter rebaptisée Air France Europe, Christian Blanc, annonçait, dans un discours plus qu'alarmiste à son conseil d'administration qu'il préparait un plan de redressement pour la compagnie intérieure (*Le Monde* daté 28-29 avril). Mercredi 15 mai, il dévoilait à ce même conseil le contenu de ce plan sur deux ans qui doit permettre à l'entreprise de renouer avec l'équilibre en 1998.

Premier volet du plan : un ensemble de mesures sociales qui doit permettre, selon M. Blanc, à Air France Europe de réduire sa masse salariale de 12 %. Pour la première fois, le PDG a chiffré le nombre de départs, sans licenciement sec, de l'ex-Air Inter à 950 environ, soit presque 10 % des effectifs actuels (*10 667 salariés*). Près de 500 personnes travaillant au sol partiront dans le cadre d'un FNE, en préretraite progressive ou en retraite complète. Une bonne centaine de pilotes de plus de 55 ans profiteront des incitations au départ proposées par la compagnie. Ils seront tous remplacés par de jeunes embauchés, à des rémunérations différentes de celles de leurs aînés, inférieures de 20 % selon un proche du dossier.

Quelque 230 personnes seront reclassées chez Air France : il s'agit des mécaniciens, hôtesses, stewards et agents de maintenance qui travaillent aujourd'hui sur des gros porteurs (A-300 et A-330) destinés à être retirés de la flotte d'Air France Europe. Le président a également tenu compte des départs naturels (environ 80 par an).



A compter de 1996, l'exercice comptable court du 1er avril au 31 mars de l'année suivante.

Les pertes de 1996/97 et 1997/98 sont des projections à partir des conditions d'exploitation actuelles. Le plan de redressement a pour objectif de ramener la compagnie à l'équilibre au 31 mars 1998.

Le coût de ce plan social n'est pas précisé, ni son mode de financement, ni la participation financière de l'Etat. Christian Blanc doit prochainement rencontrer Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, pour en discuter.

M. Blanc compte aussi sur la diminution des coûts du personnel navigant. Les hôtesses et stewards, ainsi que les pilotes devront aligner leurs conditions de rémunération et de travail sur celles de leurs confrères d'Air France. Il s'agit de préparer la constitution de la compagnie européenne qui doit naître de la fusion de l'ex-Air Inter et des activités européennes d'Air France le 1er avril 1997. Des négociations quadripartites se tiennent depuis le début de l'année dans ce but.

ULTIMATUM

Fait nouveau, Christian Blanc a *fixé un ultimatum aux pilotes*, dont il estime qu'ils coûtent 10 à 15 % plus cher que leurs homologues d'Air France : *« Si le 30 juin, nous ne sommes pas parvenus à un accord, il n'y aura pas de compagnie européenne le 1er avril 1997. Ce sera un drame pour les pilotes car ils se verront imposer des conditions sans commune mesure avec ce dont ils bénéficient aujourd'hui »*. Début février, le président d'Air France Europe a rompu les contrats liant la compagnie intérieure à ses pilotes. En mai 1997, si aucun accord n'est trouvé, il est en droit de définir unilatéralement les nouvelles modalités de travail des pilotes. Ceux qui s'y opposeraient ne pourraient que partir. Christian Blanc a décidé d'accélérer le processus en avançant la date limite de négociation.

« C'est complètement illégal », estime le président de l'USPNT, un des quatre syndicats de pilotes de l'ex-Air Inter, qui refuse de se plier aux conditions de Christian Blanc. *« C'est invraisemblable : nous étions d'accord en janvier pour nous aligner sur nos collègues d'Air France. C'est Christian Blanc lui-même qui, en refusant de s'engager sur l'embauche de jeunes pilotes, a fait capoter l'accord, avant de rompre nos contrats de travail*, remarque le porte-parole du SNPL, un autre syndicat de pilotes de la compagnie intérieure ; *aujourd'hui, il annonce l'embauche d'un jeune pilote par départ. »* Une intersyndicale s'est réunie mercredi après-midi pour exprimer son opposition au plan de Christian Blanc. Elle se réunira à nouveau le 22 mai pour *« prendre des initiatives »*.

Parallèlement au volet social, le président a mis au point une nouvelle stratégie commerciale pour redonner de la vigueur à l'ex-Air Inter qui a souffert de la concurrence française des Air Liberté, AOM et autres TAT. En 1995, elle a perdu 1,3 million de passagers. Sur les lignes attaquées par la concurrence, comme Orly-Nice, Marseille, Strasbourg, Toulouse, ou Bordeaux, elle a perdu jusqu'à 40 % de parts de marché. Pour enrayer cette chute, M. Blanc réorganise le réseau d'Air France Europe autour de trois axes. D'abord, la mise en place de navettes, dès cet automne sur les lignes « millionnaires » (plus d'un million de passagers par an), au départ d'Orly vers Nice, Marseille et Toulouse, devrait permettre en deux ans de récupérer 240 millions de francs de chiffre d'affaires et de garantir 4 millions de passagers. *« Ces trois liaisons représentent 25 % de notre trafic total et coûteront 400 millions de francs de pertes à la compagnie sur l'exercice 1996/97 »*, constate Jean-Pierre Courcol, directeur général d'Air France Europe.

Ensuite, l'alimentation du *« hub »* (plate-forme de correspondances) d'Air France à Roissy devrait assurer 2 millions de passagers à la compagnie intérieure. Enfin, sur le reste du réseau, Air France Europe fermera les lignes structurellement déficitaires – aucune liste n'a encore été fournie – et des lignes transversales (province-province) seront développées pour transporter dix millions de passagers.

« Si rien n'est fait, Air France Europe sera en cessation d'activité dans deux ans », a répété le 15 mai M. Blanc, qui a confirmé que le projet de privatisation d'Air France reste fixé à fin 1997-début 1998.

Virginie Malingre

Le gouvernement italien au secours d'Alitalia

Le plan de sauvetage de la compagnie aérienne publique italienne Alitalia, présenté jeudi 16 mai, devrait s'articuler autour d'une recapitalisation à hauteur de 3 000 milliards de lires (9,9 milliards de francs) et de la suppression de 3 000 postes, selon des indications fournies mardi à Rome par les syndicats. Destiné à permettre la survie de la compagnie moribonde (pertes records de 442 milliards de lires en 1995 et endettement de 4 660 milliards de lires), ce plan s'étalera sur cinq ans et l'augmentation de capital de 3 000 milliards devrait être réalisée en deux phases.

Deux nouvelles sociétés seraient constituées, l'une pour gérer les vols moyen-courriers, et l'autre pour les long-courriers. D'ici à la fin de l'année, environ 1 500 personnes devraient quitter l'entreprise, si l'on compte les préretraites (700), les départs en retraite (au moins 400) et les départs volontaires.

L'engouement pour les « shuttles »

LE PREMIER « shuttle » (navette) est né aux Etats-Unis en 1961, sous le pavillon d'Eastern Airlines, compagnie aujourd'hui disparue. L'idée est simple : relier des grandes villes, relativement proches, par des vols ultra-fréquents. Il faut des équipages et des avions disponibles en grand nombre et à un coût relativement faible, sinon l'exploitation se révèle trop onéreuse.

Le *shuttle* doit être simple d'utilisation, exiger un minimum de démarches administratives et assurer un gain de temps important. Le passager doit pouvoir venir, sans réservation, à l'aéroport très peu de temps avant le décollage. Toutes les compagnies qui ont mis en place des *shuttle* ont installé, dans les aéroports, des zones où il est possible d'acheter des billets d'avions sur des automates. De plus en plus, les compagnies américaines adoptent, pour ce type de service, le *« E Ticket »*, c'est-à-dire un billet dématérialisé. Un simple coup de téléphone suffit au passager pour acheter une place, en donnant un numéro de carte de crédit. A l'aéroport, la présentation de cette dernière et d'une pièce d'identité atteste de l'achat.

BAISSES DE RÉMUNÉRATION

Les adeptes du shuttle se sont multipliés dans le ciel américain des années 80, avec plus ou moins de réussite. La *success story* de Southwest, qui a jeté son dévolu sur la Californie, a inspiré les plus grands noms du transport aérien américain. United Airlines, qui souffrait fortement de la concurrence de la petite compagnie américaine, a créé Shuttle by United en octobre 1994 pour relier douze villes californiennes. Les pilotes de Shuttle by United ont accepté des baisses de rémunération par rapport aux vols traditionnels de la compagnie. Cela n'a pas suffi : aujourd'hui, Shuttle by United perd encore de l'argent – elle devrait cependant dégager des profits cette année – et son coût d'exploitation reste supérieur à celui du modèle Southwest.

Continental Airlines avait aussi tenté de lancer une navette dans le ciel californien, avec Continental Lite, mais elle a rapidement mis fin à une expérience fort coûteuse. Les lignes New York-Washington et New York-Boston sont aussi fort prisées des exploitants de *shuttle*. US AIR et Delta ont mis en place des navettes *sur ces liaisons en alternance toutes les demi-heures*.

En Europe, British Airways a été la première à adopter ce concept, en lançant en 1975 son Super Shuttle au départ de Londres vers quatre destinations : Edimbourg, Belfast, Manchester, Glasgow. A l'époque, le voyageur pouvait même arriver sans billet et monter directement dans l'avion, où une hôtesse passait entre les rangs avec une machine pour cartes bancaires. Iberia commercialise quasiment toutes les demi-heures des vols sur navettes entre Madrid et Barcelone sous la marque *« El Puente Aereo »*. En Italie, Alitalia a choisi la liaison Rome-Milan pour instaurer un *shuttle*. Dernière venue, la Lufthansa a lancé en septembre 1994 l'Euroshuttle, un service simplifié et bon marché sur ses lignes intérieures allemandes, qui pourrait être étendu à des destinations européennes, et notamment à Paris.

V. Ma.

KLM accuse les Français de concurrence déloyale

AMSTERDAM
de notre correspondant

La compagnie néerlandaise KLM a porté plainte, le 10 mai, contre Air France auprès de la Commission européenne, deux ans après avoir déposé un recours auprès de la Cour européenne de justice contre la recapitalisation de vingt milliards de francs de la compagnie française par l'Etat. Cette fois-ci, KLM conteste le dumping pratiqué par Air France sur des destinations *intra-communautaires*, au mépris des règles européennes de la concurrence. *« A condition de réservations équivalentes, Air France propose des prix parfois inférieurs de 50 %, notamment sur des liaisons européennes nord-sud. Ce qui nous oblige, par exemple, à interrompre nos vols vers Marseille »*, explique-t-on chez KLM.

KLM n'est pas seule à se plaindre des pratiques de la compagnie française. Lufthansa et SAS l'ont précédée. *« La Commission fait faire un audit pour observer si le redressement de la compagnie se passe comme prévu et selon les règles édictées. »* L'autorisation – ou le refus – de versement de la troisième et dernière tranche de recapitalisation d'Air France (cinq milliards de francs sur un total de vingt milliards) est attendue fin juin-début juillet. Bruxelles remarque que toute comparaison de tarif est difficile, *« car ils sont nombreux pour une même destination »*. Selon la Commission, la démonstration que la compagnie ne respecte pas la clause de dumping ne suffirait pas à bloquer le versement des cinq milliards.

PAS DE MARCHÉ INTÉRIEUR

KLM affiche par ailleurs des objectifs ambitieux : détenir 10 % du marché européen d'ici à l'an 2000. Avec ses partenaires, dont Air UK, la compagnie royale des Pays-Bas, elle représente aujourd'hui *« entre 6 % et 7 % des vols en Europe »*. KLM veut également compter parmi les « global carriers », ces géants mondiaux de l'aviation. Mais la firme est handicapée par un marché intérieur quasi inexistant, ce qui l'oblige à passer des alliances. Le passé s'est soldé par plusieurs échecs : une tentative de rapprochement avec Sabena et British Airways, puis l'écroulement, à la suite de son retrait, du projet de fusion avec Swissair et SAS, baptisé Alcazar.

Son alliance avec l'américain Northwest Airlines, lui, est en revanche très bénéfique. La synergie entre les vols des deux partenaires rapporte 150 millions de dollars par an à la KLM. Pourtant, la compagnie néerlandaise, qui possède 19,5 % de Northwest, est en conflit avec les autres actionnaires de la compagnie américaine, qui l'empêchent de monter dans son capital et d'accroître son pouvoir de décision. L'affaire est devant la justice américaine. Un désengagement de KLM de Northwest semble de plus en plus envisageable.

Se poserait alors la question du remplacement de cette alliance qui a fait renaître des rumeurs de rapprochement avec British Airways et American Airlines. Celui-ci présenterait nombre d'avantages, mais sa mise au point est délicate. D'autres évoquent une alliance avec le même American Airlines et l'espagnol Iberia.

Alain Franco

Les syndicats de France Télécom appellent à une grève le 4 juin

Le Conseil supérieur de la fonction publique a émis un vote négatif sur le changement de statut

LES AGENTS de France Télécom sont appelés à observer une nouvelle journée de grève *« contre la privatisation »* et *« pour le service public »* le 4 juin. Les syndicats CGT, SUD, CFDT et CFTC se sont entendus mercredi 15 mai sur cette date. FO attend le 29 mai, jour de son conseil fédéral, pour se prononcer officiellement. Mais il ne fait guère de doute que l'organisation se ralliera à cet appel, ainsi qu'en témoigne l'engagement de la CFDT, qui indiquait, ces derniers jours, qu'elle n'appellerait pas à une grève dont FO ne serait pas partie prenante.

La question est désormais de savoir si le 4 juin constituera le début d'un mouvement fort ou un baroud d'honneur. Le gouvernement table sur cette dernière option. François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, dans un entretien aux *Echos* paru le 15 mai, a assuré qu'un mouvement de grande ampleur est *« peu probable »*. Les chiffres des dernières grèves plaident en ce sens : 45 % de grévistes le 11 avril à l'appel des principales centrales syndicales, 0,8 % le 7 mai à l'appel de la seule CGT.

LASSITUDE

Côté syndical, au-delà des déclarations officielles, nombre d'acteurs s'accordent à reconnaître qu'il sera difficile de mobiliser fortement et, encore plus, longuement. Les discours répétés depuis trois ans sur le changement de statut ont produit leur effet : souvent par lassitude, les personnels sont largement convaincus qu'ils n'échapperont pas à la privatisation partielle. C'est d'ailleurs cette évolution de l'état d'esprit que FO a mis en avant pour justifier les négociations qu'elle a engagées sur le volet social du changement de statut. Les syndicats ont, en tout état de cause, beau jeu de souligner que la transformation de France Télécom ne fait pas l'unanimité au sein des pouvoirs publics. Mercredi 15 mai, le Conseil supérieur de la fonction publique, qui regroupe à parité des représentants de l'administration et des syndicats, a émis un vote négatif sur l'avant-projet de loi.

Ce sont deux représentants de la Cour des comptes qui ont fait basculer le vote : ils se sont abstenus, jugeant que, sur la question des retraites des agents de France Télécom, la charge qui pèsera sur l'Etat sera trop lourde. *« Il ne s'agit pas d'un acte grave »*, fait-on valoir au cabinet de M. Fillon, rappelant que l'avis du conseil est *« consultatif »*. *(Lire également page 5.)*

Michel Bon, le président de France Télécom, est apparu, mercredi, en présentant les résultats de l'exercice 1995, bien au-delà de toutes ces considérations. *« L'an prochain, nous aurons plusieurs centaines de milliers d'actionnaires ; nous nous mettons en jambes cette année avec cette présentation du bilan 1995 »*, a-t-il indiqué d'emblée avant d'égrener les chiffres : progression de 2,3 % du résultat d'exploitation à 27,3 milliards de francs, baisse de 7,3 % du bénéfice net part du groupe à 9,2 milliards, hausse de 3,7 % du chiffre d'affaires consolidé à 147,8 milliards et baisse de 9,3 milliards de l'endettement net, ramené à 87,3 milliards.

M. Bon s'est refusé à faire des prévisions pour 1996. Tout juste a-t-il indiqué vouloir *« utiliser nos profits pour procéder à de nouvelles baisses de tarifs »*, notamment sur le téléphone longue distance, ce qui *« changera les résultats »*.

Philippe Le Cœur

■ **SNCF : les fédérations CGT, CFDT, FO et CFTC de cheminots** ont réitéré mercredi 15 mai leur appel à *« une grande journée d'action »* le 6 juin, marquée par *« une manifestation nationale unitaire »* à Paris, de la gare Saint-Lazare à l'Assemblée nationale. La fédération SUD-Cheminots a indiqué qu'elle se joignait à cette manifestation *« pour la défense et l'amélioration du transport ferroviaire, du service public, du statut et de l'emploi cheminot »*. De son côté, la fédération CFDT des cheminots a fait part de son intention de déposer un préavis de grève pour le 23 mai, date d'une journée d'action pour la réduction du temps de travail, à laquelle se sont ralliées la CGT, la CFTC et l'UNSA (autonomes).

■ **EDF-GDF : la CGT, la CFDT et FO ont appelé**, le 14 mai, les salariés *« à une journée de grève nationale, et à une manifestation nationale »* à Paris, le 5 juin, contre les projets européens de *« déréglementation du service public de l'électricité »*. Au cours de cette journée, une pétition contre ces projets sera déposée à l'Elysée.

■ **BRITISH TELECOM : l'exploitant téléphonique britannique** a annoncé, jeudi 16 mai, un bénéfice annuel imposable de 3,01 milliards de livres (23,6 milliards de francs) pour l'exercice clos fin mars 1996, contre 2,6 milliards de livres un an plus tôt. Le chiffre d'affaires s'élève à 14,5 milliards de livres, en hausse de 4 %.

■ **STET : le groupe italien de télécommunications** a engagé des discussions en vue de prendre 15 % du capital du britannique Cable & Wireless, selon le *Financial Times* du 16 mai.

■ **INDOSUEZ : la Banque, récemment rachetée** par le Crédit agricole à Suez, restera membre de l'Association française des banques (AFB), qui regroupe la majorité des banques en France à l'exclusion du secteur mutualiste, a indiqué mercredi le président de l'AFB, Michel Freyche.

■ **PLAN TEXTILE : la Commission européenne** souhaite des éclaircissements sur le plan d'aide au secteur textile français, de 2,1 milliards de francs, annoncé en mars.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL Le Bayern de Munich a gagné la Coupe de l'UEFA en battant, au match retour de la finale, mercredi 15 mai, au Parc Lescure, les Girondins de Bordeaux (3-1). Les Allemands s'étaient déjà imposés (2-0) au match aller. Après la Coupe des clubs champions et la Coupe des coupes, les Bavarois ont enlevé le dernier trophée qui manquait encore au club. ● LE CAPITAINE bordelais, Bixente Lizarazu, blessé lors d'un choc avec Emil Kostadinov, a estimé qu'il serait en mesure de participer à l'Euro 96, en juin. ● LA DÉFAITE bordelaise a relancé les rumeurs de transferts. ● ALAIN AFFLELOU, président des Girondins, qui a réaffirmé vouloir rester à la tête du club, s'est exprimé sur le sujet : *« L'avenir* [des joueurs] *est à Bordeaux. Ils y trouveront leur compte ; il y a une volonté du club de les garder. »* Plusieurs départs sont pourtant déjà annoncés.

Le Bayern de Munich brise le rêve européen des Girondins de Bordeaux

Après la sortie de leur capitaine, Bixente Lizarazu, blessé par Emil Kostadinov, les Bordelais se sont inclinés (3-1) au Parc Lescure en finale retour de la Coupe de l'UEFA. Les Bavarois, qui l'avaient emporté 2-0 au match aller, réalisent un grand chelem dans les Coupes d'Europe

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Il leur a manqué la force. Les montagnes ne se renversent pas sur commande. Il y faut une énergie que les Bordelais n'avaient plus, mercredi 15 mai, pour déstabiliser le Bayern de Munich. Fatigués, les héros ! A court d'oxygène pour franchir les derniers mètres de ce sommet européen. Les hommes de Gernot Rohr avaient sans doute abandonné trop de forces le long de leur belle mais interminable ascension européenne. Ils en avaient aussi gaspillé dans les querelles internes au club, s'étaient usé la santé à fantasmer sur un avenir que, pour la plupart, ils ne voyaient plus à Bordeaux.

On disait la défense bavaroise friable, elle fut de pur granite. Les coups francs de Zinedine Zidane ne lui causèrent que de légères éraflures. Les tentatives de Christophe Dugarry et de Didier Tholot tenaient du pétard humide, alors que la situation nécessitait un recours à la dynamite. L'attaque sur laquelle misait Bordeaux pour remonter les deux buts encaissés au Stade olympique de Munich était bel et bien émoussée. Avant même le premier but allemand, incrit par Mehmet Scholl (53e), on la sentait presque résignée, déboussolée par la sortie sur une civière de Bixente Lizarazu.

Le genou profondément entaillé par les crampons du Bulgare Emil Kostadinov, le capitaine bordelais sut immédiatement qu'il ne brandirait pas le trophée à la fin du match. Plus tard dans la nuit, de retour de l'hôpital où l'on avait recousu la plaie, le Basque racontait avec un pâle sourire la détresse qui l'avait envahi à l'idée de devoir quitter la pelouse.

C'était une déception personnelle, mais cette révélation, fulgurante comme la douleur, semble avoir eu raison de la vaillance générale. Sans « Liza » et ses montées offensives dans le couloir gauche, comment espérer venir à bout de la remarquable organisation bavaroise ?

Il ne restait pas grand-chose, en effet, de la furie qui avait submergé, à la mi-mars, la défense milanaise. Dans le bouquet de louanges qu'il adressa par la suite à ses joueurs pour *« leur magnifique aventure européenne »*, Gernot Rohr glissa quelques épines : *« J'ai regretté que certains aient mis des crampons moulés dans le but de faire la différence sur le plan technique. Il n'ont pas compris que, pour gagner une coupe d'Europe, il faut se battre, au détriment parfois de la beauté du geste. »* Franz Beckenbauer, le président-entraîneur du Bayern, en complimentant son ancien coéquipier pour l'élégance du jeu déployé par son équipe en particulier et par le football français en général, ne faisait que remuer le couteau dans la plaie.

« Cette finale, nous l'avons perdue il y a quinze jours, par manque de réalisme, expliquait Gernot Rohr. *Peut-être même avant, en prenant ces deux cartons jaunes stupides qui nous ont privés de Dugarry et de Zidane. »* La rentrée des deux compères n'a pas suffi à une équipe tiraillée entre deux nécessités tactiques : marquer deux buts au moins, mais surtout ne pas en encaisser.

VINGT BUTS À L'EXTÉRIEUR

C'est précisément au moment où les Bordelais se ruaient à l'attaque, en début de seconde mi-temps, que le Bayern choisit de mériter sa réputation. Invisible jusque-là, car absorbé par un travail défensif de fourmi, Mehmet Scholl fit une apparition brutale dans la surface de réparation bordelaise pour profiter d'une erreur de relance. Cette équipe munichoise, experte en contres, a sans doute établi un record en gagnant ses six matches de Coupe d'Europe à l'extérieur.

Emil Kostadinov, sur un corner de Scholl (65e), puis Jürgen Klinsmann, détournant un tir de Thomas Strunz (77e), portèrent à vingt le nombre de buts marqués en déplacement, notamment à Barcelone, à Lisbonne (Benfica), Moscou (Dinamo) et Nottingham Forest.

Dans le même temps, Oliver Kahn n'a encaissé que quatre buts, dont le coup franc inscrit par Daniel Dutuel (75e).

Qu'importe le score final, la cause était entendue, et les 30 000 spectateurs du Parc Lescure passèrent la dernière demi-heure à remercier leur équipe pour l'ensemble de son œuvre européenne. La part de rêve aura duré plusieurs mois, tirant la cité de sa torpeur, au dire des observateurs politiques et économiques. Cela valait bien une *standing ovation*, avant même le coup de sifflet final. Toute rancune ravalée, la foule de Lescure applaudit ensuite avec élégance Lothar Matthäus, le capitaine allemand, lorsqu'il s'enhardit, à la tête de ses troupes, à effectuer un tour d'honneur, brandissant cette coupe raflée au nez des Girondins.

Les Allemands fêtaient ainsi le vingtième anniversaire de leur dernier triomphe européen. C'était contre Saint-Etienne, en 1976. Depuis, les Verts n'ont jamais réédité ce qui, à l'époque, passait pour un exploit. Les Bordelais connaîtront-ils de sitôt le bonheur d'une autre finale ? Après cette première, fêtée sans trop de retenue en ville, les Girondins s'attendent à un réveil douloureux. Les rumeurs de transferts ont repris dès l'extinction des feux d'artifice. Richard Witschge à l'Ajax, Jacob Friis-Hansen à Hambourg, Bixente Lizarazu à Bilbao, etc. Et pour Zidane et Dugarry ? *« N'importe où, mais pas à la Juve »,* a indiqué Alain Afflelou. Les manœuvres d'approche du club turinois auraient déplu à « monsieurle président ».

Jean-Jacques Bozonnet

Un parcours record

INTERTOTO

	rencontres	CLUBS		scores
1	01/07/95	IFK Norrköping	poule	(6-2)
2	08/07/95	Bohemians Dublin	poule	(2-0)
3	15/07/95	Odense BK	poule	(4-0)
4	22/07/95	Helsinki	poule	(1-1)
5	29/07/95	Eintracht Francfort	(huitième)	(3-0)
6	03/08/95	Heerenveen	(quart)	(2-0)

U E F A

	rencontres	CLUBS		scores
7	8-22/08/95	Karlsruhe	(préliminaire)	(2-0/2-2)
8	14-28/09/95	Vardar Skopje	(1er tour)	(2-0/1-1)
9	17-31/10/95	Volgograd	(seizième)	(2-1/1-0)
10	21/11-6/12/95	Betis Séville	(huitième)	(2-0/1-2)
11	5-19/03/96	Milan AC	(quart)	(0-2/3-0)
12	2-17/04/96	Slavia Prague	(demi)	(1-0/1-0)
13	[illegible]	Bayern Munich	(finale)	(0-2/1-3)

Le parcours européen de Bordeaux a permis au club d'établir un nouveau record du nombre de matches joués en une saison : vingt en tout qui s'étalent sur plus de dix mois. En comparaison, le PSG n'a joué que neuf matches pour s'imposer en Coupe des coupes.

Fiche technique

■ Au parc Lescure de Bordeaux, le Bayern de Munich (All.) bat les Girondins de Bordeaux (Fra.) 3-1.
■ Arbitrage de M. Zhuk (Biél.)
■ But pour le Bayern de Munich de Mehmet Scholl (53e), Emil Kostadinov (65e) et Jürgen Klinsmann (77e.
But pour les Girondins de Bordeaux de Daniel Dutuel (75e).
■ Avertissements : pour Bordeaux à Richard Witschge, Laurent Croci, Didier Tholot et Christophe Dugarry ; pour Munich à Thomas Helmer, Dieter Frey, Markus Babbel.
■ BAYERN MUNICH : Oliver Kahn, Thomas Strunz, Christian Ziege, Markus Babbel, Thomas Helmer ; Mehmet Scholl, Ciriaco Sforza, Dieter Frey (Alexander Zickler, 60e), Lothar Matthäus, Jürgen Klinsmann, Emil Kostadinov (Marcel Witeczek, 75e)
BORDEAUX : Gaëtan Huard, Jacob Friis-Hansen, Anthony Bancarel, Jean-Luc Dogon, Bixente Lizarazu (Cédric Anselin, 32e), Philippe Lucas (François Grenet, 79e), Laurent Croci (Daniel Dutuel, 57e), Zinedine Zidane, Richard Witschge, Didier Tholot, Christophe Dugarry.

Le grand chelem

Le Bayern de Munich est devenu, mercredi soir, le quatrième club à avoir remporté au moins un titre dans chacune des trois Coupes européennes :

● **Juventus de Turin** : une Coupe des champions (1985), une Coupe des coupes (1984) et trois Coupes de l'UEFA (1977, 1990, 1993).
● **Ajax d'Amsterdam** : quatre Coupes des champions (1971 à 1973, 1995) ; une Coupe des coupes (1987) ; une Coupe de l'UEFA (1992).
● **FC Barcelone** : une Coupe des champions (1992), trois Coupes des coupes (1979, 1982, 1989), trois Coupes de l'UEFA (1958, 1960, 1966).
● **Bayern de Munich** : trois Coupes des champions (1974 à 1976) ; une Coupe des coupes (1967) ; une Coupe de l'UEFA (1996).

Le record de Klinsmann

En marquant son quinzième but au cours de cette campagne européenne, l'attaquant allemand du Bayern, Jürgen Klinsmann (32 ans), a battu le record détenu jusque-là avec 14 buts chacun par Jose Altafini, du Milan AC, dans la Coupe des champions 1963 et John Wark, d'Ipswich Town, dans la Coupe de l'UEFA 1981. Jürgen Klinsmann a marqué ses 15 buts contre Lokomotiv de Moscou (2), Raith Rovers (3), Benfica de Lisbonne (6), Nottingham Forest (3), et Bordeaux (1).

Bixente Lizarazu veut croire à l'Euro

La blessure de Bixente Lizarazu, en première mi-temps, serait finalement moins grave qu'on pouvait le craindre. Le joueur souffre d'une profonde entaille de 12 centimètres au genou gauche, sans complications ligamentaires.

« *Il n'y aura pas de problèmes pour l'Euro,* a expliqué le capitaine bordelais. *Il faudra un peu de temps pour cicatriser, c'est peut-être la seule satisfaction. C'est sur une action anodine. Kostadinov tacle en sachant ce qu'il fait, mais c'est le football.* »

Aimé Jacquet, le sélectionneur de l'équipe de France, doit communiquer dimanche 19 mai la liste des 22 joueurs retenus pour disputer l'Euro 96, qui se déroulera en Angleterre, du 8 au 30 juin.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

NBA (Phases finales)
Conférence est (demi-finale)
Orlando - Atlanta 96-88
Orlando qualifié (4-1) pour la finale de Conférence face à Chicago

TENNIS

TOURNOI DE ROME
Simple messieurs

Deuxième tour : A. Gaudenzi (Ita.) b. M. Stich (All., nº 13) 6-4, 3-6, 6-4 ; A. Costa (Esp., nº 11) b. S. Schalken (P-B) 6-1, 6-4 ; T. Enqvist (Suè., nº 4) b. P. Haarhuis (P-B) 6-4, 7-6 (7-4) ; A. Medvedev (Ukr., nº 14) b. E. Alvarez (Esp.) 6-4, 3-6, 6-1 ; G. Ivanisevic (Cro., nº 2) b. B. Ulihrach (Tch.) 1-6, 6-4, 6-1 ; S. Edberg (Suè.) b. C. Pioline (Fra., nº 16) 6-3, 7-6 (14-12) ; E. Kafelnikov (Rus., nº 3) b. C. Costa (Esp.) 6-1, 6-2 ; W. Ferreira (AfS, nº 6) b. R. Reneberg (E-U) 6-3, 6-7 (2-7), 6-4 ; T. Muster (Aut., nº 1) b. P. Korda (Tch.) 6-2, 6-3 ; C. Moya (Esp.) b. M. Washington (E-U, nº 12) 7-6 (11-9), 7-5 ; H. Gumy (Arg.) b. J. Courier (E-U, nº 5) 6-4, 6-4.

A Monaco, les pilotes de Formule 1 exigent le meilleur de leur moteur

AU PARADIS des virtuoses du pilotage, les moteurs des formule 1 ont la réputation de se mettre en sourdine. Dans les rues tortueuses de Monaco, où va se disputer le Grand Prix annuel dimanche 19 mai, mieux vaut être un as des trajectoires qu'un enragé de la puissance des chevaux-vapeur. *« Ici,* dit Bernard Dudot, *le moteur est un accessoire que le pilote doit totalement oublier. »* Le directeur technique de Renault en fait une affaire de principe et d'efficacité. Aux pilotes, le souci exclusif de la piste et ses multiples pièges, aux techniciens seuls, le soin de l'entretien et de la préparation des V 10. Et le travail ne manque pas.

FORMULE 1

Le circuit de la principauté présente une configuration inédite sur le reste de la saison. Si les moteurs sont peu sollicités dans les hauts régimes, comme à Monza ou Hockenheim, où ils tournent les trois quarts du temps à plein régime, ils requièrent une souplesse de tous les instants, liée aux incessants changements de vitesse provoqués par les nombreux virages lents du circuit.

Les rapports de boîte doivent subir des modifications substantielles. Et le peu d'adhérence rencontré par les F 1 sur le bitume monégasque rend plus aigus les problèmes de motricité. *« Nous ne faisons d'adaptation des moteurs d'un circuit à l'autre que depuis l'année dernière,* confie Guy Audoux, responsable de l'exploitation du moteur Peugeot. *Monaco est l'un des endroits les plus délicats. »*

Dans au moins trois secteurs, les pilotes roulent en première vitesse, à moins de 50 km/h, une vitesse inhabituelle aux formule 1 que doit compenser une bonne aptitude à réaccélérer. *« Pour pouvoir passer la Rascasse,* cite en exemple Bernard Dudot, *il faut que le moteur vienne le plus facilement possible sous la pédale du pilote. » « Il ne faut pas hésiter à sacrifier des chevaux en haut, pour améliorer la puissance à bas régime »*, affirme de son côté Guy Audoux.

PAS DE VERSION SPÉCIALE

Pour trouver ce délicat compromis, les ingénieurs procèdent à des adaptations au fur et à mesure des séances d'essais. Ils étudient à la loupe les relevés cartographiques qui rendent compte des comportements du moteur sur chaque portion de la piste. Car ni Renault ni Peugeot ne disposent d'une version spécifique de leur V 10 pour Monaco. *« Il n'y a plus de préparation particulière,* indique Bernard Dudot, *car le circuit pose des problèmes que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Et il serait illusoire de préparer le moteur à l'avance. »* Les ingénieurs se contentent donc de déterminer une gamme de réglages qu'ils peuvent appliquer rapidement. La fiabilité est elle aussi une véritable source d'inquiétude. Les incessants changements de vitesse provoquent des variations brutales du régime du moteur de 3 000 jusqu'à plus de 12 000 tours. Dans ces conditions extrêmes, les moindres défauts prennent de l'importance. Un raté, une défaillance provisoire, sont la cause d'une perte de temps plus précieuse ici que sur les autres circuits. Et chaque pièce est soumise à des efforts intenses, toujours répétés, multipliant les risques de casse.

Au ras des rails de sécurité, les pilotes naviguent comme entre deux écueils : la faute, synonyme de sortie de route immédiate, et la panne moteur. Monaco a pris l'habitude de ne couronner que les meilleurs pilotes du moment. Le circuit est le terrain privilégié des champions du monde. Il n'oublie pas de décerner ses lauriers aux meilleurs moteurs. Paradoxe : Renault, malgré sa supériorité affichée depuis plusieurs années, n'a réussi à s'y imposer que la saison dernière, grâce à la Benetton de Michael Schumacher.

Pascal Ceaux

Atlanta invente le stade olympique jetable

ATLANTA
correspondance

Le passé et les vieilles pierres n'ont jamais fait long feu à Atlanta. En septembre 1864, un incendie ordonné par le général Sherman a réduit la ville à un tas de cendres. Ce dernier dimanche, les flammes ont encore léché les murs de l'ancienne villa de Margaret Mitchell, l'auteur du roman *Autant en emporte le vent*, détruisant en moins d'une heure l'effort de restauration entamé plusieurs mois plus tôt. Et bientôt, ce seront les installations du stade olympique qui partiront à leur tour en fumée.

La plus coûteuse des constructions des Jeux du Centenaire (1,15 milliard de francs, destruction comprise) doit être inaugurée samedi 18 mai 1996. Elle recevra pour l'occasion sa première compétition, un meeting international comptant pour le Grand Prix. Le revêtement synthétique de sa piste n'a pas encore été foulé par le moindre athlète. Mais son avenir est déjà écrit noir sur blanc dans les dossiers du comité d'organisation des Jeux d'Atlanta. Elle sera partiellement détruite au lendemain de la quinzaine olympique. Et transformée en un stade de baseball, lequel sera offert, dès l'automne prochain, à l'équipe locale des Braves et à Ted Turner, son médiatique propriétaire.

Etrange destinée. Construit pour célébrer dignement le centenaire des Jeux, et accessoirement recevoir les cérémonies d'ouverture, de clôture et les épreuves d'athlétisme, il aurait sûrement mérité de survivre à cette courte commémoration. Mais le mérite, à Atlanta, se mesure avant tout en dollars.

« La ville n'a pas vraiment besoin d'une autre piste d'athlétisme, assure Billy Payne, le patron des Jeux. *Elle ne serait certainement pas rentable. En revanche, les Braves ont diablement besoin d'un nouveau stade de baseball. »* Le leur avoue déjà plus de trente ans. Une éternité, donc, dans un pays où les installations sportives vivent souvent à peine le temps de faire connaissance avec une génération de spectateurs. *« Et puis,* explique George Taft, l'un des architectes du stade olympique, *nous avons voulu éviter l'erreur commise par Montréal. La ville des Jeux de 1976 avait construit un superbe complexe, ultramoderne et partiellement couvert. Mais il lui en coûté 770 millions de dollars (environ 4 milliards de francs). Et personne ne s'en est vraiment servi. »*

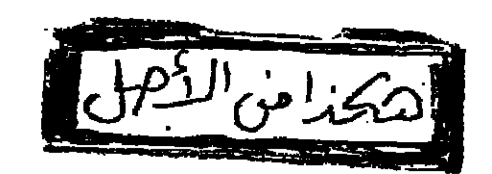
A Atlanta, les contribuables n'auront jamais à maudire les folies budgétaires de Jeux trop dispendieux. Mais leur stade olympique ne ressemble que de loin à l'idée que peut s'en faire un habitué des pistes d'athlétisme. Son architecture dégage une étrange impression de déséquilibre. Ses lignes semblent désobéir par plaisir aux règles de symétrie les plus élémentaires. Un seul coup d'œil sur les tribunes suffit à se convaincre que toutes les places n'offriront pas le même point de vue sur les courses des Jeux du Centenaire. Les tribunes qui enveloppent le second virage sont situées nettement plus loin de la piste que celles installées dans la courbe opposée.

La raison ? *« Nous avons construit deux stades en un,* explique l'architecte George Taft. *Celui qui servira au baseball se devine déjà sous l'actuelle configuration de l'enceinte olympique. »* Au lendemain des Jeux, la piste sera retirée des lieux et un bon tiers des sièges du public disparaîtra dans les mâchoires des bulldozers. Sa capacité totale doit être réduite de 85 000 à 49 800 places.

Samedi 18 mai, Atlanta recevra dans ses murs l'élite de l'athlétisme mondial. Michael Johnson, Carl Lewis, Sergueï Bubka, Noureddine Morceli, Jonathan Edwards, Gwen Torrence et Gail Devers cogneront de leurs foulées cette piste olympique au destin éphémère. La plupart le feront avec l'ambition de découvrir les lieux et d'en repérer les pièges éventuels. *« Je veux m'assurer que le vent ne perturbera pas ma course d'élan au saut en longueur »*, explique Carl Lewis.

Certains profiteront de l'occasion pour pousser la porte de leur future retraite olympique. Sergueï Bubka est de ceux-là. Arrivé sur place en début de semaine, il a posé ses malles dans l'immense villa louée pour lui par l'un de ses partenaires. Michael Johnson, lui, n'est venu que pour l'argent. *« Une piste est une piste »*, résume-t-il. Peu lui importe, finalement, d'en connaître l'allure.

Alain Mercier



Philippe Douste-Blazy veut modifier le cahier des charges de France Télévision et renforcer le contrôle par le CSA

La « garde rapprochée » de Jean-Pierre Elkabbach pourrait être particulièrement visée par ces propositions

Cible des critiques internes à France Télévision, les proches conseillers de Jean-Pierre Elkabbach sont mis en cause dans la gestion de la programmation du service public. Afin d'obtenir une plus grande transparence, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy a demandé une modification du cahier des charges et un renforcement des pouvoirs du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). D'autant la renégociation de certains contrats d'animateur-producteur ne serait pas forcément avantageuse pour France Télévision.

CANNES, mercredi 15 mai. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, chargé de la communication, salue ostensiblement Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, assis au premier rang des invités de la conférence annonçant le 50e anniversaire du Festival international du film de Cannes, en 1997.

Le ministre était arrivé en retard, l'Assemblée nationale l'ayant interrogé sur *« l'affaire Delarue »* et les contrats des animateurs-producteurs signés par France Télévision. M. Douste-Blazy a réaffirmé à cette occasion qu'il allait *« modifier le cahier des charges »* de France Télévision et a estimé que, pour préserver la déontologie, *« il fallait augmenter les pouvoirs de sanction du CSA »*.

L'*aggiornamento* demandé par le ministre comme par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) permettra peut-être de créer davantage de transparence dans les statuts de l'état-major du groupe France Télévision. Louis Bériot, Patrick Clément, Jean-Luc Mano et Carlo Freccero sont, chacun à leur manière, des fidèles du président de France Télévision. Leurs noms apparaissent dans l'organigramme de la présidence commune et certains ont été largement cités, que ce soit dans la presse, ou au cours de l'assemblée générale des salariés devant laquelle Jean-Pierre Elkabbach a dû répondre à un feu roulant de questions sur sa gestion des émissions et les contrats des animateurs-producteurs. A France 2, ils sont les cibles de nombreuses rumeurs. Comment « fonctionne » cette garde rapprochée du président de France Télévision ?

● **Patrick Clément**, 52 ans, est officiellement délégué général auprès du PDG de France 2 et de France 3. Il a été pendant 22 ans grand reporter à l'ex-ORTF puis à Antenne 2, a « couvert » notamment Kolwezi et Beyrouth et il a assuré une cinquantaine de reportages en Chine. Devenu à France Télévision le bras droit de Jean-Pierre Elkabbach qu'il connaît depuis les années 70, le délégué général lui a toujours témoigné d'une fidélité sans faille : *il l'a aidé lors de sa traversée du désert, après 1981, et a produit ses émissions sur* l'ex-Cinq et sur France 3.

Patrick Clément a aussi travaillé pour la télévision marocaine 2M. Il fut un proche de Fouad Filali, gendre du roi du Maroc et président de l'Omnium nord-africain (ONA, qui a lancé 2M en 1989), avant que celui-ci ne se brouille avec lui et ne s'en sépare brutalement, en lui reprochant sa mégalomanie et son côté outrancier. Son caractère est d'ailleurs très critiqué à France 2.

Patrick Clément traîne aussi derrière lui une réputation sulfureuse : on l'accuse d'avoir largement profité de son passage à 2M et d'avoir favorisé la société de production madrilène Ostra Dalta, dirigée par son ami Patrick Rouchon, quand il fut question en 1994 de rénover l'habillage des programmes d'information et de sports de France 2. Mais aucune preuve n'a été fournie. Enfin, *Le Nouvel Observateur* évoque dans son édition du 16 mai une surfacturation à l'entreprise de Patrick Clément (MTP Conseils, une société « fantôme »), de l'émission du Fonds d'action social pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS) en 1991. Mais le délégué de France Télévision a réfuté en bloc ces accusations. Patrick Clément a participé à toutes les dernières grandes décisions de France Télévision : le choix du terrain où doit être installé le futur siège de France-Télévision comme l'accord sur le numérique. C'est un homme de l'ombre. Selon le député RPR Alain Griotteray, *« Patrick Clément,* [qu'il n'a pas vu lors de l'élaboration de son rapport] *est pourtant le personnage le plus important de l'état-major particulier de Jean-Pierre Elkabbach »*.

● **Jean-Luc Mano**, 40 ans, est directeur de l'information depuis janvier 1994. Ancien membre de l'Union des étudiants communistes, ancien président de l'UNEF ex-Renouveau (proche du PCF) au milieu des années 70 alors qu'il était étudiant en histoire, Jean-Luc Mano a d'abord travaillé à *L'Humanité*, puis à *Révolution*, avant d'entrer en 1983 au service politique de TF 1, à la demande de Pierre Juquin qui voulait que des journalistes communistes intègrent les télévisions du service public. Il a quitté la Une en 1992, à la suite d'un *« désaccord sur la dérive de l'information spectacle »*. Mais pour TF 1 il s'agira d'une démission *« pour convenances personnelles »*.

Après avoir collaboré à *Globe*, avec Georges-Marc Benamou (aujourd'hui « consultant » à France 2), Jean-Luc Mano prend la direction de la rédaction de France 2 à l'instigation de Patrick Clément. Il a fait venir avec lui plusieurs journalistes de TF 1 (Jean-Michel Carpentier, Françoise Laborde, Michel Strulovici, Benoît Dusquesne, etc) auxquels il a confié des responsabilités hiérarchiques. Son caractère autoritaire n'empêche pas la rédaction de lui trouver un sens certain de l'information.

● **Louis Bériot**, 56 ans, est conseiller du président de France Télévision et directeur de l'antenne de la deuxième chaîne. C'est un fidèle d'entre les fidèles de Jean-Pierre Elkabbach, qu'il a rencontré en 1977 à Antenne 2 alors qu'il en était rédacteur en chef. Louis Bériot totalise presque quarante ans de presse et de télévision (*France-Soir*, France Inter, Antenne 2, etc.). Il a notamment produit et animé l'émission « La France défigurée » avec Michel Péricard, aujourd'hui député RPR.

Solidaire du reste de l'état-major du président de France Télévision, il ne déchaîne pour autant *« ni acrimonie, ni enthousiasme »* même si certains dans l'administration lui attribuent une *« véritable fringale de pouvoir »*. *« Il connaît parfaitement les arcanes de la télévision et sait comment fonctionne le service public »*, fait remarquer un proche d'Hervé Bourges.

Louis Bériot a négocié avec Jean-Pierre Elkabbach les contrats des animateurs-producteurs avec France 2 : les deux hommes ont présenté ces contrats, en mai 1995, au sénateur Jean Cluzel. Louis Bériot a également épaulé son président lors de sa rencontre avec les sénateurs, mardi 14 mai. Enfin, c'est lui qui a incité le président de France Télévision à dévoiler les modalités de l'affaire Delarue.

● **Carlo Freccero**, 48 ans, diplômé de philosophie, a été un des hommes de Silvio Berlusconi. Il s'est fait connaître en inspirant « La Cinq » première manière, avec un cocktail de séries et de talks-shows en 1986. Ce *« repenti de la télévision commerciale »*, comme il le dit lui-même, est entré en janvier 1994 à France Télévision où il a le titre de conseiller spécial du président pour la prospective, la recherche, la conception et l'harmonisation des programmes. Admirateur de Sartre, Foucault et Derrida, il aurait joué le rôle de « rabatteur » de stars vers le service public.

Yves-Marie Labé

Les administrateurs de France 2

Le conseil d'administration de France 2 se compose de douze membres. Jean-Pierre Elkabbach préside ce conseil, dont font partie deux parlementaires, le sénateur Michel Pelchat (UDF, Essonne) et le député Michel Péricard (RPR, Yvelines).

Marie-Eve Aubin, membre du Conseil d'Etat, section du contentieux ; Francis Brun-Buisson, chef du Service juridique et technique de l'information (SJTI) ; Jean-Luc Pain, direction du budget au ministère des finances, et Marc Tessier, président du Centre national de la cinématographie (CNC), représentent l'Etat.

Les personnalités qualifiées nommées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sont Jacques Boutet, ex-président du CSA, Henri de Turenne, producteur, et Pierre Viot, ex-directeur général du CNC et président du Festival de Cannes. Les représentants du personnel sont Michèle Guével (rédaction) et Emmanuel Guillaume (services techniques).

Arthur a obtenu des contreparties à la baisse du chiffre d'affaires de Case Productions

AU MOMENT où le CSA exige une réforme immédiate de la politique des animateurs-producteurs, il apparaît que Jean-Pierre Elkabbach a signé avec certains des animateurs-producteurs des contrats qui vont bien au-delà de la fin de son mandat de PDG, lequel expire en décembre 1996. Nagui (65 millions de chiffre d'affaires garanti), Arthur (131,6 millions) et Jean-Luc Delarue (142,8 millions) ont ainsi des contrats signés jusqu'à la fin de l'année 1997.

Arthur est sans doute le plus habile de tous puisque son contrat (135,5 millions de francs) court jusqu'en 1998, soit deux ans au-delà de la fin du mandat de Jean-Pierre Elkabbach. Si l'on inclut Jacques Martin, le budget 1997 de France 2 est d'ores déjà engagé à hauteur de 488,5 millions de francs en faveur de ces quatre animateurs-producteurs.

Le cas Arthur est en apparence strictement inverse à celui de Jean-Luc Delarue. Alors que ce dernier, bloqué dans une défense juridique rigide, refuse tout arrangement et exige la pleine application des accords signés, Arthur lui, s'est montré plus souple. Il a admis la réalité de l'étau politique qui limite la marge de manœuvre du président de France Télévision et a accepté de négocier.

MOINS 64 MILLIONS EN TROIS ANS...

France 2 et Case Productions (Arthur) ont ainsi, le 4 janvier dernier, corrigé à la baisse le chiffre d'affaires que France Télévision a garanti à Arthur par contrat le 28 avril 1995. Au lieu de 115,5 millions prévus pour la saison 1995-1996, Case Productions ne recevra que 103 millions (– 12,5 millions). Une réduction plus forte encore est prévue pour la saison 1996-1997 : de 135,9 à 106,12 millions de francs (– 29,8 millions de francs). Et en 1997-1998, Case Productions réduira son chiffre d'affaires garanti de 135,5 millions de francs à 109,27 (– 26,23 millions). Sur trois saisons (1996-1998), les recettes de Case Productions baisseront donc de 64,5 millions. Les contreparties à cette diminution sont importantes. Ainsi, l'avenant prend acte, par exemple, que certaines émissions comme « La preuve par l'image » sont mort-nées. Surtout il prévoit d'augmenter fortement la part consacrée au rachat de droits d'émissions déjà diffusées. Fixée à 7,75 millions de francs sur trois ans dans le contrat initial, l'enveloppe des rachats d'émissions déjà diffusées s'accroît de presque 31 millions de francs (plus de 10 millions de francs par an).

...PLUS 60 MILLIONS

En tout, France 2 consacrera 38,75 millions de francs sur trois ans (12 % du chiffre d'affaires) à racheter au prix fort des émissions déjà produites – et remontées différemment aux frais de la chaîne – pour le plus grand bénéfice du producteur. Soit un bénéfice supplémentaire de 30 millions de francs net pour Case Productions par rapport au contrat initial. En outre, les 54 soirées du samedi (« Le bêtisier du samedi » et « Les enfants de la télé ») que Case s'est engagé à fournir sur trois ans sont réduites et passent à 51 soirées.

Mais sur ces 51 soirées, 45 seulement seront faites d'émissions fraîches. Six autres seront des *best of*, c'est-à-dire fabriquées à partir d'images tirées d'émissions déjà produites et diffusés et remontées aux frais de France 2.

Pour compenser la baisse du nombre des émissions fraîches, la chaîne a accepté de les acheter plus cher : au lieu des 5,15 millions de francs par émission initialement prévus, France 2 paiera 5,83 millions. La recette supplémentaire pour Case jusqu'en 1998 sera ainsi de l'ordre de 30 millions de francs. Au total la diminution du chiffre d'affaires de Case Productions sera donc presque intégralement compensée.

Yves Mamou

Plusieurs procédures

● **Mai 1995** : un jugement du tribunal de commerce condamne France 2 et Air Productions, la société de Nagui, à 5,4 millions de francs en réparation du préjudice subi, plus 2,5 millions payables par France 2 au titre des préjudices matériels et moraux *« complémentaires »*. L'affaire oppose la société de production Tout va très vite (TVTV) et France 2. Alors que TVTV négocie avec Channel Four, en Angleterre, les droits d'une nouvelle émission à succès « Don't forget your toothbrush » (« N'oubliez pas votre brosse à dents »), France 2 négocie de son côté, privilégie la société de Nagui, lui confiant la production que recherchait TVTV.

● **Avril 1996** : Jean-Luc Delarue assigne France 2 et France 3 devant le tribunal de grande instance de Paris pour rupture de contrat. La présidence de France Télévision réplique aussitôt et demande au tribunal de commerce de *« désigner un expert pour évaluer le coût des émissions produites par la société de Jean-Luc Delarue, Réservoir Prod. »*.

● **Mai 1996** : le syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) et les organismes *professionnels de football* assignent France Télévision en justice pour *« ruptures abusives de contrats »*, l'un demandant quelques 10 millions de francs de dommages et intérêts, les autres 78 millions de francs.

Le producteur de « Thalassa », Georges Pernoud, a préféré rester salarié de France 3

A LA DIFFÉRENCE de France 2, aucun animateur de France 3 ne possède aujourd'hui sa propre maison de production. Jean-Marie Cavada qui dirigeait Théophraste – la société qui produit « La Marche du siècle » – en a cédé les commandes à Jean-Pierre Bertrand, en mars 1996.

Producteur salarié de France 3 pour « Thalassa » et « Faut pas rêver », Georges Pernoud est le contre-exemple parfait des animateurs-producteurs cités par le rapport du député Alain Griotteray. Georges Pernoud n'a jamais été tenté de monter sa propre société de production, ni de changer de chaîne. Même quand Francis Bouygues, peu après avoir racheté TF 1, lui a proposé une case sur la Une. Quant à la péniche d'où est présentée l'émission « Thalassa », elle est louée directement par France 3 au Touring Club de France.

Georges Pernoud qualifie de *« philosophique »* ce choix qui lui fait préférer être salarié de la chaîne que de monter, comme beaucoup d'autres, sa propre société de production. Il en tire un certain confort, celui de la tranquillité. *« Quand vous montez une société, vous vous infligez toutes sortes de problèmes et notamment la responsabilité de salariés. Moi, j'ai choisi ce métier pour m'amuser et mon seul souci est de faire une bonne émission. Le reste ne m'intéresse pas. En plus, j'ai la chance d'entretenir des relations d'amitié avec mes confrères. Je n'ai pas envie de gâcher ça : rien n'est plus imprévisible que les rapports d'argent. La télévision est un milieu très artificiel où le champ d'à côté paraît toujours plus vert que celui sur lequel vous êtes »*.

> « Mon seul souci est de faire une bonne émission. Le reste ne m'intéresse pas »

Georges Pernoud bénéficie d'un contrat d'exclusivité avec France 3 – *« mon seul avantage »* – et négocie, chaque année, le budget de ses émissions avec la chaîne. Quand un problème salarial se pose au sein de son équipe, il le règle avec les responsables de l'antenne. *« On fabrique deux heures de programmes par semaine avec 50 millions de francs par an, salaires non compris ; le reportage – ce qui coûte le plus cher – revient de 12 000 à 14 000 francs la minute »*, précise-t-il.

Estimant que le rapport d'Alain Griotteray *« remet les pendules à l'heure »*, Georges Pernoud relève toutefois l'aspect paradoxal de cette démarche : *« Ce rapport paraît alors que l'État, notre principal actionnaire, nous a, pour la première fois, donné des objectifs d'audience : 25 % pour France 2 ; 15 % pour France 3. Dans ce cas, il faut savoir ce qu'on veut. De plus, les animateurs-producteurs qui apparaissent dans ce projet ne sont pas à mettre sur le même plan. Je ne suis pas scandalisé, par exemple, du coût des émissions de Jacques Martin parce que, d'une part, elles représentent un travail monumental et d'autre part, Jacques Martin reverse une partie de l'argent de ses émissions à la Société française de production (SFP). Sur d'autres cas, en revanche, je me pose des questions »*.

V. Ca.

Remous à « Libération » à propos de l'organisation de la direction

LIBÉRATION a connu une nouvelle journée agitée, trois mois après la reprise du quotidien par le groupe Chargeurs/Pathé. Une assemblée générale du personnel s'est réunie mercredi 15 mai, convoquée par le conseil de surveillance – qui représente les salariés-actionnaires –, en réaction à un texte de Serge July, PDG du journal, sur la nouvelle organisation de la direction élaborée avec Chargeurs. Ce texte répartit les fonctions entre le PDG, Serge July, et le directeur général, Pierre-Jean Bozo, dont les rapports se sont dégradés ces derniers mois.

Le PDG, indique ce texte diffusé dans la rédaction, est *« garant de la ligne éditoriale »* ; il fixe *« avec l'actionnaire majoritaire les objectifs et orientations stratégiques »* ; il *« représente* Libération *vis-à-vis de l'extérieur »* ; enfin, il doit *« collaborer à la réussite de la mission du directeur général, notamment au niveau de la communication interne »*. Le directeur général, quant à lui, *« aura, de façon complète et exclusive, la responsabilité opérationnelle au jour le jour de l'ensemble des activités du journal, y compris la gestion de la rédaction »*.

Cette mission rédactionnelle du directeur général inquiète beaucoup les journalistes du quotidien. Beaucoup ont le sentiment que, venant du groupe Hersant, Pierre-Jean Bozo n'a pas la culture *Libération*.

Deux instances de direction doivent être mises en place : le comité stratégique et le comité de gestion. Dirigé par le PDG, et composé de cinq membres, dont un représentant de Chargeurs, le comité stratégique est chargé de *« réfléchir à l'évolution du produit »*. Le comité de gestion se consacre au contrôle et à la gestion de *« l'ensemble des activités courantes du journal, y compris la rédaction »*. Il est dirigé par le directeur général. Le PDG n'y participe pas.

AVANCE BUDGÉTAIRE

Le point le plus sensible de la réorganisation de la direction était la création du poste d'un directeur délégué à la rédaction, chargé de l'animation de la rédaction. Il devait être nommé par le PDG, en accord avec le directeur général, dont il dépendra hiérarchiquement. Le pacte d'indépendance passé entre la rédaction et Chargeurs donnait à la rédaction un droit de veto sur le choix du directeur de la rédaction.

Après une assemblée générale et une grande agitation, Serge July a finalement annoncé qu'il suspendait la création du poste de directeur délégué de la rédaction et conservait pleinement ses fonctions, afin de ne pas entraver le plan de redressement du journal. Serge July a également estimé que le journal était *« légèrement en avance sur le plan de marche budgétaire »*.

Le conseil de surveillance maintient cependant une pétition qui rejette le plan de réorganisation de la direction. Craignant une *« menace pour l'indépendance rédactionnelle »*, la pétition demande que le prochain responsable de la rédaction soit nommé avec l'aval de la rédaction, ne relève pas hiérarchiquement du directeur général et qu'il ait toute liberté dans la gestion quotidienne de la rédaction.

Alain Salles

■ **PRESSE : Bernard Porte, président du directoire de Bayard-Presse**, a été élu, mercredi 15 mai, à la présidence de la Fédération nationale de la presse française (FNPF). Il succède à Jean Miot. Son mandat est de trois ans. Les six organisations professionnelles adhérentes de la FNPF sont : le Syndicat de la presse parisienne, le Syndicat des quotidiens départementaux, le Syndicat national de la presse quotidienne régionale, la Fédération de la presse périodique régionale, le Syndicat professionnel de la presse magazine et d'opinion et la Fédération nationale de la presse spécialisée. De nombreux groupes de presse magazine ont quitté la FNPF en 1995 pour constituer le Syndicat de la presse magazine et d'information.

Au cœur du torrent

Barboter dans l'eau vive, s'accrocher à la corde dans de fabuleux décors naturels... La saison de canyoning commence bientôt...



DESSINS DE NATALI FORTIER

RAVINS, GORGES, oules, infernets, clues, étroits et autres canyons ont été creusés par l'érosion millénaire, qui a taillé des formes extravagantes dans la roche tendre de calcaire ou de schiste : des univers à grand spectacle, fluides et minéraux, fascinants et toujours dangereux. La technique du canyoning permet de les explorer désormais, sous réserve d'être bien assuré, conseillé et équipé par des professionnels certifiés. L'eau tourbillonnante des torrents qui a sculpté cascades, toboggans et vasques – qu'on appelle joliment des « marmites de géant » – offre alors un concentré rafraîchissant de plaisir et d'action.

L'aspect ludique ne doit pas occulter les risques. Mais l'expérience aidant, et malgré le mélange des genres (ne pas confondre avec les sports de rivière : rafting, hydrospeed, kayak), le canyoning s'est bien structuré. Ils sont ainsi des dizaines de milliers (de mai à septembre, selon le débit d'eau et la météo) à descendre les torrents, à chahuter comme des gamins... sans encadrement. Il est loin le temps des hydrogéologues pionniers s'enfonçant dans les « abîmes » (l'expédition de Martel au Verdon en 1905...) et de l'improvisation des années 60 à la recherche d'un monde mystérieux.

La nouvelle réglementation (particulièrement stricte en France) s'emploie à limiter le risque : guides de haute montagne, certains accompagnateurs diplômés, moniteurs d'escalade, de canoë-kayak, de spéléologie doivent obligatoirement posséder un brevet d'Etat et la spécialité AQA (attestation qualification aquatique) pour encadrer cette activité.

Au total, qu'ils soient prestataires indépendants ou salariés de structures spécialisées, ils sont aujourd'hui à peine un millier à avoir le droit d'emmener des groupes de « profanes » (à partir de dix ans) dans une nature encore.

Tout commence par une approche douce – en langage branché « *soft* » : la randonnée aquatique. On pataugе en petits groupes, on marche dans un ruisseau, sur des galets moussus, on nage un peu, on glisse sur des petits toboggans, sans technique particulière, mais déjà engoncé dans une combinaison étanche d'homme-grenouille, car l'eau reste souvent à l'ombre et turbulente, donc toujours froide même au cœur de l'été (de 6 à 8 degrés maximum). C'est la découverte d'un paysage inaccessible par tout autre moyen.

Seconde étape : le parcours initiatique. Un débit plus fort et un cocktail d'obstacles et de sensations, avec des sauts de 3 à 5 mètres dans des « jacuzzi » naturels (dont la profondeur a été soigneusement repérée) et des ressauts plus hauts, à franchir en « rappel » sur corde, au creux le plus profond de la montagne. Quelques rudiments d'escalade (vite appris) et un tempérament bien trempé sont nécessaires. Claustrophobes et sujets au vertige s'abstenir.

Troisième challenge, réservé aux plus chevronnés : l'engagement sportif. On y rencontre des conditions plus ardues, des rappels de plus de 50 mètres (parfois sous les chutes d'eau) et de gros bouillons dangereux (siphons...). L'expérience exige une certaine autonomie personnelle et toujours les compétences d'un spécialiste en renfort.

Par définition, un canyon comporte généralement peu d'échappatoires en cours d'excursion. On y entre, et on va forcément jusqu'au bout. La discipline ne possède pas de cotation de difficultés, mais on connaît, à l'évidence, le risque majeur : celui de la crue soudaine provoquée par un orage en amont. Les itinéraires fréquentables sont équipés de pitons, et la corde est portée par le guide.

Quant à la panoplie du « canyoneur » (le barbarisme anglicisé est encore de rigueur, les puristes de l'étymologie « sèchent » sur un terme plus académique), elle est aussi fournie : combinaison néoprène isolante pour éviter la « douche écossaise » et qui protège contre d'éventuelles éraflures, un casque léger, des mitaines pour les plus douillets, un baudrier et les mousquetons, la « quincaillerie » et le descendeur en 8 (pour les rappels) et parfois (si l'itinéraire est long) un sac à dos en toile cirée et à fond percé (pour bien évacuer l'eau et flotter correctement). On y met un petit bidon étanche avec les affaires de rechange et les petits ustensiles utiles. A chacun d'opter pour des chaussures de randonnée souples et légères (à lacets et à semelle adhérente) plutôt qu'une paire de tennis, et d'emporter un appareil photo compact (de type « baroudeur ») plutôt qu'un reflex encombrant.

En respectant les consignes de prudence, l'intégrité d'un environnement très fragile, et parfois des arrêtés municipaux d'interdiction, on peut ainsi découvrir les trésors des préalpes du Nord (massifs du Vercors, du Chablais...), de la Savoie (Tarentaise...), du Briançonnais (torrents du Fournel et de l'Eychauda...), des Alpes du Sud (massif du Mercantour), de Haute-Provence (les affluents du Verdon : l'Artuby, le Jabron...) et aussi des Pyrénées en versant français (Holzarté, Kakouetta en Pays basque...).

Philippe Bardiau

Carnet de route

● **Ordre de prix** (encadrement et équipement compris) :
– sortie à la journée : de 300 à 450 F/personne
– stage d'une semaine : à partir de 2 000 F/personne (plus formule d'hébergement au choix)
● **Renseignements :**
– Pierre Gaboriau/Espace Montagne (Haute-Savoie), tél. : 50-34-19-72.
– Jean-Michel Bertrand/Altimanya (Val d'Isère) tél. : 79-06-25-38.
– Max Imbert/Alpes Canyoning (Val de Durance) tél. : 92-45-25-99.
– Henri Vincens (Mercantour et Verdon) tél : 91-61-25-86.
– Centres UCPA (Verdon, Pyrénées), centrale d'informations à Paris, tél : 43-36-05-20.

De quelques arbres



AIR DE PARIS

Certains quartiers naguère familiers se rappellent à vous, parfois, comme un membre que vous auriez perdu. Les membres ne repoussent pas, mais ces quartiers vous attendent toujours pour quelque flânerie. Ce seront des pas tout en méandres, avec un peu de Modiano au coin du regard.

En marge de l'asphalte et de la pierre, quelques arbres demeurent comme de vivants repères, de fidèles bornes auprès desquelles vous vous plaisez à faire retour. Ils auront pris pour vous une épaisseur singulière, et, au détour d'un méandre, vous allez vous abîmer derechef dans leur petit mystère. Il y a ce chêne aérien, dans les jardins du Trocadéro, qui se déploie à partir d'un tronc court et incliné. Tenant de la peau d'éléphant, son écorce très brune contraste avec le vert tendre des feuilles. Vous aimez surtout cette façon qu'il a de se lancer vers le ciel en trois branches maîtresses. Un jour, cet oblique trio vous est apparu comme le pouce, l'index et le majeur, et l'arbre alors, au-dessus du tapis d'herbe, vous a fait l'effet d'une grande marionnette qui se perdait dans les hauteurs pour vous jouer la fraîcheur bruissante...

Vous poussez jusqu'à la porte de la Muette, et près de la place de Colombie vous constatez que s'éternise un immobile ballet entre le frêle et le prospère. Un souffreteux séquoia s'étire avec mal pour prendre le peu d'air que veut bien lui laisser un marronnier magistral, d'une rondeur insolente, profuse à souhait. Le grand maigre s'étiole à côté de l'abondance faite arbre, et toute une vieille histoire de couple monte de cette souveraineté dévoratrice.

A l'orée du bois de Boulogne, au bord du lac Inférieur, deux cèdres superbes continuent de régner sur leur fief, se dressant côte à côte à mi-pente. Ces jumeaux-là, c'est clair, nous chantent une autre histoire familiale. Avec leurs grands bras bien vissés au tronc, ils cultivent un âpre lyrisme. On se dit qu'ils font vraiment la paire, unis dans une même majesté au-dessus de l'eau dormante.

Tout au fond du square Debussy, à l'ombre de l'ambassade de Russie, c'est avec nettement moins de majesté que persiste un cèdre pleureur, seul de son espèce sur la place de Paris. Dès qu'on l'aperçoit, il est vrai, on n'a guère envie de le voir se multiplier. Son étrangeté s'avance en effet sans panache. L'arbre part de côté en oubliant de s'élever, tendant ses branches tombantes comme un vieux mammouth emprunté. Oui, son look pendouillard fait songer à cet animal, et son exotisme semble venir du fond des âges.

Daniel Percheron

VENTES

La Provence dans ses meubles

Reconnaissable entre tous, le mobilier provençal se distingue par une exubérance décorative qui tranche sur la simplicité des meubles des autres provinces. Sa caractéristique réside dans une débauche de sculptures ornementales qui, malgré leur richesse, ne surchargent jamais la beauté des lignes. La patine claire et brillante du noyer épouse à merveille les galbes de ce style, développé à partir du XVIII[e] siècle dans les grandes villes de la région. Outre la richesse du décor sculpté, son originalité consiste en certains types de meubles que l'on ne retrouve pas ailleurs, par exemple les séries d'étagères qui remplacent le vaisselier.

Réunis par une collectionneuse, une centaine de meubles, faïences et tableaux provençaux seront dispersés à Drouot, le 29 mai. Parmi les créations typiques, on retrouvera deux modèles de buffets à gradins, dits aussi « à glissants », une des pièces du mobilier arlésien les plus caractéristiques. A hauteur d'appui, sa particularité se trouve dans le corps supérieur, posé en retrait et qui représente deux petites portes coulissantes (« à glissants ») entourant l'élément central appelé « tabernacle », en forme de tiroir ou ouvrant à une porte.

Un de ces deux buffets est estimé 30 000-40 000 francs. Ses montants sont découpés, les portes ornées à double moulure mouvementée, sa traverse découpée à motif de feuillages entre deux pieds sculptés d'une classique « coquille », qu'on appelle aussi « escargot ». Le deuxième, plus tardif, au style moins riche, est annoncé 15 000-20 000 francs. La panetière est une sorte de cage à barreaux tournés qui servait de garde-manger. Conçue pour être suspendue, elle se termine par de petits pieds cambrés aussi inutiles que décoratifs. Le modèle proposé ici, en noyer, a un fronton cintré orné d'une corbeille de fleurs et une traverse découpée sculptée de feuillages (15 000-20 000 francs).

Comme partout en France, la commode est un meuble important, par son usage commme par ses dimensions. C'est là où les ébénistes provençaux ont trouvé le terrain idéal pour exprimer leur goût des sculptures et des moulures. Et les plus belles offrent une traverse savamment ajourée de motifs sculptés que l'on appelle parfois « tablier ». L'exemplaire mis en vente, en noyer et à façade mouvementée, ouvre à trois rangs de tiroirs ornés de cartouches et d'agrafes. Les pieds cambrés sont reliés par une traverse découpée (30 000-40 000 francs).

Deux bureaux de pente en noyer figurent dans cette collection : abattant sculpté, ceinture découpée et moulures, pieds cambrés terminés par des sabots (40 000). Le second, moins travaillé, 15 000-20 000 francs. Des sièges aux courbes bien affirmées complètent cette évocation des intérieurs du XVIII[e] siècle : suite de chaises paillées (dont certaines de style, 8 000 francs), canapés niçois cannés d'époque Louis XVI (élément refait, 4 000 francs), deux cabriolets niçois à décor de fleurs (6 000 francs).

A défaut d'acheter des meubles, les amateurs du style provençal peuvent s'offrir *Les Arts décoratifs en Provence du XVII[e] au XIX[e] siècle*, aux éditions Edisud.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, mercredi 29 mai. Exposition la veille de la vente de 11 à 18 heures. Le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Ribeyre-Baron, 5, rue de Provence 75009 Paris. Tél. : 42 46 00 77. Expert Lepic-Nazar-Aga. Tél. : 42-46-06-76

ESCAPADES

■ PASSION CERF-VOLANT. Après le Français Michel Gressier en 1995, à Pornichet, c'est l'Américain George Peters, un artiste de réputation internationale, qui sera l'invité d'honneur du Festival Passion cerf-volant 96 où il présentera ses œuvres dans le cadre d'une exposition et de démonstrations.
Le Festival se déroulera le week-end de l'Ascension, sur la côte atlantique, les 16 et 17 mai, à Saint-Jean-de-Monts, en Vendée (avec, notamment, la manche française de sélection de la Coupe du monde), et les 18 et 19 mai, à Saint-Brévin-les-Pins, en Loire-Atlantique.
★ Office de tourisme de Saint-Jean-de-Monts, tél. : 51-58-10-10.

■ LA FÊTE DES ANIMAUX. Plus de 400 chiens (vaccinés et tatoués) et 300 chats (stérilisés) à adopter seront présentés dans le cadre de la 7[e] Fête du monde animal qui se déroulera le samedi 18 (de midi à 19 heures) et le dimanche 19 mai (de 10 à 19 heures) à Paris, au parc de Choisy, dans le 13[e] arrondissement, en présence du maire de la capitale, Jean Tibéri, et de Brigitte Bardot dont la Fondation est à l'origine de cette manifestation organisée en collaboration avec la SPA et la fondation Assistance aux animaux.
★ Parc de Choisy, 75013 Paris. Métro : Tolbiac ou Place-d'Italie.

ANTIQUITÉS

● **Château d'Oléron** (Charente-Maritime), sur le port, 30 exposants, entrée 15 francs, du 16 au 19 mai, de 9 à 19 heures.
● **Périgueux** (Dordogne), abbaye de Chancelade, 60 exposants, entrée 25 francs, du 16 au 19 mai, de 10 à 19 heures.
● **Fouesnant** (Finistère), halle Brehalou, 60 exposants, entrée 20 francs, du 16 au 19 mai, jeudi de 9 à 19 heures, les autres jours de 10 à 19 heures.
● **Roscoff** (Finistère), salle polyvalente, 20 exposants, entrée 15 francs, du 16 au 19 mai, jeudi de 14 à 19 heures. Les autres jours de 10 à 19 heures.
● **Pleugueneuc** (Ille-et-Vilaine), Château de la Bourbansais, entrée 25 francs, du 16 au 19 mai, de 10 à 19 heures.
● **Vannes** (Morbihan), parc des expositions, 50 exposants, entrée 25 francs, du 16 au 19 mai, de 10 à 19 heures.
● **Vron** (Somme), salle des fêtes, 20 exposants, entrée 10 francs, du 16 au 19 mai, de 10 à 19 heures.
● **Nogent-le-Rotrou** (Eure-et-Loir), salle Mendès-France, 20 exposants, entrée 15 francs, du 18 au 19 mai, de 9 h 30 à 19 heures.

BROCANTES

● **Paris place de la Bastille**, 300 exposants, du 16 au 27 mai.
● **Paris Voltaire**, 100 exposants, du 16 au 19 mai.
● **Lorgues** (Var), salle des fêtes, 60 exposants, du 16 au 19 mai.
● **L'Isle-sur-la-Sorgue** (Vaucluse), avenue des 4-Otages, 45 exposants, du 16 au 19 mai.
● **Villeneuve-lès-Avignon** (Gard), centre, du 18 au 19 mai.
● **Castelnaudary** (Aude), quai du port, 40 exposants, du 18 au 19 mai.
● **Sète** (Hérault), salle Georges-Brassens, du 18 au 19 mai.
● **Champeaux** (Seine-et-Marne), place des fêtes, 180 exposants, du 18 au 19 mai.
● **Saint-Barthélémy** (Seine-et-Marne), champ de foire, 100 exposants, du 18 au 19 mai.
● **Sannois** (Val-d'Oise), salle Pasteur, 400 exposants, samedi 18 mai seulement.

Des ondées et plus doux

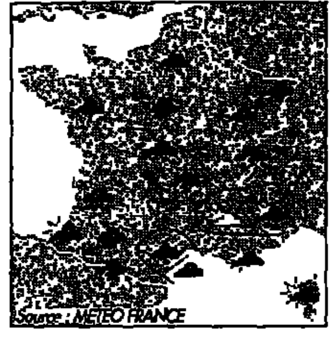
VENDREDI MATIN, de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Nord - Pas-de-Calais, le temps sera couvert et pluvieux. Des pays *de Loire au Centre*, à l'Ile-de-France, jusqu'aux Ardennes, nuages et éclaircies alterneront. Du Nord-Est jusqu'au Lyonnais, les nuages seront nombreux, avec de la pluie. Dans le Languedoc-Roussillon, le ciel sera couvert par des nuages bas. Du Massif Central à l'Aquitaine, malgré les nuages, le soleil fera quelques apparitions, avec localement des ondées. Des Alpes au Sud-Est et à la Corse, nuages et éclaircies alterneront.

L'après-midi, de la Bretagne au Nord - Pas-de-Calais, le temps s'améliorera avec *quelques éclaircies*. En Languedoc-Roussillon, le ciel restera couvert. Dans le reste du pays, les nuages seront parfois porteurs d'ondées, surtout du Centre au Nord-Est, avec parfois des orages.

Les températures minimales iront de 7 à 10 degrés au nord et de 11 à 14 degrés au sud. L'après-midi, il fera plus doux, avec de 18 à 20 degrés au nord et de 22 à 25 degrés au sud.

Samedi, la pluie avec des orages arrivera dès le matin de la Bretagne aux Charentes, puis gagnera de la Normandie au nord de *l'Aquitaine l'après-midi. Dans le* Languedoc-Roussillon, il pleuvra le matin. *La pluie gagnera le Sud-*Est et la vallée du Rhône l'après-midi, avec des orages. Partout ailleurs, nuages et éclaircies alterneront le matin, puis l'après-midi, le ciel sera plus nuageux avec des ondées et des orages à l'est. Les températures seront stationnaires.

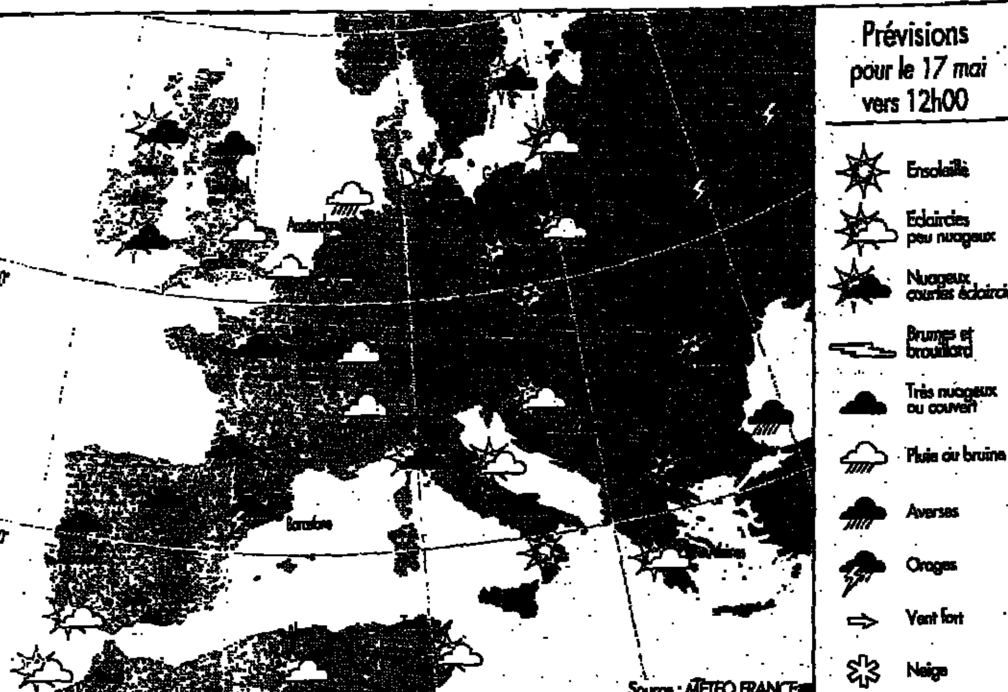
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 17 mai vers 12h00

La qualité de l'air

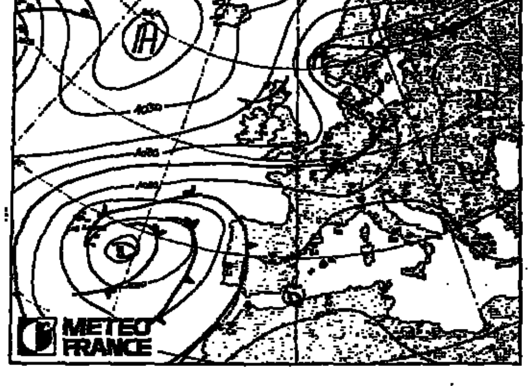




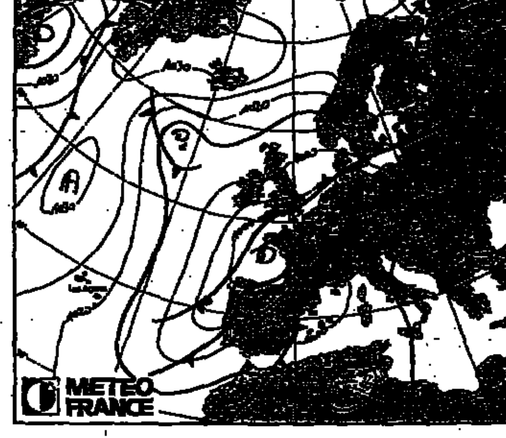


TEMPÉRATURES du 15 mai maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	20/11
BIARRITZ	24/14
BORDEAUX	23/13
BOURGES	14/10
BREST	14/7
CAEN	13/7
CHERBOURG	13/7
CLERMONT-F.	19/9
DIJON	16/11
FORT-DE-FR.	30/25
GRENOBLE	24/11
LILLE	13/4
LIMOGES	18/8
LYON	19/10
MARSEILLE	23/12
NANCY	13/8
NANTES	15/10
NICE	18/14
PARIS	11/8
PAU	24/13
PERPIGNAN	20/13
POINTE-A-PIT.	31/23
RENNES	14/9
ST-DENIS-RÉUNION	28/20
ST-ETIENNE	19/10
STRASBOURG	13/8
TOULOUSE	23/13
TOURS	11/8
ÉTRANGER	
ALGER	22/11
AMSTERDAM	14/5
ATHÈNES	25/16
BANGKOK	38/29
BARCELONE	20/13
BELGRADE	23/16
BERLIN	14/7
BOMBAY	33/27
BRASILIA	29/21
BRUXELLES	12/4
BUCAREST	25/12
BUDAPEST	25/15
BUENOS AIRES	19/10
CARACAS	25/-
CHICAGO	6/8
COPENHAGUE	13/6
DAKAR	27/20
DJAKARTA	31/26
DUBAI	33/23
DUBLIN	12/5
FRANCFORT	12/7
GENÈVE	20/9
HANOÏ	31/26
HELSINKI	19/2
HONGKONG	26/22
ISTANBUL	19/14
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	25/16
KINSHASA	30/23
LE CAIRE	30/19
LIMA	19/16
LISBONNE	18/13
LONDRES	17/3
LOS ANGELES	24/16
LUXEMBOURG	12/7
MADRID	22/11
MARRAKECH	26/13
MEXICO	29/14
MILAN	23/9
MONTRÉAL	15/6
MOSCOU	28/15
MUNICH	15/12
NAIROBI	25/15
NEW DELHI	38/26
NEW YORK	17/10
PALMA DE M.	22/9
PÉKIN	28/16
PRAGUE	16/9
PRETORIA	20/11
RABAT	22/14
RIO DE JAN.	24/20
ROME	20/8
SAN FRANC.	18/16
SANTIAGO	15/5
SÉVILLE	20/16
ST-PÉTERS.	7/2
STOCKHOLM	8/4
SYDNEY	20/12
TENERIFE	25/18
TOKYO	24/13
TUNIS	23/13
VARSOVIE	24/10
VENISE	24/16
VIENNE	18/16



Situation le 16 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 18 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
Solidarité nordique

À LA DERNIÈRE réunion des Etats nordiques *qui s'est tenue* à Oslo, ni la Finlande, ni l'Islande n'ont envoyé de représentants *aux débats*. Seuls étaient représentés les trois pays scandinaves. Aussi peut-on dire que si la communauté nordique si désirée et édifiée jadis par M. Sandler a *subi* quelques brèches, du moins demeure l'union des trois pays scandinaves : *Danemark*, Norvège et Suède, car ces pays sont liés par une compréhension *mutuelle et ont supporté* au cours des dernières années, sinon des souffrances *identiques, du* moins des difficultés communes.

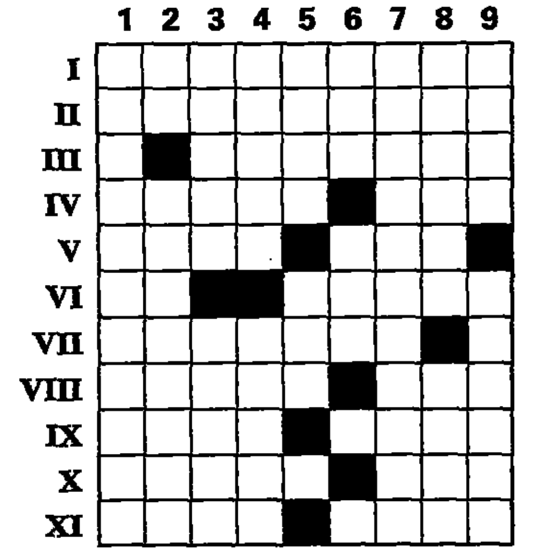
Tandis que le Danemark et la Norvège ont été occupés, la Suède est parvenue à maintenir une neutralité dont on lui a souventes fois fait reproche. Sans doute les historiens essaieront-ils de montrer dans quelle mesure cette neutralité a pu être pour les alliés un avantage d'ordre stratégique, établissant en cette Suède neutre autant un obstacle qu'un terrain d'action, qui auraient *disparu si le pays* avait été occupé à la suite d'une agression contre laquelle la *côte baltique a toujours été* indéfendable.

Si la solidarité nordique a eu l'occasion de s'exercer au cours de la guerre sur le plan économique et financier, il est certain que l'ancienne Union nordique a été, sur le plan politique, sérieusement touchée. Les réticences de la Finlande s'expliquent assez bien du fait que les Soviets sont à Porkkala et à Petsamo-Linnahamari ; que cette nouvelle présence fait de la Finlande, jadis peuple « insulaire », *un peuple « continental »* adossé à l'URSS et appuyé par elle. *Quant à l'Islande*, elle est devenue, dans l'ère atomique, le bastion avancé de l'Amérique, et, désormais Etat indépendant, elle se sent beaucoup moins attirée par la communauté nordique que par les destinées de l'Amérique du Nord.

Louis Tissot
(17 mai 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6823



HORIZONTALEMENT

I. Ce ne sont pas des armoires. – II. Où il n'y a plus de trame – III. Une bonne odeur de pois. – IV. Un chasseur de lézards. Prière. – V. Comme certains Etats. Procure *parfois un bénéfice*. – VI. Note. *Agit comme un commissaire*. – VII. Qui concerne un élément de l'œil. – VIII. Donnas plus d'espace. Ne portait pas toujours la culotte. – IX. Est comme un ver. Sorte de pigeon. – X. Ouvertures dans une table. Figure mythologique. – XI. En France. Reproché à un mauvais juge.

VERTICALEMENT

1. Savons utilisés pour les douches. – 2. Tient bien la bouteille. Qui n'est pas faite pour les « chiens ». – 3. Supprimai *les mouches. Où l'on peut en voir de toutes les couleurs.* – 4. Pas causants. Donnes le jour. – 5. Fut occupé *par les Espagnols. Plus que mal.* – 6. Convenu. *Dix sur dix.* – 7. Adjectif pour une plante grasse. – 8. Comme des *idées qui ne sont pas reçues.* Où l'on ne trouve pas que des professionnels. – 9. Fromage blanc. Un homme avec *qui il ne faut pas faire preuve d'intelligence.*

SOLUTION DU N° 6822

HORIZONTALEMENT

I. Imbuvable. – II. Nouvelles. – III. Citations. – IV. Il. Note. – V. Anne. *Emis.* – *VI. Née. Da.* – *VII. Goule. Glu.* – VIII. Ensablées. – IX. Ecuissa. – X. Su. Etat. – XI. Tressent.

VERTICALEMENT

1. *Inchangées.* – 2. *moi.* Néon. *Ut.* – 3. *Butineuse.* – 4. Uvale. Lacée. – 5. Vêt. Débuts. – 6. Alinéa. Lias. – 7. *Bloom. Geste.* – 8. *Lentilles.* – 9. *Esses. Usant.*

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MOSCOU.** La capitale russe connaît depuis plusieurs semaines un temps estival, et la température a frôlé les 30 degrés. Selon le Service national de météorologie, la température est actuellement supérieure de 5 à 7 degrés à la température habituelle en cette saison. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Dans le cadre de l'accord aérien récemment conclu *entre les Etats-Unis et* l'Allemagne, la compagnie américaine United *Airlines assurera le mois* prochain une liaison quotidienne entre Chicago et Düsseldorf.

■ **MALAISIE.** Les autorités malaisiennes ont déclenché, mardi 14 mai, l'alerte au choléra dans l'île touristique de Penang, où *soixante-cinq cas de la maladie* ont été recensés. – *(AFP.)*

■ ***SÉCURITÉ AÉRIENNE.*** *La* compagnie aérienne charter américaine HCL Aviation, qui opère sous le nom commercial de Av Atlantic, a été suspendue de vols pour une période indéterminée par l'administration fédérale de l'aviation (FAA). Cette décision a été prise en raison de doutes sur la qualification du personnel de bord. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** *La compagnie aérienne russe privée Transaero Airlines, qui va accroître et moderniser sa flotte au cours des prochaines années, desservira à partir de l'automne les lignes* Moscou-Los Angeles (Californie) et Moscou-Orlando (Floride) à raison d'un vol par semaine. Créée en 1990, Transaero a transporté 1,8 million de passagers en 1995 et prévoit de porter ce chiffre à 2,2 millions cette année. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** L'aéroport de Düsseldorf, partiellement ravagé le 11 avril par un incendie, utilisera pendant au moins deux ans des infrastructures provisoires actuellement en cours de mise en place. La partie abritant les services d'enregistrement devrait être réhabilitée d'ici l'hiver prochain. – *(AFP.)*

■ **CROISIÈRES.** Disney Cruise Line fera ses premières croisières au large de la Floride à partir de 1998. Le *Disney Magic* qui entrera en service en janvier 1998 entre Port Canaveral (Floride) et Port Nassau et Gorda Cay (Bahamas) sera rejoint en novembre par un second navire, le *Disney Wonder*. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 18 mai

■ ***SAINT-EUSTACHE*** : sur les traces de Molière (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, parvis de Saint-Eustache, rue du Jour (Frédérique Jamel).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 11 heures ; les thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; la châsse de Nivelles et l'orfèvrerie gothique, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (50 F), 11 heures, sortie du métro Cité (Claude Marti).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, devant la caisse du monument, dans la cour du Palais de justice (Monuments *historiques*).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer, 11 h 15 (40 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Découvrir Paris) ; 12 heures (40 F + prix d'entrée), hall du musée (Approche de l'art) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** : la Renaissance à Florence (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; la peinture française du XIXe siècle (33 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux) ; l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 20, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU GRAND PALAIS** : *exposition « Les années romantiques »* (50 F + prix d'entrée), 14 heures, à l'entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

■ ***L'ASSEMBLÉE NATIONALE*** (carte d'identité, 60 F), 14 h 15, sortie du métro Assemblée-Nationale (Isabelle Hauller).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 55 F), 14 h 15, sortie du métro Assemblée Nationale (Paris et son histoire).

■ **LA COLLINE DU TROCADÉRO** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le Théâtre national de Chaillot (Paris capitale historique).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

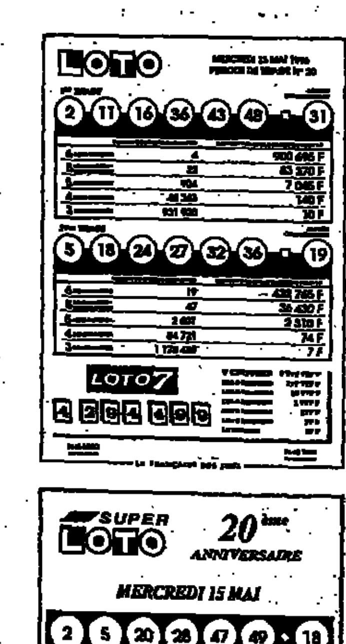
■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition « Idoles du Népal et du Tibet » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, *avenue Velazquez (Musées de la* Ville de Paris).

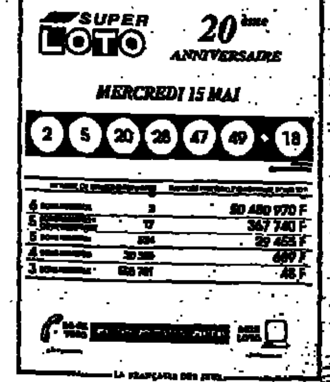
■ ***MUSÉE D'ORSAY*** : exposition Menzel (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Louis-Blanc (Le passé simple).

■ **LE CANAL DE L'OURCQ** (37 F), 15 heures, sortie du métro Stalingrad à l'angle de la rue de Flandre et du quai de Seine (Monuments historiques).

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

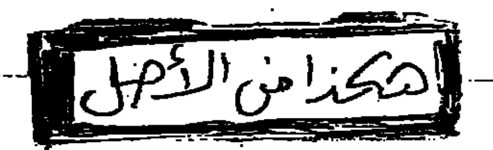
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CANNES 96 *(de nos envoyés spéciaux)* **« Un héros très discret », de Jacques Audiard, a laissé un sentiment de gêne. Etrange héros que ce personnage qui érige le mensonge en une sorte d'esthétique de vie, indifférent au respect des idées et des hommes. ● « TROP TARD », du Roumain Lucian Pintilié plonge le spectateur dans les horreurs de la vie quotidienne des mineurs, métaphore du naufrage de son pays. ● « IRMA VEP », d'Olivier Assayas, est un retour aux sources du vampirisme au cinéma, avec comme vedette Maggie Cheung.**





D.R.

Un efficace et discutable éloge du mensonge

Un héros très discret. Adapté d'un roman de Jean-François Deniau, le nouveau film de Jacques Audiard propose le portrait d'un imposteur, interprété par Mathieu Kassovitz, qui se composera, à la Libération, une figure de grand résistant lui valant honneurs et fonctions, avant sa chute

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION
Film français de Jacques Audiard avec Mathieu Kassovitz, Jean-Louis Trintignant, Anouk Grimberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel. (1 h 45).

« Je vais vous raconter une histoire... », dit Jean-Louis Trintignant en gros plan. Une très courte histoire, qui sert de préambule à celle contée par le film, elle aussi racontée par Trintignant, en voix *off*. Le « héros très discret », c'est lui, Trintignant, du temps de sa jeunesse, représenté à l'écran par Mathieu Kassovitz.

L'histoire de *Un héros très discret*, de Jacques Audiard, est celle de leur personnage, Albert Dehousse, fils de famille déchue, élevé dans la fuite d'une réalité médiocre à laquelle il préfère dès l'enfance les songes que procurent les romans d'aventure. Albert est encore un jeune homme quand la Wehrmacht envahit la petite ville du nord de la France où il habite, le principal événement de la guerre sera pour lui d'avoir, à l'occasion d'un bombardement, rencontré une voisine qui deviendra sa femme.

Pourtant, sans avoir rien fait durant l'Occupation, il se composera à la Libération une figure de grand résistant lui valant honneurs et fonctions, avant sa chute. Une chute en partie voulue par lui, et dont il se remettra d'ailleurs fort bien.

Le préambule affirme d'emblée que la réalité est insupportable. Il est conté par l'acteur qui fut l'une des vedettes de la première réalisation d'Audiard fils, *Regarde les hommes tomber*, déjà voué tout entier à la virtuosité de narration et à l'artifice. Il prélude au film adapté du roman homonyme de Jean-François Deniau, film qui est (davantage que le livre) un éloge revendiqué du mensonge.

Dans le rôle-titre, Mathieu Kassovitz incarne donc ce jeune homme inconsistant qui, soudain révélé à lui-même par quelques mentors de rencontre, se montre subitement doué d'un esprit d'à-propos sidérant. La lecture attentive des journaux, l'étude d'un plan de Londres et beaucoup de complaisances des scénaristes (Jacques Audiard et Alain Le Henry) lui ouvrent un chemin qui le mènera jusqu'à la tête des services de renseignements français en Allemagne occupée. Avec en prime la Légion d'honneur, et la main d'Anouk Grimberg après celle de Sandrine Kiberlain, obtenue en début de récit.

PÉRIODE « SENSIBLE »

Grâce au concours de Mathieu Kassovitz, lui aussi déjà interprète du premier film de Jacques Audiard et qui est décidément un très bon acteur, cette opération est menée avec une efficacité indiscutable. Par le protagoniste, qui longtemps se tire avec maestria des pires difficultés. Mais surtout par le film lui-même, où le réalisateur démontre un savoir-faire équivalent, et de même nature.

Les auteurs ont consacré beaucoup de soin à ce que l'ambiguïté du propos ne devienne pas problématique sur le terrain de l'Histoire, alors même que le sujet concerne une période « sensible ». Un objectif atteint seulement en partie, tant les figures secondaires sont schématiques, à force d'être réduites à leur simple fonction au sein du dispositif voulu par Jacques Audiard. Mais les enjeux directement politiques – retour sur l'attitude des Français pendant la guerre, assimilation sous-jacente du personnage de fiction à des personnalités réelles avec invocation insistante du nom de François Mitterrand dans les entretiens accordés par le réalisateur et son acteur principal – font partie du plan de promotion du film pour sa sortie, pas de ce qu'il raconte. Malgré ses costumes d'époque et ses références à des événements importants de ce siècle, et bien qu'il raconte des histoires, *Un héros très discret* n'est pas un film historique. Plutôt un film sur le spectacle, et plus particulièrement un plaidoyer insistant pour un certain cinéma. Moteur du récit, l'éloge du faux est en effet de surcroît énoncé à plusieurs reprises *ex cathedra* par ses interprètes, comme s'il s'agissait de bien expliciter le message : à bas le cinéma qui se confronte à la réalité.

REDONDANCE

Il est encore plus gênant que ledit message soit redoublé par les procédés de la réalisation. Trucages, images « oniriques », gadgets visuels, imagerie convenue, « bons mots » et construction en abyme, grâce au récit au passé, bâtissent une galerie des glaces où les vertus de l'illusion sont célébrées avec une application proche parfois de la redondance.

De là vient que ce film, lancé à grands roulements de tambour sur la Croisette comme l'un des événements du Festival, est, certes, une démonstration de virtuosité de représentants de la jeune génération (on n'a pas oublié le passage triomphal à Cannes de Mathieu Kassovitz, en 1995, avec *La Haine*), mais dégage pourtant un déplaisant parfum. Ses partis pris narratifs et esthétiques induisent en effet un point de vue en surplomb sur tout ce qui se passe, point de vue qui ne va pas sans un certain mépris pour les personnages et les réalités – sociales, historiques, psychologiques – dans lesquelles ils sont censés se débattre. Pareille position, en feignant de rendre le spectateur complice, tend en fait à le manipuler lui aussi, tout en lui faisant applaudir aux tours de l'illusionniste aux multiples visages (Kassovitz-Trintignant, mais aussi Audiard lui-même).

Et nul n'est obligé de trouver sympathique la thèse selon laquelle la vérité n'est qu'un leurre pour les gogos. Il n'est pas indifférent qu'au bout du compte la vérité de la Résistance et la vérité du cinéma soient révoquées en doute dans le même élan goguenard.

Jean-Michel Frodon

★ Le film est sorti en salles mercredi 15 mai.

Jean-François Deniau : « La vision d'Audiard est plus dramatique que la mienne »

« J'AIME CE FILM, dit Jean-François Deniau. *Je ne suis pas de ces auteurs mécontents de la manière dont on relit leur histoire. J'avais émis quelques souhaits, dont celui qu'on ne fasse pas du personnage un cynique, et une condition : que ce ne soit pas un film contre la Résistance. A part ça, Jacques Audiard a évidemment pu exprimer ses différences. Au cinéma, on est nécessairement plus ramassé que dans le roman. Là, on insiste plus sur le côté imposteur de Dehousse.*

» Dans mon livre, Dehousse – c'est à dessein que j'ai choisi un nom du Nord – est un faible qui se cherche une identité et qui se trouve embarqué dans un drôle de jeu. Ce plaisir du jeu, presque commedia dell'arte, où le héros est emporté par une sorte de griserie, est moins présent dans la vision d'Audiard, qui est plus dramatique que la mienne. Chez Audiard, Dehousse doit cesser de jouer la comédie parce qu'il a rencontré la vérité. Il est rattrapé par la guerre. Dans le livre, il est simplement rattrapé par son passé. Et quand il est médecin, c'est par besoin de se dévouer. »

Lorsque Jean-François Deniau a publié *Un héros très discret*, en 1989 (éd. Orban), Alphonse Boudard décrivait Dehousse comme *« un combattant du petit malheur »* qui n'avait *« fait que prendre un bain de conformisme ambiant »* (« Le Monde des livres » du 15 décembre 1989). Un homme somme toute assez banal. Le film, en revanche, laisse entendre que Dehousse aurait joué un rôle politique très important. Ministre, mêlé à l'histoire de la seconde moitié de ce siècle...

« JE CROIS QU'IL EST MORT »

Les commentateurs croient voir se dessiner l'ombre de François Mitterrand. Jean-François Deniau récuse ces interprétations – concession, selon lui, à l'air du temps. *« C'est un peu facile, et n'a vraiment aucun rapport avec mon Dehousse, qui courait seulement après une forme de respectabilité. Il était en effet proche d'une personne réelle, qui n'avait rien à voir avec François Mitterrand. Absolument rien. »* L'identité supposée de cette personne – Philippe de Conninck – avait été révélée en 1989 par l'hebdomadaire *L'Evénement du jeudi*. Révélation que Jean-François Deniau se refuse à commenter. *« Le héros très discret,* précise-t-il simplement, *était un ami de l'ancien président de l'académie Goncourt, Armand Lanoux, qui lui a dédié l'un de ses romans,* Le Rendez-Vous de Bruges (Julliard, 1958). *Et cet homme n'a pas été, pas plus que mon héros, une personnalité du monde politique. Je crois qu'il est mort. Mais j'ai entendu deux versions différentes de cette mort, dont un accident de la circulation – il aurait été renversé par une voiture. Par ailleurs, je ne crois pas qu'un homme politique aurait pu jouer ainsi et tenir. Impossible. »*

Jo. S.

★ *Un héros très discret* vient d'être réédité chez Plon, 274 p., 120 F.

Olivier Assayas, le cinéma et les vampires

Irma Vep. L'auteur de « L'Eau froide » sur la trace de Louis Feuillade

SÉLECTION OFFICIELLE UN CERTAIN REGARD
Film français d'Olivier Assayas. Avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Bulle Ogier (1 h 38).

En 1994, Olivier Assayas signait avec *L'Eau froide* un film d'une envoûtante évidence sur les années 70. Deux ans plus tard, *Irma Vep*, loin de renouveller la formule, ne pose en définitive qu'une seule question : comment filmer la réalité d'aujourd'hui ? A la gravité et à la passion du premier répondent l'alacrité et la distanciation du second. La trame en est limpide : René Vidal, un metteur en scène français (Jean-Pierre Léaud) veut tourner une nouvelle version des *Vampires* de Louis Feuillade, avec, dans le rôle d'Irma Vep (l'anagramme de vampire), jadis incarnée par Musidora, une star du cinéma chinois prénommée Maggie.

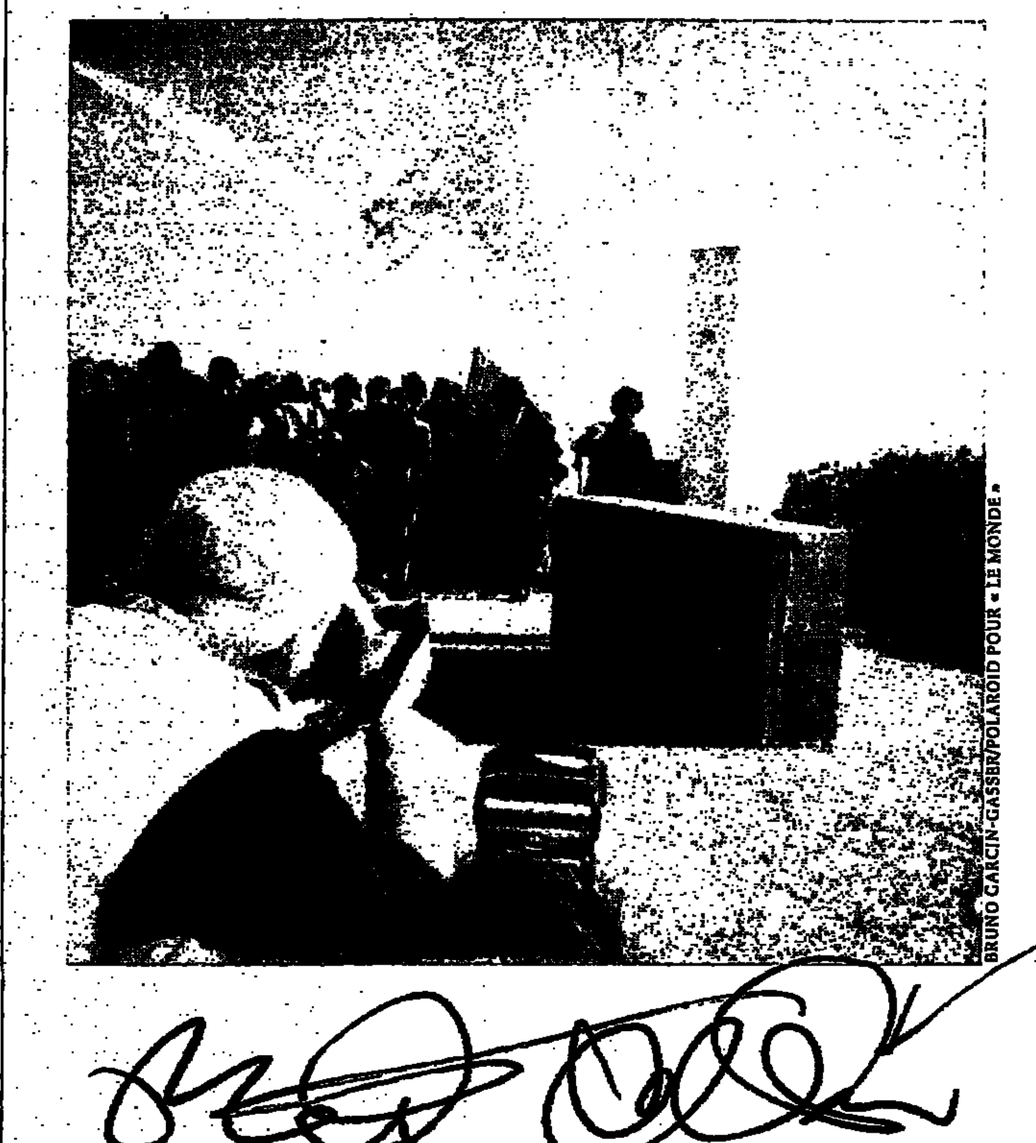
Accrocs de tournage et fébrilité générale aidant, le réalisateur laisse tout le monde en plan, rendu malade par la fadeur de ce qu'il a tourné. Les producteurs lui désignent un successeur, qui va prendre une tout autre direction. Qu'on n'aura pas l'occasion de suivre puisque le film d'Assayas se clôt quant à lui abruptement, et à la demande du nouveau maître d'œuvre, sur la projection des quelques séquences retravaillées par Vidal avant sa fuite.

Beaucoup de cinéma, donc, dans ce film, et non moins de références. A aucun moment ce jeu ne cesse d'en être un, et il n'empêche pas de tirer grand plaisir d'une histoire filmée à vive allure. C'est un essai vif-argent esquissant une histoire personnelle du cinéma et de ses enjeux. Avec Feuillade et ses vampires : le crime et la sensualité (Aragon qualifiait Musidora de *« magnifique bête d'ombre »*) réunis en un feuilleton qui a captivé l'imaginaire populaire. Avec, dans le rôle d'Irma Vep, Maggie Cheung, star très réelle d'un cinéma chinois qui incarne aujourd'hui la possible pointe extrême de la modernité cinématographique. Avec l'omniprésence américaine, ingénieusement imposée par l'obstacle linguistique : toutes les scènes avec Maggie sont nécessairement dialoguées en anglais, serait-il de bazar. Avec, sur un mode plus farce, Truffaut (par la présence angoissée de Léaud/Vidal et le désir de fiction), Rivette (pour Bulle Ogier, Nathalie Richard, la fantasmagorie, les toits de Paris) ou même le cinéma militant des années 70 (à travers un film du collectif S.L.O.N. créé par Chris Marker).

Or tout l'intérêt d'*Irma Vep*, film vampirique s'il en est, consiste à confronter cette accumulation euphorique à la stagnation du film. Que fait-on de tout cela ? Qu'en fait-on ici et maintenant ? Vidal a, semble-t-il, renoncé sous le coup d'une dépression nerveuse. Moreno, le nouveau réalisateur, veut se débarrasser de l'actrice chinoise et exiler le film dans des faubourgs parisiens. L'électrisante séquence finale, signée Vidal/Assayas, livre une réponse qui, empruntant à une forme ultime de cinéma (l'avant-garde), touche miraculeusement au but. Quelques mètres de pellicule « ciselée » ressuscitent Irma Vep telle qu'en elle-même : dans sa mortelle beauté. Comme le cinéma.

Jacques Mandelbaum

SÉLECTION INSTANTANÉE



BRUNO GARCIN-GASSER/POLAROID POUR « LE MONDE »

Al Pacino en Richard III

Al Pacino est volontiers cabot. Il se montre beaucoup dans son *Looking for Richard*, réflexion sur *Richard III*, de William Shakespeare, et (libre) adaptation. Il est présent du début à la fin, et ses copains, mobilisés au service de son film « indépendant », ont les apparitions qu'il veut bien leur concéder. Mais bon, on lui « pardonne », pour le souffle qu'il a fait passer sur Shakespeare et sur le Festival.

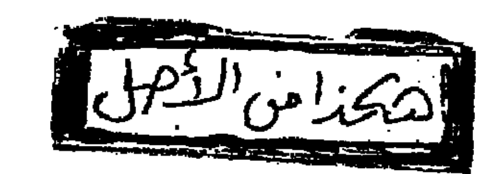
La malédiction somptueuse des Tofolars

UN CERTAIN REGARD
FEW OF US. Film lituanien de Sharunas Bartas. Avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev (1 h 45).

Le cinéma balte affectionne le silence. Tout au moins l'absence de dialogues, ce qui est sensiblement différent. Mais le mutisme adopté par le Lituanien Sharunas Bartas n'est pas de même nature que celui des courts métrages de la Lettone Laïla Bakalnina (*Le Monde* du 15 mai). Bakalnina traque à travers lui le mouvement de la vie, Bartas y inscrit la solitude et la déréliction. Et ramène des Sayanes, où vit le peuple des Tofolars, un cri sans voix, la glaciation d'une douleur. Ceci au moyen d'un parti-pris esthétique qui confine à l'ascèse : frontalité absolue, durée des prises, composition picturale des plans. Un dispositif rendu plus aigu par ce sentiment de malédiction somptueuse que lui confèrent les paysages filmés, le fracas des pluies d'orage, la plainte modulée d'un chien. Par ailleurs, ce film parle des hommes, et raconte à sa manière une histoire, quand ce ne serait qu'à travers leurs visages.

Visage infiniment lisse de Katerina Golubeva ou visage crevassé d'un vieillard aux traits asiates. La jeune femme est tombée ici du ciel (un hélicoptère l'y a conduite), parmi ce peuple retranché du monde. Entre elle et eux, un gouffre, creusé au sortir d'une nuit d'ivresse par un coup de poignard. Cette plaie qui supure de toute éternité est le seul sujet des films de Bartas. Elle dessine sur la chair de l'écran une question terrifiante de simplicité : est-ce ainsi que les hommes vivent ?

J. M.



Enquête au fond de la mine des hommes perdus

Trop tard. Lucian Pintilié montre le naufrage de la Roumanie, et des hommes qui l'habitent, à travers les investigations d'un procureur en quête de vérité

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION

Film roumain de Lucian Pintilié. Avec Razvan Vasilescu, Cecilia Barbora, Victor Rebengiue, Dorel Visan (1 h 44).

Démembrés, déchiquetés, les corps n'ont plus rien d'humain. Les visages même sont méconnaissables, dévorés par les rats. Dans le film de Lucian Pintilié, la chair est torturée, broyée, et face à cette menace les hommes sont nus, sans défense, dans le cérémonial de la violence comme dans l'exercice du travail ou de l'amour. Lorsqu'ils se lavent après, on vient les surprendre pour les aligner contre un mur et isoler ceux qui portent les cheveux longs. Manœuvre destinée à identifier un suspect, mais qui leur interdira de se laver, puisque dans ce pays l'eau est comptée. Quand on les laissera libres d'aller, il sera trop tard.

Trop tard pour la douche, trop tard pour la Roumanie. Dumitru Costa le sait déjà, procureur stagiaire (personne ne voulait du poste, il l'a pris) venu enquêter sur la mort suspecte d'un mineur dans la vallée du Jiu. Un quatuor de jeunes élèves du conservatoire a suivi la même voie, convoqué pour apporter aux mineurs la culture, la grande, avec une majuscule. Quand ils jouent, on leur donne à manger. Qu'ont-ils à faire de Schubert, les mineurs ? Rien, et ils ne se privent pas de le faire savoir. Pourtant, quand au réfectoire les musiciens attaquent les premières mesures du quatuor *La Jeune Fille et la Mort*, tout s'arrête. Les mineurs interrompent leur repas, le procureur et Alina, la jeune topographe attablée face à lui, comprennent qu'ensemble ils vont essayer de survivre.

RÉALITÉ CHAOTIQUE

Un corps nu, encore. Celui d'Alina qui chevauche Dumitru. La femme s'agite devant une reproduction photographique géante d'un paradis terrestre, plage, soleil et cocotiers, l'homme garde les yeux fixés sur le porte-bonheur qui bat entre ses seins. L'objet aura sa place dans une enquête dont personne ne souhaite qu'elle aboutisse. Trop dangereux pour tout le monde, dans un pays qui a implosé, où même les chèvres ne jouent pas le jeu et viennent brouter les branchages-camouflage jusque sur les casques des soldats à l'affût. Le chat n'est pas plus respectueux des humaines préoccupations, qui fait basculer le pistolet du procureur dans l'aquarium aux poissons rouges.

Pour filmer la folie dans laquelle a sombré son pays, le réalisateur du *Chêne* (à Cannes en 1992) a assagi son style, évolution que laissait prévoir *Un été inoubliable* (à Cannes en 1994). Mais cette sobriété toute relative rend plus insensée encore, et plus chaotique, la réalité qu'il décrit et dont la situation des mineurs est à l'image des paradoxes. Dans des conditions inhumaines, ils continuent d'accomplir un travail dont tout le monde sait qu'il est devenu inutile, à commencer par eux-mêmes. Situation qui a contribué à faire d'eux le fer de lance de toutes les réactions. Le prétexte policier qui sous-tend le film puise ainsi ses racines dans l'histoire.

A plusieurs reprises, notamment en 1990, les mineurs sont intervenus à Bucarest à l'appel du pouvoir et du président Iliescu. Des violences dont ils se sont alors rendus coupables, et que les Roumains ont appelées les « *minériades* », les images de télévision rendent compte et permettent l'identification d'un suspect par le procureur. Images encore, celles d'un film pornographique diffusé par la télévision tandis que Dumitru et Alina dorment. Et puis, surtout, celles du film préféré de Dumitru, *Honky Tonk* (*Franc-Jeu*, de Jack Conway, 1941), une histoire de corruption avec Clark Gable et Lana Turner. Dumitru sait que ces histoires-là finissent toujours mal, que les protections dont bénéficient les uns et les autres sont efficaces, que le responsable qui naguère « *a fait le cuivre en Afrique* » n'est pas pour rien surnommé « patte d'éléphant ».

Il sait que rien n'a plus de sens désormais, pas même que la vérité éclate. Raison pour laquelle il a commencé d'apprendre quelques mots d'allemand, comme Alina. Certes, il continue, pour terminer ce qu'il a commencé, mais sans croire un instant que quoi que ce soit puisse dépendre de son échec ou de sa réussite. En fait, Costa Dumitru est déjà parti. Trop tard ? En Allemagne, dans le métro, une voix l'informe que toutes les rames auront dix minutes de retard.

Pascal Mérigeau

Lettre de Cannes

« Je suis estomaquée par leurs méthodes ! » **Anémone n'est pas contente. Venue à Cannes pour accompagner *Le Cri de la soie*, elle en profite pour se lancer dans ce qu'elle appelle *« une vaste entreprise de caftage »*. Raison de sa colère ? Les mauvais procédés utilisés à son endroit par la major française UGC, qui utilise son image, dans un extrait du *Père Noël est une ordure*, pour faire la publicité de son multiplexe Cinés-Cités Les Halles. Elle raconte qu'elle s'est fait houspiller au mois de mars dernier par un copain, qui l'avait vue dans cette fonction : incrédule, elle se souvient ensuite avoir reçu en septembre 1995 une lettre d'UGC lui demandant, *« pour la défense du cinéma français »*, d'autoriser l'utilisation de son image dans une bande promotionnelle. Anémone affirme avoir alors opposé une ferme fin de non-recevoir à cette proposition, elle qui considère les multiplexes comme des *« supermarchés à âneries hollywoodiennes et à pop-corn »*. UGC se serait alors passé de son autorisation. Considérant que son droit à l'image est bafoué et qu'on lui fait dire *« le contraire de ce qu'*(elle) *pense »*, elle cherche alors par voie légale à obtenir un droit de réponse de même nature et au même endroit... Comme il était prévisible, UGC refuse de projeter dans son multiplexe un spot contre les multiplexes. L'actrice demande ensuite, à défaut, un dédommagement financier important, mais son entourage lui déconseille d'engager une procédure. D'où son choix de porter sur la place publique ce que, atténuant un moment un langage qu'on lui sait vif, elle accepte d'appeler seulement *« un comportement inqualifiable »*.**



GILLES DECAMPS/SYGMA

ANÉMONE

J.-M. F.

Les joyeuses tribulations du professeur amoureux

Encore. Le critique et scénariste Pascal Bonitzer signe son premier long-métrage ; un vaudeville décalé, fin, rigoureux et élégant

CINÉMA EN FRANCE

Film français de Pascal Bonitzer avec Jackie Berroyer, Natacha Régnier, Valéria Bruni-Tedeschi, Hélène Fillières, Laurence Côte (1 h 36).

Du premier long-métrage de l'ancien critique aux *Cahiers du cinéma* et scénariste notamment de Téchiné et de Rivette, on pouvait attendre beaucoup de choses : finesse de la construction, élégance des dialogues, rigueur de la mise en scène. Toutes qualités qui sont effectivement au rendez-vous d'*Encore*. Mais pas forcément ce qui en constitue l'atout le plus évident : on y rit, beaucoup et de bon cœur. Grâce au subtil jeu d'affrontements et d'esquives mis en place par un film qui assume et pervertit tour à tour les règles du vaudeville, grâce aux décalages et aux quiproquos qu'orchestre à toute vitesse un récit gigogne qui semble sans cesse prendre la tangente pour mieux retomber sur ses pieds. Grâce aussi à l'interprétation savoureuse et précise de Jackie Berroyer dans le rôle central.

Corps relâché, regard pétillant, il campe Abel Vichac. Un professeur de philosophie et essayiste renommé aux abords de la cinquantaine, égoïste et attachant, entraîné et embarrassé à la fois par sa capacité à discourir sur tout, et surtout sur lui-même, en toutes circonstances. Lassé de sa vie de couple, tenté par des aventures avec des étudiantes que sa célébrité et son brio attirent, ou que son immaturité rebute. Avec une adresse et une générosité emballantes, Bonitzer parvient à rester du côté de son personnage, tout en le soumettant au feu roulant des critiques qu'inspire cette intelligence à la dérive, faute de tendresse et d'attention aux autres.

Le titre d'*Encore* renvoie à une boulimie de séduction et à une peur de l'âge qui forment l'un des axes de vision du film. Mais il peut aussi apparaître comme la réponse contemporaine et dynamique à *Ridicule*, qui fit l'ouverture du festival : la virtuosité d'esprit est ici non plus rentabilisée à fond avant de faire l'objet d'une condamnation formelle, mais interrogée en permanence par le récit, sans recourir à un moralisme bien-pensant et extérieur. Ce travail de mise à l'épreuve est accompli par quatre jeunes actrices (Natacha Régnier, Valéria Bruni-Tedeschi, Hélène Fillières et Laurence Côte), toutes formidables, toutes différentes, aussi à l'aise dans les situations de drame que dans les moments de comédie, et surtout, comme le cinéaste lui-même, dans les transitions des uns aux autres, ou leur mélange selon des dosages variés, jamais gratuits, toujours inattendus.

Comme souvent dans les scénarios de Bonitzer, le film fourmille de contrats respectés ou pas, de petits complots aux conséquences variées mais aux vertus dramatiques certaines. Le meilleur des complots est ici celui de toute évidence fomenté par l'ensemble des participants au film. Entre portrait de caractère digne de l'âge classique et sensibilité aux mots et aux postures actuelles, il trame une bien réjouissante promenade.

J.-M. F

LES AUTRES FILMS

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

WHITE NIGHTS

Film israélien d'Arnon Zadok, avec Shalom Shmuelov, Sharon Alexander, Liora Rivlin (1 h 32).

■ Le réalisateur de *White Nights*, Arnon Zadok, est depuis longtemps un acteur très connu du cinéma israélien. Est-ce pour rééditer le souvenir d'un des films dont il fut la vedette, *Beyond the Walls*, qu'il a décidé, de situer en prison l'action de la première œuvre qu'il met en scène ? Le cinéaste adopte le parti du noir et blanc pour décrire l'histoire d'un détenu de droit commun qui tente, avec l'aide d'un de ses compagnons de cellule, de sortir de la dépendance de la drogue.

La morale de *White Nights* est volontiers édifiante, les relations entre les personnages tracées à gros trait, la mise en scène, enfin, loin de tirer parti des contraintes de l'enfermement, use des effets les plus grossiers.

J.-F. R.

BEAUTIFUL THING

Film britannique de Hettie McDonald avec Linda Henry, Glenn Berry, Ben Daniels (1 h 30).

■ Le film de Hettie McDonald s'attache à suivre, durant quelques jours d'un été particulièrement chaud, une poignée de personnages habitant une banlieue populaire de Londres. Parmi eux, deux jeunes garçons se découvrent petit à petit une attirance amoureuse et prennent conscience d'une homosexualité qu'ils parviennent à assumer, malgré l'univers particulièrement machiste des banlieues prolétaires britanniques. *Beautiful Thing* paraît ainsi s'attacher à un sujet original et extrêmement périlleux à traiter.

Le scénario en contourne malheureusement très rapidement toutes les complications pour peindre un monde résolument sympathique et peuplé de figures pittoresques, à la limite de la caricature, qui feront prendre à l'histoire une tournure complaisante. La mise en scène, quant à elle, ne se distingue pas de celle d'un banal téléfilm.

J.-F. R.

UN CERTAIN REGARD

LOVE SERENADE

Film australien de Shirley Barrett. Avec Miranda Otto, Rebecca Frith, George Shevtsov, John Alansu (1 h 41).

■ Un curieux générique ouvre ce film. On y suit l'hameçon d'une ligne de pêche s'enfoncer sous l'eau et un gros poisson tourner autour. La métaphore s'éclaire quand Ken Sherry, quadragénaire anguleux et animateur-vedette d'une radio de Brisbane, se met au vert à Sunray, trou perdu australien. L'y attendent ses voisines, Vicki-Ann et Dimity, deux sœurs encore jeunes mais terriblement en mal d'amour. Chacune à leur tour, elles vont tenter de ferrer le poisson. Trois fois divorcé, adepte du yoga, et sorti tout droit des années 70 (comme la musique du film, omniprésente), Ken ne leur donnera pas trop de fil à retordre, pour son plus grand malheur.

Cette comédie gentillette vaut moins pour son sens du rythme, qui laisse un peu à désirer, que pour le ton légèrement décalé qu'elle affecte, flirtant parfois avec un goût surréaliste du détail (les branchies de Ken par exemple!). En ajoutant, pour les amateurs, l'exotisme de la vie de province autralienne.

J. M.

SORTIE NATIONALE

SAILORMOON

Dessin animé japonais de Kunihiko Ikuhara (1 h 01).

■ Le héros de cette animation se nomme Bourdu, un jeune homme bien sous tous rapports. A défaut d'être sauvé des eaux, il le sera d'une fleur maléfique venue de l'espace pour conquérir la terre. Cela, évidemment, au terme d'un combat sans merci opposant la nuisible armada végétale aux Sailors, six jeunes filles ravissantes costumées en marin, dont Bunny, la fidèle épouse de Bourdu.

Selon la règle d'or des dessins animés actuels pour la jeunesse, le principal attrait du film réside moins dans l'intrigue, passablement incohérente, que dans le pouvoir de transformation de ses principaux protagonistes, et dans les facultés spécifiques qu'il confère à chacun. Il donne lieu ici, sans l'extrême violence que peuvent atteindre certaines de ces séries, à quelques morceaux de bravoure chorégraphique, dont la répétition finit tout de même par lasser. Mais c'est sans nul doute cette même répétition, associée à l'identification sans ambiguïté des divers personnages, qui fait le délice des petits.

J. M.

DÉPÊCHES

■ **Le Prix de la coopération française pour le cinéma**, d'un montant de 200 000 francs, a été attribué le 14 mai à Cheikh Oumar Sissoko pour son film *Guimba le tyran*. Il a été remis au cinéaste malien par Jacques Godfrain, le ministre de la coopération. Ont également été récompensés le réalisateur de courts métrages burkinabé Guy Désiré Yaméogo et l'actrice guinéenne Mariam Kaba.

■ **Le prix Cannes Junior a été décerné à *Dunston, panique au palace*,** un film américain de Ken Kwapis, le mercredi 15 mai. Ce prix est décerné par un jury de dix enfants âgés de sept à treize ans. Dix longs métrages étaient en compétition. Le jeune jury se rendra, début juin, à Beyrouth pour présenter la sélection des films juniors aux enfants libanais.

Jours tranquilles à Taïwan

A Drifting Life. Li Chen-seng prouve, avec Hou Hsiao-hsien et Edward Yang, la vitalité du cinéma de l'île

SEMAINE DE LA CRITIQUE

Film taïwanais de Lin Chen-seng, avec Lee Kang-sheng, Vicky Wei, Grace Chen (2 h 03).

Le film de Li Chen-seng semble se rattacher, par ses partis pris exigeants de mise en scène, à une tradition du cinéma taïwanais dont les chefs de file seraient Hou Hsiao-hsien ou Edward Yang. Privilégiant les plans longs où l'espace est à la fois soigneusement découpé par des cadres dans le cadre et sculpté par la lumière, *A Drifting Life* donne paradoxalement l'impression de montrer une réalité sans artifice, véritablement documentaire. A l'inverse, néanmoins, de l'auteur de *La Cité des douleurs*, Lin Chen-seng ne se préoccupe pas d'immerger ses personnages dans un univers qui les dépasse, de les confronter à l'évolution historique de leur pays.

Rien ne semble en effet surplomber la vie sans horizon visible de Kuncheng et de ses enfants. L'homme est un jeune veuf dont la femme est morte en donnant naissance à son deuxième enfant. Il décide un beau jour de laisser son fils et sa fille à la garde de ses parents et de quitter son village pour travailler en ville. Il y rencontre une jeune femme avec qui il entretient une relation tout en allant voir occasionnellement ses deux enfants, qui grandissent loin de lui.

LA BEAUTÉ DU QUOTIDIEN

C'est cette vie morcelée, étalée sur dix ans, dont rend compte un film particulièrement attentif à exprimer le temps qui passe. Un temps linéaire (les enfants grandissent, leurs grand-parents vieillissent) et cyclique (les saisons se suivent selon un rythme immuable). Le son beaucoup plus que l'image restitue, surtout dans la première partie, une perception matérielle des choses incroyablement juste. Le bruit monocorde de la pluie, celui d'une machine à coudre, le claquement des sandales de bois sur le sol installent la profondeur nécessaire à l'émotion intime que provoque le film.

Très vite, en saisissant les gestes domestiques les plus banals, Lin Chen-seng donne vie à des êtres humains qui nous deviennent de plus en plus proches, sans aucun recours à la psychologie, uniquement en captant la beauté même de certains moments du quotidien (un enfant qui s'endort sur l'épaule de son grand-père, un couple qui fait l'amour dans un minuscule studio, une vieille femme qui prend le frais sur le pas de sa porte).

A Drifting Life confirme, si c'était encore nécessaire, la vitalité du cinéma taïwanais. Sans doute, aujourd'hui, l'un des meilleurs du monde.

Jean-François Rauger

Pour sa cinquantième édition en 1997, le Festival décernera la Palme d'or des Palmes d'or

MICHÈLE MORGAN était là, qui en 1946 remporta le Prix d'interprétation du Festival de Cannes pour le rôle de Gertrude, l'aveugle de *La Symphonie pastorale*, dont le réalisateur, Jean Delannoy, fut invité par Pierre Viot et Gilles Jacob, président et délégué général de la manifestation, à rejoindre la tribune. Henri Alekan était dans la salle, qui avait filmé pour René Clément *La Bataille du rail*, Prix spécial du jury en 1946. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, était en retard, retenu à l'Assemblée.

Gilles Jacob en est donc venu d'emblée à distinguer parmi les projets qui se dessinent en vue de la célébration du cinquantième Festival, qui aura lieu du 7 au 19 mai 1997, ceux qu'il qualifie de « *longue haleine* » et ceux qui s'imposeront « *sur le vif* ».

« *Les premiers*, a précisé le délégué général, *conserveront la trace, pour les générations futures, des cinquante premières années du Festival.* [Pour les seconds], *il s'agira, grâce à l'expérience du passé et à la lumière du présent, de se tourner résolument vers l'avenir.* »

C'est dans cet esprit que sera décernée une Palme d'or des Palmes d'or, destinée à un cinéaste encore en activité, qui n'a jamais reçu la Palme d'or et sera désigné par ceux de ses pairs qui, eux, l'ont déjà eue.

RÉPARER DES INJUSTICES

Une façon de réparer « *une des injustices inévitables commises au fil des années* ». Une rétrospective réunira également les découvertes majeures du Festival, dans l'espoir que « *ce regard contemporain sur les découvertes d'hier devenues les gloires d'aujourd'hui montre les intuitions du Festival, le chemin suivi et celui qui reste à parcourir* ».

Pierre Viot enchaîna bientôt pour promettre une série d'hommages aux plus grandes stars du cinéma mondial. Une chaque jour pendant toute la durée du Festival. Et une grande fête populaire, et tous les cinéastes et les acteurs primés, et les présidents de tous les jurys. Et encore un CD-ROM, des livres et des émissions de télévision. Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision, et Pierre Lescure, président de Canal Plus, acquiescèrent, avant que Jack Valenti, le porte-parole des majors américaines, n'assure les organisateurs de la participation enthousiaste de l'Amérique à l'événement.

Enfin, M. Douste-Blazy vint, qui lut la liste des grands cinéastes ayant accepté de participer au parrainage de la grande fête : Woody Allen, Michelangelo Antonioni, Ingmar Bergman, Elia Kazan, Stanley Kubrick, Akira Kurosawa, Maurice Pialat... On oublia alors que le 49e Festival avait encore cinq jours à vivre.

P. M.

هكذا من الأمل

L'œil infatigable de Pisanello, peintre de l'espèce humaine et animale

Le Louvre présente une rétrospective de ce maître italien, souvent imité, du XVe siècle

Toute sa vie, Pisanello, peintre italien du XVe siècle, dessina des bêtes et des hommes. Son œuvre, que le Musée du Louvre récapitule (plus de trois cents tableaux, dessins et médailles), est une immense exploration du monde, vu par un virtuose de l'exactitude. Pisanello, qui bénéficia de son vivant de puissants protecteurs et dont l'itinéraire est sinueux, est du calibre de Vinci et Dürer.

MUSÉE DU LOUVRE, hall Napoléon. Tél. : 40-20-51-51. Jusqu'au 5 août.

Pisanello, le petit Pisan, serait né, on ne sait où, vers 1395. Le premier document qui mentionne son existence, le testament par lequel son père l'institue son légataire universel, date de cette année-là. Le Louvre a choisi de célébrer l'hypothétique six-centième anniversaire de l'événement et organise une exposition immense, réunion de plus de trois cents tableaux, dessins et médailles. Il célèbre en lui, légitimement, l'une des figures majeures du XVe siècle italien, tout en distinguant, autant qu'il est possible, entre œuvres autographes et copies d'atelier. Et ces œuvres sont si subtiles, si belles qu'elles en font oublier les présentoirs épais et la scénographie qui tend des quadrillages de plastique blanc entre des murs vert amande.

Tout au long du parcours, qui obéit à l'ordre chronologique, deux exigences s'équilibrent, qui sont aussi deux manières de considérer Pisanello. L'une s'intéresse à la carrière d'un maître, aux commandes qu'il reçut, au développement de son atelier et aux péripéties de sa vie. L'autre, qui rend hommage au génie du dessinateur et à la singularité de son style, le place au premier rang de ceux qui ont fait de leur art le moyen d'une intelligence nouvelle du visible.

L'itinéraire d'Antonio di Puccio, dit Pisanello, est sinueux. Vers 1422, il réside à Mantoue et travaille à Venise et à Vérone, où il connaît vite la gloire, que ce soit pour ses fresques ou pour la surprenante vérité de ses portraits. Dans les années 1430, sa notoriété est telle qu'il est choisi pour portraiturer, sous forme de dessins et de médailles, l'empereur Sigismond de Luxembourg, le Byzantin Jean VIII Paléologue, les nobles de leurs suites et les membres de la famille d'Este. Il


D.R.

exécute à fresque dans la chapelle Pelligrini, à Vérone, un cycle de saint Georges dont demeurent l'une des parties et de nombreuses études préparatoires.

> **Son œuvre se déploie sur le modèle d'un bestiaire encyclopédique**

Ses productions suscitent engouement et rivalités dans l'aristocratie, de Mantoue à Ferrare, de Venise à Milan. Une maladresse politique le contraint cependant, en 1441, à quitter Vérone, où il a des biens. Tenu pour traître par la République de Venise, il partage son temps entre Ferrare et Mantoue, avant d'être interdit de séjour dans cette dernière ville. Il n'en continue pas moins à dessiner beaucoup, à peindre quelquefois et à faire fondre des médailles. En 1448, il se rend à Naples, auprès d'Alphonse d'Aragon, où il est magnifiquement reçu – ce qui n'empêche que l'on ignore le lieu et la date exacte de sa mort, en l'an 1455.

Voilà pour le courtisan, qui sut trouver des protecteurs puissants. Il se trouva des poètes pour l'honorer et affirmer qu'il dépassait en talent Cimabue et Giotto. Quant aux imitateurs, il semble qu'ils abondèrent, et l'une des difficultés de l'exposition actuelle a donc été d'opérer un tri entre les Pisanello et les « à la manière de ». Ces derniers se reconnaissent d'ordinaire à leur raideur, à la dureté des contours, à l'épaisseur des traits, alors que les études autographes poussent parfois la légèreté jusqu'à l'évanescence. Autrement dit : il faut de bons yeux, de l'attention et du temps pour regarder ce que Pisanello a esquissé jadis à la mine de plomb, à la pointe de métal ou à la pierre noire sur un papier blanc ou lavé de sanguine, parfois repris à l'encre brune, plus rarement encore rehaussé d'un peu de lavis ou d'aquarelle.

Son œuvre est du reste une affaire d'œil. Pisanello est celui qui, contemporain des premiers anatomistes et naturalistes, entreprend le relevé exact des formes du monde. Il mène à son terme l'inventaire des êtres vivants, ne s'intéressant ni aux plantes, ni aux objets, ni aux paysages. Peut-être jugeait-il indigne de son acuité tout ce qui ne bouge pas. Son goût le porte vers les oiseaux, les chevaux et les fauves. Usant avec parcimonie du trait, notant par stries et courbes le modelé des muscles, figurant avec un peu d'aquarelle le plumage de la perdrix et de la perruche, il observe et, quand il est sûr d'avoir bien vu, il note.

Devant les planches les plus parfaitement achevées, on songe à l'artiste, dans une chambre, le vanneau huppé ou le chat sauvage morts allongés sur sa table. Il cherche à placer leurs membres dans des postures naturelles, il scrute, touche le pelage, mesure. Au stylet, il commence. Des lignes générales qui mettent en place forme et volume, on ne voit plus rien aujourd'hui tant elles étaient légères. Viennent les détails, naseaux des chevaux fendus afin que la bête respire plus largement, canines saillantes du lynx et de l'once, toison épaisse et bouclée du chameau. Son œuvre se déploie sur le modèle d'un bestiaire encyclopédique. Aux animaux d'Europe, apprivoisés et sauvages, s'ajoutent les bêtes exotiques apportées par les navigateurs et collectionnées par les princes.

Pour les portraits, c'est la même science froide. Empereurs, princesses et inconnus sont figurés comme autant d'exemplaires de l'espèce humaine. Inertes, de profil, inexpressifs, ils sont livrés à l'œil de Pisanello, qui ne néglige et n'embellit rien. Ils sont là tels quels, avec leurs bonnets, leurs bijoux, leurs bandeaux, leurs petits yeux minces, leurs doigts gros ou courts. Après lui, Vinci et Dürer ont dessiné de la sorte. Pisanello est de leur lignée. Il en est même peut-être le fondateur.

Philippe Dagen

George Michael renaît après trois ans de guerre avec Sony

Son dernier album, « Older », sort chez Virgin

OLDER, le disque de George Michael sorti le 13 mai, est un événement. Parce qu'il est l'œuvre d'un chanteur britannique qui aurait vendu plus de 60 millions d'albums en quatorze ans. Parce que ce disque – le troisième seulement en dix ans – sort après trois ans de bataille juridique contre la maison de disques japonaise Sony. A trente-deux ans, George Michael s'affirme « plus âgé » (*older*), sans doute mûri par une épreuve qui fera date.

C'est en 1981 que George Michael (Georgios Kyriacos Panayotou pour l'état civil), entame son parcours. Avec Andrew Ridgeley, un copain de lycée, il forme Wham !, duo de jolis garçons qui deviendra l'idole des petites Anglaises en quelques 45 tours. En 1986, Wham ! donne un concert d'adieux au stade de Wembley devant 72 000 spectateurs. Le chanteur peut continuer en solitaire. Il publie *Faith* : riche, divers, ce disque se vendra à près de 15 millions d'exemplaires. Garni de tubes – *I Want Your Sex*, *Faith*, *One More Try* –, l'album tend à prouver que le chanteur n'est pas qu'un produit marketing.

En septembre 1990, sort *Listen Without Prejudice Vol. 1* (« Ecoutez sans préjugés »), qui affirme d'autres ambitions. Dans une ambiance plus dépouillée, mélancolie et sujets graves sont de rigueur. Le *sex symbol* devient Méphisto – cheveux courts, moustache et bouc. Il n'apparaît plus dans les clips et refuse la plupart des interviews. Sensibilisé par la perte d'amis proches, le crooner s'engage dans la lutte contre le sida. Un duo avec Elton John, *Don't Let The Sun Go Down On Me*, une participation à la compilation *Red Hot and Dance* et une apparition au concert hommage à Freddie Mercury permettront de récolter des fonds importants. Mais les 7 millions d'exemplaires vendus de ce deuxième album seront tenus pour un échec. En octobre 1993, George Michael déclare devant la justice que Sony Music, sa maison de disques (jusqu'en 2003, et pour six albums), rejette la voie musicale dans laquelle il est engagé. Par conséquent, il souhaite la quitter.

« C'EST SI BON D'ÊTRE LIBRE »

Il est délicat d'accuser Sony de fautes promotionnelles quand on a soi-même refusé de figurer dans des vidéos ou sur les pochettes de disques. Après deux ans de procédures très suivies – le milieu du disque craignait une avalanche de procès d'artistes contre les labels – la justice a tranché en faveur de Sony. Au chanteur d'assumer le coût du procès (plus de 25 millions de francs) et de regagner l'écurie nipponne. Il a fait appel du jugement – une décision devrait intervenir avant la fin de l'année – et des négociations se sont engagées : en juillet 1995, le consortium hollywoodien Dream Works SKG et le britannique Virgin ont annoncé qu'ils avaient racheté à Sony, pour une somme évaluée à 273 millions de francs, le contrat de George Michael.

Sorti par SKG aux Etats-Unis et par Virgin dans le reste du monde, *Older* s'affirme dans la lignée jazzy-soul mélancolique du disque précédent. Le dernier titre de l'album, *Free*, se termine sur ces mots : *« Feels good to be free »* (« C'est si bon d'être libre »). Dans *Fastlove*, sa dernière vidéo, on voit un mannequin danser avec, sur la tête, des écouteurs de marque Fony (« ringard »). Jeu de mots vengeur...

Stéphane Davet

DANS LES SALLES DE CONCERT

MARIA MCKEE

Le Divan du Monde, le 13 mai.

■ Avec ses tresses enroulées au-dessus d'un visage poupin et sa robe de tulle sombre, courte et échancrée, Maria McKee porte une guitare qui semble trop lourde pour elle. La *baby doll* mâche un chewing-gum et écarquille des yeux bleu clair. Un léger strabisme donne à son regard une intensité proche de l'égarement. Ses chansons dérivent pareillement de la joliesse vers une perturbante étrangeté, portées par une voix qui se trouble de sentiments extrêmes. Au début des années 80, la punkette de Los Angeles, alors leader de Lone Justice, avait détourné la country déguisée en cow-girl. En solo, elle s'était appuyée sur les bases rassurantes de la soul et du rythm'n'blues. *Life Is Sweet*, son nouvel album, la voit créer des formes plus libres. A l'instar de ses cadettes, P. J. Harvey ou Liz Phair, elle assume ses déchirements avec moins de retenue. Ses mélodies ont parfois la flamboyance de Bowie, période *Ziggy Stardust*, et évoquent les explosions intérieures de John Cale. Dans la petite salle de Pigalle, l'Américaine, entourée d'un groupe sous pression, chante son instabilité. Elle tire de sa guitare des arpèges brutaux. Sa voix saisit tout de sa violence, de sa tendresse frustrée, de son innocence dérangée. Seule, au piano, elle est émouvante. *S. D.*

LOBI TRAORÉ

New-Morning, le 14 mai. Le 22 à Trith-Saint-Léger (Nord), les 25 et 26 à Angoulême (Festival Musiques métisses).

■ Petit bonhomme concentré et volontiers jovial, Lobi Traoré joue d'une guitare noire et blanche, électrique, et blues en diable. Ce Malien né en 1962 à Ségou, sur les bords du Niger, a fait ses classes à Abidjan. Habitué des chants improvisés des bars de Bamako, Lobi Traoré a toujours donné dans la simplicité : une guitare sèche, un micro scotché et des chansons en bambara qu'il qualifiait d'*« orphelines »* – c'est-à-dire mélancoliques. Lobi Traoré vient de publier son troisième album (*Ségou*, après l'épuré *Bamako*, chez Cobalt/Mélodie). Il confirme le retour du blues au pays, dans le sillage d'Ali Farka Touré, autre agriculteur des rives du Niger. Lobi Traoré se produit en trio (tambour, calebasse, basse). Au New-Morning, les interventions d'un harmoniciste en progrès constants, Vincent Bucher, ont permis de casser les dangers de la linéarité (la mélodie n'est pas rentrée dans les mœurs du blues à l'africaine). Plongés dans un superbe dialogue, le guitariste-chanteur et l'habile joueur d'harmonica ont tissé une musique prenante comme un blizzard que le Sahel aurait capturé. *V. Mo.*

STEPHEND

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, jusqu'au 25 mai. Tél. : 47-00-02-71.

■ Elle se disait lésée par les critiques et la profession à la suite de la malheureuse soirée des Victoires de la musique, où sa première place dans la catégorie « Révélation féminine » avait tourné au fiasco. La voici de retour au Café de la danse, où elle avait donné un show-case, mini-spectacle destiné aux professionnels, quelque temps avant les votes pour les trophées de la variété. Son producteur – dont la société était alors productrice des Victoires – avait auparavant consacré 2 millions de francs à l'édition d'un album-météore. Pour ce nouveau spectacle, la jeune Stephend a donc tout à prouver : son talent, sa présence, son courage. Cette dernière qualité ne lui manque pas : affronter, pendant une quinzaine de jours, un Café de la danse plutôt vide, même épaulée par une dizaine de choristes et de musiciens, prouve que Stephend croit en ses dons vocaux, à juste titre. Mais, les arrangements sont dignes de la pire variété des années 60 : son directeur artistique vise-t-il la cible de la télévision-soupe ? L'atmosphère des textes est à couper au couteau. L'insolence forcée et la mélancolie appuyée de la chanteuse nous contraignent à prendre la fuite. *V. Mo.*

L'agent des artistes venus de l'Est

AU FOND de la petite galerie, ils sont là, tout étonnés de respirer Paris. Pour la première fois, Evguénia Katz, Dmitri Gretski et Youri Pervouchine, trois jeunes Russes de Saint-Pétersbourg, fondateurs du groupe Sgraffito, exposent leurs dessins et aquarelles à l'étranger. Champagne et petits fours ! Au milieu d'eux, une sorte de géant parle russe, tchèque, français à volonté. C'est Stanislas Pierret, l'hôte de ces lieux, l'association Le Pont-Neuf. Une galerie passe-muraille, à deux pas des jardins des Halles, coincée entre Le chien qui fume et une brasserie, au 31 de la rue du Pont-Neuf. Une galerie à donner le tournis avec son programme. Ce sont tantôt des toiles venues de Pologne, deux semaines plus tard, des huiles de jeunes artistes slovaques. Un mois passe. La galerie propose des constructions contemporaines de Tchèques et de Hongrois, puis des peintures désespérées de jeunes Bosniaques. Alors, on pousse la porte. Pour voir.

Et l'on tombe sur Stanislas Pierret, trente-quatre ans, jovial et grave, dynamique, terriblement dynamique, hier peintre et philosophe, aujourd'hui agent culturel surdoué. Il recevait encore, voilà quelques jours, huit cents personnes salle Gaveau pour un concert exceptionnel avec l'alto Youri Bashmet. Il revient tout juste de Sarajevo. Il va filer à Prague.

Il est partout. A Moscou, il s'est mis en tête de récupérer au profit de la France un îlot d'immeubles, appelé Saint-Louis-des-Français, conçu et construit à partir de 1789 autour d'une église et confisqué par les bolcheviks. Un rude, grand et gros dossier franco-russe. Le lieu de culte, dressé au milieu d'un hôpital, d'un hospice, d'immeubles de rapports et de quelques écoles, a un voisin encombrant : le FSB (l'ex-KGB), le service fédéral de sécurité. Stanislas Pierret, qui possède l'art de convaincre, a entrepris de persuader les autorités russes de restituer l'enclave à la France. La Russie semble l'écouter. Le vice-maire de Moscou lui accordait, il y a quelques semaines, qu'il faudrait bien un jour rendre l'école Sainte-Catherine...

Son charme explique bien sûr ses succès, mais l'aide de la mairie de Paris et le soutien constant de Bernadette Chirac aussi. Etrange métier que le sien : mi-diplomate, mi-galeriste. Voilà sept ans qu'il joue les commis-voyageurs culturels dans ces jeunes démocraties de l'Europe de l'Est. Toujours frappant à la porte des ateliers pour exposer gracieusement les artistes, organisant des échanges entre lycées français et étrangers, des stages en France pour des médecins polonais.

La chute du mur de Berlin, en 1989, a inauguré son aventure, la révolution de velours l'a amplifiée – il a fait fonction d'attaché culturel à Prague, au début des années 80. Depuis, l'association Le Pont-Neuf a bien grandi. Adulte, enfin presque. Avec des projets plein les poches.

Laurent Greilsamer

★ **Galerie du Pont-Neuf, 31, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél : 42-21-06-93. Exposition jusqu'au 31 mai.**

DÉPÊCHES

■ **DROITS D'AUTEUR : à la suite de la liquidation judiciaire de la Spadem** (Société de la propriété artistique des dessins et modèles), prononcée, mardi 14 mai, par le tribunal de grande instance de Paris (*Le Monde* du 16 mai), le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, s'interroge sur *« l'intérêt de la multiplicité des organismes gestionnaires des droits dans ce domaine où intervenaient quatre sociétés »* et invite *« les auteurs de toutes les disciplines des arts graphiques à se concerter en vue de l'organisation d'une structure unique dont l'efficacité serait améliorée dans l'intérêt des ayants droit »*.

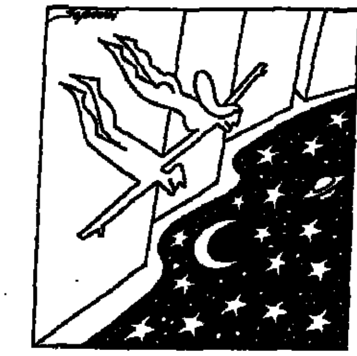
■ **ARTS : Nicolas Chaudun a été nommé**, le 6 mai, directeur de la rédaction du mensuel *Beaux Arts Magazine* en remplacement de Guy Boyer, démissionnaire. Ce magazine spécialisé dans l'actualité artistique, diffusé à 57 000 exemplaires, a été vendu en mars par *VSD* au groupe Flammarion. Agé de trente-quatre ans, Nicolas Chaudun était jusqu'ici rédacteur en chef des numéros hors série de *Beaux Arts*.

■ **LITTÉRATURE : le prix Roger Nimier 1996 a été attribué à Eric Holder**, mercredi 15 mai à Paris, au Fouquet's, pour son recueil de nouvelles *En compagnie des femmes*, aux éditions Le Dilettante. Né en 1960 à Lille, Eric Holder a publié *Nouvelles du Nord* (1984) et a reçu le prix Novembre en 1994 pour *La Belle Jardinière*. *En compagnie des femmes* est un recueil de huit nouvelles qui sont autant d'hommages à huit figures féminines qui ont traversé la vie de l'auteur.

■ **MUSIQUE : Roberto Alagna, souffrant, ne chantera pas le *Requiem* de Verdi**, Salle Pleyel, avec l'Orchestre de Paris, les 22 et 23 mai. Le jeune ténor français, qui vient de triompher au Metropolitan Opera de New York, sera remplacé par l'Américain Marcus Haddock.

La trilogie de Lluis Llach

Le chanteur catalan revient fêter ses vingt-cinq ans d'amours avec la France



NÉ sur la Costa Brava, amoureux passionné de Barcelone et de la Méditerranée, Lluis Llach est venu à Paris pour la première fois en 1971, chassé par le franquisme. En 1975, le Théâtre de la Ville, dont il deviendra un habitué, l'invite. Le chanteur *« intranquille »*, militant de la langue catalane et défenseur inconditionnel de la démocratie, a déjà fait le tour de l'Espagne, avec une petite valse qui a échappé aux censeurs, *L'Estaca*. Lyrique, amoureux du métissage, insoumis, Lluis Llach a, depuis, poursuivi son exploration des territoires musicaux libres.

Pour fêter ses retrouvailles avec Paris, il a accepté le pari de trois spectacles différents en trois soirs que lui avait proposé le Théâtre de la Ville.

Premier du lot, *Un pont de mar blava*, déjà donné à Paris en 1994, réunit des voix de la Méditerranée (la Grecque Nena Venetsanou, la Marocaine Amina Alaoui) et quatorze musiciens. Le troisième, *Porrera*, a été créé au Théâtre Victoria de Barcelone l'an passé. Entre-temps, Lluis Llach se livrera à l'exercice difficile et intime du récital voix-piano.

★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 16 et 24 ; 17 heures, le 18. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Pierre Hantaï (clavecin)
Musique italienne et anglaise du XVIIe siècle. Le clavecin anti-machine à coudre, comme le piano d'Horowitz pouvait être l'anti-marteau-piqueur. Hantaï joue avec une imagination, une gourmandise, une expressivité admirables.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 21 heures, le 16. Tél. : 43-57-08-84. 110 F.

Anne-Sophie Mutter (violon)
Sonorité somptueuse, justesse impeccable, présence foudroyante, Anne-Sophie Mutter n'a décidément rien à craindre de la jeune garde montante des violonistes new-look, elle reste l'une des artistes qui comptent vraiment aujourd'hui.
Sibelius : *Concerto pour violon et orchestre*. Chostakovitch : *Symphonie no 11 « 1905 »*. Anne-Sophie Mutter (violon), Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 16 h 30, le 16. Tél. : 45-63-07-96. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 240 F.

Zion Train
Les bricoleurs de la techno entretiennent des affinités naturelles avec les alchimistes du dub. Zion Train s'affirme comme un des collectifs les plus doués de cette tendance qui mêle rythmes robotiques et contretemps jamaïcains.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 16. Tél. : 53-79-00-11.

ARTS

Une sélection des vernissages et des expositions

PARIS

Magdalena Abakanowicz
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 24 mai 1996.

P. Alechinsky, P.-P. Brisson, M. Haas, J.-P. Pincemin
Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière-157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 48-87-39-94. De 14 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi, mardi. Jusqu'au 31 mai 1996.

Les Années romantiques 1815-1850 : Ingres, Delaroche, Delacroix
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 12 heures les visites uniquement sur réservation ; tél. 49 87 50 50. Fermé mardi. Jusqu'au 15 juillet 1996. 45 F, avec réservation : 50 F ; lundi 31 F, avec réservation : 36 F.

Vincent Bioulès
Galerie Vidal-Saint-Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-76-06-05. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 juin 1996.

François Bouillon
Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 48-04-00-34. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mai 1996.

José-Manuel Broto
Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er juin 1996.

Louis Calaferte
Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Tél. : 44-39-87-13. De 11 heures à 22 heures ; dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures. Fermé les 27 et 28 mai. Jusqu'au 9 juin 1996.
Galerie Bernanos, 31-39, avenue Georges-Bernanos, Paris 5e. Mo Port-Royal, bus : 38, 83, 91. Tél. : 40-51-37-80. De 11 heures à 20 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 mai 1996.

Les Champs de la sculpture
Du rond-point des Champs-Elysées à la place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde, Champs-Elysées-Clemenceau, Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 42-76-67-00. Jusqu'au 9 juin 1996.

Louis Chavignier
Le Panthéon, place du Panthéon, Paris 5e. Mo Luxembourg. Tél. : 40-51-75-81. De 9 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 25 mai 1996. 32 F. 21 F.

Combas
Galerie Laurent Strouk, 21-23, rue Saint-Merri, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 48-04-94-60. De 11 heures à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 26 mai 1996.

Corot, 1796-1875
Grand Palais, galeries nationales, entrée avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 12 heures les visites uniquement sur réservation ; tél. 49 87 50 50. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 45 F, avec réservation : 50 F ; lundi 31 F, avec réservation : 36 F.

Vincent Corpet
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 29 mai 1996.

Anne Deguelle
Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-13-44. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er juin 1996.

Des Allemands contre le nazisme, 1933-1945
Mémorial du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque et Musée Jean-Moulin, 23, allée de la Deuxième-DB, dalle-jardin atlantique, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 40-64-39-44. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mai 1996. 27 F. 19 F.

Nathalie Elemento
Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier Saint-Lazare, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mai 1996.

François-Xavier Fagniez, Jean-Pierre Gaiot, Nguyen Cam
Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol, Paris 4e. Mo Châtelet. Tél. : 42-78-01-91. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 mai 1996.

Fortunato Depero, futuriste
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er, Mo Châtelet-les-Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin 1996. 30 F. 20 F.

Felix Gonzalez-Torres, Willie Doherty, Nigel Rolfe
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Ouverture exceptionnelle de 13 heures à 19 heures jeudi 16 et dimanche 26 mai. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin 1996.

Michel Guillet, Dimitra Nikolopoulou
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Ouverture exceptionnelle lundi 20 mai de 18 heures à 21 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 mai 1996.

Emil Nolde, 1867-1956
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 mai 1996. 25 F. 15 F.

Julio Le Parc
Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 49-26-03-06. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 1er juin 1996.

Giuseppe Penone
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er juin 1996.

La Photographie américaine, de 1890 à 1965
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 35 F. 24 F.

Francis Picabia
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juillet 1996. 35 F. 24 F.

Serge Poliakoff
Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac, bus : 63, 68, 83, 84. Tél. : 42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 mai 1996. 40 F. 26 F, gratuit pour les – de 18 ans.

Erik Samakh
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mai 1996.

Soulages
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Ouverture exceptionnelle jeudi 16 et dimanche 26 mai de 13 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 23 juin 1996. 40 F.

Daniel Spoerri
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 mai 1996.

Gérard Thalmann : rives, arches
Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 48-04-94-84. De 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.

ILE-DE-FRANCE

David Boeno
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.

Richard Texier : la conjonction des systèmes
Manufacture des Œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-71-81-81. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 23 juin 1996.

Vladimir Velickovic
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er juin 1996.

NOUVEAUX FILMS

BEAUTÉ VOLÉE
Film franco-américain de Bernardo Bertolucci, avec Sinead Cusack, Jeremy Irons, Jean Marais, Donal McCann, D. W. Moffett, Stefania Sandrelli (1 h 55).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e.

LE HUITIÈME JOUR
Film franco-belge de Jaco Van Dormael, avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes (1 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

KANSAS CITY
Film américain de Robert Altman, avec Jennifer Jason Leigh, Harry Belafonte, Miranda Richardson, Dermot Mulroney, Steve Buscemi, Michael Murphy (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SAILOR MOON
Dessin animé japonais de Kunihiko Ikuhara (1 h 01).
Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
Film français de Jacques Audiard, avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À FLEUR DE PEAU
de Steven Soderbergh,
avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley.
Américain (1 h 35).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec le Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

AU-DELÀ DES LOIS (*)
de John Schlesinger,
avec Sally Field, Kiefer Sutherland, Ed Harris, Olivia Burnette, Alexandra Kyle, Joe Mantegna.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; George-V, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT
de Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc, Sandrine Kiberlain, Jacques Weber, Michel Piccoli, Claire Nebout.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE COMPLEXE DE TOULON
de Jean-Claude Biette,
avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin.
Français (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e. VF : Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e.

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES GENS DES BARAQUES
de Robert Bozzi,
Français (1 h 28).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e.

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
de Marco Tullio Giordana,
avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti.
Italien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

UN DIVAN À NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, dolby, 5e (43-54-51-60) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park,
Richard Goleszowski,
Jeff Newitt,
Peter Lord,
dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

JEUDI 16 MAI

TF 1

20.50

LE JAP
Série. Prison personnelle, de Laurent Carceles (95 min). 794871
Un jeune détenu, qui doit bénéficier d'une libération conditionnelle, agresse des gardiens pour rester incarcéré. Etonné de son geste, le JAP découvre qu'il cache un lourd secret.

22.25

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Changer de corps avant l'été : faut-il croire au miracle ? Invités : Madeleine Gesta, diététicienne ; Jacques Fricker, nutritionniste ; Claude Garde, phlébologue ; le docteur Zermati, médecin du sport et nutritionniste ; Caroline Barclay ; Adeline ; Maïté ; Mallaury Nataf ; Lova Moor (135 min). 9125448
0.40 Journal, Météo.
0.55 Cas de divorce. 1.25 et 2.30, 3.05, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 1.35 Les Défis de l'océan. 3.15 et 5.10 Histoires naturelles. 4.55 Musique.

France 2

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
La clé de soul, de Michel Mompontet et Christian Hirou ; La tête dans les étoiles, de Jean-Claude Allanic et Philippe Luzzi ; Silence on double, d'Irène Jouannet et Daniel Lefèvre (125 min). 2236448
23.00 Expression directe. FO.

23.10

LA FEMME INFIDÈLE ■ ■ ■
Film de Claude Chabrol, avec Stéphane Audran (1968, 95 min). 1243500
0.45 Journal, Météo, Signé Croisette.
1.15 Le Cercle de minuit. Magazine. Jazz. Avec Aldo Romano, Michel Portal, Henri Texier, Serge Louplen, Laurent de Wilde, Alain Kirili, Bernard Loupias, Guy Lequérec (75 min). 1574784
3.00 Bas les masques (rediff.). 4.20 24 heures d'infos. 4.35 Piliers du rêve. 5.55 Dessin animé.

France 3

20.50

BEN-HUR ■ ■
Film américain de William Wyler, avec Charlton Heston (1959, 210 min). 80222332
Adaptation très sérieusement traitée du roman du général Lewis Wallace. Le grand spectacle n'étouffe pas les scènes intimistes.
0.20 Journal, Météo.

0.55

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Femmes, si vous saviez ! Invités : Béatrice Majnoni d'Intignano (*Femmes, si vous saviez*) ; Jean Chalon (*Thérèse de Lisieux, une vie d'amour*) ; Marc Sautet (*Les Femmes ? De leur émancipation*) ; Yvette Roudy (*Mais de quoi ont-ils peur ?*) (60 min). 1477993
1.55 Espace francophone. Ecrans francophones. 2.20 Les Incorruptibles. Train spécial. Série. 3.10 Musique Graffiti. *Quintette op. 34, 3e mouvement*, de Brahms, par Dimitri Sitkovetski, Boris Garlitski, violon, Gérard Caussé, alto, Léo Winland, violoncelle, Michel Dalberto, piano (15 min).

Arte

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : NEUF SIÈCLES DE GUERRES SAINTES ?
L'héritage des croisades. Soirée proposée par Guy Darbois, sous la direction de Georges Duby.
20.46 Sur la route des croisades. Documentaire de Guy Darbois, Karim Miské et Jean-Claude Guillebaud (74 min). 100321719
22.00 Retour à Sarajevo. Documentaire de Guy Darbois et Philippe Grandrieux (70 min). 4569018
23.10 Qu'est-ce que l'Occident ? Documentaire de Rafael Galan (55 min). 1184332
Extraits du colloque organisé à l'initiative d'Arte avec l'appui et la collaboration de l'UNESCO, le 27 mars 1996.
0.05 Saladin ■ ■
Film égyptien de Youssef Chahine avec Ahmed Mazhar (1963, v.o., 140 min). 6864142
Pendant les deuxième et troisième Croisades, Saladin, le sultan d'Egypte et de Syrie, combat les Francs et reprend Jérusalem au roi chrétien Guy de Lusignan. Il tombe amoureux d'une de ses prisonnières. Superproduction remarquable.
2.25 Bibliographie.
2.30 Les Aventures secrètes de Tom Thumb. Film d'animation [6/7] (15 min). 9948210

M 6

20.45

LES VACANCIERS
Film français de Michel Gérard, avec Alice Sapritch, Michel Galabru (80 min). 988806
Une famille loue pour les vacances un deux-pièces-cuisine en Alsace et se retrouve dans un grenier sommairement aménagé. Les ennuis pleuvent.

22.30

LA DÉMONIAQUE
Téléfilm de Colin Bucksey, avec Marcy Walker, Cotter Smith (90 min). 9840993
Une jeune étudiante suédoise prend l'identité d'une de ses amies après l'avoir assassinée et part, comme jeune fille au pair, dans une famille américaine qui l'accueille à bras ouvert...
0.10 Highlander. Doute légitime. Série.
0.55 Best of Trash. Musique.
2.20 E = M 6. Magazine. 2.50 Jazz 6. Magazine. 3.40 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 4.30 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.40

... A LA CAMPAGNE ■ ■
Film français de Manuel Poirier avec Benoît Régent (1995, 104 min). 897177
A sa sortie de prison, une jeune fille vient s'installer chez sa sœur à la campagne...
22.25 Flash d'information.

22.30

FARINELLI ■ ■
Film français de Gérard Corbiau avec Stefano Dionisi (1994, v. o., 106 min). 2580719
Un Napolitain pauvre, castré dans son enfance, devient, grâce à sa voix pure, l'illustre Farinelli. Biographie romancée.
0.15 Color of Night. Film américain de Richard Rush avec Bruce Willis (1994, v. o., 135 min). 8992036
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture
20.30 Lieux de mémoire. Monségur.
21.32 Fiction. L'Enfant de la pluie, de Margaret Laurence.
22.40 Nuits magnétiques. Serge Daney, biographèmes.
0.05 Du jour au lendemain. Leslie Kaplan (Depuis maintenant). 0.50 Coda. Cinq pas de danse avec Henry Torgue et Serge Houppin. 4. Voyages. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). En train pour 1979 (3) ; 2.24, La ligne déformante : petite histoire de la mode (3) ; 2.41, George Shearing : du jazz au piano bar ; 3.01, Dialogues à Vincennes : Littérasophie et philosofiture ; 4.19, Edouard Glissant ; 4.42, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 5.06, Au-delà du Bien et du Mal.

France-Musique
20.00 Concert. Prestige de la Musique. Donné le 3 mai, salle Pleyel, à Paris, par le Chœur de Radio-France, François Polgar, chef de chœur, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Günther Herbig : Œuvres de Mozart : Symphonie nº 36 Linz ; Messe K 427.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Ein Hauch von Unzeit, version pour deux flûtes et clavier électronique, de Huber ; Œuvres de Greif.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres d'Elgar, Field, Britten, Chopin.
0.00 Tapage nocturne. Dessins animés, musiques et mouvements. Œuvres de David Shea : Screwy Squirrel ; Tex ; Œuvres de Scott Bradley. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 12 mars, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre symphonique Français, dir. Laurent Petitgirard. Symphonie, de Bizet ; Concerto pour piano nº 1, de Mendelssohn ; Cantate nº 4 : Sonnet nº 66 de Shakespeare (création mondiale), de Bacri ; Concerto pour piano nº 2, de Mendelssohn.
22.35 Les Soirées... (Suite). Sonate op. 2 nº 7, de Locatelli, par la Musica ad Rhenum ; Concerto nº 12, de Mossi, par la Musica Antiqua Köln, dir. Reinhard Goebel ; Sonate de Manchester nº 8, de Vivaldi, par l'Ensemble Romanesca ; Œuvres de Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

▶ Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 Zazie dans le métro ■ ■ Film de Louis Malle (1960, 95 min) 81141516
21.35 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances.
22.30 La Marche du siècle. (France 3 du 3/4/96)
21.20 New York, vie et mort dans le ghetto.
22.15 Visions d'intérieurs : l'oeil d'Andrée Putman.
23.00 Kokoro [2/10].

Planète
20.35 Les Grands Commandants [3/6].

Paris Première
21.00 C'est arrivé demain ■ ■ Film de René Clair (1943, N., v.o., 85 min) 26348069
22.25 Totalement cinéma.
22.55 Concert : Brahms. (35 min). 39294993
23.30 Musiques en scènes. (30 min).

France Supervision
20.30 Avec Django la mort est là. Film d'Anthony Dawson (1968, 110 min) 39289993
22.20 Haute intensité. Film de Fallero Rosati (1988, 90 min) 78308974
23.50 Birmanie, les marchands du temple. De Sylvie Ramiz.

Ciné Cinéfil
20.30 Le Grand Jeu. Film de Jacques Feyder (1934, N., 110 min) 3704177
22.20 Monsieur Lucky ■ Film de Henry C. Potter (1943, N., v.o., 100 min) 80891852
0.00 Le Club. Invité : Patrice Leconte.

Ciné Cinémas
20.35 What Price Glory ? ■ ■ Film de John Ford (1952, v.o., 110 min) 8861158
22.25 Stardust Memories ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1980, N., v.o., 90 min) 4080555
23.55 L'Histoire d'Adèle H ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1975, 95 min) 52484535

Série Club
20.45 (et 23.45) François Gaillard ou la vie des autres. Troisième affaire : Louis.
21.45 (et 1.10) Wolff, police criminelle.
22.35 Les Contes de la crypte.

Canal Jimmy
20.00 Shopping. Film de Paul Anderson (1994, 105 min) 20821429
21.45 Motor Trend.
22.10 Le Lauréat ■ Film de Mike Nichols (1968, 105 min) 15203603

Eurosport
15.00 Tennis. Tournoi messieurs de Rome (Italie) : huitièmes de finale (240 min). 72104264
19.55 Basket-ball. Championnat de Pro A : play-offs : demi-finale retour (140 min). 9932023
22.15 Tennis 105 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
20.45 La Reine blanche. Film de Jean-Loup Hubert (1990, 125 min). Avec Catherine Deneuve. *Comédie dramatique.* 22.50 Simple Men. Film de Hal Hartley (1992, 105 min). Avec Robert Burke. *Comédie dramatique.*

RTL 9
20.30 Osterman Week-end. Film de Sam Peckinpah (1983, 105 min). Avec Rutger Hauer. *Suspense.*
22.20 Sanglantes confessions. Film d'Ulu Grosbard (1981, 110 min). Avec Robert De Niro. *Drame.*
0.25 Le Prix du danger. Film d'Yves Boisset (1983, 95 min). Avec Gérard Lanvin. *Drame.*

TMC
20.35 Le Messager. Film de Joseph Losey (1971, 120 min). Avec Julie Christie. *Drame.*

TSR
21.00 Les Enfants du silence. Film de Randa Haines (1987, 115 min). Avec William Hurt. *Comédie dramatique.*

VENDREDI 17 MAI

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Des gens sans pitié. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Chantage. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Quand mord le requin. Série.
18.00 Sydney Police. Vertiges. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

JE M'APPELLE RÉGINE
Téléfilm de Pierre Aknine, avec Victor Lanoux, Claire Keim (95 min). 453582
Adaptation pour la télévision du livre de Régine, Appelle-moi par mon prénom *de Régine, qui relate sa jeunesse difficile pendant la seconde guerre mondiale.*

22.25

ÇA VA PLUTÔT BIEN
Magazine présenté par Béatrice Schönberg. Invités : André Santini, Roger Hanin, France Gall, Emmanuelle Laborit, Bernard Giraudeau, Sonia Dubois, Nino Cerruti, Elie Semoun, Dieudonné, Danielle Darel (100 min). 5757582
0.05 Le bébé est un combat. Documentaire de Bernard Martino. [3/3] Des bébés bien entourés (65 min). 8204524
1.10 Journal, Météo.
1.50 et 2.50, 3.55, 4.25 TF 1 nuit. 2.00 Le Chemin des Indiens morts. 3.00 et 5.10 Histoires naturelles. 4.35 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.50 Derrick. Série. Cercle infernal.
14.50 Le Renard. Série. Incitation au meurtre.
15.45 et 5.30 La Chance aux chansons. Marseille vos amours.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Docteur Doogie. Série. Croque-Doogie avec frites.
17.25 C'est cool. Série. Matos d'enfer.
18.00 et 3.30 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nicolas a pris froid.
19.20 et 1.00 Studio Gabriel. Avec Chantal Ladesou, Zizi Jeanmaire.
19.59 Journal, Météo.

20.55

NESTOR BURMA
Série. Des kilomètres de linceul, de Joël Séria d'après Léon Malet, avec Guy Marchand (100 min). 4578814
Une jeune fille demande à Burma d'enquêter sur une jeune femme que son père, un homme riche, s'apprête à épouser...

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Invités : Yehudi Menuhin (*La Légende du violon*) ; Henri Coulonges (*Passage de la comète*) ; Marie Scheublé, violoniste, lauréate du concours international Yehudi Menuhin (65 min). 1595982
23.40 Géopolis. Médias : de l'influence géopolitique (50 min). 959997
0.30 Journal, Bourse, Météo, Signé croisette.
1.30 Envoyé spécial (rediff.). 4.05 24 heures d'infos. 5.20 L'Aile et la Bête. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. Invité : Hugues Aufray.
14.25 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. [2/2] Série.
16.10 Je passe à la télé. Divertissement.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier. Le système solaire.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Vauban*, d'Anne Blanchard.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Gardiens d'écume (60 min). 8374765
Sur l'une des zones les plus dangereuses d'Hawaï, le North Shore, les Gardiens d'écumes (les sauveteurs) veillent à la sécurité des nageurs.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Yves Robert. Inde : les enfants de Deshnoke ; Philippines : les Sisyphe du Pinatubo ; France : le vieil homme et la boxe (60 min). 7996765
22.50 Journal, Météo.
23.20 Pégase. Magazine. La voltige aérienne ; L'école du ciel ; Spitfire : soixante ans. 0.15 Cap'tain Café. Avec Diane Tell, le Quatuor, le Procédé Guimard Delaunay, Juan Carlos Caceres. 1.10 Les Incorruptibles. Le cartel du crime. Série. 2.00 Musique Graffiti. Ballet. *Paillettes*, de Chostakovitch, par Danielle Doussarot et Félix Vivian. *Boubou*, rythmes africains (15 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. Dakar. 13.00 Détours de France. Sur les traces du Grand Meaulnes. 13.25 Attention santé. 13.30 Défi. L'âge d'or. 14.00 Parmi des milliers de visages. 15.00 Europe centrale. [3/3]. 16.00 A l'aube des temps. [5/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Cellulo. 17.00 Alf. 17.30 Affaires publiques. Le secrétariat général du gouvernement. 17.45 Les Clefs de la nature. Le soleil dans la peau. 18.00 Plans de vol. Les maîtres du ciel [2/13]. 18.30 Le Monde des animaux. Mustang.

Arte

19.00 Le Yang Tsé maîtrisé. Documentaire. Un barrage contre un paysage (60 min). 7123
20.00 Brut (30 min). 9758
Sommaire : Les cerisiers en fleur (le printemps) ; La vie des jouets (Playskool) ; Le survivant (18 avril 1996 au Sud Liban) ; Le reporter (l'expulsion des Maliens de l'église St Ambroise, le 22 mars 1996) ; Le récit de Natalia (une infirmière près de Tchernobyl).
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DOUBLE JEU
Téléfilm de Christopher Morahan, avec Patricia Hodge, Michael York (105 min). 734253
Amours et trahisons dans le Londres bombardé des années 40. Jeux de cache-cache entre deux hommes et une femme qui se désirent et s'affrontent sur fond d'espionnage.

22.30

▶ GRAND FORMAT : DAO, LA TORTUE MÈRE DE L'UNIVERS
Documentaire. Les Indes néerlandaises de 1912 à 1933, de Vincent Monnikendam (90 min). 15475
Un portrait hors du commun des Indes néerlandaises (aujourd'hui l'Indonésie) constitué uniquement d'extraits de films d'époque. Grand Prix au Festival Vue sur les Docs, Marseille 1995 (ex aequo avec Nico Icon *de Suzanne Ofteringer).*
0.00 Henri Storck, le cinéaste et ses peintres. Documentaire de F. Guermann (45 min). 51982
0.45 Les Aventures secrètes de Tom Thumb. Film d'animation [7/7] (10 min). 2725186
0.55 Music Planet. World Collection [1/12]. Alan Stivell (rediff.). 1.45 Portrait de Peter Zadek. Documentaire de George Moorse (v.o., rediff., 55 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Il était une fois la Légion ■ Film britannique de Dick Richards avec Catherine Deneuve (1978, 102 min). 7382307
15.10 Et plus si affinités. Téléfilm de Don Taylor, avec Michael McKean (90 min). 4185524
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. [2/2] Série.
19.00 Code Quantum. Série. Le grand voyage.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Grandes premières. Série.
20.35 et 23.25 Capital 6. Magazine.

20.45

UNE AMITIÉ SACRÉE
Téléfilm de Thomas J. Wright (87 min). 733524
Un colonel de l'armée de l'air américaine enquête sur la mort de son frère que l'on voudrait lui faire croire accidentelle.

22.35

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le legs, avec Peter Graves, Tony Hamilton (50 min). 8198630
Quatre néo-nazis tentent de récupérer un trésor, caché pendant la Seconde Guerre mondiale, qui pourrait leur permettre de financer la renaissance du IIIe Reich. Jim Phelps et son équipe vont tenter de contrecarrer leurs plans. Avec succès ?
23.35 Sexy Zap.
0.05 Les Anges de la ville.
1.00 Best of Groove.
2.30 Jazz 6. Magazine. 3.25 E = M 6. Magazine. 3.50 Fréquenstar. Magazine. Ophélie Winter (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Le Monstre ■ Film de Roberto Benigni (1994, 107 min). 6339433
15.30 Le Triton et la Salamandre. Documentaire (26 min). 2369
16.00 Le Miracle des loups. Film d'A. Hunnebelle (1961, 100 min). 1419982
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.29 La Coccinelle de Gotlib. Série.
18.30 Nulle part ailleurs. Invitée : Patricia Arquette.
20.30 Le Journal du Festival.

20.40

LES RÉVOLTÉS D'ATTICA
Téléfilm de John Frankenheimer, avec Kyle McLachlan, Samuel L. Jackson (111 min). 671185
22.30 Trente-cinq par équipe. Court métrage (v.o., 29 min). 768
23.00 Flash d'information.

23.05

QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT ■ ■
Film de Mike Newell (1994, 113 min). 3123369
1.00 Mais qu'est-ce que je viens foutre au milieu de cette révolution ? ■ ■ Film de S. Corbucci (1972, v.o., 97 min). 3811611
2.40 Innocents et coupables. Film de P. Mones (1994, v.o., 95 min). 6639369
4.15 Blue Chips. Film de W. Friedkin (1994, v.o., 104 min). 4536122

Radio

France-Culture
19.33 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine : Dangers des rayonnements ionisants.
20.00 Le Rythme et la Raison. Le monde bleu de Jaroslav Jezek (1906-1942) (5).
20.30 Radio archives. Fernand Léger (1).
21.32 Black and Blue. L'arrangeur, aujourd'hui. Avec Laurent Cugny, directeur de l'Orchestre de national de Jazz.
22.40 Nuits magnétiques. L'ennemi royal ou quand les écrivains font leur cinéma.
0.05 Du jour au lendemain. Erri De Luca (En haut à gauche). 0.50 Coda. Cinq pas de danse avec Henry Torgue et Serge Houppin (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). En train pour 1979 (4) ; 2.23, La ligne déformante : petite histoire de la mode (4) ; 2.50, Son House ; 3.00, L'aventurier passant : Pierre Mac Orlan ; 4.31, Pascal Vernus (L'Ecriture égyptienne) ; 4.59, New York, stéréo couleurs (1) ; 5.58, Ceux du goulag (1).

France-Musique
20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de Berlin et émis simultanément sur les Radios de Francfort, Leipzig et Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. Kurt Sanderling : Symphonie nº 9, de Mahler.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Greif.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Smetana, Nielsen.
0.00 Jazz Club. Concert donné en direct du Duc des Lombards, par Kirk Lightsey, piano, Jérôme Barde, guitare, Tubor Elekes, contrebasse, Sangoma Everett, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Mieczyslaw Horszowski, piano. Suite française nº 6, de Bach ; Concerto pour piano nº 27, de Mozart, par l'Orchestre du Festival de Perpignan, dir. Pablo Casals (enregistré en 1951) ; Sonate pour piano nº 6 op. 10 nº 2, de Beethoven ; Trio avec piano nº 1, de R. Schumann, Alexander Schneider, violon, Pablo Casals, violoncelle (enregistré en 1952) ; Quatre Mazurkas nºs 13 à 16, de Szymanowski.
22.35 Les Soirées... (suite). Quintette à cordes op. 97, de Dvorak, par le Quatuor de Budapest, Walter Trampler, alto ; Symphonie nº 1, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini (enregistré en 1951). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invités : Serge Lama, Christophe Malavoy, Robert Hossein.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invité : Lou Reed ; autres invités : Laurie Anderson, Elvis Costello (France 2 du 12/5/96)
23.50 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).
20.35 500 nations. [5/8].
21.25 Ellesmere... en haut du monde.
22.20 Espace à prendre.
23.05 Corsicayak.
23.35 Mai 68. [2/3].

Planète
19.40 Les Animaux et leurs Hommes.

Paris Première
19.30 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première à Cannes.
21.00 Meilleurs souvenirs.
21.45 Musiques en scènes.
22.15 Opéra : La Fille du Far West. En trois actes de Giacomo Puccini. Enregistré à Covent Garden, à Londres, en 1983 (165 min) 31350291
1.00 Cannes 96 (55 min).

France Supervision
19.00 Cap'tain Café. Invités : Richard Gotainer, Raggasonic, Axelle Renoir et Peter Krones.
20.00 (et 23.30) CinéActu.
20.10 L'Eté des grands créateurs. Coups de tête.
20.30 Taratata. Invitée : Noa.
22.00 G.R.S.
23.40 Concert : Festival Blues Sessions. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève (90 min). 87908859

Ciné Cinéfil
20.30 Opéra-musette. Film de René Lefèvre et Claude Renoir (1941, N., 90 min) 4042340
22.00 L'Eclipse ■ ■ ■ Film de Michelangelo Antonioni (1962, N., v.o., 125 min) 41338833
0.05 Toto cherche un appartement ■ Film de Mario Monicelli et Steno (1949, N., 80 min) 27899789

Ciné Cinémas
20.10 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.05 Adieu ma concubine ■ ■ ■ Film chinois de Chen Kaige (1993, 170 min) 31413833
23.55 La Blessure ■ ■ Film d'Ivan Passer (1980, v.o., 105 min) 93432369

Série Club
20.20 Skippy le kangourou. L'école buissonnière.
20.45 (et 23.45) Le Masque.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. Meurtres à domicile.
22.30 Les Contes de la crypte.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Les diables.

Canal Jimmy
20.30 Les Envahisseurs. La capture.
21.20 M.A.S.H. Cupidon a encore frappé.
21.45 Chronique du front.
21.50 Destination séries.
22.20 Dream On. Sexe et paternité.
22.50 Seinfeld. La tâche rouge.
23.15 Country Box.
23.40 La Semaine sur Jimmy.
23.50 New York Police Blues. Episode nº 48.
0.35 Cobra Girls.

Eurosport
15.00 Tennis. Tournoi messieurs de Rome (Italie) : quarts de finale (240 min). 72008036
19.40 Football. Championnat de France D2 : 41e journée OM-Sochaux (125 min). 6687956
22.00 Tennis (120 min) 202098
0.00 Golf.
1.00 Catch (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
20.50 La Cité de la peur. Film de Alain Berberian (1994, 100 min). Avec Chantal Lauby. *Comédie.*

RTL 9
20.35 Le Livre érotique de la jungle. Film de Tasmusdi (1971, 90 min). Avec Deek Sills. *Erotique.*
1.20 Le Couteau sous la gorge. Film de Claude Mulot (1985, 80 min). Avec Florence Guérin. *Policier.*

TSR
20.40 La Fièvre au corps. Film de Lawrence Kasdan (1981, 110 min). Avec William Hurt. *Policier.*
23.35 Dans la soirée. Film de Francesca Archibugi (1990, 95 min). Avec Marcello Mastroianni. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Paris défend à Bruxelles la levée de l'embargo sur des produits bovins britanniques

La crise de la « vache folle » continue à diviser l'Union européenne

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Peut-on, en toute quiétude sanitaire et sans risque politique et économique, lever l'embargo qui frappe la gélatine et le suif dérivés des bovins britanniques ? Réunis les mardi 14 et mercredi 15 mai à Bruxelles, les chefs des services vétérinaires des pays de l'Union européenne n'ont pas réussi à répondre à cette question qui est au cœur aujourd'hui du débat pour sortir de la crise de la « vache folle ». Lors d'une très brève conférence de presse, mercredi en fin d'après-midi, Franz Fischler, commissaire chargé des affaires agricoles, a indiqué que le comité vétérinaire devrait se retrouver à nouveau lundi 29 mai à Bruxelles pour poursuivre ses discussions.

L'annonce est survenue quelques heures après que Jacques Chirac eut, à Londres, laissé entendre que la France avait changé de position en acceptant *de facto* une levée de l'embargo sur les produits dérivés *(lire ci-dessous)*. A Bruxelles, on confiait de bonne source que des consignes avaient été données par Paris pour que le représentant français fasse preuve de *« compréhension »* à l'égard des demandes britanniques. La Commission avait elle-même proposé la semaine dernière d'assouplir les mesures sanitaires frappant la Grande-Bretagne. Mais cette bonne volonté se heurte, à l'évidence, à une opposition majoritaire au sein de l'Union. L'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne, qui disposent d'une minorité de blocage, avaient fait valoir ces derniers jours qu'elles étaient hostiles, pour l'heure, à la levée partielle de l'embargo. Décidé à la fin mars, celui-ci vise notamment à rassurer les consommateurs inquiets d'un lien possible entre la maladie de la « vache folle » et une nouvelle *forme de la maladie Creutzfeldt-Jakob*, qui frappe l'Homme.

UNE SITUATION BLOQUÉE

M. Fischler a indiqué que le Comité vétérinaire ne pourrait suivre les propositions de la Commission qu'au prix de garanties fournies par Londres sur la nature des procédés d'inactivation des substances bovines, potentiellement infectieuses, dont sont issus la gélatine et le suif. En d'autres termes, la levée de l'embargo, si elle était décidée, ne pourrait être mise en œuvre que de manière progressive. La situation apparaît d'autant plus bloquée qu'aucune donnée scientifique nouvelle n'est venue, ces derniers temps, enrichir ce dossier. Le seul élément objectif dont disposent les pays de l'Union européenne est le rapport signé le 9 avril dernier par le Comité scientifique vétérinaire (*Le Monde* du 22 avril). Au terme d'une analyse détaillée, ce document soulignait notamment que *« les abats spécifiques de bovins britanniques (cerveau, moelle épinière, thymus, rate, intestins et amygdales), de même que la colonne vertébrale* (...) *ne devraient faire l'objet d'aucune utilisation (alimentation humaine et animale, médicament, cosmétiques) et ce quel que soit le procédé de fabrication retenu »*. Il estimait que la quasi-totalité des procédés mis en œuvre en Grande-Bretagne pour fabriquer la gélatine ne devaient plus, pour des raisons sanitaires, être autorisés.

M. Fischler a confié, mercredi 15 mai à Bruxelles, que tout le travail du Comité vétérinaire permanent consistait aujourd'hui à obtenir une mise en pratique des conclusions du Comité scientifique par les firmes britanniques. Il a également souligné que des garanties supplémentaires devraient être données par Londres sur les modalités de son plan d'abattage pour éradiquer l'épidémie.

Dans ce contexte conflictuel, la *décision française de faire preuve* de *« compréhension »* vis-à-vis de Londres, qui marque un tournant par rapport à la politique définie avec insistance par Paris ces dernières semaines, semble plus de nature politique que scientifique. Elle a été mal vécue par l'Allemagne, qui rappelle à l'envi qu'elle a toujours fait prévaloir les priorités sanitaires sur les intérêts économiques.

Jean-Yves Nau

M. Major remercie M. Chirac de son appui

LONDRES
de notre envoyé spécial

John Major, qui devait affronter jeudi soir 16 mai un débat explosif aux Communes sur la « vache folle », s'est montré aussi chaleureux que possible mercredi pour remercier *« Jacques »* du soutien que la France *apporte à la Grande-Bretagne dans cette affaire*. Devant le 10 Downing Street, le premier ministre, qui venait de s'entretenir avec Jacques Chirac, s'est dit *« très heureux »* que Paris ait pris position à Bruxelles en faveur d'une levée de l'embargo sur les produits dérivés du bœuf : gélatines, suif et sperme. *« Il n'y a aucune raison scientifique, absolument aucune, pour que l'embargo* [sur ces produits] *ne soit pas levé »*, a martelé M. Major.

Le premier ministre ignorait encore le report à la semaine prochaine de l'avis que doit rendre le Comité vétérinaire des Quinze. A ses côtés, le président de la République a confirmé le feu vert français à une levée partielle de l'embargo, d'autant, a-t-il observé, *« qu'il apparaît que les conditions* [que doit satisfaire la Grande-Bretagne en matière de contrôle technique sur ces exportations] *sont déjà remplies »*.

Près de la moitié de la conversation d'une heure et demie entre les deux hommes a été consacrée à cette affaire. M. Chirac a expliqué que la France s'en tenait à deux principes : pas question de prendre le moindre *risque en matière de santé publique, d'une part ; tout* faire pour dépassionner le débat, d'autre part. Dans les milieux officiels français, on relève que l'exaspération provoquée par l'embargo européen est à son comble en *Grande-Bretagne* et risque de provoquer une crise. Les dirigeants britanniques comptent plus que jamais sur la France pour qu'elle exerce, d'ici à lundi, son influence dans le sens d'une levée partielle de l'embargo. Ils n'ont ni confirmé ni démenti les rumeurs selon lesquelles ils seraient prêts à des représailles anti-européennes au cas où le Comité vétérinaire ne leur donnerait pas satisfaction.

Alain Frachon

M. Jospin ne veut pas relancer le débat sur le droit de vote des immigrés aux municipales

POUR JACK LANG, la cause est entendue : *« Le pays le moins démocratique d'Europe occidentale, aussi bien pour la protection qu'il accorde aux libertés individuelles que pour les conditions d'exercice de la démocratie »*, c'est la France. Le débat engagé au PS sur cette question s'achèvera, *les 29 et 30 juin, sur une* convention nationale. En présidant, mercredi 15 mai, la première réunion de la commission nationale d'élaboration *(69 membres)* d'un texte de synthèse à partir des travaux de quatre groupes de travail, Lionel Jospin a abondé dans le même sens. Le premier secrétaire a souligné la double nécessité de rattraper ce *« retard »* et de donner à la démocratie *« plus de libertés »* et *« plus d'efficacité »*.

La commission devrait se réunir à nouveau les 22 et 29 mai pour rédiger un projet de texte qui sera enrichi par la *« synthèse »* tirée des *« assises citoyennes »*, organisées dans les fédérations, le 1er juin. La volonté de M. Jospin est d'y associer le mouvement associatif et les autres partis de gauche. Une version quasi définitive sera présentée au bureau national du 5 juin, puis au conseil national du 8 juin, avant d'être soumise au vote des militants.

M. Lang a présenté, mercredi, un *premier « canevas » articulé autour* des droits des citoyens et du contrôle des pouvoirs. Si l'échange de vues a été large, le débat, pourtant, s'est focalisé sur la question du droit de vote des immigrés, résidant depuis cinq ans, aux municipales. Le sujet a été relancé par les contributions des rocardiens et de la Gauche socialiste et par les pré-propositions de la commission sur la démocratie citoyenne présidée par Martine Aubry (*Le Monde* du 14 mai).

Favorable au principe du droit de vote des immigrés, M. Jospin a estimé, cependant, qu'il n'était pas opportun de remettre cette question à l'ordre du jour dans la perspective des élections législatives de 1998. *Une telle réforme* nécessiterait une révision de la Constitution, c'est-à-dire, soit un référendum, soit un vote, à une majorité des 3/5 par le congrès *d'un texte adopté en* termes identiques par les deux Assemblées. De surcroît, ces deux procédures relèvent de l'initiative du président de la République. M. Jospin a donc interrogé ses amis sur l'intérêt de ressortir une ancienne promesse des socialistes dès lors qu'elle ne peut pas être immédiatement *« réalisable »*.

Le premier secrétaire a voulu signifier qu'il n'entendait pas que la convention soit perturbée par cette question, comme celle sur l'Europe l'avait été par l'offensive de la Gauche socialiste. Le premier secrétaire se retrouve ainsi sur la même position que Laurent Fabius. Et un de ses proches, Gérard Le Gall, explique dans l'hebdomadaire de Jean Poperen (*Vu de gauche*), que *« l'opinion, jusqu'à preuve du contraire, y compris à gauche, est encore trop hostile à cette idée »*.

Michel Noblecourt

Nouvelle hausse à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE PARIS était fermée, jeudi 16 mai, en raison de la fête de l'Ascension. La Bourse de Tokyo a pour sa part terminé la séance sur une nouvelle hausse. Après une progression de 3,54 % mercredi, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a gagné *91,24 points (+0,41 %) jeudi pour* s'inscrire en clôture à 22 147,21 points. La perspective d'un resserrement de la politique monétaire japonaise s'est éloignée après les déclarations de plusieurs responsables de la Banque du Japon et du ministère des finances, ce qui rassure les investisseurs.

Sur le marché des changes, le dollar restait, jeudi matin, bien orienté, à 1,5320 mark, 106,50 yens et 5,1878 francs.

Mercredi, Wall Street avait terminé sur une note stable. L'indice Dow Jones avait gagné 0,74 point, soit une hausse de 0,01 %. Le conseil de la Bundesbank avait, comme prévu, laissé inchangés ses taux directeurs. Dans son rapport mensuel du mois de mai, la banque centrale allemande a exprimé son insatisfaction face à la *croissance trop vigoureuse de la* masse monétaire.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 18h32	15/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A	627742	367118393
Docks France	197021	207244404
Saint-Gobain	305963	200525589
Lafarge	565006	192907440
Elf Aquitaine	488515	191347063,90
Total	481753	171067756,70
Accor	213400	153763386
Carrefour	55095	148914765
Chargeurs	95635	139910616
Eaux (Gle des)	237806	133401986

BOURSE

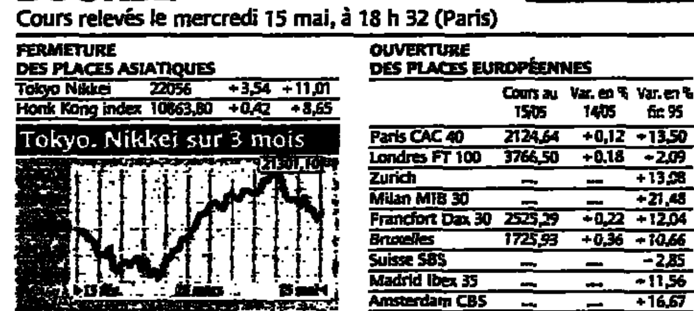
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 15 mai, à 18 h 32 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22056	+3,54	+11,01
Honk Kong index	10863,80	+0,42	+8,65

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/05	Var. en % 14/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2124,64	+0,12	+13,50
Londres FT 100	3766,50	+0,18	+2,09
Zurich	—	—	+13,98
Milan MIB 30	—	—	+21,48
Francfort Dax 30	2525,29	+0,22	+12,04
Bruxelles	*1725,93*	*+0,36*	*+10,66*
Suisse SBS	—	—	-2,85
Madrid Ibex 35	—	—	+11,56
Amsterdam CBS	—	—	+16,67

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/05	% 14/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,5400	+0,03	327	351
Écu	*6,3680*	*-0,01*	—	—
États-Unis (1 usd)	5,1955	-0,04	4,9000	5,5800
Belgique (100 F)	16,4700	+0,04	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	302,7700	+0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3395	-0,07	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	87,7100	+0,02	83	93
Irlande (1 iep)	8,1080	[illegible]	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8665	[illegible]	7,4700	8,3200
Grèce (100 drach.)	2,1340	[illegible]	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,8900	[illegible]	72	82
Suisse (100 F)	414,9100	[illegible]	401	425
Norvège (100 k)	78,9100	[illegible]	74	83
Autriche (100 sch)	48,1110	[illegible]	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0560	-0,01	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7976	-0,21	3,5200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8707	-1,28	4,7000	5,0500

PARITES DU DOLLAR	15/05
FRANCFORT : USD/DM	1,5324
TOKYO : USD/Yens	106,7800

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 15/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,70	6,49
Allemagne	3,25	6,49
Grande-Bretagne	5,94	8,06
Italie	10	9,79
Japon	0,44	3,38
États-Unis	5,25	6,72

MATIF

Échéances 15/05	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 96	90083	—
Sept. 96	4072	—
Déc. 96	2959	—
Mars 97	—	—

Tirage du *Monde* daté jeudi 16 mai 1996 : 443 726 exemplaires.

Un milliard de francs pour les paysans

UN ACCORD vient d'intervenir entre les responsables du Crédit agricole, le ministère de l'économie et le ministère de l'agriculture pour renouveler l'enveloppe financière du FAC (Fonds d'allégement des charges). Géré par la « banque verte », ce fonds sera doté d'1 milliard de francs *sur la période 1997-1999*, dont 200 millions, environ, à titre rétroactif pour cette année. Ces sommes bénéficieront essentiellement aux éleveurs bovins, qui, avec la maladie de la « vache folle », sont en difficulté.

Mis en place à l'automne 1990, lorsque Louis Mermaz succéda à Henri Nallet au ministère de l'agriculture, ce FAC était à l'origine destiné à soulager les agriculteurs surendettés, victimes de la sécheresse ou d'autres calamités naturelles. C'était l'objet du FAC 1 (1990-1992). Le FAC 2 (1993-1996) s'adressait en premier lieu aux paysans victimes des conséquences de la réforme de la politique agricole commune (PAC), caractérisée par une baisse des prix garantis. Le troisième FAC visera surtout la filière bovine (et donc essentiellement les éleveurs de l'Ouest et du Massif Central).

Le FAC est alimenté par les revenus *à court terme des dépôts faits* chez les notaires par les particuliers à l'occasion d'une transaction commerciale. Les Caisses de crédit agricole partagent ce « privilège » avec la Caisse des dépôts et consignations et avec le réseau de La Poste. Un « privilège » régulièrement dénoncé par les banques commerciales françaises, regroupées dans l'Association française des banques (AFB), qui ont porté le dossier devant les instances européennes pour distorsion de concurrence.

F. Gr.

GIAT Industries supprimerait 2 570 emplois en trois ans

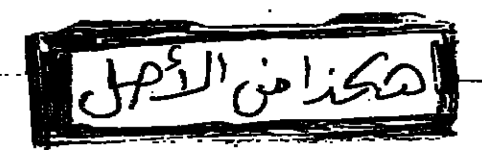
SELON la CFDT, le groupe GIAT Industries, qui produit notamment *le char Leclerc et qui occupe* aujourd'hui 11 130 salariés, a prévu de supprimer quelque 2 570 emplois dans les trois ans à venir. Un conseil *d'administration est convoqué pour* le 22 mai, suivi d'un comité central d'entreprise le lendemain, avec pour objet l'examen des comptes 1995 et *la préparation d'un plan de restructuration.*

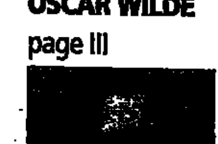
Dans les documents remis par la direction du groupe aux syndicats, cinq orientations sont retenues : un plan d'économies sur les frais fixes, les charges externes et les études ; des gains de productivité évalués à 20 % sur cinq ans ; une diminution de la masse salariale ; la revalorisation des prix des produits et, enfin, la recherche de meilleurs résultats sur les contrats qui sont espérés à l'exportation.

Pour 1995, selon la CFDT, la perte opérationnelle atteindrait 1 480 millions de francs. En janvier, M. Loppion, PDG de GIAT Industries, a annoncé que les pertes cumulées du groupe, entre 1990 et 1994, avaient été de 11,8 milliards de francs, et il *avait laissé entendre que, pour 1995*, il fallait s'attendre à une perte opérationnelle de 1,5 milliard.

En mars, le ministère de la défense a, *sur ses fonds propres*, recapitalisé GIAT Industries, avec un apport de 3,7 milliards de francs, pour éviter que le groupe ne soit mis en *liquidation. Selon la direction*, les suppressions d'emplois seront obtenues par des pré-retraites, des reclassements dans la fonction publique, des départs volontaires et par la non-reconduction de contrats à durée déterminée.

■ **ESPACE** : la 86e fusée Ariane a lancé avec succès, jeudi 16 mai, depuis la base spatiale guyanaise de Kourou, deux satellites : Palapa C-2 (2 990 kilos), pour le compte de deux firmes indonésiennes (P. T. Satelindo et PSN), et Amos (996 kilos), qui permettra à Israël d'établir des télécommunications avec le Portugal et l'Europe de l'Est.





Le Monde des LIVRES

VENDREDI 17 MAI 1996





OIL NOTES
de Rick Bass.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philippe Garnier,
éd. Christian Bourgois,
224 p., 110 F.

PLATTE RIVER
de Rick Bass.
Traduit par Brice Matthieussent,
éd. Christian Bourgois,
196 p., 110 F.



ANTOINE DE GIVENCHY

Rick Bass, l'énigme de la terre

« Je veux aller droit à ce qui compte, immédiatement : sortir ce pétrole de là. » Capturer l'énergie qui surgit est aussi, pour le géologue fiévreux, obstiné, la métaphore de la passion d'écrire

Rick Bass vient de loin. Du fin fond des couches sableuses, du gaz et des derricks, du lieu de son enfance à Houston, Texas, des puits de pétrole d'Alabama, de sa maison du Montana, de son ancien bureau de Jackson, Mississippi. Rick Bass vient de tous les coins des Etats-Unis où il y a du pétrole parce qu'avant tout, il est géologue. Géologue pétrolier. Sa passion, c'est l'énigme qui a lieu sous terre. Le métier qu'il connaît, c'est de rédiger des rapports sur les possibilités de forage dans le sud-est des Etats-Unis, pour le compte d'un magnat de l'or noir. Et si le traducteur, essayiste et journaliste Philippe Garnier l'a désigné (1) comme un *maverick* – ainsi qu'on le dit des bêtes échappées du troupeau, impossibles à « ranger » –, c'est que cet écrivain de trente-huit ans est décidément à part.

Il suffit de lire, au hasard, l'une des trois nouvelles rassemblées dans *Platte River* – superbement traduites –, pour mesurer l'étrangeté heureusement dérangeante qui conduit son écriture. Mais avec *Oil Notes* (*Carnets de pétrole*), Rick Bass est encore ailleurs. Venu immédiatement de son expérience de géologue, ce drôle de livre prend la valeur d'une démonstration radicale pour ceux qui croiraient que ce sont les thèmes, les « sujets », qui font la littérature.

« Je veux aller droit à ce qui compte, immédiatement : sortir ce pétrole de là. » Rien de moins « littéraire », *a priori*, que ces remarques consignées en vrac, ces descriptions techniques de puits et de terrains, ces notes brutes d'un chercheur fiévreux, obstiné, presque monomaniaque, guidé comme un sourcier par sa baguette de coudrier, littéralement amoureux des profondeurs géologiques, de leur potentiel énergique. Trouver du pétrole, répète-t-il sans cesse, à coups d'explications de spécialistes, de définitions de mots, à l'image des savantes descriptions zoologiques de baleines, dans *Moby Dick*, qui donnent le mot d'ordre. Voilà le carnet d'un professionnel sur la route, voilà des notes de géologue, prises à même les lieux par celui qui se définit comme *« un étudiant de la terre, des bois, des rivières et des arbres »*.

Trouver du pétrole, trouver tout court. Quoi ? A l'image de cette traque, l'écriture s'emballe, embarquée, comme si le compte-rendu scientifique devait se dérégler à force d'exiger trop passionnément la précision, les mots exacts, comme s'il prenait sa liberté pour devenir, presque malgré l'auteur, un objet littéraire. Les notes avancent par à-coups, à la vitesse de l'excitation, d'une passion bizarre, obsessionnelle, sans maîtrise. Elles se bousculent, trop pressées de tout vouloir dire, elles se déversent en désordre, au rythme des puits, là où l'entraînent les cartes. *« Et il y en aura plein sans structure aucune*, précise l'auteur. *Mais si jamais vous avez un géologue parmi vos connaissances, vous savez que c'est comme ça qu'il exprime les choses. Des notes : il n'y a pas de continuité dans une vie de géologue. »*

Il s'arrête parfois. Savoure un paysage, le décor d'un café perdu le long de la route, pense à Elizabeth, celle qu'il commence à aimer, lui parle, se reprend, raisonne, bavarde, digresse, dialogue, interpelle, nous prenant à parti comme témoin nécessaire à son excitation et à son bonheur. Ecoutez, regardez, ordonne-t-il, l'air de rien : le temps et beaucoup d'autres choses s'accumulent, là, en dessous. *« Ça ressemble tellement à la vie, cette histoire de pétrole, enfin à ce que la vie était dans le temps. »* Car la passion du géologue n'est pas une histoire de géologie, mais une façon d'écrire sur la vie, une métaphore de l'art et de la passion, quelque chose où tout a l'air de venir se confondre – le pétrole, l'écriture, l'amour naissant pour Elizabeth. Attente, peur, frustration, excitation, surprise, jouissance, réflexion *sur l'éphémère, apprentissage de* soi-même, *« dites-moi après ça que la vie c'est pas pareil que le pétrole »*. C'est le bonheur simplement sensuel d'entendre son bruit, ou celui *« du gaz qui monte des boyaux de la terre elle-même (...). C'est pas Hollywood qui produit ce rugissement sec ; c'est quelque chose de vrai, quelque chose que vous n'auriez peut-être pas imaginé exister là-dessous. Ça fait un bruit que vous n'avez jamais entendu avant »*. Le bonheur de chercher le mot juste pour expliquer le mystère exactement. Le bonheur de pouvoir dire, le pétrole jaillissant de la terre, le livre achevé : *« C'est ça que je cherchais. »*

Faites de visions étranges et d'un lyrisme simple, on dirait que les trois nouvelles étonnantes, vraiment magnifiques, qui composent le recueil *Platte River* n'ont rien à voir avec les pensées jetées de *Oil Notes*. Et pourtant, les personnages ne sont pas loin du géologue pétrolier. Ils passent, traversent les récits, disparaissent, intimes de la nature, lourds d'un passé et d'un mystère, à la recherche d'on ne sait quoi. Ils existent avant nous, avant que l'écrivain ne les découvre, et leur histoire s'achèvera bien après, sans nous. Un moment est donné, la sensation physique que quelque chose se passe. Comme chez Knut Hamsun et, bien plus évidemment encore, chez Eudora Welty. Rick Bass, d'ailleurs, le dit lui-même : c'est en la lisant, parmi d'autres, qu'il a appris à écrire.

Ces trois nouvelles ont l'air d'être des allégories. Mais de quoi ? Là encore, ce n'est pas tant le « sujet », au bout du compte, qui importe : moins le pétrole que sa recherche et son désir mêmes, moins le sens des choses que l'énergie de l'écrivain pour le mettre en mots, le plaisir sensuel des images. Un prêcheur arrive avec sa femme esquimau dans une vallée du nord du Montana, aux hivers si froids que *« des corbeaux tombaient parfois du ciel en plein vol (...) tels de grands lambeaux de chiffon noir »*, et où, à l'arrivée du premier vent chaud, se fêtent *« les Jours Nus »*, en déambulant nus comme des vers. Entre le prêcheur qui veut *« faire le bien »* et transformer cette *« vallée perverse »*, et la femme esquimau qui aspire, au contraire, à *« faire quelque chose qui ne signifiait absolument rien du tout »*, et qui patine sur l'étang gelé, des nuits entières, dans les hurlements des coyotes, il y a une autre femme, qui s'ébat puissamment dans la rivière gelée, *« disparaissant du clair de lune, comme une de ces grandes truites qui bondissaient »*, filant *« à travers les rêves »*, rappelant *« aux hommes une autre époque, l'ancien temps des Jours Nus »*.

Y a-t-il une morale de cette histoire ? Y en a-t-il une dans la seconde nouvelle, tout aussi belle, sorte d'épopée magique de trois frères et sœurs et d'un colosse au cœur tendre, qui danse dans l'herbe haute en portant une vache sur son dos, kidnappe les statues ou tire le canoë à la nage, comme une baleine, emmenant la jeune fille dans la nuit ? *« Elle se sentait délicieusement sauvage. (...) Penser ce que signifiait être en vie lui donnait le vertige. »* Dans ces nouvelles, une sorte de silence, bizarrement, hypnotise. Quelque chose de l'ordre de la beauté ou du bonheur. L'évidence, à les lire, n'est ni ce qu'on a compris, ni ce qu'on a trouvé. Plutôt une sensation qui ressemble à l'illumination du géologue : *« C'est ça que je cherchais. »*

Marion Van Renterghem

(1) *Maquis*, de Philippe Garnier. Payot, 1993.

Questions d'interprétation

L'œuvre du dernier des disciples de Heidegger est enfin largement disponible en français. Avec ses silences

VÉRITÉ ET MÉTHODE
de Hans Georg Gadamer.
Traduit de l'allemand par Pierre Fruchon, Jean Grondin et Gilbert Merlio.
Seuil, 546 p., 170 F.

LANGAGE ET VÉRITÉ
Traduit par Jean-Claude Gens.
Gallimard, 336 p., 180 F.

LA PHILOSOPHIE HERMÉNEUTIQUE
Traduit par Jean Grondin.
PUF, 264 p., 198 F.

LE PROBLÈME DE LA CONSCIENCE HISTORIQUE
Edition établie par Pierre Fruchon.
Seuil, 96 p., 79 F.

Que font le professeur de grec lorsqu'il explique un texte de Platon à ses élèves, le chef d'orchestre lorsqu'il dirige une symphonie, le médecin lorsqu'il analyse les symptômes de son patient ? Ils interprètent. Interpréter est la manière la plus courante, pour l'homme, de produire du sens, selon des règles qu'étudie aujourd'hui une théorie générale : l'herméneutique. Ce dernier terme, on le sait, s'est d'abord appliqué au déchiffrement des Ecritures : tel était l'usage, plutôt théologique, qu'en faisait au XVIIIe siècle Schleiermacher. Au siècle suivant, Wilhelm Dilthey s'est efforcé de construire, sous le même vocable, une méthodologie des sciences humaines (qu'on appelait alors, en allemand, *« sciences de l'esprit »*).

Mais c'est à son troisième penseur, Hans Georg Gadamer, qu'il revient d'avoir fait de l'herméneutique une véritable discipline philosophique, visant à englober l'ensemble des rapports de la conscience avec le monde.

Doyen des philosophes vivants (il est né en 1901), Gadamer est donc à l'origine d'un des deux grands courants – avec le structuralisme – qui ont marqué le paysage de la philosophie européenne depuis cinquante ans. Son œuvre a profondément influencé Paul Ricœur, Jacques Derrida, Gianni Vattimo, et intéresse, depuis peu, de nombreux universitaires américains. Elle n'est plus inaccessible en français : s'ajoutant à quelques traductions antérieures, les quatre livres qui viennent de paraître permettent de s'en faire désormais une idée à peu près exhaustive. Conseillons au lecteur de commencer par le commencement : *Vérité et méthode* (1960), le plus long et le plus systématique des ouvrages de Gadamer, est aussi le bréviaire de tous les herméneutes. Une première traduction, due à Etienne Sacre mais malheureusement partielle, en avait été publiée au Seuil en 1976. Celle qui sort aujourd'hui la remplace avantageusement puisqu'elle est exhaustive, remise à neuf et établie d'après l'édition allemande définitive (revue par l'auteur et augmentée de nombreuses notes en 1986). On a pu dire que *Vérité et méthode* constituait la dernière grande production théorique de l'idéalisme allemand. Non sans raison : ce livre est à tel point nourri de Kant, Schelling, Hegel, Dilthey, Husserl et Heidegger qu'il constitue une véritable histoire de la philosophie germanique depuis deux siècles. Il offre en particulier un parcours passionnant dans les méandres de l'esthétique romantique d'où émergent peu à peu la conception gadamérienne de l'œuvre d'art comme *« jeu »* et l'analyse qui en découle du concept d'interprétation.

L'idéalisme dont relève cette analyse n'est pourtant ni celui des abstractions néo-kantiennes, ni même celui de la phénoménologie transcendantale. Il est avant tout marqué par l'influence de l'existentialisme, c'est-à-dire par la problématique de l'*« être-là »* exposée dans *Etre et temps* de Heidegger. Gadamer, qui a été son élève dès 1923, est sans doute aujourd'hui son dernier grand disciple.

Christian Delacampagne

Lire la suite page VI

le feuilleton

de Pierre Lepape

ÉTATS DE FEMME
L'identité féminine dans la fiction occidentale
de Nathalie Heinich.
Gallimard, « NRF Essais »
400 p., 155 F.

Le complexe de la seconde



Plus prolixe sur la figure de la femme dépendante, la sociologue avance l'hypothèse que le roman, dans ses ambivalences, offrirait à l'imaginaire des femmes des figures équivalentes à celles que les mythes anciens proposent aux hommes pour mettre en scène leur propre expérience

Il y a quelques années, un cinéma parisien avait affiché pendant l'été *Le Cuirassé Potemkine* ; un journal de programmes – s'agissait-il de *Pariscope* ? – avait présenté ainsi le film d'Eisenstein : *« Insatisfait de la nourriture, l'équipage d'un navire russe se mutine. Mais la révolte dégénère... »* Sur le même modèle, on peut s'amuser à réduire en dix mots les chefs-d'œuvre de la littérature romanesque : une jeune bourgeoise romanesque, déçue par son mariage, trompe son époux et accumule les dettes, voilà *Madame Bovary*. A ce jeu, tous les romans se valent et se ressemblent, ceux de Stendhal et ceux de la collection *Harlequin*, comme trois pommes peintes par Cézanne ressemblent à trois pommes de n'importe quel barbouilleur du dimanche : ce sont trois pommes.

Nathalie Heinich, lorsqu'elle étudie l'identité féminine dans la fiction occidentale, s'en tient à l'équivalence des trois pommes, à la réduction des romans à leur scénario – en termes plus savants : à leur contenu narratif. Comme si, toute appréciation de qualité littéraire mise à part, on pouvait séparer chirurgicalement le fond et la forme ; comme si la manière d'écrire n'était pas aussi une information pertinente sur le contenu. La sociologue justifie sa démarche en comparant son travail *« avec les mythes étudiés par les anthropologues, à qui nul (espérons-le !) n'a jamais songé à reprocher de n'avoir pas pris en compte la valeur formelle de ces récits »*. Mais les romans ne sont pas des mythes, ce sont, bonnes ou mauvaises, des œuvres, des créations singulières, l'expression, autonome ou dépendante, d'un art. La différence est considérable.

L'auteur d'*Etats de femme* est, on l'aura deviné, structuraliste. En référence à Claude Lévi-Strauss, elle intitule d'ailleurs le chapitre de conclusion de son livre, « Les structures élémentaires de l'identité féminine ». Nul ne songerait à lui en faire reproche si la méthode qu'elle emploie ne l'entraînait pas à évacuer l'histoire et la géographie du roman, de la même façon qu'elle en évacue les manières d'écrire. Pour composer son *corpus* romanesque, elle a engrangé un nombre confortable d'ouvrages – deux cent cinquante environ –, mais sans feu ni lieu ni âge. *La Princesse de Clèves, La Nouvelle Héloïse, La Muse du département* et *La Leçon de piano*... Tous contemporains ou peu s'en faut ; détachés en tout cas de la société et de la culture particulières dans lesquels ils ont vu le jour.

Nathalie Heinich efface de la même manière les frontières et les différences qui pourraient exister entre le roman anglais, le français et l'américain – l'essentiel de ses références, puisqu'elle néglige l'abondante production de langue allemande, pourtant si riche en figures féminines problématiques, celles de l'Europe centrale, de l'Espagne, de l'Italie, Moravia excepté, et des pays scandinaves.

A quoi Nathalie Heinich répondra que les structures de l'identité féminine sont les mêmes à Bordeaux et à Munich, et qu'elles n'ont pas sensiblement varié entre 1678 et 1914. Ce qui est possible, mais qu'il s'agissait précisément de démontrer. Au lieu de quoi la sociologue nous parle d'une révolution structurale qui se serait produite quelque part aux alentours de la première guerre mondiale et qui aurait permis, au lieu des immuables figures de l'identité féminine régie par les règles de fer de l'aliénation économique et de la disponibilité sexuelle, de voir enfin apparaître dans les romans *« la femme non liée »* qui *« peut concilier accomplissement sexuel, indépendance économique et juridique et légitimité morale, donc inclusion dans un réseau de sociabilité »*. Certes, ce tournant majeur dans les modalités de la dépendance féminine est *« lié à des facteurs »* historiques : *« bouleversements économiques consécutifs à la révolution industrielle, transformation des règles de transmission patrimoniale, accès des filles au système éducatif, pénétration progressive des revendications féministes, déclin des normes religieuses »*, mais Nathalie Heinich passe très vite sur ce que Norbert Elias nommait *« la plus grande révolution dans toute l'histoire des sociétés occidentales »* : l'accession des femmes à une identité propre et la situation de crise qu'ouvre dans notre civilisation – et dans le roman – l'apparition de la femme « libérée ».

Les figures romanesques que dessinent les différents états de la femme dépendante l'intéressent davantage, avec une prédilection pour la littérature de la bourgeoisie triomphante. Avec beaucoup d'application et de finesse, elle les classe, les étiquette, les analyse : les filles à prendre, les filles mal prises, les filles laissées. Puis celles qu'elle appelle, avec pertinence, « les premières » : épouses légitimes d'un homme, souveraines du foyer, mères irréprochables d'une heureuse progéniture, mais que tout menace : la déception conjugale, l'infidélité du mari, l'absorption par la maternité, le souvenir d'une femme qui les a précédées et qui risque de les rejeter au rang de « secondes ».

C'est au sujet de ces secondes que Nathalie Heinich est la plus prolixe et la plus inventive. Elle abandonne un long moment son minutieux répertoire typologique des scénarios pour nous proposer quelque chose de plus excitant. D'abord, plutôt qu'un bref survol des intrigues, la véritable analyse narrative d'un livre, *Rebecca*, de Daphné du Maurier, *« le roman par excellence du complexe de la seconde, donnant une forme très pure au drame de la seconde épouse, et à ses ressorts inconscients »*. Suivant pas à pas le récit de ce roman qui n'en finit pas d'être un succès – surtout auprès des femmes – depuis sa parution en 1938, Nathalie Heinich ne s'en tient pas, par bonheur, à des descriptions. Elle s'aventure, non sans biscuits, dans les interprétations et les hypothèses. D'où il ressort, les freudiens de stricte obédience en frémiront, que le complexe de la seconde – il y a une femme qui m'a précédée dans l'existence de mon mari et qu'il convient d'effacer pour conquérir enfin mon identité de première – pourrait bien être à l'identité féminine ce que le complexe d'Œdipe est, selon la psychanalyse, à l'identité masculine. Si Freud, se risque à écrire avec courage Nathalie Heinich, a échoué à décrire l'expérience propre des femmes, c'est qu'il l'a étudiée en fonction de la seule sexualité. Or, poursuit-elle, pour les femmes, *« l'enjeu premier n'est pas tant la satisfaction sexuelle que l'accomplissement identitaire, l'accès à un soi propre, autonome et reconnu comme tel, clairement délimité, défini de manière stable et irréductible à autrui »*, notamment à l'autrui du même sexe : la mère. Il n'y a pas de première place pour deux.

Nous voilà loin du roman ? Nous sommes au contraire au plus près : le roman, dans ses ambivalences, offrirait à l'imaginaire des femmes des figures équivalentes à celles que les mythes anciens proposent aux hommes pour mettre en scène leur propre expérience. L'hypothèse est plus que séduisante. Elle expliquerait, au moins pour partie, pourquoi le roman a été si longtemps méprisé, condamné et tenu en lisière par les esprits sérieux, c'est-à-dire par les hommes. Et pourquoi aujourd'hui encore, comme le montrent enquêtes et sondages, la lecture de la fiction est toujours majoritairement affaire de lectrices – et les plus grands succès romanesques l'oeuvre de romancières.

Il faudrait pousser plus loin l'étude, sur des chemins dont Nathalie Heinich semble pressentir l'existence et sur d'autres que sa méthode ignore. Essayer de savoir, par exemple, si la crise d'identité qui affecte la tradition romanesque depuis les années 20 – crise du sujet, crise de la narration, crise du langage – n'est pas liée à l'accession des femmes à une identité autonome. Et si le roman, comme forme d'expression sociale, n'avait servi qu'à ça dans notre civilisation : à présenter aux femmes – accessoirement aux hommes – les images dramatiques et insupportables de leur sujétion sexuelle et matérielle et de leur état aliéné, instable, dépendant, à la fois pour refléter la réalité et inviter à la transformer. Et si, le roman contemporain ayant désormais déserté en partie ce terrain, le relais était pris par d'autres supports d'imaginaire, par les feuilletons télévisés par exemple ? Avec toutes les réserves que l'on fera, avec cette méconnaissance qui semble être la sienne des effets propres de l'écriture, Nathalie Heinich n'en a pas moins levé un fameux lièvre.

En observatrice éclairée des relations hommes-femmes dans la fiction, elle appréciera sans doute le renversement des rôles et des craintes tel qu'on le rencontre dans un roman populaire de la romancière anglaise Suzan Elisabeth George, publié en 1992 et récemment traduit en français (1). C'est un homme qui parle à la femme qu'il désire épouser : *« Tu m'aimes autant que je t'aime. Tu me désires autant que je te désire. Mais je ne suis pas comme tous ceux que tu as connus avant moi. Aimer un type comme moi te fait peur parce que je suis autonome. Je ne dépends pas de toi. En décidant de vivre avec moi, tu sautes dans le vide. Tu prends un énorme risque. »*

(1) *Pour solde de tout compte*, d'Elisabeth George, traduit de l'anglais par Dominique Wattwiller, Pocket nº 4472.

version originale

« Les Fiancés » mis à nu

Spécialiste du baroque, Salvatore Nigro propose une lecture du roman d'Alessandro Manzoni. Sous l'apparente simplicité de l'intrigue, ce « décryptage » passionnant et alerte révèle les références cachées d'un des chefs-d'œuvre de la littérature italienne

LA TABACCHIERA DI DON LISANDER
(La Tabatière de Don Lisander)
de Salvatore Nigro.
Einaudi, 206 p., 28 000 lires.

Deux Anglais voulurent, à sa sortie, acquérir *Les Fiancés*, de Manzoni. Ils s'en abstinrent en constatant que ce n'était pas *« un livre de voyage, mais d'Eglise ; pas un roman, mais une bible »*. Question de volume probablement (800 pages), mais peut-être aussi de tonalité, d'inspiration, d'aspiration. Manzoni n'a guère eu de chance à l'étranger. Considéré dans son pays comme le plus grand romancier du XIXe siècle, le romancier par excellence, le fondateur de la littérature romanesque, ce contemporain de Balzac – qu'il rencontra à plusieurs reprises – traversa lui-même les frontières puisqu'il vécut longtemps à Paris. Son œuvre, quoique largement traduite, encore récemment (1), n'a pas, en revanche, conquis son public ailleurs.

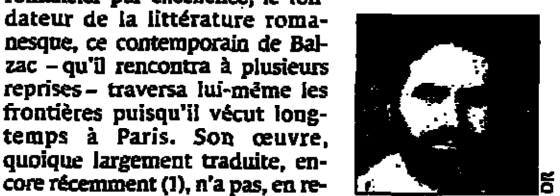
Il est très rare qu'en dehors des limites de la Botte un essai sur le roman s'y réfère. On pense à Melville, à Cervantès, à Musil, à James ou à Proust quand on s'interroge sur ce genre et qu'on a besoin de monuments. Parfois on va même jusqu'au *Genji monogatari* ou à *Au bord du fleuve*. Et l'on oublie toujours Manzoni, né quatre ans avant la Révolution française et enterré en 1873, en grande pompe, salué par le quotidien du Vatican comme *« la gloire des lettres italiennes, l'écrivain sincèrement catholique, le poète de la foi chrétienne »*. Un an plus tard était créé le *Requiem* que Verdi composa pour lui.

Bien qu'on prononce rarement ce nom à propos de Manzoni, c'est à Victor Hugo qu'un Français peut songer. Il est assez vain de chercher chez Stendhal, chez Balzac ou chez Flaubert des analogies de carrière avec l'auteur des *Fiancés*, alors que le lyrisme généreux de Hugo, sa conception populaire et érudite de la narration romanesque, où le feuilleton s'accommode de digressions parfois savantes, sa fascination pour la Renaissance, sa capacité de remuer les foules et de les représenter, sa sympathie pour les simples éveillent de curieux échos quand on se plonge dans le roman de Manzoni. Car c'est une histoire de simples et une histoire simple.

Deux paysans doivent se marier. Un aristocrate diabolique, mû par la lubricité et la malveillance, s'oppose par intimidation à la cérémonie. Près de deux ans d'atermoiements, de séparation et d'aventures s'écoulent avant que les jeunes gens soient réunis et fondent leur foyer. On est au XVIIe siècle. La peste dévaste Milan. Y a-t-il là matière à près d'un millier de pages ? Et surtout à chef-d'oeuvre ?

Après tant d'écrivains intrigués, de Poe à Pasolini en passant par Hofmannsthal et Moravia, un spécialiste du baroque et du maniérisme propose une lecture éblouissante du roman, éclairant les références cachées de l'intrigue et de la structure narrative. L'essai, paru il y a deux mois en Italie, reçoit un accueil exceptionnel, ce qui peut s'expliquer par la notoriété du roman analysé mais se comprend surtout par le ton élégant, léger, futé que Salvatore Nigro, proche de Gadda et de Manganelli, a su adopter, en cela fidèle à l'esprit de Manzoni, drôle quand on s'y attend le moins. Le paradoxe de cet essai, consacré à un roman souvent lu comme un essai, est qu'il se lit, *lui*, comme un roman !

Avant d'entrer dans ce *« livre-tabatière »*, parce que, nous dit Nigro, *« la tabatière est un lieu mental, siège de la mémoire littéraire active dans l'écriture du roman »*, il faut souligner le mystère et la force des *Fiancés*. Manzoni conçoit le livre en lisant Walter Scott et Sterne, en ayant donc une idée complexe d'un roman aventureux et réflexif, avec quelques clins d'oeil au lecteur et quelques hésitations sur le mensonge romanesque. Un chapitre du *Voyage sentimental*, intitulé précisément « The Snuff-Box » (la tabatière), inspirera une scène déterminante des *Fiancés*. Alessandro Manzoni, don Lisander, est représenté sur son portrait officiel une tabatière en main.


DR

Salvatore Nigro.
Salvatore Nigro est né le 2 janvier 1946 en Sicile. Spécialiste de la littérature et de la peinture de la Renaissance et de l'âge baroque, il enseigne à l'université de Catane, ainsi qu'à Harvard et à la New York University. Il a été professeur invité à la Sorbonne. Ses études sur Pontormo font autorité et ont été traduites dans plusieurs langues. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur le maniérisme et sur l'art des XVIe et XVIIe siècles. Signalons *Elogio della menzogna* (Sellerio), *Le Bracche di San Griffone* (Laterza), *Il barocco in Sicilia* (Bompiani). Il dirige la collection de textes classiques « Italia » chez Sellerio. Il a publié en France : *De la dissimulation honnête* (Verdier), *La Main du prince* (EPEL), *Les Dessins de Pontormo* (Schirmer et Mosel).

En 1823 paraît une première version du roman, sous le titre de *Fermo e Lucia*, aussitôt remaniée, republiée en 1827 et complètement modifiée en 1845. Nigro montre comment, dans un souci de lisibilité, Manzoni édulcora son récit, concentrant l'intrigue, changeant des noms de personnage, renonçant aussi à d'étonnantes sautes de ton et d'humeur qui, avec le recul, donnent beaucoup de modernité à la première rédaction. Mais il était dans le destin des *Fiancés* de se lire comme un palimpseste. C'est sans doute le secret des chefs-d'œuvre de dire par silences, allusions, rappels, énigmes invisibles, calembours cachés, « images dans le tapis » plus qu'il n'est dit à la lettre. L'intrigue cache plus qu'elle ne révèle. La cachette dit plus qu'elle ne dissimule. Salvatore Nigro décrypte les *Fiancés*, comme Carlo Ginzburg l'a fait pour Piero della Francesca ou Michel Foucault pour Raymond Roussel. Cette mise à nu, menée avec la vivacité piquante d'une enquête policière, n'est pas gratuite.

Pastiche d'un XVIIe siècle revisité, le roman raconte une histoire mais veut en raconter une autre, qui est celle de l'Italie du XIXe siècle en quête de son unité, avec l'ombre écrasante et progressivement dissipée de Napoléon. Les émeutes du pain à Milan, l'épidémie, la figure néfaste du « méchant » Rodrigo, les silhouettes si « morales » des deux amants qui ne parlent pas plus d'amour qu'ils ne le font sont les éléments métaphoriques d'un autre livre qu'il faut lire à travers celui dont on suit, sans aucune difficulté, les événements. Le lecteur profane du XIXe siècle savait déjà qu'il lisait au-delà de ce qu'il lisait.

On comprend alors la destinée des *Fiancés*, exemple unique de roman qui ne « divertit » pas le lecteur mais, loin de se réduire à une trame et à des fantoches, *« fait la guerre à l'erreur »*. Ceux qui – avec le météore Jean-Paul Ier – ont cru lire un roman édifiant, imprégné de catholicisme, se sont trompés en disant : *« C'est un livre qui pourrait être lu dans un chœur de vierges présidé par la Madone. »* Certes, Manzoni écrivait un roman *« chaste »* pour combattre l'idée que le roman dût être toujours corrupteur. Il contournait du moins cet écueil qu'avaient désigné Jean-Jacques Rousseau et, avant lui, les grands prédicateurs, Nicole, Bossuet, Bourdaloue. Il voulait, nous dit Nigro, *« réformer »* le roman, non le proscrire. En faire une *« branche des sciences morales »*. C'était risquer l'ennui du lecteur. Il l'y fait échapper par un recours essentiellement littéraire : la variation des narrations, la multiplication des niveaux de lecture, les changements de rythme, accélérations inopinées et ralentissements, à l'image, au fond, du paysage du lac de Côme.

Les célèbres digressions, comme l'histoire de la nonne de Monza, véritable roman dans le roman, loin d'appesantir la lecture, la diversifient sans que le fil soit rompu. Nigro montre remarquablement que les modèles clandestins – Sterne, mais aussi des traités esthétiques, religieux ou politiques du XVIe et du XVIIe siècle, ainsi que des œuvres graphiques, de Dürer à Hogarth – racontent une autre histoire que celle qui se déroule. Fort hypocritement, mais en vérité diaboliquement, Manzoni prétendait *« transcrire une histoire telle qu'elle s'est produite : et les événements réels ne s'astreignent pas aux normes artificielles prescrites par l'invention, ils procèdent selon des règles tout autres, sans se soucier de satisfaire les personnes de grand goût »*. Il écrivait, de fait, un faux roman historique et inventait, bien au contraire, une esthétique, celle de l'anamorphose romanesque.

Cet objet mystérieux que recèle le roman en le révélant sous des traits déformés, c'est l'ombre de Napoléon – auquel Manzoni avait consacré en 1821 son ode funèbre du *5 mai* –, démultipliée à travers les tyrans qui hantent l'histoire des amants contrariés. Il fallait oser cette métaphore, oser disperser des indices inquiétants, mais souvent inaperçus sinon d'un œil averti. La peste, *qui inspira également* Daniel Defoe – dont le Robinson, remarque malicieusement Nigro, naît en 1632, c'est-à-dire quand Lucia et Renzo ont leurs premiers enfants –, on s'en doute, vaut pour autre chose qu'elle-même. *Mais* elle donne lieu aux pages les plus hallucinantes du roman, parmi lesquelles le cauchemar de l'odieux Rodrigo.

Salvatore Nigro s'était intéressé, il y a peu, à un opuscule contemporain de la première version des *Fiancés*, *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé, grand erratum, source d'un nombre infini d'errata à noter dans l'histoire du XIXe siècle*, de Jean-Baptiste Pérès (2). Cette fantaisie était le prétexte d'une réflexion sur le mensonge et la fiction, l'écriture et la mémoire, l'histoire et le livre. On le voit ici revenir sur ce rêve borgésien d'une fiction se substituant au souvenir, d'un roman qui sème sur le monde le trouble de la fable, affirmant le pouvoir rayonnant de la *littérature*.

René de Ceccatty

(1) Folio, nº 2527. Traduction d'Yves Branca. Préface de Giovanni Macchia. Notes de Georges Saro.
(2) *L'imperatore inesistente*, Sellerio, 1989.

Oscar Wilde, tel qu'en lui-même, enfin...

Alors qu'il n'existe encore aucune édition critique complète outre-Manche, la « Pléiade » consacre au père de Dorian Gray un remarquable volume et un album qui permettent de (re)trouver, derrière les images réductrices, l'œuvre d'un artiste de l'écriture

ŒUVRES
d'Oscar Wilde.
Sous la direction de Jean Gattégno, introduction de Pascal Aquien, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 904 p., 390 F jusqu'au 31 juillet, 450 F ensuite.

ALBUM OSCAR WILDE
Iconographie choisie et commentée par Jean Gattégno et Merlin Holland.
« La Pléiade », 272 p, 267 ill., offert pour l'achat de trois volumes de la collection, à l'occasion de la Quinzaine de la « Pléiade », qui se tient jusqu'au 30 mai.

A la sculpture contestable d'Epstein érigée en 1906 au Père-Lachaise, à l'occasion de la translation des restes de Wilde, la « Pléiade » ajoute aujourd'hui le seul vrai monument qui eût ravi l'écrivain : l'édition de ses *Œuvres*. A ce lieu de souvenir qu'est une tombe, le regretté Jean Gattégno et son équipe, rassemblant sinon la totalité, du moins l'essentiel de la production de Wilde (1), viennent substituer un lieu de mémoire et la plus vive qui soit.

Disséminée aujourd'hui chez divers éditeurs, parfois confidentiels, privée de tout véritable appareil critique qui permette d'en comprendre les enjeux, l'oeuvre de Wilde n'est connue du public qu'à travers trois ou quatre textes (2) auxquels il convient d'ajouter *Salomé*, goûtée surtout des mélomanes grâce à Richard Strauss.

Le premier mérite de la « Pléiade » est donc de donner à lire une oeuvre à la fois protéiforme – *« théâtre, roman, poème, poème en prose, dialogue subtil ou fantasque »*, se plaît à énumérer, en une rétrospection tout à la fois provocante et désabusée, celui qui n'est plus alors que le matricule C. 33, de la prison royale de Reading – et disparate dans ses contenus. Quel lien apparent entre *L'Ame de l'homme sous le socialisme* et *Un Mari idéal* ? Entre *Le Déclin du mensonge*, à l'allure socratique, et l'histoire du *Portrait de Mr W.H.* ? Mérite d'autant plus important, voire essentiel, que Wilde continue d'être davantage connu à travers ses démêlés judiciaires ou ses postures de dandy (dont les caricaturistes se délectèrent) que par son travail d'écrivain, trop souvent réduit à celui, superficiel, d'un amateur de paradoxes.

Deuxième mérite, précisément : montrer, par-delà l'homme de salon ou le littérateur mondain, un authentique écrivain, conscient de son art jusqu'en ses enjeux ultimes. De ce point de vue, la lecture des essais critiques, des *Origines de la critique historique* à *L'Ame de l'homme sous le socialisme* ou *Intentions*, révèle une maîtrise de l'environnement philosophico-intellectuel de l'époque (très intelligemment mis en perspective par Pascal Aquien dans son introduction) qui fait de Wilde un authentique esthète de l'écriture, et non un de ces capteurs de l'air du temps auquel on a trop souvent voulu le réduire. On pourrait ainsi parler d'un syncrétisme wildien où se mêleraient Hegel, Nietzsche, Pater et autres Ruskin, si le terme n'avait quelque chose de péjoratif. Pourtant, il est certain que la lecture des textes critiques permet de comprendre que le paradoxe, chez Wilde, ne se réduit pas à une pirouette mondaine mais procède véritablement d'une pratique dialectique : la forme peut être rhétoriquement abrupte, elle n'en est pas moins la conclusion d'un long travail souterrain d'assimilation – de digestion devrait-on dire – dont les essais révèlent tous les implicites.


© BETTMANN ARCHIVE NEW YORK
Un authentique esthète de l'écriture

D'ailleurs, à y regarder de près, le même système semble de mise dans *Dorian Gray* : ainsi les aphorismes livrés en guise de préface s'éclairent-ils des propos de lord Henry dans le roman et, plus encore, de la confrontation aux textes contemporains d'*Intentions*. S'y fait jour une véritable mystique de l'écriture. Dans cette mystique, Wilde apparaît bel et bien comme le dernier des romantiques, s'il fait entendre par là non l'un de ces techniciens du robinet lyrique (qu'il n'était guère, comme en témoignent quelques-uns des premiers poèmes regroupés ici dans la section d'ouverture), mais un homme engagé dans et par ses écrits.

Et c'est ici que cette « Pléiade » se révèle irremplaçable : en nous livrant les textes en les enveloppant d'un discours critique à la fois présent et discret, elle permet au lecteur d'entrer empathiquement dans l'oeuvre de Wilde. Nul étalage de variantes qui « bouffent » de la copie et ne réveillent guère que le prurit des érudits, point de notes encyclopédiques qui laissent volontairement dans l'ombre les difficultés littéraires : l'appareil critique est ici au service du texte, l'éclairant, ouvrant des pistes de lecture, laissant le lecteur juge, en dernière instance, de son interprétation et de son plaisir. Ainsi le travail des éditeurs va-t-il à l'essentiel, c'est-à-dire à l'essence même du projet de Wilde.

Témoin l'introduction de Pascal Aquien : en une cinquantaine de pages, voici la meilleure synthèse littéraire en français sur Wilde. Récusant la lecture de l'oeuvre à partir de l'homme (même si Wilde y a imprudemment invité...), approfondissant les influences multiples, s'attachant à la littérarité même du texte wildien (en particulier les remarquables analyses consacrées au dédoublement, du point de vue tant thématique que de l'écriture), Aquien dresse *in fine* l'émouvant portrait d'un artiste christique : l'homme s'y retrouve donc, tel qu'en lui-même, non point poupée salonnarde exaspérante mais dompteur de ces mots qu'il nourrit de son propre sang. Une sorte de Proust extraverti, que ce défaut même aurait empêché de réaliser pleinement son oeuvre. Comme se comprennent alors – à défaut d'être excusés – les égarements successifs d'un Gide qui assassina Wilde de ses sarcasmes avant de laisser filer *Du côté de chez Swann*, incapable qu'il fut dans les deux cas de déceler l'essence sous l'apparence.

Nul risque tel, on l'aura compris, pour le lecteur de ces *Œuvres* : servi par des traductions le plus souvent originales et de haute volée (on relève, outre le nom de Gattégno, ceux de Bernard Delvaille et de Jean-Michel Déprats), serti dans l'écrin critique que l'on vient d'effleurer, le texte de Wilde affiche son incontestable présence. Il s'affirme comme l'une des œuvres majeures de cette décadence qui s'attache à saisir la totalité historique mythifiée d'une culture pour mieux dénoncer la vacuité d'une société réduite à des singeries morales ou politiques. Le dandysme apparaît alors dans sa perversité ultime : assomption du paraître social, auquel il renvoie comme un miroir déformant, il est avant tout mise au jour de la vanité présente d'un monde qui se sait condamné à n'être qu'apparences mais refuse de se soumettre à une telle image.

Et, puisqu'il s'agit d'image, comment mieux saisir l'opposition de Wilde et de son temps qu'en parcourant les pages de l'*Album* que Jean Gattégno et Merlin Holland, le propre petit-fils de Wilde, nous proposent conjointement à la publication des *Œuvres*. Plus que la biographie trop souvent romancée et hasardeuse de Richard Ellmann (Gallimard, 1994), la vie de Wilde, réduite ici à une stricte factualité mais éclairée par une iconographie remarquable (dont nombre de documents sortent pour la première fois des collections privées), montre comment le bel Oscar s'est voulu jusqu'en ses derniers jours un *fashionable*, érigeant une permanence à travers les vicissitudes d'une existence : celle de l'artiste, lecteur insolent de son temps, au risque de sa propre vie.

Daniel Couty

(1) Les *Lettres d'Oscar Wilde*, traduites par H. de Boissard, ont été publiées chez Gallimard en 1994.

(2) *Le Portrait de Dorian Gray* et le *De profundis*, dans l'édition de Jean Gattégno, figure au catalogue Folio-Gallimard. *Salomé* est disponible depuis 1994 en GF-Flammarion, présentée par Pascal Aquien.

Intellectuels dans la tourmente

Lorsque Lion Feuchtwanger relate dans une biographie romancée la vie de Flavius Josèphe, se profile le destin d'un écrivain juif engagé dans les luttes de son temps

LA GUERRE DE JUDÉE
(Der Jüdische Krieg)
de Lion Feuchtwanger.
Traduit de l'allemand par Jean-Claude Capele.
Fayard, 416 p., 150 F.

LE DIABLE EN FRANCE
(Der Teufel in Frankreich)
de Lion Feuchtwanger.
Traduit de l'allemand par Jean-Claude Capele,
Belfond, 228 p., 115 F.

Avril 1933. Lion Feuchtwanger, intellectuel de gauche, militant pacifiste et romancier que le succès du *Juif Süss* (1925) a rendu mondialement connu, s'exile en France, à Sanary. Sa maison à Berlin a été mise à sac, ses biens confisqués, et bientôt il sera privé de la nationalité allemande. Il vient de finir, en 1932, le premier volet d'une trilogie, *Josephus*, consacrée à l'historien juif Flavius Josèphe, auteur, à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, d'une *Guerre des Juifs* (entendez : contre les Romains), bientôt suivie d'une histoire du peuple juif, *Les Antiquités juives* (1). Curieux destin que celui de Josèphe, issu d'une haute famille, chef de la résistance juive en Galilée contre les Romains, lors de la guerre qui commence en 66, captif de Vespasien, encore général mais bientôt admis dans son entourage et bénéficiant de ses largesses : il lui a, en effet, prédit l'Empire. Ce qui arrive en décembre 69. Traître à son peuple pour les uns, politique avisé pour les autres, le personnage a suscité, tout au long des siècles, polémiques et débats. Il est, dans ces années 30, à l'honneur : on vient de publier une critique de la version de *La Guerre des Juifs* en vieux slave, vite traduite en français (1934-1938), et une apologie de l'historien, due à L. Bernstein, paraîtra à New York en 1938.

Mais la trilogie de Feuchtwanger, dont le premier tome, *La Guerre de Judée*, vient de paraître, dans une nouvelle traduction française (la première datait de 1935) de Jean-Claude Capele, est d'abord une oeuvre de fiction romanesque. Son dessein pourrait être comparé à celui de la trilogie de Robert Graves, *Moi, Claude empereur*, exactement contemporaine, si l'auteur ne s'inscrivait dans une double démarche : celle d'un théoricien du roman historique – sur lequel, en 1935, il écrira un essai : *Sens et non-sens du roman historique* – et celle d'un intellectuel juif engagé dans les luttes de son siècle.

Celui-ci fournit donc à celui-là la matière de biographies romanesques dont les héros – malheureux – sont souvent ces juifs, conseillers du prince ou aimés de lui, qu'on a nommés parfois du terme – péjoratif ? – de *« juifs de cour »*. Le plus connu, bien sûr, c'est Süss, et on sait quel usage en a fait le cinéma nazi en 1940. Mais il y aura aussi, à la fin de la vie de l'écrivain, en 1955, *La Juive de Tolède*, qu'aimera, au XII[e] siècle, le roi de Castille, Alphonse VIII, et qui en perdra la vie. Et surtout, Flavius Josèphe, dont la trilogie englobera l'existence. Car si le premier volume, qui s'appuie largement sur les ouvrages de l'historien, se trouve sur un terrain solide, les deux autres, *Les Fils* (refait en 1935, à partir d'un manuscrit détruit) et *Le jour viendra* (1945), sont fondés sur des spéculations.

« Je n'ai jamais pensé à recréer l'Histoire pour l'Histoire elle-même (...). Je ne puis imaginer qu'un romancier sérieux, qui travaille sur du matériel historique, puisse voir dans les faits historiques autre chose qu'un moyen de distanciation, une comparaison qui permette de rendre le plus fidèlement possible (à soi-même) son propre sentiment de la vie, son propre temps, sa propre image du monde. » Le but de Feuchtwanger est clair : le destin de Josèphe, juif pris entre les devoirs du nationalisme et la tentation de l'universalisme, n'est que le reflet d'autres destins plus proches, plus dramatiques, et permet de mieux les comprendre. Aussi, la part de la description historique, des péripéties, aussi réalistes qu'elles soient – et elles le sont dans l'ensemble – n'est que secondaire. Seule compte l'analyse lucide de l'historien Josèphe, vu par le romancier Feuchtwanger, d'un moment chaotique, celui de cette guerre juive où l'on vit des Romains, accompagnés de juifs, assiéger, prendre et détruire Jérusalem défendue par des Juifs qui se massacraient entre eux durant les pauses du siège.

Mais derrière le portrait de Josèphe, qui éprouve vis-à-vis des Romains un sentiment complexe fait de haine et d'admiration, se profile le visage de l'écrivain que les prises de position pacifistes puis antinazies ont dépouillé de son identité nationale et qui doit, avec d'autres, choisir l'exil, demander l'aide de la France puis bientôt, trahie par elle, se sauver aux Etats-Unis. Ces derniers mois de lutte, l'internement au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence, les humiliations après les déceptions, Feuchtwanger les raconte dans ce *Diable en France*, autobiographie écrite dès la fin de 1940. Certes, il y a loin de Josèphe à Feuchtwanger, mais pourtant suffisamment de points communs pour que l'on sente passer dans les deux livres le souffle de la tragédie que furent ces destins d'intellectuels juifs militants pris dans une tourmente qui les dépassait. Du juif de Jérusalem, puis de Rome, ou du juif de Berlin, puis de New York, lequel resta jusqu'au bout fidèle à lui-même ? Sans nul doute le second. Mais ne jetons pas la pierre au premier qui a péché par excès de lucidité, à une époque où le fanatisme fut rarement du côté du pouvoir romain.

Claude Aziza

(1) Les livres IV et V des *Antiquités juives* viennent de sortir aux éditions du Cerf.

Juste avant l'adolescence

L'écrivain néo-zélandais Kirsty Gunn évoque le monde perdu d'une jeune fille entre rêve, magie et imagination

PLUIE
(Rain)
de Kirsty Gunn.
Traduit de l'anglais (Nouvelle-Zélande) par Anouk Neuhoff,
éd. Christian Bourgois, 133 p., 95 F.

Bref et allusif, fait de souvenirs et d'impressions fugitives, *Pluie*, le premier roman du jeune écrivain néo-zélandais Kirsty Gunn, a été comparé par la critique admirative aux nouvelles de Katherine Mansfield. Il en a la maîtrise et le pouvoir d'évocation. Mais peut-être la grâce de ce court récit, à peine un roman, une longue nouvelle plutôt, tient-elle essentiellement à la nostalgie, au sentiment de la fuite du temps et d'un état perdu, l'enfance, sur lequel on se retourne de loin en loin, sachant que rien, jamais, ne vous rapprochera du bonheur et de l'innocence connus alors.

Certes le passage de l'enfance à l'adolescence, avec les réticences et les craintes qui l'accompagnent, est un thème favori de toute littérature ; c'est l'approche très personnelle de Kirsty Gunn qui le renouvelle et, mêlée à l'exil inévitable, la présence prégnante du paysage. Le lac, immense et changeant, au bord duquel vivent deux enfants – telle une société secrète, avec leurs parents, lointains, étranges, participant d'un autre monde –, ce lac à la fois traître et attirant est le protagoniste principal du roman. Dans ce lieu, les enfants mènent leur vie libre et imaginative, à l'abri de l'univers des adultes, de ses menaces et de ses terreurs. Avec son apparence féerique et ses *« kilomètres de pureté »*, source inépuisable des jeux et de l'émerveillement, il est, par opposition à la maison toujours pleine d'invités, de cendriers débordants et de verres pleins et vides, le domaine du rêve et de l'imagination – le royaume de l'enfance. La magie naturelle des nuits sur le lac est différente du charme magique créé par le halo des lampes – *« tourbillon de lumières, de sourires grimés et de musique »* –, par lequel les adultes tentent de perpétuer, artificiellement, une douteuse jeunesse.

Janey, treize ans, ne désire d'autre bonheur dans l'existence que d'être la compagne et la protectrice de son petit frère, Jim, de le tenir contre elle, de le serrer au point qu'ils ne font plus qu'un même corps. Sa mère, dont la beauté constitue comme une menace – *« Je serais alors la fille de ma mère... une vraie femme aux formes lisses et pleines »* –, son père, esclave de cette beauté, attendant toujours ce qui lui est refusé, et leurs amis, qui eux aussi semblent attendre et guetter, épier les enfants, constituent le cercle dans lequel Janey sera immanquablement engloutie. Un jour, au bord de l'eau, tandis que, comme à l'accoutumée, elle veille sur son petit frère, la menace surgit sous la forme d'un homme, un ami de sa mère, qui depuis longtemps la convoite. Alors va prendre fin l'état de grâce et d'innocence ; nette et précise maintenant, se profile *« la répugnante adolescence »*.

Peter Pan, bien sûr, et le Capitaine Crochet sont au centre de l'histoire et du jeu des enfants. Pour clore ce récit, qui procède avec légèreté, par allusions, silences et petites touches, il fallait que se referme le cercle enchanté, laissant les enfants au dehors. Il ne manque pas même la vengeance finale du lac aux traîtres eaux.

Christine Jordis

Livraisons

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● **ŒUVRES COMPLÈTES, tome II**, de Jules Laforgue
Le premier tome – paru en 1986 – de cette édition intégrale et critique de Jules Laforgue allait des premiers essais aux *Complaintes* (L'Age d'homme, 1986). Ce deuxième volume comprend les textes écrits entre 1884 et sa mort, en 1887, notamment *L'Imitation de Notre-Dame la Lune, Le Concile féerique, Moralités légendaires*... la correspondance, les carnets et même les dessins. Un dernier tome, non chronologique, proposera les textes de critique, des notes et notules inédites... En 1904, alors que la première édition des œuvres complètes de Laforgue venait de paraître au Mercure de France, Remy de Gourmont écrivait : *« Il est mort trop jeune, à vingt-sept ans, pour que l'on puisse le juger : on l'aime. Il est de ceux dont il n'a pas été ridicule de recueillir les œuvres complètes. »* Les scrupuleux éditeurs actuels ne trouvent pas non plus ridicule d'appeler tous les « receleurs » de manuscrits de Laforgue à contribuer à l'établissement définitif et « plus que complet » de cette œuvre adolescente, sentimentale et ironique (textes établis et annotés par Maryke de Courten, Jean-Louis Debauve, Pierre-Olivier Walzer, avec la collaboration de David Arkell, éd. L'Age d'homme, 1082 p., 330 F).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **QUAND LES SANGLIERS ÉTAIENT DOUX**, de Stefan Bànulescu
Né en 1926, Stefan Bànulescu, sorte de Faulkner fécondé par Borges, est sans doute le plus insolite des auteurs roumains contemporains. Ce sont les plaines du sud-est de la Roumanie, terres désolées mais fertiles, bordées par le Danube, qui inspirent ces nouvelles traduites pour la première fois en français. Bànulescu égare son lecteur parmi les villages de glaise de la Valachie, lui fait croiser des vies incertaines et entendre d'énigmatiques échos entre les murs de vieilles maisons aristocratiques. Sans futile nostalgie, il ressuscite les terribles tempêtes de neige de jadis lorsque dehors, dans la tourmente, rôdaient les loups et les sangliers (traduit du roumain et préfacé par Georgetta Horodincà, éd. Jacqueline Chambon, 230 p., 110 F).

● **LES BÉBÉS DE LA CONSIGNE AUTOMATIQUE**, de Ryû Murakami
Publié il y a une quinzaine d'années au Japon, ce roman ambitieux devait consacrer son auteur, né en 1952, comme l'un des plus admirés de sa génération. On est tout d'abord impressionné par la force des images et par la subtilité de la construction du livre, qui raconte la vie de deux enfants abandonnés dans une gare et élevés comme deux frères. L'un devient prostitué et chanteur, l'autre athlète... Situé à la fin de notre millénaire, le roman prévoyait un délabrement de la société, dominée par la drogue, le sexe, la télévision, le terrorisme. Une incontestable poésie se dégage surtout de la première moitié de l'ouvrage, mais l'excès, manifestement influencé à la fois par la littérature américaine et par Mishima, finit par lasser, malgré quelques belles scènes (traduit du japonais par Corinne Atlan, Picquier, 476 p., 149 F).

● **MÉLUSINE ET AUTRES RÉCITS**, d'Achim von Arnim
La traduction de ces récits, pour la plupart inédits en français, vient corriger l'image que l'on se fait souvent d'Arnim, écrivain romantique excellant dans le fantastique. S'il y a effectivement présence d'une surréalité dans les textes d'Arnim, elle est moins une sublimation du monde qu'une réponse à son chaos. Le fantastique ne se résout jamais en merveilleux. La farce est grinçante ; la bouffonnerie côtoie le tragique, et le désordre qu'on a parfois reproché aux textes d'Arnim est la marque même du destin de l'homme (traduit de l'allemand par Françoise Rétif, éd. José Corti, 242 p., 110 F).

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **LA VILLE**, de Dominique Barbéris
Le personnage principal est une ville de province. Des rues, un parc, la pâtisserie, quelques irruptions malséantes aussi, comme le centre commercial et plus loin la périphérie inquiète. Des hommes, des femmes, des enfants, nommés parfois (un certain Charles Barbéris passe comme Hitchcock dans ses films) ou désignés par des initiales, des clochards, des gens cultivés qui tentent d'exister autrement. Il y a surtout dans ce beau roman une profonde intelligence du quotidien. Celle qui écrit, absente en apparence, se faufile avec pudeur dans le corps et l'âme de ses nombreux personnages, légèrement, le temps de dire qu'une vie est minuscule et immense. La place de l'écrivain est ici capitale. En témoignent le trouble du lecteur, sa tristesse, et l'intensité de sa solitude (Arléa, 156 p., 85 F).

● **LA ROUTE BRÛLÉE**, d'Alain Lorne
Les années 50. L'après-guerre. L'après-« der des der ». La France profonde se retrouve comme bien avant la défaite, l'occupation, la victoire. On ne s'endort pas tout à fait dans un ronron paisible, on sent que les choses vont changer, peu à peu, mais on profite du répit en vivant de petites histoires. Or, la grande semble ne pas se satisfaire de la paix... Et la mort arrive au village sous la forme d'une dépêche. Là-bas, du côté de Constantine, on a tué un enfant du pays. Le roman dense, fort et cruel d'Alain Lorne n'a rien d'une redite de tout ce qui a été écrit sur la guerre d'Algérie. Elle est au cœur du récit, mais l'essentiel est moins ce qu'elle fut que la façon dont les personnages l'ont vécue (préface de Gilles Perrault, éd. Phébus, 135 p., 99 F)

● **UN PARISIEN À LA CAMPAGNE**, de Gérard Calmettes
Le retour à la campagne est le rêve béni du citadin en fin de journée. En rupture d'enthousiasme, Gérard Calmettes épingle avec sincérité et drôlerie ce désir de la fuite, de l'ailleurs et de la prairie du voisin. Sa vie aux champs enfin mise au vert, le narrateur conte avec verve un autre quotidien, dur et âpre, qui ne manque pas de remettre à l'heure les rêves d'un cadre supérieur qui n'avait pas mesuré l'indigence de ses aptitudes rurales. Subtil et mélancolique, *Un Parisien à la campagne* est aussi une belle fable philosophique sur la difficulté d'être (éd. Hoëbeke, 224 p., 98 F).

● **LE SENS DU COMBAT**, de Michel Houellebecq
Auteur d'un essai sur Lovecraft (Le Rocher, 1991), Michel Houellebecq s'était fait remarquer il y a deux ans par un roman singulier et réussi, aussi étrange que son titre, *Extension du domaine de la lutte* (Maurice Nadeau, 1994). *« Nous avons besoin de métaphores inédites ; quelque chose de religieux intégrant l'existence des parkings souterrains. (...) L'individualité est essentiellement un échec. La sensation du moi, une machine à fabriquer le sentiment d'échec. »* Malgré quelques écarts de langage, les poèmes de l'auteur tiennent le pari de ne rien céder à la banalité, de tout offrir en gage à l'étrangeté, élevée au rang de principe philosophique (Flammarion, 118 p., 75 F).

Règlement de contes

A la manière des « Mille et Une Nuits », Lofti Akalay brosse un portrait sans complaisance d'une société marocaine dominée par le machisme

LES NUITS D'AZED
de Lofti Akalay.
Seuil, 190 p., 99 F.

Après *La Mille et Deuxième Nuit* de Théophile Gautier et *Les Nouvelles Mille et Une Nuits* de Robert Stevenson, Lofti Akalay vient d'écrire une version marocaine de ces fameuses « Nuits ». Il n'a pas fait un travail d'adaptation, il est parti du principe fondateur de ces textes en opérant un changement de taille dans la proposition *« Raconte-moi une histoire ou je te tue »*. De nos jours on ne tue plus les femmes, on les répudie. Au Maroc, où le code du statut personnel est assez rétrograde, la répudiation a toujours cours, surtout dans les milieux ruraux et populaires. Lofti Akalay a gardé la technique qu'utilise Sharazad face au roi Shâhriyâr : Azed racontera des histoires à l'industriel Kamal des nuits durant pour échapper au sort qu'il avait réservé aux autres jeunes filles qu'il épousait le soir pour les répudier le lendemain matin.

Dans *Les Mille et Une Nuits*, les deux frères Shâhriyâr et Shah Zaman, rois qui se croyaient puissants, étaient trahis par leurs épouses dès qu'ils partaient à la chasse. Ils sont remplacés ici par deux gros patrons qui ont les moyens de disposer des femmes sans avoir de scrupules, surtout quand ils découvriront que leurs épouses les trompent avec le chauffeur ou le jardinier.

A partir de ce prologue, l'histoire que contera Azed à Kamal n'existe pas dans *Les Mille et Une Nuits*. L'auteur n'a gardé que le procédé, celui de tenir en haleine le lecteur exactement comme fait la jeune mariée devant son homme. Mais Lofti Akalay ne s'en tient pas là ; en tant qu'humaniste et féministe il bouleverse le sens politique et moral du texte originel. *Les Mille et Une Nuits*, où les contes merveilleux se mêlent aux épopées et même à la poésie, est un texte particulièrement mysogine et par moments raciste et esclavagiste. Ce que l'Occident a aimé dans ce livre c'est la profusion de contes nés d'imaginations diverses, persane, arabe, indienne, en des époques s'étalant entre le VIII[e] et le XII[e] siècle et qui confortait l'image qu'il se faisait d'un Orient où la magie côtoie la barbarie.

Lofti Akalay non seulement élimine le meurtre rituel mais permet à la femme de prendre sa revanche sur l'homme. Les djinns, bons ou mauvais, ne circulent pas dans ce roman. En revanche, on y retrouve une infinité d'histoires s'emboîtant les unes dans les autres.

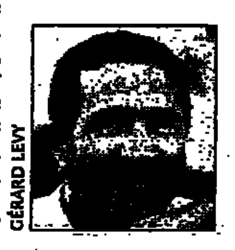
Le personnage central n'est pas Azed mais Zoubaïda, une femme du peuple, qui a plus d'un tour dans son sac. Une de ses victimes la décrit comme *« une bête de plaisir, se situant hors des critères de beauté et de laideur. Il y a quelque chose en elle de vulgaire et de bestial. Le sentiment d'amour se vide de tout sens au moment où je m'en approche »*. Sous des dehors de femme soumise et consentante, elle se révélera grande manipulatrice des hommes les plus retors, notamment Larbi, le gendarme dont elle est amoureuse (il préfère les garçons) et avec lequel elle monte des opérations d'extorsion de fonds à des automobilistes.

Azed raconte l'histoire du beau Mokhtar, homme de paille, sans argent, qui consent à se marier à Fatéma, laquelle est *« d'une laideur à faire fuir à grande vitesse un aveugle cul-de-jatte »*, mais très riche. Elle s'achète cet homme et le prévient : *« J'ai les moyens de réduire à la mendicité tout homme qui manquerait à ses engagements envers son épouse. »* Mokhtar est séduit par Zoubaïda, aide-comptable travaillant dans la fiduciaire de son ami Karim. Il l'emmène dans sa belle voiture en dehors de la ville pour une partie de plaisir, quand survient un accident. Un berger est sous les roues de l'auto. C'est là qu'intervient Larbi le gendarme, de mèche avec Zoubaïda. Il faut indemniser la famille. Mokhtar tombe dans le piège et part à la recherche de l'argent pendant que Zoubaïda est gardé en otage à la gendarmerie. Il ne faut pas que Fatéma le sache. Aucun ami ne lui prête la somme dont il a besoin. Il pénètre chez lui sur la pointe des pieds et vole la cassette de bijoux de sa femme.

A partir de là l'histoire ouvre les portes à d'autres histoires où les femmes marocaines redoublent de malice et de cruauté devant la veulerie de certains hommes. Une dizaine d'autres personnages interviendront et on découvre les bas-fonds d'une société petite-bourgeoise marocaine, étroite dans ses ambitions, limitée dans son espoir et surtout dominée par la corruption, le mensonge et la mesquinerie. La sexualité est le révélateur du marécage dans lequel pataugent aussi bien des hommes de pouvoir – un commissaire divisionnaire, un inspecteur de police ambitieux – que des gens du petit peuple qui s'arrangent comme ils peuvent pour vivre. Le harcèlement sexuel à l'usine comme à la maison ainsi que la prostitution font partie du paysage de ce conte qui n'est pas merveilleux mais simplement percutant. C'est le miroir d'un microcosme qui rêve au-dessus de ses moyens. On parle d'Etat de droit et on continue de pratiquer les vieilles méthodes de l'intimidation et de la peur.

Lofti Akalay pratique l'humour, noir bien sûr. Il pose un regard sans complaisance sur sa société. Il dénonce, il montre du doigt ce qui le révolte, donne des exemples, s'inspire des faits divers quotidiens et brosse un tableau où la femme marocaine sort grandie et l'homme – pas tous les hommes – est renvoyé à sa lâcheté. Il défend la prostituée et donne l'occasion aux fameuses bonnes des maisons cossues de se livrer à leurs fantaisies comme le feraient les mendiants de *Viridiana* de Luis Buñuel.

A la fin de cette histoire à tiroirs, une histoire quasi policière, Azed a l'idée d'offrir à son Kamel un harem composé de toutes ses victimes. Elle lui dit : *« Préparez-vous à être couvert de femmes, toutes choisies par vous-même. »* Mais la loi musulmane est formelle : l'homme ne peut épouser à la fois que quatre femmes. Le roman se termine avec ce constat d'Azed : *« La loi est juste, il faut quatre femmes pour supporter un homme. »* Ce premier roman de Lofti Akalay est une réussite totale et fait sortir la littérature maghrébine d'expression française du ghetto de l'autobiographie et d'une certaine mauvaise conscience. L'écriture est vive ; la construction astucieuse est servie par une imagination riche et souvent surprenante. Cette mille et énième Nuit mérite de figurer en annexe dans le corpus de ces « Nuits » qui ont tant fait rêver les imaginaires du monde entier.


GÉRARD LEVY

Lofti Akalay.
Né à Tanger en 1943, il y vit encore aujourd'hui et dirige une agence de voyages, Calypso. Si *Les Nuits d'Azed* est son premier volume publié, il signe (en français) depuis des années des chroniques hebdomadaires, très remarquées au Maroc, dans *La Vie économique*, portant sur les faits de société, avec un humour acerbe. Il a en outre donné, avec *Le Candidat*, son feuilleton d'été à *Charlie Hebdo* en 1993.

L'homme de la plus longue enfance

LES ENFANCES
de Henri Pichette.
Cahiers Henri Pichette 2,
Ed. Granit, 180 p., 150 F.

Hors du lot commun : Pichette. A soixante-dix ans, toujours jeune plein de fureur et de ferveur, mais cassant. Du verre qui est allé trop près du feu ou de l'acier trop bien trempé. Alors, pour la deuxième livraison des Cahiers Henri Pichette, place aux *Enfances*. Avec, en guise de viatique, deux superbes propositions : *« Le poète serait l'homme qui resterait le plus longtemps et le mieux enfant au-delà de son enfance. Il est l'homme de la plus longue enfance. »*

En commençant par le commencement, Pichette ne se livre à aucun retour nostalgique, il se tient en fait, une fois pour toutes, à l'instant du surgissement, en état de naissance. Aussi ne s'attarde-t-il pas, il a pour lui l'évidence. Naïf, dira-t-on ? Il revendique hautement cette jouvence : *« Je planterai le cri du nouveau-né au beau milieu du jardin des Lettres. »* Et ailleurs : *« Je saluerai le germe et le bourgeon. »*

Comment être poète sans aimer d'instinct les comptines, semble interroger Pichette, et comment ne pas se défier de qui méprise les chansons ? Avec les troubadours, avec Nerval, il continue à courir les chemins creux et les mots des hales vives, de la paille dans les cheveux et une badine de sureau en main.

Voyou
Voyelle
Caramou
Caramel
Carambole
Bol cassé
Le diable a mis dans sa poche
Le curé, l'orgue et les cloches
Ça dingu' ça dongu' ça rigole
Et toi tu t'y colles

Voilà qui n'est pas seulement gai et clair : on y entend toute la tendresse d'un grand véhément.

André Velter

Peindre la lumière

L'art peut-il nous sauver de la mort, s'interroge Jean-Philippe Domecq dans son dernier roman

LE DÉSACCORD
de Jean-Philippe Domecq.
Zulma,
170 p., 100 F.

Le titre du roman de Jean-Philippe Domecq, *Le Désaccord*, ne rend pas compte de l'ampleur du projet. On imagine une histoire d'amour. C'est notre premier soupçon quand le célèbre critique d'art, Samuel Lubiner, rencontre Lucie, belle femme mystérieuse. Le sujet du roman n'est pas là pourtant et, s'il y a suspense, il est d'une autre chair, essentiel et vital par le poids de souffrance qu'il laisse en fin de récit.

Lucie apporte à Samuel les photos des tableaux d'un peintre, Cortand, qui se refuse à exposer son œuvre. Un scoop pour le vieux critique qu'aucun scrupule n'arrête et que rien ne rebute sinon son propre corps obèse (si orgueilleusement nourri de la certitude de l'art). Mais entre les photos déposées par la jeune femme et un petit tableau de Ruisdael hérité de son père (un passé accroché au mur qui est sa douleur et son refuge), Lubiner découvre une analogie : *« A la même place, exactement à la même place dans la composition, c'est-à-dire au premier tiers du champ en question, Cortand a peint un passage de lumière (...). Ruisdael était parvenu à un effet comparable mais en montrant l'éclaircie, l'embellie qui passe sur les paysages. »* Plaisir d'esthète sans doute mais, bien au-delà, révélation qui va bouleverser sa vie et lui faire perdre la dernière sécurité qu'offre l'art contre le temps.

« Cet éclairage a l'air... porté par mon regard, dit Lubiner, *par notre regard sur la toile.* Porté, *comme on dit d'une ombre qu'elle est portée sur un mur, sauf que là c'est l'éclairage qui semble porté par notre attention. »* Le mouvement du Soleil déplace les ombres et les supprime. L'œuvre d'art existe-t-elle indépendamment de notre présence au monde ? Cette incertitude dévore Lubiner. Lucie (au nom de lumière) disparaît. Samuel n'aura de cesse d'interroger Cortand, qui *« disait qu'il était absurde de montrer ses œuvres. Encore plus absurde de les laisser après soi »*.

Le Désaccord est un subtil roman métaphysique. Dommage que l'auteur abuse volontairement des répétitions. Mais ce procédé – est-ce la façon de parler d'un homme qui vieillit, boit trop, hésite et malmène son cœur ? – n'arrive pas à détruire l'intensité d'une grave méditation sur le renoncement. L'artiste crée dans le doute d'exister. Domecq a tenu la gageure d'écrire *Le Désaccord* sur ce seul désespoir. Mais peut-il créer sans témoin, sans regard autre que le sien ? Peut-il annuler la créature, tel un Robinson qui enfouirait ses toiles dans le sable de son désert ? Le Vendredi de Cortand, c'est Lucie dont le corps hante la transparence de la couleur. Par sa présence, elle transfigure le blanc du désir qui toujours, dans un tableau, recueille l'absence. Lucie a utilisé Lubiner à seule fin de retrouver le peintre et de l'accompagner dans sa solitude : *« Je ne crois pas rêver leur passé en formulant les choses ainsi, je ne crois pas. Je n'ai certes plus l'âge de me dire que vivre avec une femme, si aimée soit-elle, comble le vertige de savoir qu'on vit et qu'on va mourir. Mais tout de même. Et, dans son cas à lui, peindre avec pareille femme, c'est être lié à un être et bien plus qu'à cet être : c'est accepter, sans qu'en soit gommé le vertige, accepter de vivre perdus dans l'infini et donc de mourir sans savoir pourquoi on le sait. »*

Dans ce roman difficile, Jean-Philippe Domecq, à l'image du peintre, transforme la matière pour approcher l'indicible d'une initiation spirituelle : *« Que mise-t-on d'autre dans une œuvre, pourquoi la laisse-t-on après soi, dans le temps, dans les siècles de l'art ? On lance dans le temps infini notre version de l'énigme. »*

Hugo Marsan

Lainé, en mélo majeur

DE LA BELLE HISTOIRE, FLEUR DE PAVÉ
de Pascal Lainé.
Fayard, 395 p., 130 F.

Populaire. En littérature, l'épithète a souvent un ton péjoratif. On pense plutôt à Sue qu'à Hugo, à Ponson du Terrail qu'à Murger. Or, cette forme romanesque a, comme toutes, ses médiocres et ses talentueux. Un mélo peut avoir du style, un vocabulaire qui ne soit pas indigent, et peindre de vrais caractères, le tout sans négliger l'humour. Pascal Lainé, sur un thème d'Aristide Bruant, s'inscrit parmi les talentueux. Quelques titres de chapitre suffisent à s'en convaincre : « L'Enfant trouvé », « L'Amour volé », « L'Inconnu de la Riviera »... Au centre du récit, Adrienne de Montferrat et Jean de la Rue, qu'entourent de nombreux et typiques personnages aussi différents entre eux que la duchesse de Solignac, qui se résigne à voir disparaître le monde de sa jeunesse, et La Pivoine, peintre montmartrois qui excelle dans les nus académiques. Adrienne souffre d'un père attaché à ses valeurs archaïques et d'une belle-mère aussi fourbe que perfide ; Jean, fils d'un comte qui l'a abandonné, a été élevé par un chiffonnier et il chante au Lapin agile. Leurs aventures comme leur amour connaîtront bien des rebondissements et des déboires. Peut-on révéler qu'aux dernières pages ils seront dans les bras l'un de l'autre et connaîtront le bonheur ? Toujours la loi du genre. Ce qui importe n'est pas la fin, mais les tribulations plus ou moins rocambolesques qui y mènent. Et on s'y laisse emporter avec d'autant plus de plaisir que le romancier, à l'instar de ses meilleurs prédécesseurs, a su aussi travailler le décor, nous installer dans le Paris 1900, du luxueux faubourg Saint-Germain à la patrie des poulbots.

Pierre-Robert Leclercq

Castoriadis, l'homme révolté

L'ancien militant trotskiste, fondateur avec Claude Lefort du groupe Socialisme ou barbarie, a rompu définitivement avec le marxisme, mais continue de plaider pour une remise en question permanente de la société

Au commencement était un jeune homme précoce dans la Grèce du dictateur Metaxas. A douze ans, Cornelius Castoriadis, fils d'un représentant de commerce voltairien et antiroyaliste d'Athènes, découvre la philosophie et le marxisme, à quinze, il adhère aux Jeunesses communistes, organisation illégale qui combat le pouvoir grec. Sous l'occupation allemande, il rompt avec le PC, qu'il juge chauvin et bureaucratique, et adhère à un groupe trotskiste. En 1945, à l'âge de vingt-trois ans (il est né en 1922), le voici à Paris grâce à une bourse de l'Institut français d'Athènes. Il se propose de soutenir une thèse, sous la direction du logicien René Poirier, sur l'impossibilité d'une fondation rationnelle de la philosophie.

Il renoncera à la thèse, mais non à l'idée. Dans son dernier livre, *La Montée de l'insignifiance*, notant que la parenté entre philosophie et politique vient de ce que l'une et l'autre s'adressent à notre liberté, il souligne que *« dans les deux cas il y a au départ une volonté – réfléchie, lucide, mais volonté quand même – visant cette liberté »*. Contrairement aux *« absurdités »* qui ont cours en Allemagne, ajoute-t-il, *« il n'y a pas de fondation rationnelle de la raison, ni de fondation rationnelle de la liberté »*. Autrement dit, *« l'auto-institution de la société »*, thème majeur de la pensée de Castoriadis, repose sur *« une discussion raisonnable entre êtres humains »* qui *« ne connaît pas de dogme ultime »*.

Dès ses débuts, sans le formuler explicitement, Castoriadis met ainsi l'accent sur la force créatrice de l'histoire. Il reviendra longuement sur cette question dans les années 60. En 1966-67, après avoir développé ses recherches dans de nombreux articles, il envisagera de soutenir une thèse sur travaux sous la direction de Paul Ricoeur, un des rares penseurs contemporains dont il parle avec respect, mais l'entreprise ne dépassera pas le stade des intentions. Entre-temps, sa réflexion théorique est restée intimement liée à son activité politique.

A Paris, au lendemain de la guerre, le jeune philosophe milite au parti trotskiste français (le Parti communiste internationaliste), au sein duquel il crée une tendance hostile à la ligne officielle. En 1949, il sort du parti et crée, avec une poignée d'amis, Socialisme ou barbarie : ce sera à la fois le nom d'un groupuscule politique et le titre d'une revue trimestrielle. Dans une *« Lettre ouverte aux militants du PCI et de la IVᵉ Internationale »*, écrite en collaboration avec Claude Lefort et publiée en mars 1949 dans le premier numéro de la revue, il dénonce *« la décomposition complète de l'organisation trotskiste »* et fait part de son intention de *« jeter les fondements d'une future organisation révolutionnaire prolétarienne »*.

Parmi les militants qui accompagnent Castoriadis dans son nouveau combat figurent, outre Claude Lefort, qui sera son plus fidèle compagnon avant de s'éloigner dans les années 80, le futur psychanalyste Jean Laplanche et le syndicaliste Daniel Mothé. Ils seront rejoints quelques années plus tard par le philosophe Jean-François Lyotard. La plupart des autres – ils seront une vingtaine au début et atteindront la centaine après les événements de Hongrie puis d'Algérie – resteront dans l'ombre, combattants anonymes de la cause ouvrière.

Principal animateur de l'organisation, Cornelius Castoriadis a déjà, à l'époque, le verbe haut et le jugement tranchant. La nuance n'est pas son fort ni les précautions de langage. Il bataille avec ardeur contre les « staliniens », qui exercent leur hégémonie sur la gauche, et contre ses anciens amis trotskistes, qui se sont montrés incapables, selon lui, de *« se séparer radicalement et organiquement du stalinisme »*. Son verdict est sans appel : *« On ne peut pas vider par la cuiller de la critique l'océan d'une telle imbécillité. »*

Entre Socialisme ou barbarie et ses frères ennemis de l'extrême gauche, la divergence majeure porte sur l'analyse du régime soviétique. Castoriadis, Lefort et les autres membres du groupe considèrent qu'en URSS une nouvelle classe dirigeante – la bureaucratie – s'est substituée à l'ancienne et que, pour l'essentiel, rien n'a vraiment changé dans les rapports sociaux ni dans l'exploitation du prolétariat. Ils soutiennent même que la situation est pire dans les pays dits communistes que dans les pays capitalistes. Car si les uns et les autres ont en commun d'être soumis au pouvoir croissant de la bureaucratie, dans *« la zone russe »* aucune entrave n'est opposée à la volonté de ladite bureaucratie *« d'exploiter au maximum le prolétariat »*, alors que, dans *« la zone américaine »*, où *« le grand capital n'est pas encore complètement identifié à l'Etat »*, une certaine marge de manœuvre est laissée à ceux qui luttent contre l'oppression.

Il n'empêche : c'est le même combat qui doit être mené contre les deux systèmes, lesquels *« présentent chacun une étape différente de la concentration des forces productives »*. Les trotskistes, pour leur part, tout en condamnant le stalinisme, croient que l'URSS est seulement un *« Etat ouvrier dégénéré »* et que la bureaucratie y est une *« caste parasitaire »*, non une classe. Ils se refusent donc à renvoyer dos à dos, comme le font les militants de Socialisme ou barbarie, l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Ces controverses sur le communisme peuvent paraître aujourd'hui d'un autre temps et les longs textes théoriques que va produire la revue pendant une quinzaine d'années relèvent, à les lire ou à les relire près d'un demi-siècle plus tard, d'une rhétorique qui fait quelquefois sourire. Mais ces articles écrits dans le feu des batailles idéologiques – et réédités au cours des années 70 dans la collection de poche 10/18 – portent en même temps témoignage de l'évolution d'une pensée vivante et en perpétuelle recherche, d'une réflexion ouverte au dialogue, en dépit du langage péremptoire dont elle s'habille, et à la confrontation. De ce travail inlassable d'élaboration conceptuelle et d'agitation politique il reste, en particulier, dans l'œuvre de Cornelius Castoriadis comme dans celle de Claude Lefort, qui divergeront ensuite, une théorie originale et forte de la bureaucratie, dont s'inspireront, au lendemain de mai 68, et jusqu'à aujourd'hui, de nombreux courants de la gauche critique.

Contre le poids des appareils et des exécutifs qui confisquent le pouvoir du peuple, Socialisme ou barbarie plaide alors non pour le *« contrôle ouvrier »*, qui risque de laisser aux spécialistes, techniciens et administrateurs la gestion effective de la production, ouvrant la voie à une nouvelle bureaucratie, mais pour *« la gestion complète de l'économie par les travailleurs »*, à travers des formes de pouvoir révolutionnaire telles que les premiers soviets russes ou, en 1956, les conseils ouvriers hongrois. *« On ne saurait trop fortement dire*, soulignera Castoriadis, *quelle source de stimulation et d'inspiration a été la révolution hongroise »*.



FRANCK COURTÈS POUR « LE MONDE »

Au terme de ces années d'après-guerre, marquées en France, notamment, par les guerres d'Indochine et d'Algérie, le retour du gaullisme, l'expansion économique et, hors de France, par les crises internationales, la mort de Staline, le rapport Khrouchtchev, Socialisme ou barbarie, avant de se dissoudre en 1966-1967, aura rompu non seulement avec le trotskisme, mais aussi avec le léninisme et *in fine* avec le marxisme lui-même. Castoriadis s'en expliquera dans plusieurs articles. Au-delà des multiples critiques qu'il formulera contre l'auteur du *Capital*, il résumera ainsi son désaccord fondamental : *« Il y a une vérité à posséder et la théorie seule la possède, voilà le postulat dernier que Marx, quoi qu'il en ait dit par moments, partage avec la culture de son époque. »*

C'est à combattre ce postulat, et ses conséquences en termes d'action et d'organisation politiques, que va désormais s'employer Castoriadis. Une nouvelle étape de son itinéraire intellectuel commence. Avec la dissolution du groupe, le travail collectif prend fin pour laisser la place à la réflexion individuelle, appelée par l'effort de reconstruction théorique devenu nécessaire. A l'idée de révolution va en effet se substituer celle d'*« auto-institution permanente de la société »*. Il ne sera plus question d'inculquer aux travailleurs une *« conscience socialiste »* produite par la théorie, explique Castoriadis, mais d'aider les hommes à *« inventer »* leur propre société, en sachant que l'histoire est, dans une large mesure, *« création immotivée »*. Les événements de mai 68, dont il tente de rendre compte dans un livre collectif cosigné avec Claude Lefort et Edgar Morin, *Mai 1968 : la brèche*, confirment, selon lui, la justesse de ses analyses, mais montrent aussi les difficultés de leur application.

Le mouvement de mai n'a pas trouvé les formes qui lui auraient permis de durer. *« Ce n'est pas de fonder, encore moins d'endoctriner, mais d'élucider qu'il s'agit »*, écrira Castoriadis en 1972, dans son introduction à la réédition de ses articles en 10/18. C'est cette démarche qu'il justifiera philosophiquement dans ce qui reste son livre majeur, *L'Institution imaginaire de la société*, en 1975, et qui continue de faire l'objet de ses recherches. Depuis 1974, il est aussi psychanalyste, sa théorie de l'imaginaire n'étant pas sans relation avec le freudisme, et, depuis 1979, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, où son séminaire porte, évidemment, sur le thème « Institution de la société et création historique ».

Quelle forme donner à la démocratie pour que le projet d'*« autonomie »*, individuelle et sociale, qu'il assigne aux citoyens devienne réalité ? Sur ce point essentiel, il se séparera de Claude Lefort. Un premier sujet de désaccord surgit lorsque Castoriadis soutient, dans *Devant la guerre*, en 1981, que l'armée, en URSS, a supplanté le parti. Mais la divergence la plus forte, et la plus durable, entre les deux hommes concernera la nature de la démocratie moderne.

Claude Lefort la juge inséparable de la démocratie représentative, qu'il s'efforce de penser en s'appuyant sur les grandes œuvres de la philosophie politique. Cornelius Castoriadis lui oppose la perspective d'*« un régime véritablement, et non pas seulement en paroles, démocratique »*, c'est-à-dire un régime dans lequel, écrit-il, *« je participe effectivement à l'instauration des lois sous lesquelles je vis »*. Utopie ? Il refuse le terme, car un tel objectif, affirme-t-il, peut être atteint. Comment ? *« S'il y a une réponse*, dit-il, *c'est la grande majorité du peuple qui la donnera. »*

En attendant, la société doit se remettre constamment en question, avant que ses institutions ne la sclérosent. Telle est la leçon principale de Castoriadis. Une leçon de révolte contre l'ordre établi, portée par une humeur contestataire jamais apaisée et par une exigence irréductible de liberté.

Thomas Ferenczi

Inventer une nouvelle démocratie

LA MONTÉE DE L'INSIGNIFIANCE
Les carrefours du labyrinthe IV
de Cornelius Castoriadis.
Seuil, 245 p., 130 F.

Depuis près d'un demi-siècle, Cornelius Castoriadis le proclame avec une constance méritoire : ni le capitalisme ni le communisme, qui en fut pendant soixante-dix ans la forme bureaucratique, ne peuvent donner un sens à la vie des hommes. Le premier parce qu'il repose sur la logique du profit, le second parce qu'il y ajoute celle du totalitarisme. L'effondrement des régimes communistes n'a donc rien réglé. Au contraire. Le capitalisme n'a cessé d'accentuer ses effets pervers. A mesure qu'il se débarrassait de ses adversaires, son succès s'accompagnait d'une *« montée de l'insignifiance »*, selon le titre du dernier livre de Castoriadis, recueil d'articles, entretiens et conférences allant de 1982 à 1995.

Cette « crise du sens » coïncide avec l'évanescence du projet d'émancipation qui a marqué la civilisation gréco-occidentale. Contrairement à ce que l'on croit souvent, précise l'auteur, *« l'imaginaire capitaliste est en contradiction frontale »* avec un tel projet : l'individualisme des sociétés modernes est aux antipodes de son idéal de libération et d'*« auto-institution »*.

« L'atomisation des individus », qui se traduit par le conformisme généralisé, l'*« apathie »* des citoyens, leur repli sur la sphère privée, s'installe, selon lui, dans les années 50, avec le capitalisme triomphant, *« la disparition du conflit social et politique »* et l'érosion des valeurs – ce que Castoriadis appelle *« une usure sans précédent des significations imaginaires sociales »*. Seuls quelques sursauts paraissent freiner ou contrarier la lente *« décomposition »* de l'espace public, notamment les événements de mai 1968, qui démontrent *« la persistance et la puissance de la visée d'autonomie »*, et le mouvement social de l'automne 1995, dont l'auteur, dans une note ajoutée à l'un des textes du recueil, estime qu'il n'était pas seulement de caractère *« catégoriel ou corporatiste »*. Mais ces protestations n'ont pu empêcher la dépolitisation d'une société tout entière vouée à la production et à la consommation, où les voix critiques ne parviennent pas à se faire entendre, non qu'elles soient interdites d'expression, mais parce qu'elles sont marginalisées ou récupérées.

A terme, pourtant, s'il faut en croire Castoriadis, le système ne résistera pas aux contradictions qui le minent. Le paradoxe, en effet, est qu'il n'a réussi à survivre au cours des siècles passés que sous la pression de ses adversaires, qui l'ont contraint à évoluer. Privé de cet aiguillon, il est condamné à poursuivre sa *« course vers l'abîme »*. Le jour viendra, tôt ou tard, où, le *« désordre mondial »* aidant, un réveil se produira.

C'est à hâter ce moment que travaille, avec un inébranlable optimisme, Cornelius Castoriadis. Pour que les sociétés occidentales retrouvent l'élan créateur qu'elles ont perdu, il faut d'abord réactiver en elles l'esprit critique et autocritique qui fut, en Grèce puis dans le reste de l'Occident, à l'origine tout à la fois de la démocratie et de la philosophie, et qui seul permet la remise en cause des institutions existantes. Il faut ensuite inventer les formes d'une nouvelle démocratie qui, à la différence des pseudo-démocraties d'aujourd'hui, qualifiées par Castoriadis d'*« oligarchies libérales »*, assurent la participation effective de tous les citoyens, et non celle de leurs seuls « représentants ».

On ne saurait nier la force et la richesse des analyses de Cornelius Castoriadis. Il a été l'un des premiers à dénoncer les mensonges du « totalitarisme » communiste : son texte sur la *« pulvérisation »* du marxisme-léninisme, paru dans *Le Monde* en 1990 et repris dans ce recueil, éclaire bien la *« nécrose »* du système. De même, sur le *« délabrement »* de l'Occident, auquel plusieurs textes sont consacrés, Castoriadis fournit des clés d'une incontestable solidité. Quant à sa théorie de *« l'auto-institution »* de la société, elle est une incitation permanente à lutter contre les dérives bureaucratiques qui menacent toutes les sociétés. Au-delà, elle dessine l'horizon d'une démocratie participative dont Castoriadis ne précise pas les contours mais dont il se dit convaincu qu'elle n'est pas seulement un mythe mobilisateur.

T. F.

la chronique

de Roger-Pol Droit

LE LIVRE DE L'INDE
(Tahqîq mâ li-l-Hind)
de Bîrûnî.
Extraits choisis, traduits de l'arabe, présentés et annotés par Vincent-Mansour Monteil, Sindbad – Editions Unesco, 378 p., 195 F.

L'INDE CONTEMPORAINE DE 1950 À NOS JOURS
sous la direction
de Christophe Jaffrelot.
Fayard, 744 p., 220 F.

L'Inde éternelle n'existe plus

La vieille terre indienne se couvre d'antennes et de câbles, sans pour autant disparaître. En tâtonnant, la plus grande démocratie du monde serait-elle en train d'inventer de nouveaux chemins ?



SERGUEI

Longtemps, on crut que l'Inde demeurait hors l'histoire. Elle subsistait immobile, répétitive, immémoriale, indifférente. Dynasties, guerres, meurtres, empires, prospérités, ruines, déclins et renaissances... n'étaient que rides imperceptibles à la surface d'une eau sans mouvement. En 1791, William Robertson, historien et géographe, s'émerveillait encore de l'exacte correspondance entre les descriptions transmises par les compagnons d'Alexandre le Grand et les observations de ses propres contemporains. Convaincu que ce pays ne bougeait pas, il résumait d'une phrase d'innombrables jugements similaires : *« Ce qui existe à présent en Inde y a toujours été, et sans doute continuera toujours. »* Les « mœurs et coutumes des brahmanes » – et leurs principales figures obligées : division de la société en castes, strictes règles alimentaires, croyance en la métempsycose, récitation des textes sacrés, incinération, etc. – étaient jugées invariables.

Sans doute la culture indienne a-t-elle favorisé cette conviction. Contrairement à la Chine, qui notait les chronologies avec une minutie obsessionnelle, l'Inde traditionnelle était restée souverainement insoucieuse des dates. Plusieurs facteurs expliquaient cette *inattention caractéristique*. D'abord l'extrême amplitude des représentations du temps : les périodes cosmiques se comptaient par centaines de milliers, voire par millions d'années. Ensuite le nombre de « vies » attribuées à chaque individu : Dumézil a souligné comment le chrétien jouait son éternité sur une seule et brève existence, alors que l'hindou, pour cheminer vers la délivrance, disposait d'une quantité de renaissances successives. Enfin l'*idée même*, profondément ancrée dans l'imaginaire indien, d'une dissolution régulière du monde, d'un effacement total du cosmos entre deux *phases d'apparition*, n'*incitait* guère à se préoccuper de l'histoire et de son sens.

Ce visage lisse et sans âge, auquel l'Inde a cru et fait croire, ne facilitait pas les rencontres avec ceux qui, élevés au sein d'une religion révélée, s'inscrivaient dans une autre perspective temporelle. En 1032, l'astronome arabe Bîrûnî souligna, dans son admirable traité, combien *« tout ce qui concerne l'Inde est difficile »*. A commencer par la langue sanskrite, qu'il eut toutes les peines du monde, au cours de son séjour de plusieurs années dans le bassin du Gange, à translittérer au moyen des signes en usage pour l'arabe. L'interdiction, respectée par les brahmanes, de divulguer à des étrangers les textes sacrés ne simplifia pas sa tâche. Bien qu'il n'ait pas ménagé sa peine – se faisant expliquer doctrines et coutumes, rassemblant des manuscrits, traduisant notamment Pâtanjali – Bîrûnî eut le sentiment que son travail était insuffisant et imparfait. Merveilleux esprit ! Car il fut tout bonnement le premier à emprunter cette voie. Avant lui, quelques Grecs, principalement Mégasthène, avaient entrepris de décrire les doctrines indiennes, mais aucun, pour autant que nous sachions, n'avait appris le sanskrit.

Ce *Livre de l'Inde* est donc un document exceptionnel. Il témoigne des efforts d'un grand savant musulman pour comprendre et expliquer un univers spirituel étranger à son horizon. Connu pour ses travaux d'astronomie et de pharmacopée, auteur de quelque cent cinquante ouvrages – dont seulement vingt-sept nous ont été conservés –, Bîrûnî explique avec précision *« le déplorable système des castes »*, ou bien le sens de *moksha*, la délivrance. Sans doute a-t-il tendance à interpréter dans ses repères des conceptions qui leur échappent. Mais il se révèle aussi, et avant tout, comme l'un des fondateurs de la *démarche comparatiste dans* l'étude des religions. Il écrit, par exemple : *« La profession de foi* (shahâda) *est le credo des musulmans, la Trinité est le signe des chrétiens et le sabbat est la marque des juifs. De même, la croyance en la métempsycose est le symbole des hindous. »* Traduire cette œuvre en français pour la première fois constitue une initiative heureuse. Neuf cent soixante-quatre ans après la rédaction de l'original, et cent huit ans après l'édition anglaise, voilà un oubli enfin réparé !

Et aujourd'hui? Par temps de vidéo, de fax et d'ordinateurs, que devient l'Inde ? Depuis près d'un demi-siècle, ce pays est la plus grande démocratie du monde. Et il ne fait pas semblant de l'être. On comprend, au fil de l'ouvrage collectif dirigé par Christophe Jaffrelot, qu'il faut vraiment en finir avec les images d'autrefois. Finies les grandes famines. Depuis la fin des années 60, la révolution verte, qui se poursuit, les a fait disparaître. Finie la grande ignorance. En cinquante ans, elle a reculé plus que jamais auparavant : le nombre d'écoles primaires est passé de 210 à 548 000. On ne devrait même plus dire que l'Inde est une « terre de contrastes ». Evidemment, nous percevons comme autant de téléscopages déroutants les rencontres ascètes-informatique, boulettes de riz-Coca-Cola, castes-élections libres, *épopée*-vidéo. Mais nous avons tort d'y voir de simples juxtapositions. L'Inde d'aujourd'hui n'est pas seulement un patchwork bariolé de lambeaux d'éternité et de fragments d'Occident. C'est au contraire, et de plus en plus, un lieu d'inventions extraordinaires, greffes et métissages en tous genres. Ce livre de référence, en conjuguant les compétences d'une trentaine de spécialistes, permet de s'en rendre compte.

De chapitre en chapitre, tous les aspects de l'Inde contemporaine sont évoqués : les méandres de la vie politique, principalement marquée par la fin de l'hégémonie du parti du Congrès, les réformes économiques, le non-alignement et le redéploiement de la politique extérieure, le fédéralisme, les séparatismes. Sont analysés, par exemple, *l'évolution du monde rural*, qui représente toujours les trois quarts de la population, les nouveaux visages de l'hindouisme adaptés à l'expansion de la classe moyenne, la place difficile des cent millions de musulmans, etc. Le théâtre, la musique, les littératures sont aussi au rendez-vous. Impossible de tout mentionner. L'essentiel, c'est qu'on entrevoit partout, sous des formes disparates, la création paradoxale et compliquée d'un monde nouveau.

Un seul exemple : le cinéma. Le 7 juillet 1896, il y aura bientôt cent ans jour pour jour, *Maurice* Sestier, envoyé par la Compagnie des frères Lumière, organisait à Bombay la première projection de l'histoire de l'Inde. On comptait en 1993, soit moins d'un siècle plus tard, 26 568 films indiens – longs métrages de fiction, hors documentaires et autres. Rien à voir avec Satyajit Ray. *Les hindi films* sont un croisement, invraisemblable à nos yeux, de mythologie et de mélo, d'opérette et d'épopée, de surprises et de stéréotypes. Ce pays fut le seul à capter de cette manière la technique occidentale pour la mettre au service de son imaginaire traditionnel. La télévision prend aujourd'hui le relais. Malgré l'arrivée des séries américaines, le *Mahâbhârata* tient bon. Pas celui de Peter Brook ! Une vidéo qu'un œil européen trouvera insondablement kitsch, et qui battit longtemps tous les records d'Audimat indien.

Il y a assurément là autre chose à l'œuvre qu'une pure et simple *occidentalisation*. Contrairement à bon nombre de pays d'Asie, en train de devenir une Amérique des moussons, l'Inde conserve sa texture. Sa culture n'est pas saccagée par l'intrusion des techniques. Quelque chose, ici, résiste, mais aussi s'altère et se transforme. Car on chercherait en vain, dans sa pureté antique supposée, cette Inde éternelle qui fascina tant les Occidentaux, du romantisme à nos jours. Cette contrée éléphantesque était imaginaire. Sans doute faut-il, pour que son vieux charme se dissipe, prendre garde au curieux avenir qui se prépare là-bas – sans trop de bruit, mais activement.

★ A signaler également une édition bilingue des *Paroles du huit-fois-difforme, Dialogue sur la réalité*, texte classique du Vedânta, traduit du sanskrit par Alain Porte, auteur d'une postface intitulée « Les infinis préparatifs de l'éternité » (L'Eclat, 104 p. 80 F).

Questions d'interprétation

Suite de la page I

Il lui doit, entre autres, deux découvertes étroitement liées : celle de l'historicité du « comprendre » (c'est toujours à partir de notre situation présente que nous comprenons le passé), et celle du langage comme « médium » fondamental de l'expérience interprétative. Mais Gadamer n'est pas non plus un heideggérien inconditionnel. Les divergences entre les deux penseurs remontent fort loin. Elles sont décelables, déjà, dans les conférences données par le premier à Louvain, en 1958, sous le titre *Le Problème de la conscience historique*.

A la différence de Heidegger, qui rejette globalement Platon, Aristote et la métaphysique classique, Gadamer propose dans ces conférences une lecture plus attentive des philosophes grecs ainsi qu'une réhabilitation originale de la dialectique hégélienne.

Il faut également lire, de ce point de vue, les divers essais et conférences rassemblés dans les deux recueils que constituent *Langage et vérité* et *La Philosophie herméneutique*. Postérieurs pour la plupart à 1960, ces textes révèlent l'intérêt croissant porté par Gadamer depuis trente ans à l'œuvre de Wittgenstein, à la philosophie anglo-saxonne du langage, aux travaux de Jürgen Habermas ou à ceux de Jacques Derrida. Ils montrent ainsi comment l'herméneutique, loin de rester figée dans ses premiers schémas, a su s'ouvrir, au fil des ans, à d'autres perspectives. Gadamer ne s'est pourtant jamais complètement démarqué de la critique heideggérienne du rationalisme. C'est là que se situe ce qu'il faut bien appeler l'ambiguïté de sa pensée. Défenseur de la tradition, hostile au cartésianisme aussi bien qu'au courant positiviste issu des Lumières, il ne cache pas ses réserves envers les doctrines qui font des mathématiques ou des sciences de la nature le modèle de toute connaissance. Quant aux sciences dites humaines, elles ne sont pas séparables, pour lui, de la philosophie.

Conservatrices, ces positions ont, en soi, leur cohérence. Ce qui les rend parfois gênantes, c'est que l'on *sait qu'elles ont été élaborées* dans les années 30 et 40 non seulement dans le voisinage de Heidegger, mais également à l'ombre de la dictature nationale-socialiste et d'un vaste mouvement idéologique de retour aux « valeurs » allemandes dirigé contre les tendances « universalistes » de la pensée française. Certes, Gadamer n'a jamais adhéré au nazisme ; il s'est contenté de le subir. Il s'explique d'ailleurs fort bien sur son attitude, à la fois dans son livre *Années d'apprentissage philosophique* et dans l'autobiographie intellectuelle, plus courte, qu'on peut lire au début de *La Philosophie herméneutique*. Il ne cache *pas non plus d'avoir accepté de* faire une conférence tout à fait officielle à Paris en 1941 – conférence dont le texte, publié en français la même année (publication qu'omet de signaler la bibliographie finale de *Langage et vérité*), se termine par un éloge plutôt malheureux du nationalisme de Herder, opposé au « cosmopolitisme » des Lumières.

Dira-t-on qu'il s'agit d'une concession mineure à l'esprit de l'époque ? Sans doute, mais Jaspers, lui, n'a fait aucune concession de 1937 à 1945. Le vrai problème, au demeurant, n'est pas là mais dans une question plus grave : comment se fait-il que, dans les milliers de pages écrites par Gadamer de 1945 jusqu'à nos jours, et qui portent sur tant de sujets divers, il ne soit presque jamais question des dérives du pangermanisme, de la deuxième guerre mondiale, de la Shoah ? Ni l'indifférence du penseur amoureux des classiques, ni la volonté de tourner la page ne sauraient constituer des explications satisfaisantes d'un tel silence. Sans doute Habermas a-t-il raison lorsqu'il reproche à Gadamer d'*« esthétiser »* l'Histoire. Regrettons simplement que ce reproche soit de ceux auxquels l'auteur de *Vérité et méthode* n'a jamais répondu.

Christian Delacampagne

Staline et son clan

Lilly Marcou dévoile un chef de famille débonnaire qui n'a pas hésité, par la suite, à envoyer les siens au Goulag, avant de mourir dans un isolement total

STALINE, VIE PRIVÉE
de Lilly Marcou.
Calmann-Lévy, 342 p., 140 F.

Au début, on se dit que tout cela est bien compliqué, et en même temps secondaire. L'Histoire n'a-t-elle pas déjà porté son jugement sur Staline, y compris dans son propre pays ? Est-il si important de tout connaître de sa vie *privée, depuis ses frasques* au séminaire de Tiflis jusqu'à ses aventures sentimentales – réelles ou supposées –, de savoir que sa mère lui envoyait des confitures, *qu'il lui* répondait par des lettres pleines de tendresse et que, découvrant en 1944 dans un coffre tout l'argent non employé de son salaire de député, il décidait d'envoyer de jolies sommes à ses vieux amis géorgiens dans le besoin ? Ne risque-t-on pas ainsi d'« humaniser » le plus grand tyran du siècle ? Hitler n'avait-il pas lui aussi de ces « faiblesses » ?

Et puis, on se dit que cette curiosité est légitime, et le travail de l'auteur force la considération. Lilly Marcou ne s'est pas contentée de lire les nombreux livres publiés sur la question depuis des générations. Elle s'est plongée dans les archives soviétiques, naguère secrètes, et a interrogé une bonne demi-douzaine de descendants de Staline vivant actuellement à Moscou. Le résultat est une somme incontournable sur la vie privée de Staline, qui aide à remettre en perspective le personnage public.

Ainsi, il n'est pas indifférent d'apprendre que Iossif Vissarionovitch Staline n'était pas le fils de son père, mais le fruit d'une aventure de sa mère, « Keke », avec un comte géorgien chez qui elle faisait des ménages. Vissarion a bien existé – il était ivrogne et brutal –, mais ses photos officielles sont des faux : ce sont celles du jeune Staline, avec une barbe en plus. Quant au dictateur lui-même, ses liaisons sont nombreuses tout au long de sa vie, depuis une logeuse de Vologda, dont il a un premier fils naturel en 1911 (son existence n'a été révélée que l'an dernier), jusqu'à la paysanne quasi illettrée Valentina Istomina, gouvernante de la datcha « proche », où il finit ses jours en 1953.

Selon Lilly Marcou, l'homme qui a envoyé des millions de ses concitoyens à la mort et au Goulag n'a été réellement affecté que par deux décès : celui de sa *seconde épouse, Nadejda Allilouieva*, qui se suicide en 1932, et celui de Kirov, le dirigeant de Leningrad assassiné deux ans plus tard – on sait que Staline exploita immédiatement cet épisode pour dénoncer un « complot » et déclencher les purges, mais il apparaît maintenant très probable que l'assassin, Nikolaev, un mari trompé par sa femme avec Kirov, avait agi seul.

PURGES

C'est, en tout cas, à partir de là que Staline, jusque-là chef de clan plutôt débonnaire pour les siens, commence à s'isoler de sa famille, puis à frapper dans ses rangs. L'inventaire des victimes des purges dans les deux familles alliées, celles des épouses successives, Svanidze et Allilouieva, est impressionnant : deux beaux-frères sont fusillés, deux belles-sœurs périront dans les camps, un autre beau-frère, Pavel Allilouiev, meurt dans des conditions suspectes en 1938. Une autre victime, Evguenia Zemlianina, veuve de ce même Pavel, avait été la maîtresse de Staline avant la guerre. Elle n'en prend pas moins le chemin du Goulag, avec sa fille, en 1947... Aux questions de Svetlana, la fille unique et l'enfant préféré, qui demande pourquoi ses tantes ont été arrêtées, le père se contente de répondre : *« Elles ont trop bavardé. »*

La frénésie policière – encouragée par Beria, qui voit dans tous ces Géorgiens des rivaux potentiels – frappe donc le clan, mais pas la famille directe, celle qu'unissent les liens du sang. Svetlana est épargnée, Iakov, le fils né du premier mariage, fera une brillante carrière militaire avant d'être fait prisonnier au début *de la guerre et de finir en* 1943 sous les balles d'une sentinelle allemande (Staline avait refusé de l'échanger contre von Paulus, le vaincu de Stalingrad). Il n'arrive rien non *plus à Vassili*, le second fils, malgré la vie débauchée de ce premier rejeton de la nomenklatura en formation. Khrouchtchev le fera arrêter en avril 1953, mais surtout parce qu'il crie un peu trop fort que son père a été assassiné.

Car Lilly Marcou, sans rejeter entièrement la version d'un empoisonnement du dictateur par Beria, retient la thèse de la *« non-assistance à personne en danger »* : lorsque l'on découvre Staline victime d'une attaque au soir du 1er mars 1953, il est déjà malade depuis de longues heures, et il s'écoulera encore plus de douze heures avant l'arrivée du premier médecin. Le tyran a été victime de l'isolement dans lequel il s'était enfermé, par rapport à sa famille précisément : ses enfants ne le voyaient plus depuis des mois, le relais avait été pris par les Beria, Malenkov, et autres Khrouchtchev, qui composaient la triste compagnie de ses interminables dîners, dans la suspicion réciproque. Une fin qui illustre, selon l'auteur, *« les contradictions d'un dictateur sur le déclin qui n'avait plus confiance en personne, ni même assez en ses propres soupçons pour aller jusqu'au bout de ses excommunications »*.

Michel Tatu

Capitaines d'industrie française

AVENTURES INDUSTRIELLES
d'Eric Fottorino.
Stock, 378 p., 130 F.

Des chevaliers de l'industrie française ont revécu, l'espace de l'été 1995, dans les colonnes du *Monde*. Eric Fottorino avait pris son bâton de pèlerin pour aller sur les lieux où sont nées ces *Aventures industrielles*, titre du livre qu'il consacre *aujourd'hui à cette* floraison journalistique. En fait, elle a poussé un peu plus dru qu'alors. Des portraits ont été rajoutés et aussi des chronologies.

Quelle bonne idée pour nous mettre en joie de partir du vignoble d'Yquem avant de rejoindre un autre liquide riche de promesses, celui qui provient de la traite des hévéas ! Eric Fottorino s'attarde sur le planteur Henri Fauconnier... qui obtint le prix Goncourt en 1930 avec son roman *Malaisie* et fut à l'origine de la fortune du groupe Rivaud. Voici ensuite notre auteur en Nouvelle-Calédonie sur les traces du pionnier de la société Le Nickel, Jules Garnier.

Le reste du livre nous ramène en France. Une visite aux Grands Moulins de Paris, qu'Ernest Vilgrain inaugura en 1921 pour écraser chaque jour 1 000 tonnes de céréales. Cent ans auparavant, ce sont 15 000 tonnes de betteraves qui sont écrasées, bon an mal an, dans une ferme-usine de Thumeries, qui sera cédée à Ferdinand Béghin en 1868. Voici Le Creusot en 1996 et l'évocation des frères Schneider, puis défilent les frères Pereire, Michelin, Peugeot, Latécoère... On finit sur les premières bulles de la source Perrier à Vergèze, l'appartement de Coco Chanel rue Cambon, l'ouverture du magasin de Jules Jaluzot Au Printemps, à peine achevée la percée Haussmann.

Un travail au petit point, qui ne lasse jamais parce que l'auteur sait faire court et qu'il a la plume vive.

Pierre Drouin

Fantasmes et secrets Thugs

LE VOYAGEUR ÉTRANGLÉ
L'Inde des thugs, le *colonialisme* et l'imaginaire
de Martine van Woerkens.
Albin Michel, 432 p., 160 F.

Comme l'Inde des maharadjahs fit rêver l'Occident, celle des thugs le fit frémir. Pour ces assassins fanatiques, il suffit d'un roumal, simple foulard qui étrangle, rapide, silencieux, le voyageur imprudent. Selon une rumeur tenace, on ne compterait plus les naïves victimes de cette criminalité inouïe. De quoi terrifier le colon européen. C'est chose faite dès les premières publications de l'administrateur britannique William Sleeman qui orchestra, dans les années 1830, la croisade contre l'insaisissable ennemi, ou leur précoce transposition romanesque (1839).

Dans un essai remarquable de rigueur et de méthode qui ne sacrifie à aucune facilité, Martine van Woerkens scrute l'imaginaire en jeu et tente de rendre compte de la réalité des agissements criminels – *indéniables* – en les dissociant de la légende qu'ils suscitèrent. Dépaysement géographique et vogue d'une esthétique de l'horreur qui se conjuguent pour inventer un exotisme d'épouvante ? Sans doute, mais la fécondité du thème ne se comprend pas sans une dimension politique. Il est patent que la croisade anti-thugs a contribué à consolider le pouvoir politique dans la péninsule. Poussant l'investigation jusqu'au très contemporain *Indiana Jones et le temple maudit*, qui surimpose une anachronique conscience anticolonialiste, l'auteur se garde de conclure sur le thugisme. Elle se contente d'en dissiper l'image fantasmatique, étape indispensable pour percer plus avant le mystère.

Ph.-J. C.

Les Roumains en quête du sens

Entre un passé mythifié et la modernité, Catherine Durandin relate l'histoire d'une nation à la recherche de sa vocation européenne

HISTOIRE DES ROUMAINS
de Catherine Durandin.
Fayard, 573 p., 195 F.

Frères en orthodoxie des peuples slaves voisins, mais affirmant leur latinité, conservateurs contraints de subir pendant quarante-cinq ans les conséquences d'une utopie dévoyée, les Roumains, tournés vers un passé mythique, survalorisé – âges d'or, paradis perdus – cherchent toujours dans leur histoire fracturée le sens des événements qui les ont marqués au long des siècles. Ils revendiquent aussi, à juste titre, davantage de tranquillité ! Le mérite de l'ouvrage que leur consacre Catherine Durandin est d'abord celui d'exister sans pour autant subir des pesanteurs idéologiques, de même que de relancer un débat qui devrait éviter les pièges de l'hagiographie. Pourquoi plutôt qu'une histoire de la Roumanie, cette *histoire des Roumains ?* C'est qu'ils existaient bien avant que les chroniqueurs du XVI[e] et du XVII[e] siècle n'affirment leur identité et qu'un Etat roumain national, indépendant et durable soit constitué.

Ce peuple, issu du mélange des colons romains et des tribus daces, auxquels s'ajoutèrent de nombreux apports pluri-ethniques, entretient un rapport complexe aux territoires où il vécut depuis que les légions romaines abandonnèrent, au III[e] siècle, la Dacie jusqu'au milieu du XIX[e] siècle et la première moitié du XX[e] quand l'Etat roumain moderne fut créé, puis agrandi. En effet, l'espace entre le Danube au sud, le Dniestr à l'est, les Carpates septentrionales au nord et la *Puzsta* hongroise, au-delà des montagnes occidentales, avait déjà été morcelé au temps des invasions barbares et, plus tard, des rivalités polono-hongroises. Que s'était-il passé à l'intérieur des Carpates après le départ des Romains, jusqu'à l'aube du X[e] siècle ? Malgré la rareté des sources, l'historiographie roumaine affirme la continuité d'une présence latine, en avançant des arguments fiables, cependant qu'elle est toujours contestée par certains historiens magyars. Débat académique ou source de vieilles et nouvelles tensions qui surgissent depuis les ténèbres du premier millénaire ?

Plus tard, deux principautés roumaines, la Moldavie, la Valachie, ainsi que la Transylvanie, sous domination hongroise, se retrouvent à la confluence et sous l'influence des empires austro-hongrois, russe et turc. Elles en subiront méfaits et bienfaits, avantages et désavantages, jusqu'au milieu du XIX[e] siècle lorsque la *Moldavie* et la Valachie se réunissent en un seul royaume souverain. En mars et *décembre 1918*, la Bessarabie, la Boucovine et la Transylvanie (provinces fortes de plusieurs *minorités nationales*, allemande, hongroise, juive, ukrainienne, russe) viennent rejoindre la petite Roumanie qui avait combattu dans les camps des vainqueurs lors de la Grande Guerre. Au cours des vingt années suivantes, le pays connaît un développement économique et culturel exceptionnel, mais son système démocratique, encore fragile, s'effondre à la fin des années 30 lorsque le roi Carol II doit rétrocéder d'importants territoires suite aux pressions conjuguées de l'Allemagne nazie et de l'ex-Union soviétique. Une droite pure et dure prend alors le pouvoir. C'est encore la guerre. La Roumanie y participe, du mauvais côté, et la perd.

Un demi-siècle de tyrannies vient de s'écouler, de même que cent cinquante ans de discours politiques souvent empreints de romantisme réducteur et de nationalisme xénophobe. Ces positions dressent encore, après l'effondrement du national-communisme, les porte-drapeaux de l'enfermement contre les partisans de la modernité. Certes, Catherine Durandin récuse un peu vite le rôle mythique accordé à la paysannerie par l'historiographie officielle, mais elle souligne avec justesse la non-pertinence des prises de position passéistes qui désignent les Roumains comme d'éternelles victimes, insulaires au milieu d'un océan d'hostilité. Un autre mérite de son ouvrage serait la mise en évidence d'une société suffisamment dynamique et pugnace pour dépasser vieilles mentalités et nostalgies stériles. Ses élites, génératrices d'une culture à vocation universelle, en reflètent à la fois la quête du sens et les contradictions, qu'il s'agisse de Mircea Eliade, *mystique terrifié* par l'entrée de la Roumanie dans l'histoire, de Cioran, moraliste et imprécateur indomptable, ou bien d'Eugène Ionesco, ce nihiliste chrétien pourfendeur des dictatures de tous bords.

Quel avenir donc pour la Roumanie, aux confins de la *Mitteleuropa* rassurante, des Balkans meurtris et d'une Russie toujours incertaine ? Cet avenir sera européen ou ne sera pas.

Edgar Reichmann

★ **Signalons également le très beau livre de Jean Cuisenier consacré aux maîtres-bergers des montagnes, aux rites funéraires et autres traditions du village roumain (*Le Feu vivant et ses rituels dans les Carpates*, PUF, 448 p., 198 F), ainsi que la troisième livraison de l'année 1995 de la *Revue d'ethnologie française :* « România, constructions d'une nation » (Armand Colin, 180 p., 120 F).**

L'étiquette à la lettre

Francine Hérail ouvre les portes de la très raffinée cour impériale japonaise à l'époque Heian

LA COUR DU JAPON À L'ÉPOQUE HEIAN
X[e] et XI[e] siècles
de Francine Hérail.
Hachette, coll. « La vie quotidienne », 268 p., 99 F.

L'une des meilleures spécialistes du Japon ancien met à la disposition du lecteur curieux son savoir encyclopédique sur l'univers raffiné de la cour impériale de l'ancienne Kyoto aux alentours de l'an mille.

L'auteur rappelle que l'univers de l'aristocratie dont le centre était la figure impériale ne représentait que quelques dizaines de milliers de personnes sur les sept ou huit millions d'habitants que comptait alors le pays : en être exclu ou relégué en province constituait pour un aristocrate de haut rang une sanction insupportable. La cour de Heian formait un univers confiné *dans lequel nos aristocrates fonc*tionnaires consacraient une part considérable de leur temps à des *célébrations diverses*, aux rituels et... à la théorisation de leur déroulement : l'activité « littéraire » de ces nobles consistait souvent à rédiger des textes sur l'étiquette et le cérémonial. Ce sont les femmes, telles Sei Shônagon (*Notes de chevet*) ou Shikibu Murasaki (*Dit du Genji*) qui furent à l'origine de la création proprement littéraire.

Les rites souvent inspirés des cérémonies chinoises étaient destinés à manifester concrètement l'ordre social parce qu'ils étaient censés refléter l'harmonie qui naît quand chaque élément est en place. Leur hypertrophie constitue l'un des aspects les plus déroutants du quotidien de la cour – donnant, à tort ou à raison, l'impression d'un ennui profond –, qui aurait gagné à être éclairé par des hypothèses avancées par des historiens japonais : *les rites comme* processus de civilisation suivant le schéma de Norbert Elias, ou la *prolifération cérémoniale, donc du* savoir rituel comme phénomène de monopolisation du pouvoir par le groupe familial, etc.

Les chapitres consacrés à l'échec ou au succès au sein de la société de cour sont parmi les plus originaux et nous entraînent derrière le décor. Francine Hérail rappelle que le système qui repose sur la polygamie produisait une foule de cadets sans avenir et que toutes les lignées étaient condamnées à glisser vers le bas. Le développement de réseaux clientélistes prend une importance considérable, tandis que certaines familles se cramponnent au monopole d'un savoir ou d'un art.

L'aristocratie de cour entretenait aussi des *« liens souterrains avec le monde flottant d'individus ayant sombré dans le crime, certains de bonne origine. La capitale abritait des bandes de voleurs et d'incendiaires, recrutés sans doute en bonne partie parmi les descendants sans emploi des petits fonctionnaires »*. En 961, le fils d'un *prince impérial est ainsi dénoncé* comme chef d'une bande de voleurs !

A partir du XI[e] siècle, le microcosme social de la cour de Heian est saisi par le doute. Les aristocrates sont minés par le sentiment de l'inéluctable décadence, envahis de bouffées de pessimisme. Les monastères qui se lancent dans des guerres privées les uns contre les autres constituent un autre motif d'inquiétude. Le gel de l'ascension sociale parmi les groupes dirigeants contribue à obscurcir l'avenir. La sclérose s'annonce. Et pourtant, pendant plus de deux siècles, cette étonnante cour japonaise a réussi à diriger un pays depuis ses palais de Kyoto sans faire couler le sang et en ignorant la peine de mort. Ce qui n'est pas rien pour l'époque. Kyoto se nommait alors Heian, la capitale « de la paix et de la tranquillité ». Puis vinrent les samouraïs...

Pierre-François Souyri

Ce singulier Monsieur de Custine

Le portrait chaleureux d'un aristocrate doué et dépravé, que son goût des hommes a écarté des postes officiels. Reste l'œuvre littéraire d'un observateur perspicace

ASTOLPHE DE CUSTINE (1790-1857).
Le dernier marquis
d'Anka Muhlstein.
Grasset, 350 p., 135 F.

Des romans oubliés, un voyage en Russie qui fit quelque bruit : à première vue, Astolphe de Custine ne nous impressionne guère que par son prénom. Mais Anka Muhlstein n'en est pas à son coup d'essai. Biographe expérimentée, elle sait détecter dans les personnages la dissonance qui révélera les tourments, les blessures et si possible les grandeurs. Elle se *souvient sans* doute d'une anecdote : en 1818, Custine allait enfin se marier. Depuis quatre mois, il voyait sa *fiancée* plusieurs fois par jour. Les notaires peinaient déjà sur le contrat. Dans les salons huppés de la Restauration, on réfléchissait aux toilettes qu'on porterait à l'église. Et patatras ! A la veille de la signature, sans un mot d'explication, Astolphe, le plus beau parti de Paris, rompt brutalement avec la fille du duc de Duras.

L'événement secoua si fort l'aristocratie qu'il inspira quatre romans, dont l'un, *Armance*, de Stendhal. On gagerait qu'il a également inspiré ce livre. Car l'auteur, fine *mouche*, a flairé quelque chose dans ces fiançailles naufragées. Elle aime se promener ainsi dans nos *galeries* intérieures : un frisson y mène parfois à une fracture, qui conduit à des transgressions d'où l'on débouche sur de succulentes anxiétés. A condition de tout fouiller sans voyeurisme et de savoir dégager les grands thèmes pour les replacer dans leur contexte historique, littéraire ou religieux.

Narrer une vie, mais surtout expliquer des comportements. La biographe montre donc la mère de son héros, adorable exemple de féminisme éclairé : lettrée comme une Genlis, héroïque comme une Roland, possessive comme une Warens... et tout à fait dévergondée. Viennent les épouvantes de la Révolution : le bambin était là le jour où des sectionnaires braillards sont venus cueillir maman, il ne l'oubliera pas. L'auteur saisit l'occasion de nous montrer la vie dans les prisons de Robespierre. Courage hautain des condamnés, festins ludiques à la veille des exécutions, apprentissage : la comtesse aide gaiement la marquise à faire sa lessive. Et toujours l'amour, nocturne, furtif, pressé, à l'ombre de l'échafaud. On décapitera le père, la mère s'en sortira, et l'enfant grandira avec elle à la campagne. Il découvrira bientôt ce qu'on appelait alors son « penchant».



TALLANDIER

Un homme en marge de sa caste

Il l'assume avec flamboyance. Pour mieux montrer ce que représentait, en 1830, le fait de vivre avec un homme, de recevoir – fastueusement – en sa compagnie, de ne sortir dans le monde qu'avec lui, l'auteur esquisse une histoire politique et littéraire de l'homosexualité masculine, prolongée jusqu'à Proust et Gide. L'intolérance, selon elle, ne devint insupportable qu'à la fin du XIX[e] siècle. Le jeune homme s'appuyait d'ailleurs sur un réseau d'amitiés compréhensives autour de Chateaubriand, qui n'avait pas oublié les fougueuses complaisances de sa mère et de la Berlinoise Rahel von Varnhagen, dont le salon illuminait alors l'Allemagne. Bref, les pressions sociales n'ont pas empêché Custine de vivre trente ans avec son ami anglais, ni de lui léguer sa fortune : un amour conjugal très sincère... et très infidèle. Car le marquis déteste réfréner ses appétits ; il est, comme sa mère, constamment à l'affût du plaisir, et ce qu'il faut bien appeler sa débauche lui amène les pires ennuis qu'il surmonte indolemment.

On voit tout le parti à tirer d'un sujet pareil : servie par une érudition souriante et légère, l'auteur le traite avec bonheur et nous régale en outre par sa science délicate de la citation, jamais encombrante, toujours pertinente. On revient d'Italie *« chargé du butin de l'expérience et dépouillé des richesses de l'ignorance »*, et l'amoureux à une femme indécise, qui l'ennuie avec des histoires de péchés véniels : *« Que n'étais-je votre confesseur ! Que n'ai-je été votre péché ! Que ne suis-je votre pénitence ! »* Les scandales ont sans doute écarté Custine de la politique, où Chateaubriand l'aurait volontiers parrainé.

La littérature le tentait : il n'y connut pourtant que de l'amertume. L'occasion, pour l'auteur, de nous décrire la scène littéraire sous Louis-Philippe. N'est pas romantique qui veut, le mouvement a ses règles, ses copinages, ses exclusions. On pardonnerait sans doute ses mœurs à Custine, pas sa naissance, et surtout pas son argent. Ses romans passent inaperçus, sa pièce de théâtre fait ricaner la critique, ses récits de voyage en Angleterre et en Espagne ennuient, malgré la perspicacité exceptionnelle qu'il y montre. Blessé par ces échecs, agacé par le succès de Tocqueville (*« le plus naïf des ambitieux»*), il décide de visiter la Russie et d'y puiser la matière d'une réponse à *De la démocratie en Amérique*.

A Petersbourg, il retrouve une ennemie d'enfance, la peur, qui l'accompagne pendant tout le voyage. La brutalité du peuple le terrorise, mais surtout l'appareil policier, l'atroce destin des prisonniers du tsar et le guide espion qu'on lui a affecté. L'angoisse l'étreint toujours quand, de retour en France, il rédige *De la Russie* en 1839 ; elle guide sa plume et lui assure un succès immédiat dans toute l'Europe. De quoi éclairer la vieillesse de cet homme complexe, doué, dépravé mais fidèle, exclu millionnaire en marge de sa caste. En vérité, ce Custine méritait bien qu'on l'observe un peu.

Jean Soublin

l i v r a i s o n s

SOCIOLOGIE

● **MYTHOLOGIE DES FORMES SOCIALES**, de Patrick Tacussel
Connaissez-vous la sociologie figurative ? Patrick Tacussel fonde ce compartiment nouveau sur l'imaginaire, à travers des œuvres qui, dans une société, *« mettent en évidence l'efficacité sociale des mythes, des représentations, des croyances plus ou moins élaborées, des sentiments et des émotions »*. L'auteur a choisi pour son laboratoire deux « machines » de taille : *La Comédie humaine*, de Balzac, et l'école saint-simonienne. Il va ainsi du monde interprété au monde vécu, et inversement en s'efforçant de répondre à deux questions : que s'est-il passé mentalement au milieu du XIX[e] siècle, et comment l'apparition de la sociologie a-t-elle été rendue possible ? (Ed. Méridiens Klincksieck, 310 p., 175 F.)

HISTOIRE

● **L'HERMINE ET LE SOLEIL**, de Jean-Yves Barzic
Riche, solidement documentée, cette présentation des *« Bretons au temps de Louis XIV »* mérite de sortir de la confidentialité à laquelle on craint que ne la destine son lieu d'édition. Ce serait injuste, car l'épopée de ces marins mobilisés pour entamer l'hégémonie maritime des Anglais et des Hollandais au XVII[e] siècle, comme l'analyse très précise des enjeux marchands, des tutelles seigneuriales comme des rythmes du quotidien font de ce tour d'horizon scrupuleux une somme passionnante (Ed. Coop Breizh, 4, rue de Gourin, Kerangwenn, BP 1, 29540, Spezet, 510 p., 200 F).

BIOGRAPHIES

● **L'HOMME DU SÉRAIL**, d'Elizabeth Antébi
Comment, au tournant du XIX[e] siècle à Damas, un jeune fils de rab*bin frayant plus volontiers avec les jeunes musulmans, est happé* par l'envie de s'ouvrir au monde : telle est l'histoire que raconte la petite-fille d'Albert Antébi, héros d'un Proche-Orient aux couleurs *ottomanes, né en 1873 et mort en 1919. Dans une biographie plus* ou moins romancée, l'auteur suit les traces de cet homme au carrefour de plusieurs cultures qui fut directeur de l'école profession*nelle de l'Alliance israélite universelle à Jérusalem, conseiller du* commandant en chef de la Palestine ottomane, Djemel Pacha, et devint le familier des consuls de France. Avant de mourir d'un ac*cès de fièvre à quarante-cinq ans, il met en place une structure hu*manitaire avant la lettre pour les milliers de réfugiés musulmans, juifs, grecs ou arméniens, chassés par la guerre, en affrétant à leur intention de nombreux navires français (Nil éditions, 608 p., 149 F).

● **NERUDA**, de Volodia Teitelboim
On ne devrait plus rien ignorer de Pablo Neruda après la lecture de cette biographie monumentale. Homme de lettres et dirigeant communiste chilien, camarade du Prix Nobel, l'auteur a partagé la plupart de ses combats. Tout y est : de l'initiation à la littérature à sa mort subite dix jours après le sanglant coup d'état du général Pinochet. Cependant, une partie non négligeable de la personnalité de Neruda n'avait pas sa place dans une hagiographie. Un portrait plus nuancé du poète transparaît dans le film de *Michael Radford* *Le Facteur* et même entre les lignes de l'autobiographie du poète, *J'avoue que j'ai vécu* (Gallimard, 1975) mais, surtout, dans l'excellent *Adios poeta* du Chilien Jorge Edwards (traduit de l'espagnol – Chili – par André Marcoux et Nancy Diaz Alvarez, L'Harmattan 469 p., 240 F).

c h r o n i q u e s

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

L'Etat défait

DE L'ÉTAT-NATION AUX ÉTATS-RÉGIONS
(The End of the Nation State)
de Kenichi Ohmae.
Traduit de l'américain par Michel Le Seac'h,
Dunod, 214 p., 169 F.

Au-dessus de 5 000 dollars par tête, les peuples deviennent incontrôlables. Tel est le point de départ tonifiant du dernier livre de Kenichi Ohmae dont on ne peut que féliciter l'éditeur de l'avoir si rapidement traduit. Essayiste prolifique, cet économiste japonais s'est fait une spécialité de la nouvelle économie mondiale. Cette fois, il prophétise carrément la fin de l'Etat-Nation, titre de son livre *en anglais, que l'on regrette qu'il n'ait pas été retenu pour la présente traduction.* Comme si ce vin nouveau était trop fort pour les vieilles outres françaises.

Donc à partir de 5 000 dollars, le désir de faire partie du système écono*mique planétaire devient vite beaucoup plus vif parmi une portion rapide*ment croissante de la population. On commence à être assez à l'aise pour se demander si l'on dispose des meilleurs produits et services, si l'on jouit d'une qualité de vie suffisante, mais aussi, et c'est ce qui inquiète les dirigeants, *si ceux qui sont au pouvoir agissent aussi bien qu'ils le devraient.* Du coup, les gouvernements – même les plus autoritaires et les plus rétrogrades – doivent investir dans toutes sortes d'infrastructures coûteuses. Sans compter qu'à ce stade ils cherchent aussi la reconnaissance internationale. *Ainsi le Japon a passé le cap des 5 000 dollars en 1965,* un an après les Jeux olympiques de Tokyo. En 1988, les JO de Séoul ont marqué le franchissement de la barre des 5 000 dollars pour la Corée du Sud.

Cette quête renouvelée de légitimité ne sert d'ailleurs à rien pour sauver la mise sur le plan mondial, même si elle n'est pas inutile pour garder le pouvoir. Tout simplement parce que les Etats-nations ne sont pas ou ne sont plus adaptés aux exigences du capitalisme planétaire. C'est ici que Ohmae est le plus percutant. Ebranlés par les accélérations des changements de la technique, de l'information, des préférences du public et des déplacements de capitaux, croulant sous les revendications réclamant l'équité, l'égalité, la solidarité ou des subventions pour protéger l'« intérêt national », ligotés par des systèmes politiques de moins en moins capables de réagir aux nouveaux problèmes, et même d'assumer les fonctions traditionnelles de police, de justice et de défense, les vieux Etats *« ne signifient plus grand-chose en tant qu'unités distinctes sur la carte contemporaine de l'activité économique ».* Ils sont comme défaits par le capitalisme mondial. Même les subsides et les cadeaux fiscaux sont désormais impuissants à séduire des entreprises qui recherchent avant tout des marchés à fort potentiel de croissance et la liberté d'aller et venir. *« En n'importe quel point du monde,* assure l'auteur, *si une opportunité est attrayante, l'argent viendra à elle. »*

Les vieux Etats « ne signifient plus grand-chose en tant qu'unités distinctes sur la carte contemporaine de l'activité économique »

La protection des idéologies nationales n'est même plus possible dans un pays comme la Chine. A Canton, raconte Ohmae, les Chinoises ont été convaincues que le rouge à lèvres de telle marque mondiale peut les rendre aussi séduisantes que les jeunes filles de Hongkong. Résultat, rien qu'à Canton, plus de trente mille représentants de la marque en question font du porte-à-porte, et il y en a déjà six mille au travail à Shanghaï.

Au passage, Ohmae démolit la mythologie que l'on a construite en Occident sur le dénommé « miracle japonais », à savoir le rôle conducteur du ministère du commerce international et de l'industrie, le fameux MITI, les non moins célèbres programmes de qualité totale et du zéro-défaut, la noble camaraderie engendrée par les hymnes d'entreprise et autres japonaiseries, comme on a dit de l'oeuvre de Van Gogh.

« Ce n'était pas le Japon qui était si étonnamment concurrentiel, soutient notre économiste nippon, *mais seulement une poignée de secteurs industriels en son sein, et plus précisément une poignée d'entreprises dirigées par des personnalités fortes au sein des industries. »* Et cela n'est pas du tout spécifique au Japon. Nulle part, dans aucun pays, la prospérité n'est uniforme. De région à région, les différences sont considérables et changeantes.

Région – le grand mot est lâché. Il ne s'agit pas seulement de subdivisions des Etats existants, comme par exemple le Shutoken (région de Tokyo), qui à lui tout seul arrive au troisième rang économique mondial *derrière les Etats-Unis et l'Allemagne réunifiée,* et devant la France. Ou encore l'Italie du Nord, qu'Ohmae aurait appelée « Padanie » s'il avait connu les dernières déclarations d'Umberto Bossi. Il est aussi question de régions transfrontalières telles que Hongkong et la Chine méridionale, ou encore *le Languedoc-Roussillon lié à la Catalogne, la vallée du Rhin.* Ces nouvelles entités sont devenues des acteurs à part entière sur la scène mondiale. Elles ne s'embarrassent pas des solidarités politico-électorales qui handicapent les vieux Etats. Elles ont les coudées franches pour négocier directement avec les entreprises les plus puissantes. L'avenir capitaliste leur appartient si elles savent jouer à ce jeu-là. Sinon, elles seront désertifiées.

Pour l'auteur, tragique est le paradoxe du super-Etat-Nation que, selon lui, la Commission de Bruxelles bâtit pour l'Europe. *« De tout le monde développé, l'Europe possède la plus riche et la plus dense tradition de régionalisme. Dans un monde sans frontières, elle pourrait s'appuyer sur cet héritage et en tirer d'immenses profits. Au lieu de cela, elle s'est délibérément organisée en vue de le détruire. »*

Il n'est certes pas indifférent que cette leçon-là nous vienne aujourd'hui du Japon.

PASSAGE EN REVUE

● ESPRIT

C'est à une véritable *« demande d'Allemagne »* qu'on assiste aujourd'hui, en Europe et dans le monde, rappellent les auteurs du dernier numéro de la revue *Esprit,* qui consacrent un dossier spécial à ce pays. L'Allemagne, dont un tiers des habitants sont encore imprégnés des souvenirs de la domination nazie et dont la population vieillit au risque de lui faire perdre 15 millions de citoyens d'ici à 2030 et qui compte désormais 4,3 millions de chômeurs, est-elle en mesure d'assumer une telle vocation ? Les intellectuels allemands consultés par la revue, parmi lesquels Hans-Magnus Enzenberger, Joachim Fritz-Vannhahme, de l'hebdomadaire libéral *Die Zeit,* ou le romaniste Michael Nerlich, *n'y croient guère.*

Hormis une fraction d'entre eux, qui n'ont, comme Botho Strauss ou Martin Walser, qu'un impact marginal sur l'opinion publique, les intellectuels allemands demeurent rétifs à toute manifestation de nationa*lisme. Au point, dit Jean-Pierre Lefebvre, de déplorer la réunification,* comme Günter Grass, ou, comme Peter Handke, de prendre le parti des Serbes – contre-pied d'alliances supposées « traditionnelles ». Dans ce même dossier, Paul Thibaud analyse un rapport émanant de deux responsables du Parti chrétien-démocrate au pouvoir à Bonn, qui, d'après lui, montre que l'avenir de l'Europe ne serait, vu d'outre-Rhin, que sous la forme d'une version adoucie d'*« Europe allemande ».* La construction européenne ne serait envisagée que selon un modèle fédéral et purement gestionnaire. Pour Paul Thibaud, seule une *« germanomanie »* des élites françaises est à l'origine de la quête effrénée du modèle allemand, qui se fait au détriment de l'Etat-nation à la française (*Esprit,* mai, 82 F).

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Réquisitoire espagnol

LA DÉMOCRATIE ESPAGNOLE, VINGT ANS APRÈS
de Victor Pérez-Diaz.
Traduit de l'anglais par Rachel Bouyssou,
éd. Complexe, 160 p., 95 F.

Si la démocratie, c'est l'alternance, alors l'Espagne vient de donner une preuve éclatante de sa maturité démocratique, avec le passage en douceur du témoin entre le socialiste Felipe Gonzalez, qui est resté près de quatorze ans président du gouvernement, et le chef du Parti populaire, José Maria Aznar. En écoutant le roi Juan Carlos ouvrir solennellement, la semaine dernière, la nouvelle législature, Felipe Gonzalez *était souriant et décontracté à son* banc de simple député, comme s'il était soulagé d'avoir transmis le fardeau des responsabilités à un adversaire pour lequel il éprouve plus de *condescendance que de sympathie.*

L'atmosphère de la passation des pouvoirs était en tout cas bon enfant, tranchant avec le ton parfois violent de la campagne électorale *sur fond de scandales et d'accusations réci*proques – les socialistes avaient ressuscité un slogan de la guerre civile : *« No pasaran ! »* (Ils ne passeront pas !) – et en attendant la reprise des joutes oratoires aux Cortes, après un bref état de grâce, comme c'est le cas dans toutes les démocraties occidentales.

Vingt ans après la chute du franquisme, l'Espagne est-elle donc devenue une démocratie normale, trop normale ? Professeur à l'université Complutense de Madrid après avoir enseigné à l'Institut d'études politiques de Paris, Victor Pérez-Diaz en doute. Dans un petit livre pessimiste, critique, voire injuste, il s'attaque à quelques idées reçues et se demande si les Espagnols ne se *plaisent* pas à être les « sujets » passifs d'un système des partis, après avoir été, quarante ans durant, ceux d'une dictature militaire. A l'appui de sa thèse, il avance pour l'essentiel deux arguments : leur tolérance par rapport à un chômage deux fois plus élevé que la moyenne de l'Union européenne et leur indifférence à l'égard des « affaires » qui ont éclaboussé les dernières années du règne socialiste.

Cette sorte de passivité n'est pas l'apanage des citoyens ; elle se retrouve, selon Victor Pérez-Diaz, chez les dirigeants politiques, qui *« cachaient leur pessimisme sur leur capacité à résoudre les problèmes derrière des discours sur la modernisation et l'européanisation »* du pays. L'adhésion à l'idée européenne, soutenue jusqu'à une date récente par la grande majorité de l'opinion, aurait permis une sorte de transfert d'irresponsabilité sur des instances de décision extérieures à l'Espagne. Pour les socialistes en particulier, écrit l'auteur, la soumission à l'Europe les empêchait de succomber à la double tentation, *« du neutralisme en politique étrangère, du populisme en politique économique. Mais,* poursuit-il, *le gouvernement a manqué l'acte premier : celui de persuader honnêtement l'opinion qu'il était bon de se placer dans une situation de non-choix ».*

L'auteur, qui a travaillé sur l'émergence des sociétés civiles sous les régimes autoritaires, est sans pitié pour la *« génération de la transition »,* celle qui a gouverné l'Espagne depuis l'installation de la démocratie et qui se retrouve encore aujourd'hui au gouvernement, malgré un net rajeunissement de l'équipe Aznar. Héros et victimes, ces héritiers des classes moyennes franquistes se sont *« non sans imagination, reconstitué un passé de lutte et de conquête de la liberté »* qui *« se combine avec un Etat-providence hypertrophié. Bilan : le niveau de vie des Espagnols est plus loin de la moyenne européenne qu'il y a vingt ans ! ».*

Le réquisitoire est sans appel. Le politologue ne répugne pas à agrémenter de polémiques ses morceaux de bravoure sur la typologie des partis. Il doit être écouté. Pourtant le lecteur aurait aimé que la parole soit parfois donnée à la défense ; que les formidables transformations de l'Espagne depuis vingt ans soient aussi mentionnées, avec leurs contradictions mais leurs réussites ; que les professions de foi européennes ne soient pas expliquées par la seule paresse intellectuelle ; que les scandales ne soient pas simplement donnés pour manifestation de la corruption des élites, mais encore pour preuve de l'existence de contre-pouvoirs.

Parlant de l'Espagne mais évoquant toutes les démocraties occidentales, Victor Pérez-Diaz conclut que *« la politique est une affaire trop sérieuse pour être laissée aux politiciens ».* Et la science politique aux politologues ?

POLITIQUE

● par André Laurens

L'opinion se rebiffe

L'ÉTAT DE L'OPINION 1996
Sofres.
Présenté par Olivier Duhamel,
Jérôme Jaffré et Philippe Méchet,
Seuil, 334 p., 175 F.

LE GRAND REFUS
d'Alain Touraine, François Dubet,
Didier Lapeyronnie, Farhad Khosrokhavar
et Michel Wieviorka.
Fayard, 320 p., 120 F.

Le treizième volume de la série *L'Etat de l'opinion,* qui rassemble chaque année les études de la Sofres dans les domaines politique et social, concerne 1995 mais anticipe largement 1996. Ce qui permet à Olivier Duhamel d'analyser *« les premiers pas du nouveau septennat »* en prenant en compte ce faux pas initial que fut la crise sociale de novembre-décembre. Jacques Chirac a, note-t-il *« remporté en 1995 une grande victoire politique, gâchée par cette épreuve sociale ».* C'est donc sur ce plan-là qu'il devra restaurer son image politique en 1996, avec une faible marge de manœuvre mais avec, encore, la perspective de la durée.

Pour cette crise de décembre, Olivier Duhamel et Philippe Méchet parlent de *« grève d'opinion »,* définition originale qu'ils justifient en montrant, par une reconstitution de la montée en puissance du mécontentement, que celui-ci s'est transformé en contestation ouverte et populaire faute d'avoir été suffisamment pris en compte à chacun de ses paliers : *« Grève de l'opinion, car l'état de l'opinion permettait de prévoir ces réactions, grève de l'opinion car il s'agit d'une grève soutenue par l'opinion, d'une grève qui ne tient que par l'opinion, d'une grève dont l'opinion est l'arbitre, d'une grève où l'opinion dictera les concessions successives du premier ministre..., d'une grève qui cessera lorsque ses acteurs comprendront que l'opinion ne la comprendrait plus. »*

Ces réflexions sont à rapprocher de celles de cinq autres bons observateurs de la sphère politique et sociale sur le même événement. Elles sont rassemblées dans un ouvrage collectif, intitulé *Le Grand Refus,* qui se présente comme un débat ouvert, et non comme une analyse définitive, dans la mesure où il examine un phénomène de rupture sociale ne débouchant sur aucune perspective évidente.

Cette crise dans la vacuité confirme Alain Touraine dans la nécessité d'inventer *« une forme de modernité qui s'éloigne autant du libéralisme sauvage que de tous les intégrismes, fussent-ils républicains ».* Pour François Dubet, le mouvement social de décembre est parti d'une *« mosaïque de luttes défensives, de résistances corporatistes »* pour déboucher sur *« le refus de la domination sociale et du mépris »,* la mise en cause de la classe dirigeante et le constat d'épuisement d'un mode d'intégration. Dans la foulée, Didier Lapeyronnie explique que la *contestation du pouvoir des élites modernisatrices* fut, à l'inverse de 68, *« recouverte par la nostalgie du passé républicain ... sorte de contre-utopie réactionnaire portée par les intellectuels républicains ».* Farhad Khosrokhavar analyse les nouvelles formes de mobilisation sociale, dont les facteurs de faiblesse (dispersion, hétérogénéité, confusion) font paradoxalement la force. Michel Wieviorka s'interroge, de manière plus pessimiste, sur le sens d'un mouvement qui lui paraît illustrer la difficulté de se dégager d'un républicanisme au service de l'immobilisme, au risque de laisser le champ libre au nationalisme autoritaire et au populisme de gauche.

Ces derniers éléments du paysage politique font l'objet d'enquêtes et d'analyses dans le recueil de la Sofres, parmi d'autres données qui montrent que l'opinion s'est rebiffée en plusieurs occasions distinctes de la spectaculaire crise de l'hiver. En témoignent la crise des partis et le discrédit des leaders partisans que met en valeur Elisabeth Dupoirier. Une autre preuve en fut donnée par le retournement de la popularité d'Edouard Balladur, *dès lors qu'il passa du statut* de premier ministre à celui de candidat à l'élection présidentielle. Didier Witkovski l'attribue au décalage intervenu entre une stratégie fondée sur la valorisation d'un bilan et la perception pessimiste de la situation par les électeurs. Et Olivier Duhamel note que les jeunes ont été au cœur du décrochage qui, au moment décisif, a fait pencher les électeurs décisifs du côté de Jacques Chirac, lequel incarnait mieux les attentes de l'opinion. Celle-ci a déjoué là les prévisions – les pronostics – que l'on était tenté d'établir quelques mois auparavant. Jérôme Jaffré s'explique à ce sujet, à la suite d'un commentaire qu'il avait publié au début de l'année pour souligner la position dominante d'Edouard Balladur dans la perspective présidentielle.

Le titre de cet article, choisi par la rédaction du *Monde,* allait un peu plus loin en annonçant : « Pour l'opinion, l'élection présidentielle est déjà jouée » (*Le Monde* du 11 janvier 1995). Fallait-il en déduire que les sondages étaient faux, erronés ou manipulateurs ? Jérôme Jaffré observe que leur impact médiatique *« n'a pas figé l'opinion dans ses choix »* et *maintient que le constat fait en début* d'année était bien favorable à Edouard Balladur. Il préfère s'interroger sur les interprétations des enquêtes dans la presse et sur la présentation de celles-ci par les sondeurs. Selon lui, il vaudrait mieux, à la lumière des expériences récentes, ne pas utiliser le terme d'« intention de vote » pour les personnalités qui n'ont pas déclaré leur candidature (ce qui fut longtemps le cas d'Edouard Balladur et de Jacques Delors) et de lui substituer l'expression de *« préférence présidentielle ».* De même, il préconise de présenter les intentions de vote sous forme de fourchettes pour distinguer les degrés de détermination des électeurs potentiels. En revanche, la prolongation de la période d'interdiction des sondages avant les tours de scrutin lui apparaîtrait comme une régression dans le droit à l'information, sans empêcher les tentatives de manipulation.

Les autres enquêtes et commentaires traitent notamment du populisme, de la structuration du vote en faveur du Front national, des salariés dans l'entreprise, du jugement porté sur le régime de Vichy, de l'attitude des Français face aux médias. Sur ce dernier point, Jacques Bille note, à juste titre, que le sentiment de méfiance qu'inspire la presse dans l'opinion vise un élément essentiel du fonctionnement de la démocratie. S'il convient d'en prendre la mesure et de réagir en conséquence, il faut aussi se méfier de ceux qui cherchent à l'exploiter.

SOCIETE

● par Robert Solé

Au chevet de l'hôpital

L'HÔPITAL SENS DESSUS DESSOUS
de Véronique Fournier.
Michalon, 315 p., 100 F.

La mort s'est médicalisée. Au début des années 60, deux Français sur trois finissaient leurs jours à la maison. Aujourd'hui, plus de deux sur trois s'éteignent à l'hôpital. Cela s'explique par toutes sortes de raisons : la meilleure qualité des soins, l'éclatement des familles, l'exiguïté des logements... Les établissements hospitaliers ressemblent parfois à des asiles pour grands vieillards, oubliés sur place faute d'être acceptés ailleurs.

C'est un retour aux sources, d'une certaine manière. Pendant des siècles, l'hôpital n'avait *qu'une fonction sociale : on y accueillait les in*digents, pour les loger et les nourrir, pour les discipliner aussi, mais non pour les soigner. Jusqu'au jour où les riches se sont aperçus qu'ils *étaient moins bien lotis que les pauvres,* les nouvelles techniques médicales s'exerçant dans le cadre hospitalier. L'institution s'est alors ouverte à tous les milieux sociaux et n'a cessé de prendre de l'importance.

Véronique Fournier est bien placée pour en parler. Cardiologue à l'hôpital Broussais, à Paris, cette diplômée de Sciences-Po appartient à la cellule « Prospective » de l'Assistance publique. Elle allie ainsi l'expérience à la réflexion. Son livre ne se contente pas de dénoncer les aberrations d'un système qui coûte de plus en plus cher à la collectivité : il fourmille de propositions, que certains jugeront peut-être chimériques mais qui ont le mérite d'être formulées en détail et souvent chiffrées. Trop coûteux, l'hôpital ? Trop coûteux par rapport à quoi ? Le docteur Fournier souligne que l'on ne prend jamais la peine de mesurer exactement l'état sanitaire de la population. L'épidémiologie reste, en France, une discipline mal aimée. Comment réfléchir à l'offre si l'on ne connaît pas l'évolution des besoins ?

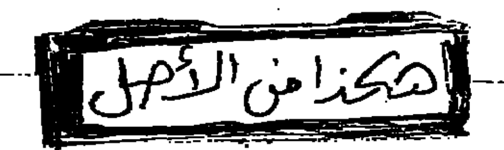
Rien ne paraissait trop beau au lendemain de la deuxième guerre mondiale. De plus en plus d'argent allait être consacré au système hospitalier, selon un principe très honorable : chacun paye selon ses moyens pour être soigné selon ses besoins. Puis on a pris conscience d'un déficit grandissant, et l'affolement a commencé. Aujourd'hui, il n'est plus question que de freiner les dépenses de santé. *« Après avoir ignoré pendant des années la raison économique, l'hôpital est désormais menacé de voir son avenir essentiellement dicté par elle. »*

Quelles sont les missions de l'hôpital ? A-t-il pour vocation d'être *généraliste et de se mettre* au service du quartier ou de développer des techniques de pointe ? Doit-il prendre en charge les grands vieillards ? Mettre à la porte *les insolvables ?* Ces questions se posent quotidiennement. Chacun y répond comme il peut, dans son coin.

Froid, démesuré, l'hôpital moderne ressemble à une salle des machines : une grande bâtisse figée, qui ne s'adapte pas au monde environnant. Or, les techniques médicales sont en constante évolution. La chirurgie, par exemple, fait de plus en plus appel à des matériels miniaturisés avec micro-caméras, qui n'exigent plus un bloc opératoire important, mais des ordinateurs, des informaticiens, des radiologues, donc de nouvelles équipes et d'autres méthodes de travail. D'où la nécessité de *« petites structures, légères, multiples, aisément transformables ».* Il faudrait des hôpitaux à géométrie variable et non des *supermarchés de la santé.* Ce sont les besoins du patient qui devraient déterminer la durée de vie et l'adaptation des structures. Il y aurait ainsi toutes sortes d'hôpitaux : des petits et des gros, de très techniques avec beaucoup de lits, d'autres sans lits du tout, des unités de court et de long séjour sur un même site... Bref, plus de modèle hospitalier unique, *« plus de ces hôpitaux que l'on met vingt ans à construire, ensuite immuables pendant un siècle, alors qu'ils sont déjà dépassés le jour de leur ouverture ».*

Mais cela exige une tout autre organisation, explique Véronique Fournier. Il faudrait séparer les pouvoirs entre les décideurs-financeurs et les producteurs de soins : aux premiers, reviendrait d'élaborer une stratégie d'ensemble, avec une politique financière conséquente ; aux seconds, de travailler de manière autonome, mais en rendant des comptes et en justifiant la poursuite de leurs activités. Rien n'interdirait de commander des audits et de mettre en concurrence les équipes médicales : non pas pour basculer dans un système libéral à l'américaine, mais pour dynamiser le système public, en tenant compte des lois du marché.

Irréalisable ? Un peu d'utopie ne ferait pas de mal à un secteur aussi bloqué, remarque dans sa préface Raymond Soubie, spécialiste des relations sociales. Si l'hôpital est malade, ce n'est pas par manque d'argent, mais de politique médicale.



Affaire La Roncière : la justice à la barre du temps

Pierre Cornut-Gentille relate l'un des plus fameux procès du XIXe siècle. Portrait d'une époque, tableau du système judiciaire, cet essai démontre, d'un siècle à l'autre, une certaine inertie de la justice

L'HONNEUR PERDU DE MARIE DE MORELL
L'affaire La Roncière 1834-1835
de Pierre Cornut-Gentille.
Perrin, 288 p., 134 F.

Le 29 juin 1835 commence au Palais de justice de Paris l'un des plus fameux procès du XIXe siècle. Le jeune lieutenant Emile de La Roncière comparaît en cour d'assises pour s'être, un an plus tôt, introduit la nuit, dans la belle demeure du général de Morell, avoir tenté de violer sa fille Marie âgée de seize ans, l'avoir frappée et ligotée. *L'Honneur perdu de Marie de Morell*, c'est le titre que Pierre Cornut-Gentille, écrivant son premier livre, donne à la très intéressante étude qu'il a consacrée à la célèbre *« affaire La Roncière »*. Ce livre n'est pas seulement le récit d'un grand procès criminel, il est l'étonnant portrait d'une époque.

Le Tout-Paris est présent, dans la salle des Assises. Les places ont été réservées comme au théâtre. Les dames élégantes, en robe bouffante et en chapeau, occupent la moitié des bancs, les personnalités politiques se bousculent, Victor Hugo est venu, le public ordinaire ne peut entrer. Quand « le rideau se lève », il ne laisse pas paraître que la dramatique confrontation d'un jeune officier très séduisant, qui crie son innocence, et d'une jeune fille, que l'événement, dit-on, a rendue très malade. Le procès oppose deux familles d'aristocrates, d'officiers supérieurs chargés de considération et d'influence. Le père de l'accusé, le général de La Roncière, fut un très glorieux soldat des guerres de l'Empire. Le père de la victime, le général de Morell, commande l'école de Saumur, il est le proche parent du maréchal Soult qui fut président du Conseil du roi Louis-Philippe. La famille a des amis à la Cour, au gouvernement, dans la magistrature, mais il lui faut prendre garde au Tout-Paris, aux salons où se fait et se défait l'opinion, et dans beaucoup de ces salons règne encore l'opposition légitimiste. Deux généraux sont ainsi face à face, défendant l'honneur de leur enfant. Mais derrière eux s'affrontent les salons, les castes, les intrigues qui ne cessent d'agiter le règne de Louis-Philippe.

Le choix des avocats témoigne de ces rivalités. Les Morell se sentent-ils trop proches de la famille d'Orléans ? Ils ont désigné, pour défendre l'honneur de leur fille, Berryer, qui semble le plus grand avocat de son temps, qui est aussi, à la Chambre des députés, le chef de l'opposition légitimiste, et pour autre avocat Odilon Barrot, orléaniste certes, mais membre de ce que l'on appelle la gauche dynastique, parfois proche des républicains. On peut beaucoup attendre de ce subtil mélange d'influences. La famille La Roncière a choisi, elle, la plus haute autorité morale du barreau, l'avocat Chaix d'Est-Ange, député orléaniste. Emile de La Roncière est-il un odieux agresseur ou un amoureux persécuté ? Marie de Morell est-elle une victime, détruite dans sa santé et sa réputation, ou a-t-elle inventé ce crime pour se venger ? Pierre Cornut-Gentille a accompli un minutieux travail d'archiviste pour retrouver et assembler les éléments de cette étrange affaire, qu'il nous raconte sans jamais exprimer le moindre préjugé. L'un des intérêts de ce livre est de nous faire observer le fonctionnement de la justice criminelle en 1835, ce qui appartient à ce temps de l'histoire, mais aussi les difficultés et les faiblesses de la justice que connaît encore notre temps.

Nous voyons les effets d'une instruction préparatoire qui était alors secrète ; nous mesurons ce qu'était à l'époque le temps « judiciaire » : Odilon Barrot plaida quatre heures. Chaix d'Est-Ange plaida deux fois, cinq heures et demie la première, et seulement trois heures la seconde. A l'issue des audiences, le président des assises résumait alors les débats : et le président Ferey se livra à ce très difficile exercice deux heures durant. Rien de tout cela ne semblait long. Les jurés délibéraient en ce temps sans les magistrats, se prononçant sur la culpabilité : ils dirent Emile de La Roncière coupable d'une tentative de viol et de coups et blessures sur la personne de Marie de Morell, mais ils accordèrent étrangement des « circonstances atténuantes ». Après quoi délibéraient les trois magistrats, chargés de prononcer la peine dans les limites légales. Ainsi Emile fut-il condamné à dix ans de réclusion. Le président de la cour d'assises restera convaincu de l'innocence du condamné ; il ne cessera plus de multiplier les efforts pour que La Roncière soit réhabilité. Celui-ci le sera, en mars 1849, par décret... d'Odilon Barrot, l'avocat de Marie de Morell, devenu chef du gouvernement et garde des sceaux de Louis-Napoléon Bonaparte !

Cette justice, qui dit son temps, elle nous dit aussi, un siècle et demi après, ce qu'elle a d'inchangé. Nous y vérifions le rôle des aveux, preuve rêvée de notre système inquisitorial : car La Roncière a avoué son forfait dans deux lettres, il s'est ensuite rétracté, mais qu'importe, l'aveu même rétracté est la preuve parfaite qui dispense des autres. Nous voyageons dans le maquis des expertises en écriture, car plusieurs lettres anonymes injurieuses et menaçantes furent adressées à la famille de Morell avant et après le crime. Venaient-elles d'Emile de La Roncière ? De Marie de Morell, ce qu'estiment deux experts sur quatre ? Venaient-elles d'un mystérieux acteur ? Les expertises en écriture ne cesseront jamais de multiplier leurs erreurs, et d'alimenter des thèses contraires. Voici aussi les témoins qui se contredisent, la sincérité déguisant le mensonge, ou la vérité maladroite incapable de s'exprimer. Et voici enfin le verdict qui hésite, cherche une solution moyenne, traduit son incertitude par une peine modérée, expression déplorable d'un doute qui n'ose profiter à l'accusé...

C'est notre justice criminelle que ce procès aide ainsi à éclairer. *« La justice ne reconnaît pas ses erreurs »*, nous dit Pierre Cornut-Gentille. S'est-elle en ce cas trompée ? L'auteur part à la recherche de la vérité, et peut-être la découvre-t-il, à mi-chemin de tous les mensonges. Marie de Morell aurait-elle été trop douée pour l'écriture ? Emportée par son rêve aurait-elle fait de sa vie un tragique roman ? Marie de Morell, nous dit Pierre Cornut-Gentille, ressemble comme une sœur à Mathilde de La Mole. Et Emile de La Roncière n'est pas étranger au personnage de Lucien Leuwen, cet autre lieutenant qu'imagine en 1835 Stendhal passionné par les mystères de cette affaire. Marie mourra en 1894 marquise d'Eyragues, comblée, répandant le bien autour d'elle, très loin des rêves de ses seize ans. Emile de La Roncière réussira une belle carrière et vieillira respecté et décoré. Ainsi la vérité restant enfouie, la justice a-t-elle fait place à la vie.

[illegible]

« Rocambole » judiciaire

Epousant le ton de la Belle Epoque, Pierre Darmon relate l'énigmatique et sanguinolente affaire Steinheil

MARGUERITE STEINHEIL, INGÉNUE CRIMINELLE ?
de Pierre Darmon.
Perrin, 228 p., 115 F.

Madame Steinheil a manqué sa sortie. Aujourd'hui les dictionnaires ne la comptent pas au rang des égéries marquantes de son temps. Une Belle Epoque pourtant peu avare en adoubement douteux. Absente des dictionnaires les plus complaisants, elle s'efface peu à peu de la mémoire scandaleuse, pas même dévoilée par la pudeur outragée du Robert, qui évoque la *« mort soudaine* [du président Félix Faure] *survenue dans des conditions qui firent scandale »*, en pleine affaire Dreyfus. La rumeur qui voulut que le chef de l'Etat succombât à une voluptueuse étreinte dans les bras de la belle Meg a beau ne pas convaincre, elle aura la vie dure. Privée donc dès février 1899 du précieux soutien élyséen, l'amie du « président-Soleil » défraya la chronique judiciaire quelque neuf ans plus tard, héroïne d'un de ces crimes de sang dont le Grand Guignol désamorce l'effroi sans en masquer l'horreur. Dans la nuit du 30 au 31 mai 1908, le double assassinat du peintre Steinheil et de sa belle-mère au fond de l'impasse Ronsin tient du roman-feuilleton tel que l'illustrent alors Souvestre et Allain ou Gaston Leroux. Aussi inexplicable que le *Mystère de la chambre jaune*, à peine moins terrifiant que les exploits de *Fantômas*. Si le comique des assassins en sombreros ne ridiculise pas le témoignage de la veuve épargnée par l'étrange carnage, c'est que les criminels sont vêtus de lévites, ce qui autorise tous les soupçons de perfidie dans une France secouée par les derniers soubresauts de l'Affaire. Même fraîchement réhabilité, Dreyfus reste un enjeu et le Juif un suspect, aussi plausible que le « Boche », dès qu'il s'agit de trouver un coupable. Marguerite Steinheil va s'efforcer, victime apparente au témoignage bien peu convaincant, d'« orienter » la justice vers des coupables présentables, successivement identifiés avec une assurance que les volte-face n'ébranlent pas. Sans réel succès auprès de l'opinion, sinon des magistrats. Inculpée, finalement acquittée, la belle Meg a beau triompher, *« la justice sortait estropiée de l'épreuve »*, commente Pierre Darmon.

Ce sombre fait divers convient parfaitement à l'historien devenu romancier, dont on a pu naguère regretter la prolixité paresseuse. Le lecteur retrouvera ici avec plaisir l'art de mettre en scène les sources, de revisiter l'archive et d'épouser le ton du chroniqueur du temps qui faisait tout le charme de sa *Gabrielle Perreau, femme adultère* (1), qui relayait côté roman son *Tribunal de l'impuissance* (2). Curieux des turpitudes et des drames singuliers du passé, Darmon a repris, en conteur inégalement inspiré, l'affaire de *La Malle à Gouffé*, de *La Rumeur de Rodez* ou le cas *Landru* (3). Avec ce nouveau titre, il trouve le ton juste, ménageant des effets que les rebondissements réels de l'intrigue criminelle dispensent de forcer. Les relations du temps, témoignages, dépositions, articles de presse, s'intègrent sans peine à une narration vive et enlevée qui parvient à tenir la tension, quand bien même les ficelles de certaines fausses pistes se laissent très tôt deviner. Ce n'est pas la moindre prouesse de ce livre plaisant où Darmon renoue avec un équilibre parfois compromis.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Grasset, 1981.
(2) Que son sous-titre « Virilité et défaillances conjugales dans l'ancienne France » rattachait sans conteste à l'« Univers historique » du Seuil (1979).
(3) Respectivement Denoël, 1988 ; Albin Michel, 1991 et Plon, 1995.

Le bel Orient des perles exotiques

De la politique persane de Napoléon à l'industrie perlière, des Pyrénées, front disputé entre Islam et chrétienté, à la circoncision, cœur du débat entre foi et érotisme, avec les figures étonnantes d'Élisa Rhaïs et Henri Borgeaud, l'orientalisme en cent détours

A Versailles un tableau de Mulard montre Napoléon Ier recevant l'ambassadeur de Perse, en 1807, en... Allemagne. L'empereur, juste sorti de la « terrible victoire » d'Eylau, nouait de nouvelles alliances contre l'inflexible Angleterre et l'incertaine Russie. D'où le traité franco-persan de Finkenstein (Prusse), qui organisait une coopération militaire entre les deux empires et brouillait le trône du Paon avec Londres. Napoléon ne se rendit jamais en Iran pour aller surprendre les Anglais aux Indes mais il dépêcha à Téhéran la mission du général de Gardane. *« L'or des Anglais fut plus fort que mes combinaisons »*, conclura l'Aigle à Sainte-Hélène. Une connivence active allait néanmoins s'installer entre les Etats français et iranien qui durerait jusqu'à la révolution islamique et tend à se reformer actuellement. Aucune recherche historique notable sur les affaires franco-persanes n'avait eu lieu depuis celle Edouard Driault, en 1904. Iradj Amini, ex-diplomate iranien, francophone, a eu accès à de nouvelles archives et il nous donne, pour le bicentenaire des *retrouvailles franco-iraniennes* sous le Directoire, un *Napoléon et la Perse* (1) où l'ampleur du savoir est servie par une écriture limpide.


RMN
« Napoléon reçoit au château de Finkenstein en Pologne l'ambassadeur du Chah de Perse », par François Henri Mulard (1807)

Traversons le détroit d'Ormuz et abordons aux Emirats, sur la rive arabe du golfe Persique. Là les événements locaux se sont, depuis des siècles, mêlés à ceux de l'Europe à travers ces... perles pour lesquelles des Occidentaux casaniers devinrent de féroces conquérants. Parent de Montherlant sur lequel il a publié un album de photos (2) et auteur de livres d'art sur l'Orient, notamment *Oman vue par des artistes français* (3), Xavier Béguin-Billecocq a réuni dans son *Histoire de la côte des Perles* (4) des textes anciens appuyés sur une abondante icono-cartographie. L'ensemble met en lumière les interférences entre la grande histoire, le commerce international, l'art occidental et l'industrie perlière qui jouait le rôle du pétrole aujourd'hui.

Loin d'Ispahan et de Bagdad, le médiéviste Pierre Tucoo-Chala, avec sa fluide érudition, fait fonctionner la machine à remonter le temps. Il nous conduit vers ces âges de djihad, reconquête et croisade, aux montagneux confins franco-ibériques, longtemps disputés entre Gallo-Francs et Sarrasins. On connaît Poitiers (732) et l'ultime émir andalou (1492) ; on fréquente moins l'espace intermédiaire. Pierre Tucoo-Chala, dans *Quand l'Islam était aux portes des Pyrénées* (5), nous enseigne le rôle déterminant des Français dans la Reconquista aragonaise et leur grandiose architecture militaire. Il reconstitue des figures épiques comme Gaston le Croisé, qui entra à Saragosse et à Jérusalem ; ressuscite des Etats transpyrénéens disparus, comme l'Aragon-Languedoc, qui allait de Saragosse à Mende ; trace un parallèle entre les croisades prêchées par le pape Innocent III contre les Almohades et contre les Albigeois ; ravive l'impact artistique et économique d'un pèlerinage « politique » comme Compostelle, né de la démarche panoccidentale pour empêcher l'Islam d'orientaliser l'Ibérie et la France méridionale. Ce travail, couronné par l'Académie française, satisfait l'amateur d'histoire itinérant en lui offrant des circuits qu'aucun guide des deux Pyrénées ne fournit.

Un peu plus au sud, le romancier marocain et docteur en psychologie Abdelhak Serhane, s'est mué en sociologue de terrain. Dans *L'Amour circoncis* (6), il dénoue en douceur mais sans pudibonderie la ceinture de ses coreligionnaires, avec un esprit curieux sans voyeurisme. Il décrit les méandres de la *« sexualité tronquée »* des jeunes musulmans, éclaire les liens entre érotisme et foi, explique feintes et interdits, fait œuvre pionnière. La recherche de Serhane illustre l'audace des nouveaux éditeurs casablancais.

Le Sein blanc (7) d'Elissa Rhaïs, rappelle une fameuse « supercherie » littéraire. Islamo-juive née en 1882 à Blida, Elissa entra à dix-sept ans dans un harem. Veuve à trente ans, elle prit pour amant son neveu, le jeune Raoul Tabet. Illettrée, elle lui dicta douze romans dont le succès allait valoir à la dame une décoration lorsqu'on découvrit son analphabétisme... *Le Sein blanc* (1928) raconte l'adultère risqué d'une épouse israélite et d'un Européen. Les mœurs maghrébines décrites de l'intérieur font le prix de ce texte qui, littérairement, cousine parfois avec Loti, parfois avec *Nous Deux*.

Avec *Le Mythe Borgeaud* (8), nous restons au Maghreb colonial, précisément à l'ancien couvent de la Trappe, aux portes d'Alger, racheté par le Suisse Borgeaud au début de ce siècle. Cette « vitrine » de la colonisation agricole européenne outre-Méditerranée reposait sur un véritable système à la romaine, paternaliste et efficace. Ayant déjà vécu cette période *in situ*, Michèle Barbier trace dans son livre le portrait haut en couleur d'Henri Borgeaud (1895-1964), homme politique conservateur et agriculteur éclairé, partisan de l'Algérie française mais ayant décidé de jouer la carte de l'Algérie algérienne, d'où il fut chassé, en dépit de l'avis des experts économiques. Le témoignage et la recherche de Michèle Barbier jettent un regard neuf sur un personnage décrié et sur un aspect mal connu de l'histoire d'Algérie.

Tous ces livres relèvent peu ou prou de la *Oumma*, la nation islamique universelle, où l'aspect généalogique, dynastique, joue un rôle primordial. Pour s'y retrouver, ouvrons les *Dynasties musulmanes* du Britannique Clifford Bosworth (9). Ce « catalogue », publié à Edimbourg en 1967, enfin disponible en français, annonce la renaissance de Sindbad, repris par Actes-Sud. Le traducteur a mis à jour les lignées régnantes. Dommage qu'il ait négligé de transcrire en bon français les noms arabes !

La variété, la rareté des thèmes traités dans ces sept ouvrages *confirment l'intérêt soutenu des* éditeurs francophones – souvent les plus modestes – pour l'orientalisme.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Préface de Jean Tulard, éd. de la Fondation Napoléon (diffusion Picard, 255 p., avec 14 illustrations noir et blanc, 135 F).
(2) *Des Montherlant à Montherlant*, éd. Béguin-Billecocq, 1992.
(3) Ed. Relations internationales.
(4) Ed. Relations internationales (69, rue Nicolo, 75016 Paris), livre trilingue français-arabe-anglais, avec 700 photos couleurs (305 p., 600 F).
(5) Ed. J. & D., (18, rue de Folin, 64200 Biarritz), (280 p., 50 clichés couleurs et 30 cartes, 200 F).
(6) Eddif, Casablanca (diffusion Vilo, 265 p., 85 F).
(7) Préface de Paul Tabet, (L'Archipel, J-D Belfond, 180 p., 98 F).
(8) Préface de Marcel Jullian, illustrations inédites, éd. Vallada, 250 p., 135 F.
(9) Traduit de l'anglais par Yves Thoraval (éd. Sindbad, 335 p., 168 F).

هكذا من الأصل

L'EDITION FRANÇAISE

● **La production éditoriale a fléchi en avril.** Selon l'indicateur mensuel du magazine *Livres Hebdo* et de la base de données Electre « biblio », la production de livres a baissé en avril par rapport au même mois de l'année précédente. Avec 2 401 nouveautés et nouvelles éditions en avril 1996, contre 2 874 en avril 1995, cette production a diminué de 20 % et ce pour la première fois depuis octobre. Elle reste cependant supérieure, pour les quatre premiers mois de l'année, à celle de 1995.

● **Goncourt du Premier roman.** L'Académie Goncourt a rendu publique sa sélection en vue du prix Goncourt du premier roman qui sera remis à Blois, vendredi 24 mai. Sept ouvrages y figurent : *Jubilations vers le ciel,* de Yan Moix (Grasset), *Le Cabinet des merveilles,* de Mario Pasa (Denoël), *La Route brûlée,* d'Alain Lorne (Phébus), *Pavane pour un singe défunt,* d'Elisabeth Motsch (Grasset), *L'Oiseau éventail,* de Christian Le Guillochet (éd. Lucien Souny), *La Tête étoilée,* de Jean-Marie Catonné (Plon), *Les Fiancés du Paradis,* de Franz Bartelt (Gallimard).

● **Prix littéraires.** La Société des gens de lettres (SGDL) vient de décerner ses grands prix. Le prix de littérature pour l'ensemble de l'œuvre va à Georges-Emmanuel Clancier, à l'occasion de la parution de *Une ombre sarrasine* (Albin Michel). Alain Bosquet a reçu le Grand Prix de poésie pour l'ensemble de l'œuvre, à l'occasion de la sortie de *Je ne suis pas un poète d'eau douce* (Gallimard). Le grand prix de littérature va à Alain Nadaud, pour *Le Livre des malédictions* (Grasset) ; celui de la nouvelle à Pascale Gautier pour *Folies d'Espagne* (Julliard) ; celui du livre d'art à Marc Petit pour *A masque découvert* (Stock-Aldines) ; celui du livre d'histoire à Fernando Arrabal pour *Un esclave nommé Cervantès* (Plon) ; celui de l'essai à Clément Rosset pour *Le Choix des mots* (Minuit) ; celui du livre de jeunesse à Marie Brantôme pour *Avec tout ce qu'on a fait pour toi* (Seuil). Signalons encore que le prix de la réédition va à Viviane Hamy, pour son travail en faveur de l'œuvre de Léon Werth, et celui de l'œuvre multimédia à Romain Victor-Pujebet pour *Le Livre de Lulu*, un CD-ROM paru chez Flammarion. Un prix exceptionnel du comité a été décerné à notre collaborateur Pierre-Robert Leclercq pour *Céleste Mogador* (La Table ronde).
D'autre part, l'académie Goncourt a attribué le troisième prix Alphonse Daudet du livre de la jeunesse à l'album *Feng*, de Thierry Dedieu (Seuil).

● **Précision.** Les éditions Noêsis, dirigées par Agnès Viénot, sont domiciliées au 12, rue de Savoie, dans le sixième arrondissement de Paris. Tél : 43-54-54-55

« Les Temps modernes » ou comment écrire son époque

Fondée par Jean-Paul Sartre en octobre 1945, la revue célèbre ses cinquante ans. A cette occasion paraît un numéro exceptionnel qui évoque l'histoire et l'avenir

A l'origine de bien des revues – et au premier chef de celui des *Temps modernes*, qui célèbre son cinquantenaire par un numéro spécial de près de cinq cents pages – on trouve plus qu'une simple publication, mais bien le rêve d'une société meilleure. Le groupe des *Temps modernes*, en octobre 1945, au sortir – à peine – de la seconde guerre mondiale, se constitue ainsi dans la grisaille du conflit finissant et dans l'attente d'ères nouvelles qui ne viendront pas toutes (1). Cinquante années et quelques mois plus tard, la revue dirigée par Claude Lanzmann – qui a succédé à Simone de Beauvoir à la mort de celle-ci en 1986 –, persiste à vouloir « écrire son époque ». Non sans le soutien d'un public fidèle : elle affiche un tirage de quatre à cinq mille exemplaires (six mille pour ce numéro anniversaire) et compte environ *deux mille abonnés. Il est vrai que* son titre même l'avait vouée dès l'origine au difficile exercice de la pertinence et de l'actualité.

Délaissant commémoration et nostalgie, ce numéro du cinquantenaire évoque le passé sans chercher à en faire un bilan politique, il ressuscite pour l'occasion un genre littéraire fort prisé par *Les Temps modernes* des débuts : les récits de vie, témoignages ou bien documents bruts. En l'occurrence, il s'agit des témoignages d'amis anciens : Bernard Kouchner, par exemple, qui confie sa fierté d'avoir été admis dans le cercle très fermé des gardiens du studio de Simone de Beauvoir, rue Schoelcher, près du cimetière du Montparnasse, aux temps héroïques de la guerre d'Algérie ; d'amis nouveaux comme le philosophe Robert Redeker, « recruté » sur le seul envoi d'un article par la poste sur la « catastrophe du révisionisme » en 1993 ; d'hommes politiques comme Lionel Jospin, qui accorde à la revue un large entretien consacré à la convalescence de son parti. L'ancien candidat des socialistes y développe sa conception de la présidence de la République (le couple de rivaux président-premier ministre grève, selon lui, le bon fonctionnement de l'exécutif) et prend plus que jamais ses distance avec le style, voire l'héritage, du second septennat de François Mitterrand (*« François Mitterrand veut rassembler les Français. Mais il fait de ce thème une théorie permanente. La gauche a alors du mal à s'y retrouver »*). Comme beaucoup des personnalités présentes, Lionel Jospin témoigne de la trace profonde qu'a laissé dans sa vie intellectuelle la revue, consultée, pour la première fois, en hypokhâgne, en 1955-1956.

Jacques Derrida, qui ne fut pas un compagnon de route des *Temps modernes*, le rappelle dans le texte qui ouvre le volume : pour Jean-Paul Sartre, « écrire son époque » c'était aussi l'un des moyens d'atteindre l'absolu : *« En témoignant* [de l'évolutionnisme], écrivait Sartre en 1948, *contre les gens d'Eglise, les professeurs des Etats-Unis ont vécu la vérité, ils l'ont vécu passionément et absolument, à leurs risques. Demain ils auront tort, aujourd'hui ils ont raison absolument : l'époque a toujours tort quand elle est morte, toujours raison quand elle vit.* » Dans sa « Lettre à Claude Lanzmann », le philosophe prend ses distances avec cette conception propre au fondateur. Pour Derrida, écrire pour son époque, c'est aussi écrire pour ceux qui ne sont plus ou ceux qui viendront – et à cet égard il n'est nullement indifférent que la revue soit désormais dirigée par l'auteur d'un film comme *Shoah*.

VERS L'INTELLECTUEL-PROPHÈTE ?

Pourtant, Jacques Derrida critique dans le même mouvement la réduction sociologisante – dans le style de Pierre Bourdieu (2) – de l'aventure des *Temps modernes* à un simple et *« heureux accord entre la conjoncture et les pratiques sartriennes »*. Cet accord expliquerait le succès de la publication par une « demande sociale » en prophétie propre aux dernières décennies, donc précaire ; sous-entendu : la figure de l'intellectuel-prophète serait en cours de remplacement par celle de l'intellectuel-expert. A quoi ressembleraient des intellectuels peu ou pas prophétiques, demande Jacques Derrida, et quel ennui !

On peut regretter néanmoins que *Les Temps modernes* n'aient pas saisi à bras-le-corps cette occasion d'affronter les erreurs et les errances du passé – et de comptabiliser également prémonitions et succès. L'un des rares à s'y essayer est notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech, qui prend, dans sa contribution, le contrepied d'un esprit du temps faisant de Sartre l'artisan, à travers *Les Temps modernes*, d'une véritable terreur dans les lettres. Si quelqu'un a été dans cette aventure « du côté du manche », n'était-ce pas plutôt l'ancien condisciple Raymond Aron, qui groupait autour de lui *Le Figaro* et l'Université ? La réflexion critique sur le passé n'est cependant pas absente. L'historien Pierre Vidal-Naquet, « embarqué », dit-il, presque malgré lui, et sous l'influence de l'orientaliste Maxime Rodinson, dans le conflit israélo-arabe, s'y prête en relisant le numéro spécial que la revue avait consacré à cet affrontement, en pleine guerre de six jours (n 253 *bis*, de juin 1967). *Les Temps modernes* auront été un des premiers espaces de rencontre entre adversaires israéliens et palestiniens qui ne se parlaient pas.

Autre évocation : l'empressement des fondateurs à se lancer dans l'aventure humanitaire du bateau *Ile-de-lumière* en 1979, au secours des réfugiés vietnamiens alors que plus d'un intellectuel demeurait à l'écart (*« Je m'en souviendrai toujours,* écrit Bernard Kouchner. *Gabriel Garcia Marquez m'affirme : "Oui, ils fuient en mer, oui ce sont des* boat people, *mais ce sont des mauvais, des anticommunistes, ils doivent mourir"* »).

« Embarqué » plutôt qu'engagé : voilà une expression qui revient à plusieurs reprises, et qui fait écho à l'idée maîtresse de Jean-Paul Sartre selon laquelle il n'est possible de penser qu'en situation. De même que nous sommes, pour l'auteur de *L'Etre et le Néant*, responsables et sans excuse au cœur de notre finitude et de nos indépassables déterminations, de même sommes-nous happés par l'exigence du temps à laquelle l'intellectuel ne peut se dérober que de mauvaise foi. Que *Les Temps modernes* soient demeurés attachés à cette « ligne » (la problématique de l'engagement est détaillée dans les deux articles de Jeannette Colombel et de Jean-François Louette), voilà sans doute ce que manifeste à sa manière le souci de laisser place dans ce numéro au débat fort contemporain sur les paradoxes et les limites de l'humanitaire (avec des articles de Rony Brauman, Jacques Lebas et, derechef, Robert Redeker).

L'actualité est donc bel et bien là, toujours.

Nicolas Weill

(1) Voir l'article de Michel Contat dans « Le Monde des livres » du 13 octobre 1995.

(2) Anna Boschetti, *Sartre et les* Temps modernes, *une entreprise intellectuelle*, Minuit, 1985.

★ ***Les Temps modernes*, n° 587, mars-avril-mai 1996, 82 F. Pour les abonnements : Sodis Revues BP 149, 128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 77403 Lagny Cedex ou en librairie.**

Dix ans d'Ent'revues

Il y eut d'abord, du côté des animateurs de revues, la volonté de montrer qu'en marge de la presse et de l'édition, existait un secteur actif, même s'il restait par nature atomisé et économiquement fragile. Même si personne n'avait songé jusque-là à fédérer ses problèmes et ses questions. Mettre en place une « politique » des revues, définir de nouvelles modalités d'aide des organismes publics, furent donc les premières tâches d'un groupe de travail – animé notamment par Olivier Corpet –, qui, comme il se doit, publia un rapport ; c'était en novembre 1985.

Parallèlement, naissait une association : Ent'revues, et, quelques mois plus tard, en mars 1986... une nouvelle revue. Au départ, il s'agissait d'un simple « bulletin d'information » paraissant deux fois par an ; à son vingt et unième numéro, *La Revue des revues* correspond à son sous-titre : « revue international d'histoire et de bibliographie ». Dans ce numéro anniversaire qui comporte un index général, André Chabin, principal responsable de l'association, retrace ce que furent ces dix années d'existence.

Il ne s'agit pas seulement de donner des informations institutionnelles ou pratiques, ou de recenser les nouvelles publications. *La Revue des revues* est aussi un espace de recherche et de réflexion. A côté des intérêts corporatistes, il y a en effet toute l'histoire et la mémoire éclatée des revues, donc aussi des idées, à explorer, à reconstituer.

En ouverture de ce numéro de *La Revue des revues*, on trouvera les réponses d'une vingtaine d'écrivains ou d'artistes, sur le rôle joué par les revues dans leur vie et leur formation intellectuelle. *« Lieu de toutes les tensions, de toutes les contradictions »* (Jacques Henric), la revue est un organisme vivant, donc mortel. Les longues histoires, si elles ne sont pas toujours les plus belles, sont souvent les plus intéressantes. Ainsi celle de la *NRF*, où, comme le dit drôlement Dominique Noguez *« tout le monde a écrit, écrit ou écrira »*. Claire Paulhan présente un texte inédit de Jacques Rivière ; il s'agit d'une conférence prononcée à Genève en 1918 sur ce qui n'était encore que la *« brève histoire »* de la *NRF*. Il est réconfortant de lire des paroles anciennes qui sonnent encore si justes. Elles protègent des pertes de mémoire et de tous les vieillissements.

Patrick Kéchichian

★ **Ent'revues, 25, rue de Lille, 75007 Paris. Outre le n° 21 (150 p., 100 F), deux catalogues viennent également d'être publiés par l'association : 220 revues de création littéraire (50 F) et 109 bulletins *et cahiers d'amis* (40 F).**

A L'ETRANGER

Prochain retour de « Lettre internationale » ?

Interrompue depuis trois ans, *Lettre internationale* pourra-t-elle reparaître ?... Le n° 5 du *Bulletin de L.I.*, intitulé « Les poètes du temps présent », en donne une terrible envie. L'initiative de publier ce bulletin trimestriel à tirage limité et vendu par correspondance avait été prise en janvier 1995 par quelques lecteurs convaincus qu'il existait toujours une place pour une telle revue.

Cette riche livraison, beaucoup plus substantielle que les précédentes, grâce à ses abonnés et à une aide du CNL, s'ouvre par un hommage à Joseph Brodsky avec quelques-uns de ses poèmes, ainsi que *Audenesque*, de son collègue Nobel, l'Irlandais Seamus Heaney (*« Joseph, oui, tu connais la mesure »*), et des souvenirs de Tatyana Tolstaya. Sous le signe du *« juste mérite de la poésie »*, avec le texte intégral du discours de Stockholm 1995 de Seamus Heaney, on lira des poèmes de John Keats, de Philip Levine (prix Pulitzer 1995), de Danilo Kis, de Tonino Guerra, de Heiner Müller, de Pablo Neruda (avec un étonnant article de Jorge Edwards sur l'antipathie de Fidel Castro à l'égard du poète chilien). Signalons encore la découverte de Cyanure de Bergerie *« désagrégé ès lettres »*, par Vaclav Jamek, une lettre ouverte au président Tudjman par un éditeur de Zagreb, etc.

(*Le Bulletin de Lettre internationale*, n° 5, 160 p., 80 F. Les souscriptions de soutien et la collection des quatre numéros parus doivent être commandées à l'Association des Amis de *Lettre internationale*, 41, rue Bobillot. 75013 Paris.)

● ***LES LEÇONS DE NABOKOV EN RUSSE***

Les *Conférences* de Vladimir Nabokov (1899-1977) n'avaient jusqu'alors jamais été éditées en Russie. C'est chose faite désormais. En effet, les éditions Nezavissimaïa Gazeta viennent de publier *Les Conférences sur la littérature russe*, tirées à sept mille exemplaires. De 1948 à 1958, le célèbre romancier enseigna aux Etats-Unis « Les maîtres de la *fiction* européenne », où il traitait de certaines œuvres choisies (Gogol, Tourgueniev, Tolstoï) et la « Littérature russe en traduction » – une approche chronologique de l'histoire de la littérature russe. Ces cours ont été édités en français chez Fayard en 1983 *(Littératures I, II et III)*.

● **XIV[e] SALON DE LA BANDE DESSINÉE A BARCELONE**

Quelque 90 000 personnes (5 000 de plus qu'en 1995) ont visité la semaine dernière la station de France de Barcelone pour découvrir les bandes dessinées les plus récentes avec toutefois, noblesse oblige, un hommage rendu au plus célèbre des héros espagnols, le Capitan Trueno, et à son créateur, l'écrivain catalan Victor Mora. D'autres classiques étaient sur place, comme Gilbert Sheldon et ses Fabulous Freak Brothers ou Moebius présentant le dernier album du Capitaine Blueberry. Mais étaient aussi présents les représentants de la Fox pour le feuilleton-culte « Aux frontières du réel ». Plusieurs prix ont été attribués, en particulier à deux Espagnols, Max pour *Como Perros* (éd. La Cupula) et José Sanchis, un des créateurs de l'école dite de Valence, et à l'Américain Peter Bagge pour « La Haine ».

● **ROYAUME-UNI : LIVRES VOLÉS**

Les libraires anglais se plaignent d'une spectaculaire augmentation des vols de livres. En tête de ce hit-parade regrettable, les ouvrages de Beatrix Potter ou les séries de Winnie l'Ourson, sans doute en raison de leurs petits formats, les best-sellers de Danielle Steel, les livres d'art, les *Masquerade* de Terry Pratchett, les livres d'inspiration new-age, les guides d'architecture de Pevsner, les atlas, les guides régionaux...

● **ATLANTA : AUTANT EN EMPORTE LE FEU**

La maison de Margaret Mitchell qui avait brûlé en 1994 et était en fin de restauration pour pouvoir accueillir les visiteurs attendus pour les Jeux olympiques, a de nouveau été consumée par les flammes. Il s'agit probablement d'un acte criminel. La restauration avait été financée par Daimler-Benz. C'est la ville d'Atlanta qui va se charger cette fois de l'opération.

s o m m a i r e

AGENDA

● **DU 22 AU 25 MAI, à Rome et Viterbe : *caractères*.** *Un colloque international célèbre le tricentenaire de La Bruyère.* Rome, Aula Magna della Lumsa – Viterbe, Aula Magna dell'Università della Tuscia. Rens. : (19) 39-6-688-033-81 ou (19) 39-6-582-056-88

● **LE 20 MAI, à Paris : histoire.** Débat consacré aux juifs dans la guerre d'Algérie, avec des témoins et les auteurs ayant contribué au numéro d'*Archives juives*, à la Sorbonne (18 h 15, amphithéâtre Turgot, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris).

● **LE 22 MAI, à Paris : géopolitique.** A l'occasion de son vingtième anniversaire, la revue *Hérodote* organise une conférence-débat sur le thème « Médias et géopolitique, 1976-1996 » avec André Fontaine, Bernard Guetta, Claude Sérillon, Yves Lacoste, Béatrice Giblin et Jean-Luc Racine à l'Assemblée nationale (17 heures, salle Victor-Hugo, 101, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 44-08-84-20).

● **LE 22 MAI, à Paris : histoire.** A l'occasion du dernier numéro de la revue *Espace Temps*, sur « Le temps réfléchi », Alain Corbin, Christian Delacroix, François Dosse, Jean-Yves Grenier et Laurent Mucchielli animent une conférence autour de « L'histoire : éclatements et recompositions » (19 heures, Petite Salle, Centre Georges Pompidou).

● **LE 22 MAI, à Paris : homosexualité.** A l'initiative des élèves de l'Ecole normale supérieure, un débat sur « Les homosexuels entre *universalisme et communautarisme* » est animé par Frédéric Martel (20 h 30, ENS, salle de conférence, 46, rue d'Ulm, 75005 Paris, tél. : 44-32-30-00).

● **DU 22 AU 24 MAI, à Pau : poésie.** Un colloque international consacré au poète Salah Stétié est organisé par l'université de Pau. Une exposition, un spectacle et une lecture compléteront ces journées (Rens. à la faculté des lettres et sciences humaines, université de Pau, B. P. 1160, 64013 Pau Cedex, tél. : 59-92-32-12).

● **DU 25 AU 27 MAI, à Saint-Malo : voyages.** Pour le 7[e] Festival du livre, Etonnants Voyageurs, en trois journées, rend hommage à l'Argentine, aux chicanos mexicains, à l'Irlande, à la collection « Terre humaine », au polar et à Malraux, à travers des concerts, des expositions, des projections de films et un Salon du livre qui réunit plus de cent romanciers étrangers et français (Saint-Malo Etonnants Voyageurs, Rens. Mégaliths, 4 *bis*, rue de la Motte-Picquet, 35000 Rennes, tél. : (16) 99-30-07-47).

● **DU 29 MAI AU 1[er] JUIN, à Paris : Michel Leiris.** Colloque international « Michel Leiris, le siècle à l'envers » organisé par l'association des « Lecteurs de Michel Leiris » en collaboration avec l'université Paris VII-Denis-Diderot. (Université Paris VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, 75005 Paris, tél. : 44-27-39-55).